TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET METHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

OPHIOLOGIE.

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus ſeculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis ſciet. Senec. lib. 7, quæſt. nat. 31.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XC.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

V 6163
06 C 7ho
1790

AVERTISSEMENT.

DANS toutes les ſciences, il y a des parties plus reculées que les autres & moins ſuſceptibles d'avancement, parce que les reſſources néceſſaires pour en accélérer les progrès, ſont moins nombreuſes ou plus difficiles à acquérir : l'Hiſtoire des ſerpens ſe trouve malheureuſement dans cette cathégorie. Le danger qu'il y a d'en approcher quelques-uns, & la terreur qu'inſpirent les eſpèces mêmes dont la morſure n'eſt pas venimeuſe, formeront toujours un obſtacle invincible au développement de cette ſcience ; cependant il n'eſt aucune branche de l'Hiſtoire Naturelle qui mérite plus que celle-ci d'être étudiée & d'être approfondie. Comme chacun de ces dangereux animaux (& heureuſement c'eſt le plus petit nombre) diſtille un poiſon plus ou moins lent, & dont les effets ſont plus ou moins pernicieux, il faut auſſi, pour obtenir la guériſon, leur oppoſer des remèdes différens. Ainſi, comme le venin du *Boiquira* diffère de celui du *Serpent à lunettes*, & celui du *Cherſée* de celui de l'*Ammodyte*, l'*Ophyorriſa* n'auroit aucune efficacité contre le premier, ni le *Poligala* contre le ſecond. On emploieroit pareillement en vain l'huile contre la bleſſure du *Cherſée*, & l'*ariſtoloche* contre celle de l'*Ammodyte*. Si on ne connoît donc pas les eſpèces, il eſt impoſſible d'indiquer un remède convenable ; & dans ce cas, à quels maux n'eſt-on pas expoſé ! La mort eſt ſouvent inévitable. Je ſais bien qu'il n'eſt guère poſſible que la perſonne qui a été mordue puiſſe obſerver diſtinctement les traits caractériſtiques de l'animal qui l'a bleſſée. Le ſerpent, comme s'il avoit connoiſſance du mal qu'il a fait, s'enfuit auſſi-tôt qu'il a imprimé ſa bleſſure, & va ſe cacher dans ſa retraite ; mais c'eſt au Médecin ou au Chirurgien qui ſont appelés pour traiter le malade, à connoître les eſpèces venimeuſes qui habitent leur contrée ; & à prendre avec lui des informations exactes ſur le lieu où il a rencontré le ſerpent, ſur ſes couleurs, & ſur ſes dimenſions, afin de pouvoir au moins conjecturer à quelle eſpèce il appartient, & indiquer un remède efficace. C'eſt encore pour concourir à cette fin, & pour me rendre utile à ceux qui exercent l'art de guérir, qu'à la ſuite de l'Introduction, après avoir rapporté quelques notions générales ſur les mœurs des ſerpens, j'ai ajouté un recueil des principales recettes qui ſont en uſage parmi nous & dans les pays étrangers, contre la morſure des ſerpens. On y trouvera un extrait des expériences de M. l'Abbé Fontana & de M. Laurenti, ſur le venin de la *vipère*, qui eſt le ſerpent venimeux qu'on trouve plus communément dans nos climats.

Pour la diſtribution des familles, j'ai ſuivi l'ordre méthodique de Linné, en intercalant à la place que j'ai jugée la plus convenable, les deux nouveaux genres,

le *Langaha* & l'*Acrochorde*. Dans ce ſyſtême, qui me paroît le meilleur de tous ceux qui ont été inventés juſqu'ici, le caractère générique eſt tiré de la forme & de l'arrangement des plaques ou des écailles qui garniſſent la ſurface inférieure du corps.

Dans le premier genre, ſont compris les ſerpens qui ont de grandes plaques ſous le ventre, ſous la queue, & dont l'extrémité eſt terminée par des pièces mobiles & ſonores qu'on appelle *ſonnettes :* tels ſont les *Crotales* ou *Serpens à ſonnettes.*

Le ſecond genre eſt compoſé des ſerpens qui ont pareillement de grandes plaques ſur la ſurface inférieure du corps, mais qui n'ont point de ſonnettes au bout de la queue : ce ſont les *Boas* qu'on a ainſi nommés, ſelon Pline, parce qu'on dit qu'ils ſe nourriſſent du lait des vaches (1).

On trouve, dans le troiſième genre, tous les ſerpens qui ont un ſeul rang de plaques ſous le ventre, & deux rangées d'écailles ſous la queue : telles ſont les *Couleuvres* (2).

Nous plaçons dans le quatrième genre les ſerpens qui n'ont au deſſous du ventre & de la queue, que des écailles ſemblables à celles du dos : c'eſt la famille des *Anguis.*

Le cinquième genre contient ceux qui ſont entourés d'anneaux écailleux : tels ſont les *Amphisbènes.*

Dans le ſixième genre doit être placé ce ſerpent que M. Bruyères, de la Société royale de Montpellier, a le premier fait connoître, & dont le corps préſente, ſur la partie inférieure & antérieure du tronc, de grandes plaques ; à l'anus des anneaux écailleux ; & qui a de ſimples écailles à l'extrémité de la queue : c'eſt là le caractère du *Langaha.*

Le ſeptième genre renferme le ſerpent que M. Hornſted a décrit dans les Mémoires de Stockholm, & dont la peau eſt revêtue de petits tubercules : c'eſt l'*Acrochorde.*

Enfin nous plaçons dans le huitième genre les ſerpens dont le corps eſt preſque nu, & qui ont ſeulement des plis ou des rides longitudinales ſur les côtés : telles ſont les *Cæciles.*

On verra par cet expoſé qu'il eſt facile de déterminer dans quelle famille doit être rangé un ſerpent quelconque ; mais il n'eſt pas auſſi aiſé d'aſſigner à quelle eſpèce il appartient, ſur-tout d'après le principe de Linné, qui ſe contente ordinairement

---

(1) *Aluntur primo bibuli lactis ſucco, unde nomen traxere.* Plin. Hiſt. Nat. lib. 28, cap. 14.

(2) Afin qu'on conçoive plus aiſément l'ordre & l'arrangement des plaques ou des écailles, & qu'on ne ſoit pas embarraſſé ſur la manière de les compter, j'ai fait graver ſur la pl. A, fig. 1, une vipère qui préſente la ſurface inférieure. On voit d'un coup-d'œil que les plaques ne forment qu'un rang, & que les écailles qui recouvrent le deſſous de la queue, ſont diſpoſées ſur deux rangées. Pour compter le nombre des plaques, on commence par la première qui eſt ſituée vers le milieu de la ſurface inférieure de la mâchoire d'en bas ; & pour les écailles, il faut commencer par la rangée la plus voiſine de l'anus ; & ainſi de ſuite, en ſuivant l'ordre des numéros.

de donner, pour principal trait ſpécifique, le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du tronc; car on ſait que ce caractère eſt très-variable, & qu'il n'arrive preſque jamais qu'il ſoit rigoureuſement exact. Cependant, ſans rejeter une indication auſſi ſimple, auſſi facile, j'ai cru qu'il étoit néceſſaires de préſenter à la fois pluſieurs caractères, qui, tous réunis, donneroient, ſinon une connoiſſance infaillible, du moins une notion preſque certaine de l'objet dont on cherche le nom. En conſéquence, j'ai compoſé pour chaque eſpèce une phraſe deſcriptive, qui contient la forme & la ſtructure de la tête, l'ordre & la diſtribution des couleurs, & les autres ſignes caractériſtiques les plus ſaillans. Tous ces détails ſont encore mieux développés dans la deſcription de l'animal. J'y ai fait mention de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur génération, de leur nourriture, de leur venin, &c., lorſque ces traits de leur hiſtoire m'ont été connus; & pour éviter des redites faſtidieuſes, j'ai déſigné le nombre des plaques, des écailles, des anneaux, des plis ou des rides qui recouvrent le corps du ſerpent, par une abréviation. La première lettre, qui eſt toujours majuſcule & l'initiale du mot qu'elle repréſente, déſigne les plaques, les anneaux, ou les plis de l'abdomen : le chiffre qui l'accompagne en indique le nombre. La ſeconde lettre, avec le chiffre qui la ſuit, exprime les plaques ou les écailles qui revêtent le deſſous de la queue. Ainſi, P-132 p-32, P-140 E-22, A-200 A-30, R-135 R-10, &c., déſignent qu'il y a 132 plaques ſous le ventre, & 32 ſous la queue; 140 plaques ſous le ventre, & 22 rangées d'écailles ſous la queue; 200 anneaux écailleux ſous le ventre, & 30 ſous la queue; 135 rides ſous le ventre, & 10 ſous la queue, &c.

Le genre des couleuvres étant très-nombreux, j'ai cru qu'il étoit néceſſaire, pour abréger les recherches, d'établir quatre ſous-diviſions dans cette famille. La première contient les eſpèces dont les couleurs ſont uniformes; la ſeconde, celles qui ont des taches ſur le corps; la troiſième, celles qui ſont marquées de bandes tranſverſales; & la quatrième comprend les eſpèces qui ont des bandes longitudinales. Le caractère de cette ſous-diviſion eſt établi avec d'autant plus de fondement, que la diſtribution générale des couleurs en raies en bandes, & en taches, eſt le plus ſouvent permanente; tandis que les teintes & les nuances ſont elles-mêmes ſujettes à beaucoup de changemens : de ſorte que dans une même eſpèce, certains individus peuvent varier quelquefois du blanc au jaune, du vert au bleu; mais les taches ou les bandelettes ſont toujours diſpoſées de la même manière.

Je dois ajouter ici que je n'ai point trouvé pour l'exécution de ce Traité, les mêmes ſecours qu'on a pour les autres parties de l'Hiſtoire Naturelle. Les ouvrages des Anciens ne ſont preſque d'aucune reſſource; on y trouve tantôt les mêmes noms pour déſigner des ſujets différens; & tantôt les mêmes objets ſous des dénominations différentes. Il réſulte de là qu'on ne peut tirer de leur nomenclature & de leurs

deſcriptions, que des connoiſſances vagues, indéterminées, parce qu'elles ſont preſque toujours entremêlées de quelque récit fabuleux. Parmi les Modernes, il eſt très-peu de Naturaliſtes qui ſe ſoient occupés des ſerpens. Séba eſt l'Auteur qui en a réuni un plus grand nombre; mais ſes eſpèces ſont trop multipliées, & ſes deſcriptions trop abrégées. Catesbi s'eſt attaché à peindre & à bien colorier ſes ſerpens, plutôt qu'à expoſer les traits qui les caractériſent. Il règne beaucoup d'exactitude & de préciſion dans les écrits de Gronou : en général, ſes deſcriptions ſont bien détaillées, mais il n'a point nommé ſes eſpèces. Le célèbre Linné a paru après tous ces Naturaliſtes; il a profité de leurs lumières, de leurs découvertes, de celles du Docteur Garden, y a ajouté les ſiennes, & a rangé tous les ſerpens ſelon les règles de la méthode que nous venons de développer. A la vérité, les caractères diſtinctifs qu'il donne dans ſon *Syſtême de la Nature*, ſont très concis; il n'eſt pas toujours poſſible de reconnoître une eſpèce d'après le nombre des plaques & l'indication générale des couleurs; néanmoins, en recueillant dans ſes autres ouvrages les détails qu'il a laiſſés ſur certains individus, on peut compléter beaucoup de deſcriptions, & donner une idée ſuffiſante de l'objet qu'on cherche à connoître. J'ai donc conſulté ſes *Aménités académiques*, le premier & le ſecond volume de la deſcription du Cabinet du Roi Adolphe, ouvrage rare, où l'on trouve des détails intéreſſans, & d'excellentes gravures dont j'ai enrichi mon volume de planches. L'*Hiſtoire Naturelle des ſerpens* que M. le Comte de la Cepède vient de publier, m'a fourni de bonnes obſervations, & la connoiſſance de vingt-deux eſpèces nouvelles qui n'avoient pas été encore décrites par aucun Naturaliſte, & qui ſont partie de la collection du Cabinet du Roi.

INTRODUCTION.

QUEL ſpectacle pour l'homme ! lorſqu'au ſortir de l'hiver, la terre, ranimée par l'haleine des zéphyrs, déploie à ſes yeux tous les tréſors de ſa magnificence. Les arbres, parés d'une verdure tendre, les prairies émaillées de fleurs, les bois retentiſſans du concert des oiſeaux, les cieux brillans d'azur, & la Nature entière lui offre en ce moment, dans l'harmonie des trois règnes, le tableau le plus varié, le plus riche, le plus magnifique. Il contemple, il admire toutes les merveilles de la création; ſes ſens ne peuvent ſuffire à tant de charmes. Mais, hélas ! au milieu de tant de beautés, ſe préſente tout à coup un objet de terreur. Sous un rameau d'aube-épine, entre quelques fleurs éparſes de bleuet & de coquelicot, paroît un ſerpent monſtrueux. Replié ſur lui-même, & formant pluſieurs cercles concentriques, dont la tête devient le centre, on diroit que l'animal prend les douceurs du repos; mais à l'aſpect de l'homme, il lève fièrement ſa tête; il ſe redreſſe ſur la queue. Ses yeux étincelans, ſes ſifflemens aigus expriment ſon courroux; il eſt prêt à s'élancer ſur lui. Heureuſement il a pu ſe dérober par la fuite à ſes atteintes dangereuſes; car tel eſt l'effet déplorable que le ſerpent produit à l'égard de ceux qui le rencontrent. Rejeton abject d'une race maudite, il ſemble porter, dans ſa conformation & dans ſa marche baſſe & rampante, le caractère de ſa réprobation. Sa ſeule préſence inſpire toujours la frayeur; & la moindre de ſes bleſſures cauſe quelquefois la mort dans l'eſpace de quelques minutes.

DÉFINITION DES SERPENS. On comprend ſous cette dénomination tous les animaux couverts d'écailles, dont la reſpiration s'exécute par le moyen des poumons, qui ſont dépourvus de pieds, de nageoires, & de tout membre propre au mouvement. Ce ſont là les principaux caractères qui diſtinguent les ſerpens des animaux qui ont du ſang. Il y a encore pluſieurs autres qualités ſecondaires qui appartiennent excluſivement à tous les individus de cet ordre, comme on le verra dans la ſuite de cette Introduction.

FORME DU CORPS ET DE LA TÊTE. Tous les ſerpens préſentent à peu près la même conformation. Leur corps eſt long, arrondi, quelquefois cylindrique, ordinairement un peu plus gros vers le milieu du tronc, & aminci vers les deux extrémités. Les eſpèces qui compoſent les familles des *Boas* & des *Couleuvres*, ont la queue longue, effilée, & terminée en pointe; dans la tribu des *Anguis*, des *Amphisbènes*, & des *Cæciles*, cette partie conſerve une groſſeur à peu près égale à celle du tronc, & ſe termine par un bout tantôt pointu, tantôt arrondi, dont la conſiguration imite celle de la tête : de là vient que quelques Voyageurs ont appelé ces aminaux *Serpens à deux têtes*, *Doubles-marcheurs*.

La tête eſt la partie du corps qui offre un plus grand nombre de différences; elle eſt tantôt ovale ou triangulaire, tantôt ronde ou alongée, quelquefois renflée ſur le ſommet, très-ſouvent aplatie, & terminée antérieurement par un muſeau plus ou moins long, plus ou moins arrondi. Il n'eſt pas rare de trouver, ſur-tout dans la Louiſiane & en Italie, des ſerpens à deux têtes, comme celui qui eſt repréſenté *pl.* 42, *fig.* 8.

GUEULE. Auſſi-tôt qu'on ouvre la gueule d'un ſerpent, on aperçoit la langue & les dents.

La langue eſt ordinairement étroite, mince, déliée, & partagée, vers les deux tiers de ſa longueur, en deux eſpèces d'aiguillons très-mobiles (1). Pline & Senèque ont écrit que la langue des ſerpens eſt fendue en trois parties à ſon extrémité (2). Ils ont cru ſans doute voir ces trois diviſions, parce que l'individu qu'ils ont obſervé l'agitoit vivement; mais elle n'eſt réellement que partagée en deux. Dans la plupart des eſ-

(1) *Pl.* A, *fig.* 4, L; *& pl.* 7, *fig.* A.

(2) — *Serpens corpus immenſum trahit trifidamquè linguam exertat, & quærens quibus mortifera veniat.* Senecc. in Medeâ, verſ. 686.

pèces, elle eſt renfermée, preſque en entier, dans un fourreau, d'où l'animal peut la faire ſortir en l'alongeant : il peut même la darder ſans ouvrir la gueule, la mâchoire d'en bas ayant une échancrure aſſez ouverte pour la laiſſer paſſer. On voit en effet les deux pointes de cet organe déborder la mâchoire inférieure, lors même que le ſerpent eſt en repos.

Les dents qui garniſſent l'intérieur de la bouche ſont de deux ſortes ; les unes ſont très-apparentes, plus ou moins longues, & recourbées vers la gueule. L'animal s'en ſert uniquement pour retenir ſa proie. On en compte ſouvent plus de cinquante de cette eſpèce aux deux mâchoires. Les autres, qu'on nomme auſſi *crochets à venin*, ſont à peine viſibles, étant communément couchées en arrière ; mais elles ſe redreſſent au gré de l'animal. Il s'en ſert pour diſtiller le poiſon ſubtil, qui ſouvent cauſe la mort un inſtant après la morſure. Ces dents venimeuſes, au nombre de deux, ſont longues, crochues, & placées l'une à droite, l'autre à gauche ſur la mâchoire ſupérieure, entre les yeux & les narines. Celles de la vipère ſont creuſes, & renferment un double tube, dont l'un eſt contenu dans la partie convexe de la dent, & l'autre dans la partie concave (1). Le premier de ces conduits traverſe la dent dans toute ſa longueur ; le ſecond n'eſt ouvert qu'à la baſe, où il reçoit les vaiſſeaux & les nerfs qui attachent la dent à la mâchoire. Ces mêmes crochets ſont renfermés, juſqu'aux deux tiers de leur longueur, dans une eſpèce de gaîne compoſée de fibres très-fortes ; & correſpondent avec une véſicule où réſide le venin, qui eſt ſituée au deſſous du muſcle de la mâchoire ſupérieure. Au moment où l'animal ſaiſit ſa proie avec les dents, le mouvement du muſcle preſſant cette véſicule, en fait ſortir le venin, qui arrive, par un conduit, à la racine de la dent, traverſe la gaîne qui l'enveloppe, entre dans la cavité de cette dent par le trou ſitué près de la baſe, en ſort par celui qui eſt auprès de la pointe, & pénètre dans la bleſſure. Le ſuc contenu dans ces véſicules eſt le ſeul poiſon que contiennent les ſerpens vénimeux (1), puiſqu'on ſait qu'après en avoir emporté la tête, les habitans de l'Afrique & des grandes Indes mangent la chair des *Crotales* & des *Serpens à lunettes*, ſans éprouver le moindre mal.

Auprès de la baſe des crochets & hors de leurs alvéoles, on trouve dans les enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites dents d'une conformation ſemblable à celle des dents venimeuſes ; elles paroiſſent deſtinées à remplacer les deux grandes, lorſque le ſerpent les perd par quelque accident. Dans la *vipère*, on en compte depuis deux juſqu'à huit (2).

ÉCAILLES. Tous les ſerpens, excepté ceux qui compoſent la famille des *Cæciles*, ſont revêtus d'une multitude d'écailles, dont la forme & la grandeur varient ſelon les diverſes parties qu'elles recouvrent.

(1) Voyez l'ouvrage de M. l'Abbé Fontana ſur les poiſons, & particulièrement ſur celui de la vipère. *Florence*, 1781, *vol.* 1, *pag.* 8.

(1) Le P. Plumier n'eſt pas de cet avis, du moins par rapport au *Fer de lance*. Voici comme il s'exprime dans une note qui ſe trouve à la ſuite de la figure qui repréſente ce ſerpent. « Le 18 avril de l'année 1695, j'obſervai, à la » Martinique, les dents ou crocs d'un ſerpent long de trois » pieds & demi. Les deux principales dents étoient accom- » pagnées chacune de ſix autres de différentes grandeurs, & » toutes enfermées dans la même capſule, dans laquelle le » principal croc s'enchâſſe, lorſque l'animal le met en ſa » ſituation ordinaire. J'obſervai que tous ces crocs, tant » les moindres que les principaux, étoient tous remplis de » ſang. Un peu auparavant qu'il fût tué, il avoit été bleſſé » d'un coup de fuſil, & il étoit ſi fort irrité, que, nonobſ- » tant ſa bleſſure, il s'élança deux fois ſur la perſonne, » ſans pourtant pouvoir la mordre. La perſonne, à la » deuxième fois, acheva de le tuer avec un bâton, & j'ar- » rivai au même moment. Conſidérant bien ces dents en- » core pleines de ſang, qui ne venoit point aſſurément de » la bleſſure de l'animal, à quoi je pris bien garde, je » jugeai que ce ſang étoit introduit dans le creux de ces » dents par la véhémence de la colère de l'animal ; & » qu'ainſi c'eſt le ſang même de l'animal qui eſt la cauſe » ou qui enferme en ſoi le venin, & non pas cette ſalive » ou humeur jaunâtre qu'on trouve dans les gencives de » l'animal. Ce qui me confirme dans ma conjecture, eſt » le tuyau dont la dent eſt percée en toute ſa longueur, & » les deux trous, un à chaque bout de la dent, par leſquels » le ſang de l'animal entre du cerveau dans la dent, & de » la dent dans la bleſſure ; d'où s'enſuivent tous les ſymp- » tômes & fâcheux accidens à ceux qui ont été mordus ». *Manuſc. du P. Plumier, communiqué par M. Bloch, Docteur-Médecin à Berlin.*

(2) *Traité des poiſons*, par M. l'Abbé Fontana, vol. 1, p. 6.

La

La plupart des *Couleuvres* ont ſur le ſommet de la tête neuf plaques d'une figure irrégulière, diſpoſées tranſverſalement ſur quatre rangs. La première & la ſeconde rangée du côté du muſeau ſont compoſées de deux pièces ; la troiſième en a trois ; & la quatrième deux. On a obſervé que preſque tous les ſerpens venimeux, & même quelques-uns de ceux qui ne le ſont pas, comme le *Daboie*, ont le deſſus de la tête couvert d'écailles ſemblables à celles du dos.

Les écailles qui recouvrent le dos & le haut des côtés ſont tantôt ovales & relevées par une arête, tantôt rhomboïdales ou preſque rondes, & entièrement liſſes ; celles qui garniſſent le bas des côtés ſont communément un peu plus grandes, & d'une forme différente de celles du dos.

La ſurface inférieure eſt la partie du corps qui offre les principales différences, par la figure, le nombre & la diſpoſition des écailles : auſſi Linné a-t-il établi les fondemens de ſa méthode que nous avons adoptée dans ce Traité, ſur l'arrangement & la conformation des écailles dont cette ſurface eſt revêtue.

Les *Crotales* ou *Serpens à ſonnettes* ont ſur le ventre, depuis la mâchoire inférieure juſqu'au bout de la queue, de grandes plaques exagones, étroites, alongées & diſpoſées à recouvrement. La queue ſe termine auſſi par une ou pluſieurs pièces mobiles & bruyantes.

Les *Boas* ont pareillement de grandes plaques ſous le ventre & ſous la queue, mais ils ſont dépourvus de ſonnettes.

L'abdomen des *Couleuvres* eſt garni de plaques exagones, depuis la tête juſqu'à l'anus ; & le deſſous de la queue eſt revêtu de deux rangées de petites plaques également exagones ou d'écailles arrondies (1).

On trouve ſous le ventre & ſous la queue des *Anguis*, des écailles ſemblables à celles du dos.

Le tronc & la queue des *Amphisbènes* ſont entourés d'anneaux écailleux.

L'individu compris dans le genre du *Langaha*, préſente tout à la fois les caractères qui diſtinguent les trois derniers genres précédens. Il a de grandes plaques ſur la ſurface inférieure & antérieure du corps ; du côté de l'anus, on voit des anneaux écailleux ; & à l'extrémité de la queue, de très-petites écailles.

L'*Acrochorde de Java* forme un genre particulier, dont le caractère diſtinctif conſiſte à avoir de petits tubercules ſur le corps & ſur la queue.

Enfin les eſpèces connues ſous le nom de *Cæciles*, ont le corps nu ; & une rangée longitudinale de plis ſur les côtés.

DIVERSITÉ DES COULEURS. Comme il y a peu d'animaux dont les formes extérieures ſoient plus ſimples & moins variées que celles des ſerpens, il n'y en a point auſſi, excepté les papillons & les oiſeaux, dont les couleurs ſoient plus agréablement diverſifiées. On ne connoît, dans cette tribu, que quelques eſpèces dont la parure ſoit uniforme ; les unes ſont tachetées, panachées, ou couvertes de teintes plus ou moins éclatantes ; les autres ont toute la ſurface ſupérieure ornée de bandelettes, tantôt tranſverſales, tantôt longitudinales, mais diſpoſées avec tant d'ordre & de ſymétrie, que l'art peut à peine les imiter : quelquefois même on voit briller ſur un fond d'or les reflets étincelans des pierreries. Le *Boiga*, par exemple, ſemble réunir toutes les couleurs du ciel & de la terre. Il ſeroit auſſi difficile d'imiter que de décrire ce mélange incomparable d'azur, de blanc, de jaune, de rouge, & de noir, diſpoſé ſur un glacis d'or & d'argent. Ces teintes, quelquefois merveilleuſement fondues, ſouvent oppoſées entre elles, mêlent encore la douceur de leurs nuances à la vivacité de ces divers reflets : de telle ſorte que quand l'animal ſe meut, on aperçoit à la fois le feu du diamant, l'éclat du rubis, le luſtre du topaze, du ſaphir, & de l'émeraude.

MOUVEMENT DES SERPENS. Il ſemble, au premier coup-d'œil, que les ſerpens ſont privés de toute eſpèce de mouvement, & qu'ils ſont uniquement deſtinés à vivre, comme les plantes, dans le lieu où le haſard les a fait naître ; cependant il y a peu d'animaux qui aient autant de vîteſſe dans leur ondulation progreſſive, & de promptitude dans leurs circonvolutions. Ils raſent la ſurface de la terre avec tant de rapidité, qu'ils deviennent preſque inviſibles ; ils s'élèvent ſans peine juſqu'à la cîme des arbres ; & franchiſſent ſouvent, avec la même facilité, des intervalles conſidérables. Ici on ne voit point à la vérité la même organiſation extérieure

(1) Voyez la forme & la diſpoſition des plaques & des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure des *Couleuvres*, *pl.* A, *fig.* 1, & *fig.* 2 & 3.

qu'on trouve dans la plupart des animaux. La Nature ne leur a point donné de pattes comme aux quadrupèdes & aux reptiles, ni des aîles comme aux oiseaux, ni des nageoires comme aux poissons; mais à la place de ces membres, on observe sur la surface inférieure du corps, une rangée de grandes lames mobiles au gré de l'animal, dont chacune, s'élevant & se rabaissant par le moyen d'un muscle particulier, devient une sorte de pied (1), une espèce de point d'appui sur le terrein que le serpent veut parcourir. C'est par le moyen de ce mécanisme & par le jeu de ces écailles, que la *Couleuvre commune* s'enfuit au moindre bruit & s'éloigne avec tant de promptitude, qu'elle se dérobe presque à nos regards. Mais à cette faculté qu'ont les serpens de se mouvoir par le moyen des plaques qui recouvrent le ventre, se joint encore un moyen bien puissant pour accélérer leur marche. Ils relèvent en arc de cercle le milieu du tronc, tandis que les deux extrémités qui portent sur la terre, se rapprochent l'une de l'autre. Ils s'appuient ensuite sur une de ces extrémités, la compriment avec force comme un ressort, & s'élancent, avec la rapidité d'un trait, vers l'endroit où ils se dirigent. Lorsqu'ils veulent aller en avant, ils s'appuient sur l'extrémité postérieure du corps; & quand ils veulent se porter en arrière, ils compriment la partie antérieure. Chaque fois qu'ils répètent cette manœuvre, ils font, pour ainsi dire, un pas d'autant plus long, que la corde de l'arc est plus considérable; sans compter l'étendue que peut donner à cet intervalle parcouru, l'élasticité de cette même portion du corps qu'ils ont pliée, & qui les lance avec roideur en se rétablissant. On peut voir cette espèce de mouvement dans les chenilles qu'on appelle *arpenteuses*, & dans quelques espèces de vers qui, étant dépourvus de pieds, comme les serpens, sont obligés de se mouvoir de même pour changer de place. Pendant que les serpens exécutent ces divers mouvemens, ils portent leur tête d'autant plus élevée au dessus du terrein, qu'ils ont plus de vigueur, & qu'ils sont animés par des sensations plus vives.

Quoique tous les serpens se meuvent de la même manière & qu'ils soient pourvus d'une grande élasticité, cependant ce ressort n'est pas également distribué dans toutes les parties du corps. La plupart des espèces, les *Boas* sur-tout & les *Couleuvres*, ont plus de facilité pour avancer que pour reculer. En général, cette faculté que possèdent quelques serpens de se porter plutôt en avant qu'en arriere, résulte nécessairement de la disposition des plaques qui recouvrent le ventre, & qui sont couchées les unes au dessus des autres. Lorsque les serpens les redressent, elles forment contre le terrein un obstacle qui arrête leurs mouvemens rétrogrades; tandis qu'au contraire, lorsqu'ils vont en avant, les écailles s'appliquent sur le terrein, les unes contre les autres, dans le sens où elles se recouvrent réciproquement, & accélèrent la marche.

Quand les serpens, au lieu de se mouvoir progressivement de la manière dont nous venons de parler, veulent passer tout de suite d'un endroit à un autre, ou se jeter avec impétuosité sur l'ennemi qui les attaque, alors ils se roulent en spirale, en formant plusieurs cercles concentriques. Ils n'élèvent que la tête au dessus de leur corps ainsi replié; ils compriment, pour ainsi dire, tous leurs ressorts; & réunissant toutes leurs forces particulières, ils s'élancent comme une flèche, en franchissant souvent un espace de plusieurs pieds (1).

Les serpens qui veulent grimper sur un arbre, embrassent d'abord le tronc dans leurs plis tortueux, en appliquant successivement les plaques inférieures sur tous les points de sa surface, & s'élèvent ainsi jusqu'à l'extrémité des branches les plus hautes. Veulent-ils s'élancer sur un arbre voisin? Ils appuient contre l'arbre une portion de leur corps, & la plient de manière qu'elle fasse une espèce de ressort & qu'elle se débande avec élasticité: ou bien ils se suspendent par la queue; & balançant ainsi, à plusieurs reprises, la partie antérieure du corps, ils atteignent l'arbre voisin ou la branche à laquelle ils veulent parvenir, s'y attachent par la tête, en l'embrassant par plusieurs con-

(1) Cardan & Isidore ont regardé les côtes des serpens comme faisant la fonction des pieds; & les plaques du ventre, comme tenant la place des ongles.

(1) C'est dans cette situation que le P. Plumier représente le *Fer de lance*, qu'il nomme *vipère d'Amérique*. Dans le manuscrit qui m'a été communiqué par M. Bloch, le corps forme plusieurs cercles dont la tête occupe le centre: la gueule est béante.

tours, & retirent à eux la queue qui leur avoit ſervi à ſe ſuſpendre.

SENS. Les Anciens ne ſont pas d'accord ſur le nombre ni ſur la nature des ſens dont les ſerpens ſont pourvus. Les uns leur attribuent tous ceux dont l'exiſtence eſt reconnue dans les autres animaux, quoique les organes qui reçoivent la ſenſation ne ſoient pas apparens & ſenſibles; les autres ne leur accordent que les ſens dont ils ont aperçu les organes extérieurs. C'eſt ainſi que Pline & Ariſtote ont refuſé aux ſerpens le ſens de l'odorat, parce qu'ils ont vu des narines d'une conformation particulière & qui leur ont paru plus propres à la reſpiration, qu'à recevoir l'impreſſion des corps odorans. Les Naturaliſtes modernes s'accordent à dire que les ſerpens ont le même nombre de ſens que les autres animaux; ils prétendent néanmoins que tous n'ont point le même degré d'activité.

SENS DE L'OUÏE. Il eſt certain qu'on n'aperçoit ſur les ſerpens aucun organe apparent de l'ouïe; on n'y voit point de cartilage façonné en entonnoir, ni de concavité extérieure, pas même de trou pour donner paſſage aux rayons ſonores & les faire parvenir juſqu'au timpan. Faut-il conclure de là que les ſerpens ſont privés du ſens de l'ouïe? Point du tout; mais puiſqu'il eſt démontré, par le fait & l'expérience, que la plupart écoutent attentivement le chant des oiſeaux, & que jugeant ainſi de leur proximité, ils ſe mettent en embuſcade pour en faire leur proie, on doit en inférer que les organes de ce ſens ont une ſtructure & une diſpoſition différente de ceux des autres animaux, & qu'au lieu de correſpondre, comme dans ceux-ci, ſur la ſurface ſupérieure ou latérale de la tête, ils vont aboutir ſur le muſeau, ou peut-être dans l'intérieur de la gueule (1). Tout au plus on pourroit conclure que ce ſens eſt peu actif, puiſqu'on ne voit point à découvert les organes qui, dans les quadrupèdes & les oiſeaux, concourent à l'excellence de l'ouïe.

SENS DE L'ODORAT. Ce ſens ne paroît être ni le meilleur, ni le plus fin. L'ouverture des narines eſt ſituée à l'extrémité du muſeau; elle eſt petite, environnée d'écailles. On ſeroit tenté de croire, avec Pline & Aldrovande, que c'eſt un trou pour reſpirer, plutôt qu'un conduit deſtiné à recevoir les impreſſions des corps odorans; cependant il eſt certain que pluſieurs ſerpens ont l'odorat excellent. Le *Fer de lance* ſuit les traces de ſa proie, lorſqu'elle lui échappe, & parvient à l'atteindre très-aiſément. Le *Devin* flaire comme un chien, & pourſuit ainſi l'homme & les animaux dont il fait ſa proie. Ils ont beau prendre la fuite, il n'eſt point d'aſile aſſuré contre un ſi dangereux ennemi; il n'eſt arrêté ni par les fleuves qu'il rencontre, ni par les bras de mer dont il fréquente les bords; il grimpe même avec facilité juſqu'à la cîme des arbres. Le ſeul moyen qui reſte pour ſauver la vie, c'eſt de mettre le feu aux herbes à demi-brûlées par les ardeurs du ſoleil & d'élever ainſi un rempart de flammes contre la pourſuite d'un animal auſſi terrible.

SENS DE LA VUE. La ſtructure intérieure des yeux & leur conformation extérieure annoncent que les ſerpens excellent par la vue. En effet, leurs yeux, garnis communément d'une membrane clignotante, qui les préſerve des accidens & des effets d'une lumière trop éclatante, ſont brillans, animés, pleins de feu, ſaillans, & très-mobiles. La prunelle, pouvant aiſément ſe contracter ou ſe dilater, admet un grand nombre de rayons lumineux, & rejette ceux qui pourroient nuire à l'excellence de cet organe. Il eſt vrai que les *Cæciles* ne ſemblent pas jouir du même avantage. Les individus de cette famille peu nombreuſe, deſtinés à vivre ſous terre, comme la *taupe*, devoient naturellement être privés de la perfection d'un ſens dont ils ne pouvoient faire aucun uſage.

SENS DU GOUT. Si l'on doit juger de la fineſſe du goût par la conformation des parties qui en ſont les principaux organes, on ne peut avoir ici qu'une idée très-avantageuſe de ce ſens. Le palais des ſerpens eſt compoſé de parties molles, nerveuſes, & très-propres à recevoir l'impreſſion des parties ſavoureuſes. La langue eſt mince, déliée, & fendue de manière à ſe coller facilement contre les alimens. On devroit donc conclure que ce ſens eſt très-actif, ſi on ne ſavoit pas que la plupart des animaux de cet ordre avalent les morceaux entiers, ce qui les empêche de ſavourer leurs alimens & de jouir de toute la plénitude de ſenſation que la ſtructure des organes pourroit leur procurer.

(1) On remarque de chaque côté de la tête du *Fer de lance*, entre les yeux & les narines, une ouverture particulière que l'on regarde comme les organes de l'ouïe.

SENS DU TOUCHER. Enfin le toucher paroît être fort obtus dans les ſerpens. Privés des membres qui, dans les quadrupèdes, les oiſeaux & les reptiles, ſont les principaux organes du toucher, ils ne peuvent point appliquer immédiatement aux différentes ſurfaces la partie ſenſible de leur corps. Le ſeul moyen qu'ils ont pour recevoir, par le tact, l'impreſſion des objets extérieurs, c'eſt de les ſaiſir & de les embraſſer étroitement dans les replis de leur corps. Il doit réſulter de ce contact une ſenſation forte & vigoureuſe, mais qui ne peut laiſſer qu'une idée très-confuſe de l'objet, puiſque l'impreſſion ne ſe fait qu'à travers les écailles dures dont le corps eſt revêtu.

ACCOUPLEMENT. Au retour du printemps, lorſque les premiers ſouffles du zéphyr viennent ranimer la Nature engourdie par les froids rigoureux de l'hiver, les ſerpens, comme les autres animaux, éprouvent en ce moment le beſoin de ſe reproduire. C'eſt ordinairement dans le mois de mars ou d'avril que le mâle va chercher ſa femelle & qu'il l'appelle par un ſifflement amoureux. Malheur alors au voyageur, qui, en parcourant les contrées habitées par les ſerpens venimeux, s'égare de ſa route & porte ſes pas vers la retraite que le ſerpent a choiſie. Le feu de l'amour lui a donné de nouvelles forces, il a échauffé ſon courage, exalté ſon venin; rien ne peut modérer ſa fureur. Il s'élance ſur lui avec impétuoſité & le perce avec ſes dents meurtrières, dont une ſeule atteinte lui donne preſque auſſi-tôt la mort.

L'accouplement des ſerpens n'offre aucun de ces faits merveilleux que quelques anciens Auteurs lui ont attribué (1); durant cette opération le mâle & la femelle, dont le corps eſt très-flexible, s'uniſſent ſi intimement & ſe preſſent dans un ſi grand nombre de contours, qu'ils repréſentent deux groſſes cordes treſſées enſemble. J'ai vu pluſieurs fois, dans nos provinces méridionales, l'accouplement de la *Couleuvre commune*. Le mâle & la femelle choiſiſſent pour cet effet un endroit abrité & l'heure du jour où le ſoleil eſt le plus ardent. Pendant cette réunion, qui dure communément une ou deux heures dans l'eſpèce que nous venons de nommer, & pluſieurs jours dans le *Fer de lance*, le mâle fait ſortir par l'anus les parties deſtinées à féconder la femelle. Ces parties ſont doubles, quelquefois quadruples dans cet ordre d'animaux. On ne ſera point ſurpris de la durée de cet accouplement, ſi l'on fait attention que les viſcères où la liqueur prolifique ſe prépare, ne peuvent la laiſſer échapper que peu à peu, & que les conduits qui la portent aux organes de la génération, ſont très-longs, fort étroits & pluſieurs fois repliés ſur eux-mêmes (1).

Ici il n'y a point de conſtance dans le ſentiment, ni de durée dans l'affection; mais lorſque les déſirs ſont ſatisfaits, cette union, quoique fortement ſentie & plus vivement exprimée, s'évanouit preſque auſſi-tôt. Le mâle & la femelle ſe ſéparent; bientôt ils ne ſe connoiſſent plus; & la femelle va ſeule, au bout d'un temps dont on ignore la durée, dépoſer le germe d'une nouvelle génération.

PONTE DES ŒUFS ET NAISSANCE DES PETITS. Nous avons déjà obſervé, en parlant des poiſſons & des reptiles, qu'il y avoit dans ces deux ordres d'animaux, des familles entières dont les femelles pondent des œufs; tandis que dans d'autres, les petits ſortent vivans du ventre de leur mère. La même diſtinction a lieu parmi les ſerpens; les uns ſont ovipares, comme les *Boas* & la plupart des *Couleuvres*; les autres ſont vivipares; telle eſt la *Vipère*, l'*Orvet*, l'*Acrochorde*, &c.

Nous n'avons pas aſſez d'obſervations pour pouvoir déterminer quelle eſt la quantité d'œufs que les femelles ovipares font à chaque portée; il paroît que ce nombre varie ſelon la diverſité des eſpèces & même ſuivant la vigueur de la femelle. M. le Comte de Raſoumowsky a obſervé que la *Couleuvre vulgaire* du Mont-Jorat, que nous avons

(1) Pline a écrit que le mâle de la *vipère*, au moment de ſon accouplement, faiſoit entrer ſa tête dans la gueule de la femelle; & que celle-ci, bien loin de lui rendre careſſe pour careſſe, lui coupoit la tête à l'inſtant même où elle devenoit mère....; que les jeunes ſerpens éclos dans le ventre de la *vipère*, déchiroient ſes flancs pour en ſortir; que par là ils vengeoient, pour ainſi dire, la mort de leur père, &c. *Hiſt. Nat. liv.* 10, *chap.* 62.

(1) Les parties de la génération du *Boiquira* ſont repréſentées *pl.* A, *fig.* 6. Voyez les teſticules t-t, les quatre verges p-p & les vaiſſeaux qui portent la ſemence des teſticules à l'extrémité des verges v-v, &c.

appelée la *Suiſſe*, pondoit environ trente-deux œufs, tantôt plus, tantôt moins. Geſner aſſure que la femelle du *Serpent à collier* en pond quatorze; & M. de Sept-Fontaines dit que ce nombre ſe porte quelquefois juſqu'à dix-huit ou vingt. Au rapport de cet amateur diſtingué, les œufs de cette eſpèce ſont gros comme ceux des *pies* & collés en forme de grappe par une matière gluante. Ce caractère eſt commun à pluſieurs autres eſpèces.

La ponte des ſerpens, comme celle des oiſeaux, ne ſe fait jamais dans un eſpace de temps immédiat & ſucceſſif; après la ſortie de chaque œuf, la femelle a beſoin de ſe repoſer. Il y a même des eſpèces qui paroiſſent beaucoup ſouffrir pendant cette opération. « J'obſervai, dit George Segérus, » Médecin du Roi de Pologne, qu'un ſer-» pent femelle, après s'être beaucoup roulé » ſur les carreaux, ce qu'il n'avoit pas cou-» tume de faire, y pondit enfin un œuf. Je » le pris ſur le champ, je le mis ſur une » table; & en le maniant doucement, je lui » facilitai la ponte de treize œufs. Cette » ponte dura environ une heure & demie, » car à chaque œuf il ſe repoſoit; & lorſque » je ceſſois de l'aider, il lui falloit plus de » temps pour faire ſortir ſon œuf: d'où j'eus » lieu de conclure que le bon office que je » lui rendois ne lui étoit pas inutile; & plus » encore de ce que, pendant cette opération, » il ne ceſſa de frotter doucement mes mains » avec ſa tête, comme pour les chatouil-» ler (1) ».

Les œufs des ſerpens offrent preſque toutes les nuances intermédiaires de grandeur, à commencer par ceux du *Fil* qui eſt un des plus petits individus de cet ordre, juſqu'à ceux du *Devin* qui eſt le plus gros, & dont le plus grand diamètre de l'œuf a environ trois pouces.

Chaque œuf eſt compoſé extérieurement d'une membrane mince, mais compacte & d'un tiſſu ſerré. Dans l'intérieur, on voit le petit ſerpent roulé en ſpirale au milieu d'une matière qui reſſemble à du blanc d'œuf de poule. Les femelles ne couvent point leurs œufs; elles les abandonnent après la ponte. Les unes vont les dépoſer dans des trous expoſés au midi ou voiſins d'un four, comme la *Couleuvre commune*; les autres vont les pondre ſur le ſable ou ſous des feuillages. Le *Serpent à collier* les poſe ſur des couches de fumier. C'eſt ce qui a donné lieu à une fable accréditée encore de nos jours parmi le peuple de la campagne. On croit que ces œufs ont été pondus par un coq; & comme on en voit ſortir des ſerpenteaux, on s'imagine que les œufs du coq renferment toujours un ſerpent. On voit bien que le coq ne les couve point, cependant on n'en eſt pas moins convaincu que ces œufs produiſent toujours des ſerpens, lorſqu'ils ſont dépoſés dans un endroit chaud & qu'ils ſont couverts de fumier.

Les femelles vivipares préſentent de grandes différences, ſoit pour le temps de la portée, ſoit pour le nombre des petits. Les *Vipères* s'accouplent ordinairement deux fois chaque année, & portent trois ou quatre mois: les *vipereaux* ſont au nombre de vingt à vingt-cinq. La femelle de l'*Orvet* ne porte qu'environ un mois, & produit tantôt ſept, tantôt dix ſerpenteaux qui ont en naiſſant vingt lignes de longueur.

Le *Fer de lance* ſemble tenir le milieu entre les eſpèces ovipares & les vivipares. Selon l'obſervation d'un amateur éclairé, la femelle pond des œufs, & les petits ſe débarraſſent de leur enveloppe au moment même où elle les dépoſe à terre: il y en a à chaque portée depuis vingt juſqu'à ſoixante. On a remarqué que le nombre étoit toujours pair.

Quand les petits ſerpens ſont éclos ou qu'ils ſont ſortis vivans du ventre de leur mère, ils reſtent ſeuls, iſolés, & ne reçoivent de leur mère qui les a abandonnés, ni ſecours, ni aſſiſtance; ils ſont réduits aux ſeules reſſources de leur inſtinct: auſſi en périt-il beaucoup avant qu'ils ſoient développés & qu'ils aient acquis aſſez d'expérience pour éviter les dangers. Les quadrupèdes, les oiſeaux & les reptiles en dévorent un grand nombre.

ACCROISSEMENT. L'horreur qu'on a naturellement des ſerpens, & le danger qu'il y a d'approcher certaines eſpèces, ſont cauſe du peu de connoiſſance que nous avons ſur leurs mœurs & ſur leurs habitudes; notre ignorance à cet égard s'étend même juſques ſur les individus qui vivent au milieu de nous, qui ſont les moins dangereux & les plus familiers. Nous ne connoiſſons point encore le nombre d'œufs que pond la *Couleuvre commune*, la durée de l'incubation,

(1) *Collect. acad. part. étrang. vol.* 3, *p.* 2.

la manière dont le fœtus ſort de l'œuf, ni comment il ſe développe; mais nous avons quelques détails ſur la *Vipère*. Nous ſavons que ſes petits, dont la longueur eſt de douze ou quinze lignes au moment de leur naiſſance, ne ſont en état de ſe reproduire qu'au bout de deux ou trois ans, & qu'ils ne parviennent à leur entier accroiſſement que dans ſix ou ſept ans. La très-grande différence qui exiſte entre le petit *Devin*, renfermé dans ſon œuf, & la grandeur exceſſive qu'il acquiert étant adulte, fait préſumer qu'il s'écoule un laps de temps conſidérable avant que ce ſerpent ſoit entièrement développé.

GRANDEUR. Il eſt peu de faits auſſi ſuſceptibles d'exagération que ceux qui ſe rapportent à la taille des ſerpens. L'imagination, vivement agitée & ébranlée à l'aſpect d'un objet effrayant, eſt toujours diſpoſée à enchérir ſur la réalité. C'eſt ce qui eſt arrivé à l'égard de pluſieurs Voyageurs qui, ſaiſis d'effroi & de terreur en parcourant les déſerts de l'Afrique & les contrées ſauvages de l'Amérique, ont compoſé leurs relations d'après les ſenſations qu'ils ont éprouvées (1). Cependant, en réduiſant tous ces récits à leur juſte valeur, il eſt certain qu'il y a des ſerpens d'une groſſeur démeſurée. Le genre des *Boas*, & principalement l'eſpèce que nous avons appelée *Devin*, fournit les plus gros individus. Il n'eſt pas douteux que c'étoit à cette tribu qu'appartenoit cet énorme ſerpent qui arrêta, pour ainſi dire, autrefois l'armée romaine, près du fleuve Begrada, entre Utique & Carthage (2), & que Régulus vainquit à l'aide de ſes troupes. Cet animal redoutable, preſſé par la faim, ſe jetoit, dit-on, ſur les ſoldats qui s'approchoient de la rivière pour y puiſer de l'eau, les écraſoit du poids de ſon corps ou les étouffoit dans ſes replis tortueux, ou enfin les faiſoit périr par ſon ſouffle empoiſonné. Les dures écailles de ſa peau le rendoient impénétrable à tous les traits qu'on lui lançoit; il fallut dreſſer contre lui des machines de guerre & l'attaquer en forme comme une citadelle: enfin après bien de coups inutiles, une pierre d'une groſſeur énorme, pouſſée avec vigueur, lui briſa l'épine du dos & l'arrêta dans ſa courſe. On eut bien de la peine à l'achever, tant les ſoldats craignoient d'aborder un ennemi encore formidable, même aux approches de la mort. Régulus envoya à Rome ſa peau, qui étoit longue de cent vingt pieds. Ce fait paroît preſque incroyable; cependant il eſt rapporté par Valère-Maxime & par Pline le Naturaliſte (1), qui aſſure que cette peau fut ſuſpendue dans un temple où on la voyoit encore du temps de la guerre de Numance: ainſi, à moins de renoncer à tous les monumens de l'Hiſtoire, il faut admettre l'exiſtence de ce terrible animal, dont ſans doute les dimenſions ont été un peu exagérées.

Diodore de Sicile raconte encore de quelle manière on prit, en Egypte, ſous le règne de Ptolomée, un ſerpent long de trente coudées. « Pluſieurs chaſſeurs, dit-il, » encouragés par la munificence de Ptolo» mée, réſolurent de lui amener à Alexan» drie un des plus grands ſerpens. Ce monſtre » vivoit ſur le bord des eaux: il y demeu» roit ordinairement immobile, couché à » terre & replié en cercle; mais lorſqu'il » voyoit quelque animal approcher du rivage » qu'il habitoit, il ſe jetoit ſur lui avec im» pétuoſité, le ſaiſiſſoit avec ſes dents, ou » l'enveloppoit dans les replis de ſa queue. » Les chaſſeurs, l'ayant aperçu de loin, » imaginèrent qu'ils pourroient aiſément le » prendre dans des lacs & l'entourer de » chaînes. Ils s'avancèrent donc avec cou» rage; mais lorſqu'ils furent plus près de » ce ſerpent démeſuré, le feu qui ſortoit de » ſes yeux, ſon dos hériſſé d'écailles, le » bruit qu'il faiſoit en s'agitant, ſa gueule » ouverte & armée de dents longues & cro» chues, ſon regard horrible & féroce les » glacèrent d'effroi. Ils osèrent cependant » avancer pas à pas & jeter de forts liens » ſur ſa queue; mais à peine ces liens eu» rent-ils touché le corps de l'animal, que » ſe retournant avec fureur & faiſant entendre » des ſifflemens aigus, il dévora le chaſſeur

(1) Olaus-Magnus parle d'un ſerpent de Norwège qui avoit plus de deux cents pieds de longueur & vingt pieds de circonférence *Liv.* 21, *chap.* 43. Les ouvrages de Scheuchzer, de Séba, de Gumilla, de Labat, &c., ſont pleins d'hiſtoires de ſerpens monſtrueux.

(2) Ce fleuve porte aujourd'hui le nom de Mégerda; il ſe jette dans la mer Mediterranée, entre Tunis & Bicerte.

(1) *Valère-Maxime*, *liv.* 1, *chap.* 8. *Plin. Hiſt. Nat. liv.* 8.

» qui ſe trouva le plus près de lui ; en tua » un ſecond d'un coup de ſa queue ; & mit » les autres en fuite. Ces derniers, ne vou- » lant pas cependant renoncer à la récom- » penſe qui les attendoit, & imaginant un » nouveau moyen, firent faire un rêt com- » poſé de cordes très-groſſes & propor- » tionné à la grandeur du ſerpent. Ils le » placèrent auprès de ſa caverne ; & ayant » bien obſervé le moment de ſa ſortie & de » ſa rentrée, ils profitèrent du temps où l'é- » norme animal étoit allé chercher ſa proie, » pour boucher avec des pierres l'entrée » de ſon repaire. Lorſque le ſerpent revint, » ils ſe montrèrent tous à la fois, avec plu- » ſieurs hommes armés d'arcs & de frondes ; » pluſieurs autres à cheval : les uns faiſoient » réſonner à grand bruit des trompettes ; & » les autres des inſtrumens retentiſſans. Le » ſerpent, ſe voyant entouré de cette multi- » tude, ſe redreſſoit, & par ſes horribles » ſifflemens, répandoit la terreur parmi ceux » qui l'environnoient ; mais effrayé lui-même » par les dards qu'on lui lançoit, la vue des » chevaux, le grand nombre de chiens qui » aboyoient, & le bruit aigu des trompettes, » il ſe précipita vers l'entrée ordinaire de ſa » caverne. La trouvant fermée & toujours » troublé de plus en plus par le bruit des » trompettes, des chiens & des chaſſeurs, » il ſe jeta dans le rêt, où il fit entendre des » ſifflemens de rage. Néanmoins tous ſes » efforts furent vains ; & ſa force cédant à » tous les coups dont on l'aſſaillit & à toutes » les chaînes dont on le lia, on le conduiſit » à Alexandrie, où une longue diète appaiſa » ſa férocité ».

Mais ſans aller chercher dans les ouvrages des Anciens des faits que leur amour pour le merveilleux nous fait regarder comme ſuſpects, nous trouvons dans les relations des Voyageurs modernes des récits preſque auſſi extraordinaires.

Nous liſons dans l'*Hiſtoire naturelle de l'Orenoque*, *par le P. Gumilla*, que les *couleuvres* qu'on appelle *Caçadoras* ou *Chaſſeuſes*, ſont de la groſſeur des *Bujos*, auxquels l'Auteur attribue une longueur de huit aunes ou environ. Il ajoute encore qu'elles ſont quelquefois plus longues de pluſieurs aunes, & que l'on ne peut voir ſans étonnement la légereté avec laquelle elles courent après la proie qu'elles ont aperçue & qu'elles attrapent ſans qu'elle puiſſe échapper (1).

Au rapport de Charles Owen, il y a auprès de Batavia, dans les Indes orientales, des ſerpens de cinquante pieds de longueur (2).

Cleyerus a vu dans ce même pays des ſerpens longs d'environ vingt-cinq pieds. « J'achetai, dit-il, d'un chaſſeur un de ces » animaux que je diſſéquai, & dans le ventre » duquel je trouvai un cerf entier de moyen » âge, revêtu encore de ſa peau. J'en achetai » un autre qui avoit dévoré un bouc ſau- » vage, malgré les grandes cornes dont il » étoit armé ; je tirai du ventre d'un troi- » ſième un porc épi entier, armé de ſes pi- » quans (3) ».

Le même Auteur ajoute que dans le Royaume d'Aracan, ſur les confins de celui de Bengale, on a vu un ſerpent monſtrueux ſe jeter auprès des bords d'un fleuve, ſur un très-grand *aurochs* (bœuf ſauvage), & donner un ſpectacle affreux en combattant avec ce terrible animal. « On pouvoit entendre, dit-il, à la diſtance d'une portée de canon, le craquement des os de l'*aurochs*, briſés par les efforts de ſon ennemi (4) ».

Il eſt arrivé pluſieurs fois dans différens pays, particulièrement aux environs de l'île de Panama en Amérique, que des Voyageurs ont rencontré des ſerpens engourdis au moment de la digeſtion, & dont les formes étoient ſi monſtrueuſes, qu'ils les ont pris pour des troncs d'arbres renverſés. « Le P. Simon rapporte que dix-huit Eſpa- » gnols étant arrivés dans les bois de Coro, » dans la province de Vénezuela, & ſe trou- » vant fatigués de la marche qu'ils avoient » faite, ils s'aſſirent ſur une groſſe *couleuvre*, » croyant que c'étoit un vieux tronc d'arbre » abattu ; & que lorſqu'ils s'y attendoient le » moins, l'animal commença à marcher, ce

(1) *Hiſt. Nat. de l'Orenoque, par le P. Gumilla, vol.* 3, *pag.* 75.

(2) *Eſſai ſur l'Hiſt. Nat. des ſerpens*, par Charles Owen, *pag.* 15.

(3) Extrait d'une lettre d'André Cleyerus, écrite de Batavia à Mentzélius. *Ephém. des curieux de la Nature*, *déc.* 2, *ann.* 2, 1683, *pag.* 18.

(4) *Ibid.* Il y a certainement un peu d'exagération dans la comparaiſon que fait Cleyerus du craquement des os de cet animal, avec le bruit du canon.

» qui leur causa une surprise extrême » (1).

Les faits que je viens d'exposer, & une infinité d'autres que j'aurois pu y ajouter, se trouvent, en quelque sorte, garantis, ou du moins deviennent vraisemblables par le récit que fait M. Adanson, dans son *Voyage du Sénégal*, de ses propres observations sur une espèce de serpent qui porte, dans le pays, le nom de *Serpent géant*. Ce savant Académicien dit qu'au mois de mai 1752, on lui fit présent d'un jeune individu vivant, de l'espèce que nous venons de nommer. Il avoit un peu plus de trois pieds de longueur: le fond de sa couleur étoit d'un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre qui régnoit tout le long du dos, & sur laquelle étoient semées quelques taches jaunâtres, assez irrégulières. Tout son corps étoit luisant, comme s'il eût été verniſſé; il avoit la tête arrondie & un peu alongée. Suivant M. Adanson, ce serpent n'étoit qu'une foible image de ceux qui ont acquis leur entier accroissement; & dont il ne se feroit jamais formé une juste idée, si, peu de temps après, on ne lui en eût apporté deux d'une grosseur médiocre, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long, sur huit pouces de large. La vue de ces deux serpens, qui, de l'aveu des Nègres & de ceux qui avoient vu beaucoup de ces animaux, n'étoient que d'une grandeur médiocre, ne permit plus à M. Adanson de douter de ce qu'il avoit entendu dire souvent dans le pays, sur la grandeur extraordinaire des serpens de cette espèce. Les Nègres qui lui avoient procuré ceux dont il s'agit ici, l'assurèrent qu'il n'étoit pas rare d'en trouver, à quelques lieues vers l'est de l'île du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Quelques habitans de Biſſao disoient qu'ils en avoient vu dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pièces de bois. De tous ces témoignages, comparés avec l'observation des serpens que M. Adanson avoit alors sous les yeux, il conclut que la taille des plus gros de cette espèce, évaluée à sa juste mesure, devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à dix-huit pouces pour la largeur (2).

(1) *Hist. Nat. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, *vol.* 3, *p.* 77.

(2) *Hist. Nat. du Sénégal*, par M. Adanson, *p.* 152 *& suiv.*

NOURRITURE. Tous les animaux qui existent servent de pâture aux serpens. Les *Crotales*; les *Couleuvres*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles* donnent la chasse aux insectes, aux vers, aux reptiles, aux oiseaux & aux petits quadrupèdes. Les *Boas* attaquent les chevreuils, les dains, les taureaux & même les animaux les plus féroces. C'est sur le bord des fleuves qui arrosent les plaines équatoriales, dans un moment sur-tout où la chaleur est devenue plus ardente par l'approche d'un orage, & où l'action du fluide électrique répandu dans l'atmosphère, donne une nouvelle activité aux serpens; c'est dans ce moment, dis-je, que dévorés par une soif extrême, animés par toute l'ardeur d'un sable brûlant, à la lueur des éclairs, au son bruyant du tonnerre, le serpent & le tigre se disputent l'empire de ces bords si souvent ensanglantés. Des Voyageurs qui ont été témoins d'un de ces combats terribles, disent avoir vu un tigre furieux s'élancer tout à coup sur un serpent d'une taille monstrueuse, qui, sifflant de douleur & de rage, serroit à son tour le tigre dans ses contours multipliés, l'étouffoit sous son poids, & brisoit ses os entre ses mâchoires redoutables. Le quadrupède eut beau déployer contre son ennemi la force de ses dents, le tranchant de ses griffes, toutes ses armes furent impuissantes; il expira au milieu des replis de l'énorme serpent qui le tenoit enchaîné.

L'homme lui-même, malgré l'empire qu'il possède sur tous les animaux, trouve les plus funestes ennemis parmi les serpens. Les uns se mettent en embuscade, tombent sur lui au moment où il y pense le moins, lui impriment une morsure mortelle, & se retirent aussi-tôt pour éviter sa vengeance (1); les autres, plus lents, mais non moins dangereux, l'attaquent à force ouverte & le dévorent. Au rapport de Pline, sous l'empire de Claude, on tua, auprès de Rome, un très-grand serpent, dans l'estomac duquel on trouva le corps entier d'un petit enfant (2).

Bosman assure qu'à la côte d'Or, il y a

(1) Il est ici question des *Crotales* ou *Serpens à sonnettes*. On sait que ceux qui en ont été mordus, meurent souvent dans l'espace de cinq minutes; & que ces animaux sont d'autant plus à craindre, que leurs mouvemens sont très-rapides.

(1) *Hist. Nat. liv.* 28, *chap.* 14.

des

des ſerpens d'une groſſeur extraordinaire, & que les Hollandois ont ſouvent trouvé dans leurs entrailles des hommes entiers (1).

« Dans le temps que j'étois en Amérique, » dit le P. Gumilla, une *Couleuvre chaſſeuſe* » (*le Devin*) ſaiſit un laboureur par le talon » & la cheville du pied. Comme il étoit » homme de courage, il ſe ſaiſit du premier » arbre qui ſe préſenta, & l'embraſſa du » mieux qu'il put, en jetant des cris horri- » bles. On accourut pour le ſecourir; & le » ſerpent ſe voyant preſſé, ſerra les dents, » lui coupa le talon & s'enfuit avec la vîteſſe » d'un trait (2) ».

Selon Cleyerus, dans l'île d'Amboine, une femme groſſe fut un jour avalée toute entière par un ſerpent énorme (3).

Mais aucun des faits que je viens de citer n'inſpire autant de pitié & d'horreur que celui qu'on lit dans l'*Hiſtoire des voyages*, & qui eſt rapporté ſur le témoignage de Dellon. « Pendant la récolte du riz, quelques » Chrétiens qui avoient été Gentils, étant » allés travailler à la terre, un jeune enfant » qu'ils avoient laiſſé ſeul & malade à la » maiſon, en ſortit pour aller ſe coucher à » quelques pas de la porte, ſur des feuilles » de Palmier, où il s'endormit juſqu'au ſoir. » Ses parens, qui revinrent fatigués du tra- » vail, le virent dans cet état; mais ne pen- » ſant qu'à préparer leur nourriture, ils at- » tendirent qu'elle fût prête pour aller l'é- » veiller. Bientôt ils lui entendirent pouſſer » des cris à demi-étouffés, qu'ils attribuèrent » à ſon indiſpoſition; cependant, comme il » continuoit de ſe plaindre, quelqu'un ſortit » & vit en s'approchant qu'une groſſe *Cou-* » *leuvre* avoit commencé à l'avaler. L'em- » barras du père & de la mère fut auſſi grand » que leur douleur. On n'oſoit irriter la *Cou-* » *leuvre*, de peur qu'avec ſes dents elle ne » coupât l'enfant en deux, ou qu'elle n'ache- » vât de l'engloutir. Enfin, de pluſieurs ex- » pédiens, on préféra celui de la couper par » le milieu du corps, ce que le plus adroit » & le plus hardi exécuta fort heureuſement » d'un ſeul coup de ſabre. Mais la couleuvre » ne mourut pas d'abord, quoique ſéparée en » deux; elle ſerra de ſes dents le corps tendre » de l'enfant...., & il expira peu de momens » après (1) ».

DÉGLUTITION. Ici ſe préſente une objection que ne manqueront pas de faire tous ceux qui auront lu les détails qui précèdent. Comment eſt-il poſſible, diront-ils, qu'un ſerpent dont le goſier eſt ſi étroit, puiſſe avaler des hommes & des animaux tout entiers? La force de cette objection s'évanouit, quand on conſidère, d'un côté, la conformation des mâchoires de ces animaux, qui n'étant réunies vers le muſeau que par des ligamens ſuſceptibles d'une grande dilatation, peuvent ſe ſéparer l'une de l'autre, & laiſſer entre elles une large ouverture. En ſecond lieu, l'eſpèce de préparation que les ſerpens font ſubir à leurs victimes avant de les avaler, en rend la déglutition beaucoup plus facile. Ils ſont dans l'uſage, auſſi-tôt qu'ils ont ſaiſi un animal, de lui briſer les os, en le ſerrant fortement dans les replis de leur corps. Quelquefois même, pour l'écraſer plus aiſément, ils s'aident des arbres & des groſſes pierres qu'ils trouvent à leur portée; ils les enveloppent dans les mêmes contours que leurs victimes, & les emploient comme autant de

(1) *Hiſt. générale des voyages, édit. in-12, vol. 14, pag. 214.*

(2) *Hiſt. Nat. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, *vol. 3, p. 76.*

(3) Extrait d'une lettre d'André Cleyerus. *Ephém. des curieux de la Nat. déc. 2, ann. 2, 1683, p. 18.*

(1) *Hiſt. générale des voyages, deſcription du Malabar, édit. in-12., vol. 43, p. 345.* Cet événement m'en rappelle un autre bien plus malheureux encore, dont la relation fut conſignée dans les papiers publics, il y a environ douze ou treize ans. Un journalier du Querci étant allé travailler à ſa vigne un beau jour du printemps, ſa femme fut le voir à l'heure de midi, & porta avec elle un enfant qu'elle allaitoit. Ce petit s'étant endormi, ſa mère le coucha à l'ombre ſur le bord d'une haie, & s'en revint cauſer avec ſon mari. Quelque temps après elle retourna vers ſon nourriſſon; mais, hélas! quelle fut ſa ſurpriſe & ſa douleur, lorſqu'elle le vit étouffé par une groſſe *Couleuvre* qui, attirée par l'odeur du lait, s'étoit inſinuée juſques dans ſon eſtomac. La moitié du ſerpent pendoit encore hors de la bouche de l'enfant, & étoit entortillé autour du cou. Le mari qui accourut aux cris de ſa femme, entra dans une telle fureur, que, rejetant ſur elle la cauſe de ce triſte accident, il ſe ſaiſit d'un échalas & lui perça le ventre. C'eſt ainſi qu'accumulant malheur ſur malheur, cet homme déſeſpéré ſe vit privé en un jour de ſa femme & de ſon enfant. Les pères & les mères apprendront par cet exemple, combien il eſt dangereux d'expoſer les enfans à la rencontre des ſerpens qui ſont très-friands du laitage.

leviers, pour les écraſer: enſuite, ils répandent ſur toute la peau une eſpèce de bave, une liqueur viſqueuſe, qui fait gliſſer la proie dans l'intérieur du goſier. Malgré cette préparation, il arrive ſouvent que la maſſe des alimens qu'ils avalent eſt ſi groſſe, relativement à l'ouverture de l'œſophage, que malgré tous leurs efforts, la proie n'entre qu'à demi dans leur eſtomac. Etendus alors dans leur repaire, ſans force & preſque ſans mouvement, ils ſont obligés d'attendre que la partie qu'ils ont déjà avalée ſoit digérée, & qu'ils puiſſent de nouveau écraſer, broyer & enduire la portion qui pend hors de la gueule. On ne doit pas être ſurpris que dans cet état les ſerpens ne ſoient pas étouffés par la quantité d'alimens, qui, en rempliſſant leur goſier, interceptent le paſſage de l'air; car on ſait qu'il n'y a point d'épiglotte pour fermer la trachée-artère, & que ce conduit s'étend dans cet ordre d'animaux, juſqu'au fourreau qui enveloppe leur langue. C'eſt ce tuyau qui fournit un libre paſſage à l'air, dans le cas même où le goſier eſt obſtrué par un gros volume d'alimens.

QUALITÉS REMARQUABLES. Si des beſoins journaliers obligeoient les ſerpens, comme la plupart des autres animaux, à chercher la même quantité de nourriture, cette extrême voracité ſeroit-elle même la cauſe de leur deſtruction. Diſperſées par une chaſſe habituelle, ou détruites par une conſommation ſi prodigieuſe, les eſpèces vivantes ne ſuffiroient bientôt plus à la ſubſiſtance de l'animal, & il mourroit d'inanition; mais par une propriété bien ſingulière, ces animaux, qui ne mettent point de bornes à leur avidité & qui rempliſſent quelquefois leur ventre au point qu'ils ne peuvent ni attaquer, ni ſe défendre, ni changer de place, ces animaux, dis-je, paſſent pluſieurs mois ſans prendre aucune nourriture. Quelques Auteurs ont écrit que la *Vipère* pouvoit vivre un an & plus ſans manger. Ce fait eſt ſans doute exagéré; mais au moins eſt-il certain que M. Pennant en a gardé pluſieurs enfermées dans une boîte pendant plus de ſix mois, ſans qu'on leur donnât aucun aliment (1). Il ſemble même que pendant une ſi longue diète, l'activité de leur venin n'eſt ni arrêtée ni ſuſpendue, & qu'elles n'éprouvent pas même une faim très-preſſante, puiſqu'on a vu des *vipères* renfermées pendant pluſieurs jours avec des ſouris ou des lézards, tuer ces animaux, ſans chercher à s'en nourrir (1). Au rapport de Kalm, lorſque le *Boiquira* a été pris & qu'il ſe voit enfermé, il refuſe toute eſpèce de nourriture; & on prétend qu'il peut vivre ſix mois de cette manière. Il eſt alors très-irrité; ſi on lui préſente des animaux, il les tue, mais ne les mange pas (2). M. de Sept-Fontaines, qui a fait des obſervations très-exactes ſur l'*Orvet*, aſſure qu'il a eu chez lui pluſieurs individus de cette eſpèce, & qu'ils ſe ſont laiſſés mourir au bout de plus de cinquante jours, plutôt que de toucher aux alimens qu'on avoit mis auprès d'eux, & qu'ils auroient dévorés avec avidité, s'ils avoient été libres (3).

A cet avantage qu'ont les ſerpens de paſſer un temps conſidérable ſans recevoir aucune nourriture, s'en joint un autre qui n'eſt pas moins remarquable, celui de donner encore quelques ſignes de vie, après qu'ils ont été privés, pendant environ vingt-quatre heures, de l'air néceſſaire à la reſpiration. Redi & Boyle ont fait des expériences à ce ſujet. « Nous renfermâmes une *vipère*, dit ce der-» nier Phyſicien, dans un récipient des plus » grands entre les petits, & nous fîmes le » vide avec un grand ſoin. La *vipère* alloit » de bas en haut, & de haut en bas, comme » pour chercher l'air. Peu de temps après, » elle jeta par la bouche un peu d'écume » qui s'attacha aux parois du verre. Son » corps enfla peu, & le cou encore moins, » pendant que l'on pompoit l'air, & encore » un peu de temps après; mais enſuite le » corps & le cou ſe gonflèrent prodigieuſe-» ment, & il parut ſur le dos une eſpèce de » veſſie. Une demi-heure après qu'on eut » totalement épuiſé l'air du récipient, la » *vipère* donna encore des ſignes de vie; » mais nous n'en remarquâmes plus depuis. » L'enflure s'étendoit juſqu'au cou; mais elle » n'étoit pas fort ſenſible à la mâchoire in-

(1) *Zool. Brit. art de la* Vipère.

(1) *Charas, deſcript. anat. de la vipère, Mém. pour ſervir à l'Hiſt. Nat. des anim.*, par MM. de l'Académie royale des Sciences, *vol.* 3, *p.* 605.

(2) *Mém. de l'Acad. de Suède, collect. acad. tom* 11, *p.* 95.

(3) *Hiſt. Nat. des ſerp.*, par M. le C. de la Cepède, *p.* 436.

» férieure. Le cou & une grande partie du » goſier étant placés entre l'œil & la lumière » d'une chandelle, paroiſſoient aſſez tranſ- » parens dans les endroits qui n'étoient pas » obſcurcis par les écailles. Les mâchoires » demeurèrent très-ouvertes & un peu tor- » dues. L'épiglotte & la fente du larynx, qui » reſtèrent auſſi ouverts, alloient preſque juſ- » qu'à l'extrémité de la mâchoire inférieure. » La langue ſortoit, pour ainſi dire, de deſ- » ſous l'épiglotte, & s'étendoit au delà; elle » étoit noire & paroiſſoit ſans vie: le dedans » de la bouche étoit auſſi noirâtre. Au bout » de vingt-trois heures, ayant laiſſé entrer » l'air dans le récipient, nous obſervâmes que » la *vipère* ferma la bouche à l'inſtant; mais » elle la rouvrit bientôt, & demeura dans cet » état. Lorſqu'on lui pinçoit ou qu'on lui » brûloit la queue, on apercevoit dans tout » le corps des mouvemens qui indiquoient » un reſte de vie (1) ».

Cette expérience explique pourquoi les ſerpens peuvent vivre & recevoir tout leur accroiſſement au milieu des marais fangeux, dont les exhalaiſons méphytiques corrompent l'air, le rendent moins propre à la reſpiration, & produiſent dans l'atmoſphère l'effet d'un commencement de vide.

Il réſulte encore des propriétés que nous venons d'énoncer, que les ſerpens doivent avoir la vie très-dure. En effet, il eſt rare qu'une bleſſure leur donne la mort : le plus léger coup ſuffit, à la vérité, pour diſloquer les vertèbres du dos ou pour ſéparer celles de la queue qui repouſſe preſque toujours après qu'elle a été emportée ; mais il faut leur écraſer ou leur trancher la tête pour les faire mourir. Malgré cette amputation, pluſieurs parties du corps, tant intérieures qu'extérieures, ſe meuvent & exercent encore leurs fonctions après qu'elles ont été ſéparées de l'animal. On ſait, par exemple, que le cœur des *vipères* palpite long-temps après avoir été arraché de la poitrine (2); & que les muſcles des mâchoires ont la faculté d'ouvrir la gueule & de la refermer, lorſque la tête ne tient plus au corps. Pluſieurs Phyſiciens, entre autres, M. Charas & M. l'abbé Fontana, prétendent que la morſure de la tête, ainſi ſéparée du tronc, eſt auſſi dangereuſe que lorſque la *vipère* étoit entière. On a vu la tête d'un *Devin*, coupée dans le moment où le ſerpent mordoit avec fureur, continuer de mordre pendant quelques inſtans, & ſerrer même alors avec plus de force la proie qu'il avoit ſaiſie (1).

On croit généralement en Amérique que le *Boiquira* a le pouvoir enchanteur d'attirer à lui les animaux pour les dévorer. C'eſt auſſi l'opinion de Linné & de la plupart des Naturaliſtes. « Je n'ai pas été témoin de cette » action, dit Catesbi; mais un grand nombre » de perſonnes à qui j'en ai entendu faire le » récit, conviennent toutes ſur la manière de » l'opération. Les animaux, diſent-ils, & » particulièrement les oiſeaux & les écureuils » dont ces ſerpens font leur principale nour- » riture, n'en ont pas plutôt aperçu un, qu'ils » ſautent de branche en branche, volant & » approchant de leur ennemi, ſans s'aperce- » voir aucunement du danger, & avec des » geſtes & des cris qui marquent leur étour- » diſſement; ils deſcendent même du ſommet » des arbres les plus élevés, juſqu'au ſerpent » qui ouvre ſa gueule, les prend & les avale » dans l'inſtant (2) ». Les Anciens croyoient que les *Boas* faſcinoient & entraînoient par leur ſouffle empoiſonné, les hommes & les animaux (3). Dans quelques pays de l'Europe, on accorde auſſi cette vertu attractive à pluſieurs eſpèces de *Couleuvres*. Un homme inſtruit m'a aſſuré qu'il avoit vu un jour un petit *troglodyte* attiré de cette ſorte par un gros *Serpent à collier*. Cet animal avoit la gueule béante, & tenoit ſes yeux fixés ſur

(1) *Collect. acad. part. étrang. tom. 6, p. 25.*

(2) Le P. Plumier aſſure qu'ayant diſſéqué un *Fer de lance* quatre heures après ſa mort, il trouva que ſon cœur palpitoit encore. *Manuſc. du P. Plumier, communiqué par M. Bloch.*

(1) Ce fait, dit M. le Comte de la Cepède, m'a été confirmé, relativement au *Devin* ou à d'autres grands ſerpens, par pluſieurs Voyageurs qui étoient allés dans l'Amérique méridionale, & particulièrement par M. le Baron de Widerſpach, correſpondant du Cabinet du Roi. *Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 374.

(2) *Catesb. Carol.* 2, *p.* 41.

(3) *Draco miræ magnitudinis, quos gentili ſermone Boas vocant, eo quod tam grandes ſint ut boves glutire ſoleant, omnem latè vaſtabat provinciam; & non ſolùm armenta & pecudes, ſed agricolas quoquè & paſtores, tractos ad ſe vi ſpiritûs abſorbebat.....* D. Hieronymi Stridonienſis Epiſt. ſelectæ lugduni, 1677, vit. ſanct. Hilarionis, p. 410.

l'oiſeau qui faiſoit des efforts pour s'enfuir ; mais retenu par cette force magique, il pouſſoit de petits cris d'alarme & de douleur. Enfin, entraîné par une puiſſance irréſiſtible, il ſe précipita de lui-même dans la gueule du ſerpent. Cependant M. Voſmaër, qui a fait à la Haie des expériences ſur un *Boiquira* qu'il avoit vivant, n'a pas pu conſtater la réalité d'une propriété auſſi extraordinaire ; & Kalm la regarde comme fabuleuſe. Ce Naturaliſte préſume que lorſqu'on aura vu un oiſeau ou tout autre animal ſe précipiter du haut d'un arbre dans la gueule du *Boiquira*, il aura déjà été mordu par le ſerpent ; qu'il ſe ſera enfui ſur l'arbre ; qu'il aura exprimé, par ſes cris & ſon agitation, l'action violente du poiſon ; que ſes forces ſe ſeront inſenſiblement affoiblies ; qu'il ſera tombé auprès de ſon ennemi, dont les yeux enflammés & le regard avide auront ſuivi tous ſes mouvemens ; & qu'il ſe ſera de nouveau élancé ſur lui, lorſqu'il l'aura vu preſque ſans vie. Le témoignage de Kalm eſt aſſurément d'un grand poids ; mais ſes conjectures rendent ſeulement problématique l'exiſtence d'une vertu que de très-célèbres Naturaliſtes ont accordée aux *Serpens à ſonnettes*. Il eſt à déſirer que de nouvelles expériences viennent fixer notre incertitude à cet égard ; car enfin il ne ſeroit pas plus étonnant de voir un ſerpent attirer dans ſa gueule un oiſeau, que de voir une pierre d'aimant entraîner un morceau de fer.

ENGOURDISSEMENT. Vers la fin de l'automne, lorſque les arbres, dépouillés de leur verdure, nous annoncent l'approche des frimas, les ſerpens, comme les plantes, ſubiſſent un anéantiſſement preſque abſolu, une mort apparente. Toutes les petites eſpèces, celles qui habitent les climats froids ou les zones tempérées, éprouvent alors un dépériſſement d'autant plus ſenſible, qu'elles ſont expoſées à un froid plus rigoureux. Leurs forces diminuent ſucceſſivement ; leur mouvement vital ſe ralentit au point qu'elles tombent dans un engourdiſſement plus ou moins profond & plus ou moins long, ſuivant la rigueur & la durée du froid. Les ſerpens qui, comme l'*Orvet*, s'enſeveliſſent dans des ſouterrains profonds, où il règne, pendant l'hiver, une température aſſez douce, ne s'engourdiſſent pas complètement. Ceux au contraire, qui ne choiſiſſent pour abri qu'un tas de pierres ou quelque trou de muraille, comme la *vipère*, éprouvent une torpeur univerſelle, qui dure juſqu'au retour de la belle ſaiſon. Mais ce qui doit paroître ſingulier, c'eſt que les ſerpens ſe réveillent de leur ſommeil d'hiver & reprennent tous leurs ſens, lorſque la température eſt moins chaude que celle qui a cauſé leur engourdiſſement. On a obſervé en effet que ces animaux ſe retiroient ſouvent pendant l'automne dans leurs aſiles d'hiver, & qu'ils s'y engourdiſſoient à une température égale à celle qui les ranimoit au printemps. D'où peut venir cette différence d'effets qui ſemblent cependant procéder de la même cauſe ? C'eſt que la chaleur du printemps, dit M. le Comte de la Cepède, n'eſt point le ſeul agent qui ranime & mette en mouvement les animaux engourdis. Dans cette ſaiſon, non ſeulement l'atmoſphère commence à être pénétrée de chaleur, mais encore elle ſe charge d'une grande quantité de fluide électrique, qui ſe diſſipe avec les orages de l'été ; & voilà pourquoi en automne les orages ſont moins fréquens & les coups de tonnerre plus rares que dans le printemps, quoique ſouvent la chaleur de ces deux ſaiſons ſoit égale. L'explication de ce phénomène par l'action du fluide électrique, paroît d'autant plus probable, que l'homme lui-même éprouve la même influence. Au commencement du printemps, il a bien plus de forces vitales & d'activité intérieure qu'à l'approche de l'hiver, parce que dans cette ſaiſon agréable, indépendamment de cette douce chaleur qui le vivifie, il eſt encore animé par le fluide électrique, dont la vertu eſt bien moins puiſſante en automne.

DÉPOUILLEMENT. Quelque temps après que les ſerpens ſont ſortis de leur engourdiſſement, ils ſubiſſent une eſpèce de mue, comme les autres animaux. La première peau qui ſe trouve à la ſuperficie du corps, s'étant deſſéchée par les froids de l'hiver, perd enfin ſa ſoupleſſe ; & au lieu de ſe prêter aux différentes courbures que prend le corps de l'animal, elle s'en détache, le ſerpent s'en dépouille, & en peu de temps, une nouvelle couverture ſe forme à la place de la vieille. Le premier dépouillement ſe fait du côté de la tête ; non ſeulement parce que la peau eſt plus adhérente ſur ces parties, mais encore parce que leur forme en rend la ſéparation plus facile. L'animal commence donc à ſéparer les écailles qui bordent

les mâchoires, en ſe frottant contre une branche ou une pierre. Ces écailles, en ſe détachant du contour de la gueule, reſtent toujours unies avec celles de la ſurface ſupérieure & inférieure de la tête. Le plus léger frottement ſuffit alors pour replier en arrière la peau qui recouvre la tête: bientôt le ſerpent cherche à s'en débarraſſer entièrement. Pour cet effet, tantôt il entre dans la terre; tantôt il paſſe à travers les branches touffues d'un buiſſon; tantôt enfin il ſe gliſſe entre deux pierres; & à meſure que le corps ſe porte en avant, la peau de la tête ſe retourne en ſens contraire: de ſorte que vers la fin de l'opération, le ſerpent & le fourreau ne tiennent plus l'un à l'autre que par la dernière écaille du bout de la queue, qui ſe détache pareillement, mais ſans ſe retourner. Les yeux ſe dépouillent & la cornée ſe détache en entier; car cette partie, n'étant pas couverte par les paupières, ſe durcit comme le reſte du corps & ſe deſsèche. La ſtructure de cette vieille peau mérite d'être obſervée; on y voit les plaques & les écailles conſervées en entier & adhérentes entre elles par le moyen de l'épiderme auquel elles étoient attachées. Cet épiderme ne ſuit pas préciſément la circonférence de chaque écaille; mais il fait le tour de la partie de l'écaille qui tenoit à la peau & qui ne pouvoit s'en ſéparer dans les divers mouvemens de l'animal. Par cette diſpoſition, l'épiderme détaché forme une eſpèce de réſeau moins tranſparent que les écailles qui paroiſſent en remplir les intervalles, comme autant de facettes ou de lames preſque diaphanes (1). On dit que le ſerpent, après avoir quitté ſa dépouille, ſe retire dans ſa retraite, où il reſte pendant quelques jours, juſqu'à ce que ſa nouvelle peau écailleuſe ait acquis une conſiſtance convenable (2).

Éducation. L'homme, à qui rien ne réſiſte, & qui emploie tantôt la force, tantôt l'adreſſe pour ſubjuguer les animaux les plus féroces, eſt venu à bout de dompter les ſerpens. Les Jongleurs indiens ſont parvenus à apprivoiſer les *Serpens à lunettes*, & les font ſervir de ſpectacle à un peuple crédule. A l'exemple des Charlatans de l'ancienne Egypte, des Marſes de l'Arabie, des Pſilles de Cyrène & des Ophiogènes de Chypre, ils les manient ſans crainte & les tourmentent impunément. Ils courent de ville en ville, pour montrer ces animaux dangereux qu'ils forcent, diſent-ils, à exécuter une ſorte de danſe. En effet, le bateleur cherche un air monotone, traînant & dur, qui ſemble d'abord l'étonner; bientôt il s'avance, s'arrête & ſe dreſſe en épanouiſſant ſon chaperon. Quelquefois il reſte une heure dans cette ſituation; & alors de légers balancemens de tête indiquent que ces ſons cauſent ſur ſes organes l'impreſſion du plaiſir. Indépendamment du ſoin qu'on prend pour leur apprendre cet exercice, il paroît que ces ſerpens ſont naturellement ſenſibles aux accords d'une eſpèce de flageolet champêtre. C'eſt ce dont je me ſuis aſſuré par des épreuves faites ſur des individus qui n'étoient nullement formés à cette danſe, dit l'Auteur des *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs de divers animaux étrangers* (1); & notamment ſur un que j'avois attrapé dans mon jardin, depuis pluſieurs jours. Il eſt vrai cependant que ces jongleurs ont ſouvent recours à la ſupercherie, pour gagner l'argent des perſonnes qui les font venir, à l'effet de délivrer leurs maiſons d'hôtes auſſi dangereux.

On prétend que la *Couleuvre commune*, lorſqu'elle eſt réduite à un état de domeſticité, prend un attachement ſingulier pour les perſonnes qui ont ſoin de ſa ſubſiſtance, & qu'elle leur témoigne un ſentiment d'affection qui ne peut être comparé qu'à celui des animaux auxquels nous accordons le plus d'inſtinct. M. Valmont de Bomare a vu une *couleuvre* de cette eſpèce tellement affectionnée à la maîtreſſe qui la nourriſſoit, que ce ſerpent ſe gliſſoit ſouvent le long de ſes bras, comme pour la careſſer, ſe cachoit ſous ſes vêtemens, & alloit même ſe repoſer ſur ſon ſein. Senſible à la voix de celle qu'il paroiſſoit chérir, il alloit à elle lorſqu'elle l'appeloit; il la ſuivoit avec conſtance; il reconnoiſſoit juſqu'à ſa manière de rire & il ſe tournoit vers elle lorſqu'elle marchoit, comme pour attendre ſon ordre. Ce même Naturaliſte a vu un jour la maîtreſſe de ce doux animal le jeter dans l'eau, pendant

(1) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 170.

(2) *Voy. l'Obſerv. de George Ségerus, collect. acad. tom.* 3, *p.* 1 & 2.

(1) Page 11.

qu'elle ſuivoit dans un bateau le courant d'une grande rivière. Toujours attentif à la voix de ſa maîtreſſe, il nageoit en ſuivant le bateau qui la portoit; mais la marée étant remontée dans le fleuve, & les vagues contrariant les efforts de ce malheureux ſerpent, déjà laſſé par ceux qu'il avoit faits pour ne pas quitter le bateau de ſa maitreſſe, ſes forces l'abandonnèrent & il fut ſubmergé (1).

Le *Serpent à collier*, ſi commun dans nos climats, n'eſt ni moins doux ni moins familier. Quand il eſt pris, il ne fait aucun effort pour mordre; il ſe défend ſeulement, en agitant rapidement ſa queue. Il arrive quelquefois qu'on en nourrit dans les maiſons; & ils s'attachent avec tant d'affection à ceux qui les ſoignent, qu'au moindre ſigne ils s'entortillent autour de leurs bras & les preſſent mollement, comme pour leur témoigner une ſorte de tendreſſe & de reconnoiſſance. Au rapport de M. Cetti, en Sardaigne, les jeunes femmes élèvent des *Serpens à collier* avec beaucoup de ſoin, leur donnent à manger & leur mettent elles-mêmes dans la gueule la nourriture qu'elles leur ont préparée. Les habitans de la campagne les regardent comme des animaux du meilleur augure, les laiſſent entrer librement dans leurs maiſons, & croiroient avoir chaſſé la fortune, s'ils avoient mis en fuite ces innocens animaux (2).

La *couleuvre* que nous avons nommée, avec M. le Comte de la Cepède, la *Quatre-raies*, eſt encore ſuſceptible de beaucoup d'attachement. J'en ai vu l'année dernière (1789) trois ou quatre individus vivans, à la foire Saint-Germain. Ils obéiſſoient fidèlement à la voix de la perſonne qui les avoit élevés; ils s'entortilloient autour des bras, du cou, & faiſoient mille careſſes aux curieux qui alloient les voir. Suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu, le plus gros vint me prodiguer ſes careſſes, il me preſſa dans ſes replis tortueux, & appliqua pluſieurs fois ſur mes lèvres ſa langue fourchue & étincelante.

Mais le *Serpent des Dames* fournit l'exemple d'une familiarité bien plus extraordinaire. Il ne s'enfuit point, & ne témoigne aucune crainte lorſqu'on l'approche. Bien plus, il ſemble que, très-ſenſible à la fraîcheur plus ou moins grande qu'il éprouve ſouvent, quoiqu'il habite des climats très-chauds, il recherche des ſecours qui l'en garantiſſent; & ſa petiteſſe, la douceur de ſes mœurs, l'innocence de ſes habitudes inſpirent aux Indiens un tel intérêt pour ce délicat animal, que les Dames, bien loin d'en avoir peur, le prennent dans leurs mains, le ſoignent & le careſſent. Les femmes de la côte de Malabar cherchent à le réchauffer, lorſqu'il paroît languir & qu'il eſt expoſé à une trop grande fraîcheur, produite par la ſaiſon des pluies & les orages. Elles le mettent dans leur ſein, l'y conſervent ſans crainte & même avec plaiſir; & le petit ſerpent, à qui tous ces ſoins paroiſſent plaire, leur rend careſſe pour careſſe, & entretient ainſi par ſa douceur leur goût & leur confiance. Elles le tournent & retournent pareillement dans le temps des chaleurs, pour en recevoir à leur tour une ſorte de ſervice, & être rafraîchies par le contact de ſes écailles (1).

Opinions des Anciens sur les serpens. Il n'eſt point ſur la terre d'animal plus fameux que le ſerpent; il eſt cité dans le plus ſaint des Recueils, comme le ſymbole de la ruſe, de la prudence, de la ſageſſe, & de l'immortalité (2). Si nous ouvrons les faſtes de la Mythologie grecque & égyptienne; ſi nous conſultons ces monumens célèbres où le ſerpent eſt employé comme hiéroglyphe, nous trouverons que les Anciens lui ont attribué, ainſi que nous, des propriétés extraordinaires. Ils lui ont donné la force; car en parlant du combat d'Acheloüs contre Hercule, ils ont ſuppoſé que le premier de ces deux demi-Dieux avoit pris la forme du ſerpent, pour vaincre plus facilement ſon redoutable adverſaire. Ils lui ont accordé l'immortalité, puiſqu'ils ont feint que Cadmus & pluſieurs autres Héros avoient été métamorphoſés en ſerpens, comme pour déſigner la durée de leur gloire, & porter juſqu'aux ſiècles futurs les témoignages de leurs glorieux exploits. Ils l'ont regardé comme l'emblème du temps

(1) *Dict. d'Hiſt. Nat.*, par M. Valmont de Bomare, art. de

(2) *Hiſt. Nat. des amphib. de la Sardaigne*, par M. Franç. Cetti.

(1) Voyez l'explication de la 1re. figure du Cabinet de Séba, *vol.* 2, *pl.* 54; & M. le C. de la Cepède, *Hiſt. Nat. des ſerpens*, *p.* 180.

(2) *Geneſe*, *chap.* 3, *verſ.* 1, *& chap.* 13. *Evang. de S. Matth. chap.* 10, *verſ.* 16, *&c.*

& de l'éternité, puiſqu'ils l'ont repréſenté ſe mordant la queue & formant un cercle parfait, pour peindre cette ſucceſſion infinie des ſiècles, & pour exprimer cette durée éternelle, dont chaque inſtant fuit avec tant de rapidité, & dont l'enſemble n'a ni commencement ni fin. C'eſt ainſi qu'il étoit figuré en argent dans un des temples de Memphis (1). Ils lui ont attribué l'intelligence, la prévoyance, & la divination; & voilà pourquoi, placé autour du miroir de la Déeſſe de la prudence, il fut conſacré à celle de la ſanté, ainſi qu'à Eſculape, adoré à Epidaure ſous la forme d'un ſerpent. Ils lui ont accordé la beauté, puiſqu'ils ont dit que Jupiter, qui, pour plaire à Léda, avoit pris la figure élégante du cygne, avoit également choiſi celle du ſerpent, pour obtenir les faveurs d'une autre divinité. Les anciens Poëtes n'ont-ils pas encore fait alluſion à l'effroi que cet animal inſpire, au poiſon que ſa morſure diſtille, & aux maux incurables qu'il produit, lorſqu'ils l'ont donné aux Euménides dont il entoure la tête; à l'envie dont il perce le cœur; à la diſcorde dont il arme les mains ſanguinaires (2).

Apothéose des serpens. Toutes ces idées des anciens Philoſophes s'étant répandues parmi les peuples à demi-policés de l'Amérique & parmi les hordes ſauvages de l'Afrique, embellies d'ailleurs par l'imagination, ou altérées par la crainte & la ſuperſtition, ont procuré à ces animaux les honneurs de l'apothéoſe. Dans quelques contrées de l'ancien & du nouveau monde, quelques eſpèces de ſerpens ont eu & conſervent encore aujourd'hui des temples, des prêtres, & des victimes. Les habitans de l'Amérique ſeptentrionale rendoient autrefois aux *Serpens à ſonnettes* un culte proportionné au mal que cauſoit leur morſure, qui n'en étoit pas cependant moins mortelle; mais dès qu'ils ont connu les moyens de la guérir, ces ſerpens ont perdu leurs autels; & le dieu n'a plus été à leurs yeux qu'un animal odieux, malfaiſant & féroce.

Dans le Royaume de Calicut, ſur la côte de Malabar, ce même ſerpent eſt cependant encore adoré. Les Brames le repréſentent comme créé de Dieu pour affliger les hommes & les punir de leurs fautes. Le Gouvernement ſoutient cette opinion ridicule; & le peuple y ajoute foi, ſans ſe donner la peine de l'examiner. Qui ſait même ſi celui qui voudroit le détromper, ne ſeroit pas le martyr du fanatiſme des Brames, ou une victime immolée par l'ignorance & la ſuperſtition? On ſait qu'un matelot hollandois, qui avoit tué, dans le Royaume de Juïda en Afrique, un ſerpent dont il avoit été mordu, eut beaucoup de peine à ſe dérober par la fuite à la pourſuite d'une multitude de femmes qui l'aſſaillirent à coups de pierres (1).

Le *Serpent à Lunettes* eſt, pour les Indiens Gentils, l'objet d'une vénération ſuperſtitieuſe, fondée ſur quelques légendes mythologiques. Ils ne déſignent preſque jamais cette *Couleuvre*, ſans y joindre les qualifications de royale, de bonne ou de ſainte. Quelques-uns la voient avec joie aller & venir juſques dans l'intérieur de leurs maiſons, malgré les exemples fréquens qu'ils ont ſous les yeux des dangers qu'occaſionne une hoſpitalité ſi dangereuſe; car comme, ſans s'en apercevoir ou pendant le ſommeil, il eſt très-poſſible de lui faire du mal, auſſi-tôt elle s'en venge avec fureur. Sa morſure peut cauſer la mort en deux ou trois heures de temps, ſur-tout ſi le venin a pénétré quelques muſcles ou quelque vaiſſeau un peu conſidérable (2). Mais ce ſont principalement les individus qui rampent dans l'enceinte & ſous la ſauve-garde des temples qui obtiennent les honneurs divins. Un Malabare qui trouve un ſerpent de cette eſpèce dans ſa maiſon, le ſupplie d'abord de ſortir. Si ſes prières ſont ſans effet, il s'efforce de l'attirer dehors en lui préſentant du lait ou quelque autre aliment. S'obſtine-t-il à demeurer? on appelle les Bramines qui lui préſentent éloquemment les motifs dont il doit être touché, tels que le reſpect du Malabare & les adorations qu'il a rendues à toute l'eſpèce. Pen-

(1) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, pag.* 57.

(2) Pour avoir une idée plus étendue des opinions des Anciens ſur les qualités des ſerpens, il faut conſulter Plutarque, *Traité d'Iſis & d'Oſiris. Euſèbe, Prép. évang. liv.* 3. *Schaw. Obſerv. géograph. ſur la Syrie & l'Egypte, tom.* 2, *chap.* 5. *M. Savary, Lett. ſur l'Egypte, tom.* 2, *p.* 112, *&c., &c.*

(1) Voyez le *Voyage de Smith en Afrique.*

(2) *Eſſais philoſ. ſur les mœurs de divers animaux étrangers, p.* 10.

dant le ſéjour que Dellon fit à Cananor, un Secrétaire du Prince-Gouverneur fut mordu par un de ces ſerpens, qui étoit de la groſſeur du bras & d'environ huit pieds de longueur. Ceux qui l'accompagnoient ſe contentèrent de le ramener à la ville, où le ſerpent fut apporté auſſi dans un vaſe bien couvert. Le Prince, touché de cet accident, fit appeler auſſi-tôt les Bramines, qui repréſentèrent à l'animal combien la vie d'un Officier auſſi fidèle étoit importante à l'Etat. Aux prières on joignit les menaces. On lui déclara que ſi le malade périſſoit, il ſeroit brûlé vif dans le même bucher; mais il fut inexorable, & le Secrétaire mourut de la force du poiſon. Le Prince fut extrêmement ſenſible à cette perte; cependant, ayant fait réflexion que le mort pouvoit être coupable de quelque faute ſecrète qui lui avoit peut-être attiré le courroux des Dieux, il fit porter hors du palais le vaſe où la *Couleuvre* étoit renfermée, avec ordre de lui rendre la liberté, après lui avoir fait beaucoup d'excuſes & quantité de profondes révérences. Une piété bizarre engage encore aujourd'hui un grand nombre de Malabares à porter du lait & divers alimens dans les forêts ou ſur les chemins, pour la ſubſiſtance de ces ridicules divinités (1).

Les habitans du Royaume de Juïda en Afrique ont dreſſé des autels au *Daboie*, & lui conſacrent tous les ans les plus belles filles de la contrée. Selon quelques Voyageurs, ce ſerpent n'attaque que les ſerpens venimeux dont ce Royaume eſt infecté; il détruit auſſi les reptiles funeſtes, les inſectes, les vers qui dévaſtent les campagnes; & c'eſt ſon utilité & les ſervices qu'il rend aux malheureux cultivateurs, qui l'ont rendu cher aux Africains. Peut-être même quelque événement extraordinaire aura ſéduit l'imagination des Nègres & enchaîné leur raiſon. Voici en effet ce que rapporte à ce ſujet le Voyageur des Marchais. « L'armée de Juïda » étant prête à livrer bataille à celle d'Ardra, » il ſortit de celle-ci un gros ſerpent qui ſe » retira dans l'autre. Non ſeulement ſa forme » n'avoit rien d'effrayant; mais il parut ſi » doux & ſi privé, que tout le monde fut » porté à le careſſer. Le grand Sacrificateur » le prit dans ſes bras, & le leva pour le » faire voir à toute l'armée. La vue de ce » prodige fit tomber tous les Nègres à ge- » noux; ils adorèrent leur nouvelle divinité; » & fondant ſur leurs ennemis avec un re- » doublement de courage, ils remportèrent » une victoire complète. Toute la Nation ne » manqua point d'attribuer un ſuccès ſi mé- » morable à la vertu du ſerpent. Il fut rap- » porté avec toute ſorte d'honneurs; on lui » bâtit un temple; on aſſigna un fond pour » ſa ſubſiſtance; & bientôt ce nouveau Fé- » tiche prit l'aſcendant ſur toutes les ancien- » nes divinités. Son culte ne fit enſuite » qu'augmenter à proportion des faveurs » dont on ſe crut redevable à ſa protection. » Les trois anciens Fétiches avoient leur » département ſéparé. On s'adreſſoit à la mer » pour obtenir une heureuſe pêche; aux » arbres, pour la ſanté; & à l'Agoye, pour » les conſeils: mais le ſerpent préſide à la » guerre, au commerce, à l'agriculture, aux » maladies, à la ſtérilité. Le premier édifice » qu'on avoit bâti pour le recevoir, parut » bientôt trop petit; on prit le parti de lui » élever un nouveau temple, avec de gran- » des cours & des appartemens ſpacieux; on » établit un grand Pontife & des Prêtres pour » le ſervir. Tous les ans on choiſit quelques » belles filles qui lui ſont conſacrées (1) ».

Comme tout ce qui produit la terreur & l'admiration, tout ce qui paroît avoir une grande ſupériorité ſur les autres êtres, eſt bien près de faire naître l'idée d'un agent ſurnaturel, les Mexicains n'ont pu voir le ſerpent du genre des *Boas*, que nous avons nommé le *Devin*, ſans éprouver une crainte religieuſe. Parmi ce peuple demi-barbare, l'image de cet animal monſtrueux a été, non ſeulement vénérée au milieu des nuages d'encens, mais même des flots de ſang humain ont coulé pour honorer le Dieu auquel ils l'avoient conſacré. On ne penſe qu'en frémiſſant au nombre immenſe de victimes humaines que la hache du fanatiſme aveugle & barbare a immolées ſur les autels de cette divinité; & on ne ſe rappelle qu'avec horreur ces monceaux de têtes & d'oſſemens humains que les Européens trouvèrent autour des temples où ce ſerpent étoit adoré. Auſſi grand, auſſi puiſſant, auſſi terrible dans

(1) *Hiſt. des voyages, édit.* in-12, *vol.* 43, *p.* 341 & *ſuivant.*

(1) *Hiſt. génér. des voyages, édit.* in-12, *tom.* 14, *pag.* 369 & *ſuiv.*

les

les contrées brûlantes de l'Afrique, le *Devin* y a paru auſſi merveilleux; il y a inſpiré la même terreur; il y a été regardé comme le ſouverain diſpenſateur des biens & des maux. On en a fait également un dieu ſur les côtes du Mozambique, comme auprès du lac de Mexico. Les Japonois ſe ſont auſſi proſternés devant ce ſerpent, au rapport de Simon des Vries (1).

Morsure des serpens. De tous les maux qui affligent le genre humain, il n'en eſt point de plus triſtes ni de plus déplorables que ceux qui réſultent de la morſure des ſerpens. La plupart des maladies ſont la ſuite néceſſaire du déréglement, de l'intempérance & de la débauche. On connoît les ſymptômes qui les annoncent, les accidens qui les accompagnent & les remèdes qu'il faut leur oppoſer. Il eût été poſſible de les prévenir, ou aiſé d'en arrêter le cours; mais ici tout ſoin eſt ſuperflu, toute précaution devient inutile. Un homme à la fleur de ſon âge, plein de vigueur & de ſanté, eſt tout à coup frappé d'une piqûre funeſte. Toutes les reſſources de l'art ſont quelquefois inutiles contre l'activité d'un poiſon auſſi ſubtil. Il ſuccombe ſouvent à l'inſtant même qu'il reçoit la bleſſure. On ne peut entendre ſans frémir le récit des douleurs qu'éprouvent ceux qui ont été mordus par le *Boiquira*. Au moment où cet animal, le plus agile de tous les ſerpens, a mordu quelqu'un, il ne paroît ſur la partie bleſſée que deux petites piqûres auſſi légères que celle d'une épingle. Il ne ſouffre alors qu'une douleur peu ſenſible; mais bientôt une laſſitude exceſſive, accompagnée d'une enflure générale, affaiſſe tout le corps; une ſoif dévorante accable le malade. S'il boit, il eſt perdu ſans reſſource; la plus petite goutte d'eau hâte ſa mort & redouble les tourmens de ſon agonie. Sa bouche s'enflamme & ne peut plus contenir la langue devenue trop gonflée; les crachats ſont enſanglantés; la reſpiration devient très-difficile; une immenſe quantité de taches livides, noires, rouges & bleuâtres couvrent tout ſon corps; ſes yeux s'éteignent; ſes forces l'abandonnent; il perd peu à peu le ſentiment & meurt dans l'eſpace de cinq ou ſix minutes, ſuivant la partie du corps où il a été mordu. En général, on croit que l'intenſité du venin du *Boiquira* & la promptitude de ſes effets, dépendent de deux cauſes principales, des diverſes parties du corps où s'imprime la bleſſure & de l'état du ſerpent. Lorſqu'un gros vaiſſeau a été ouvert & que le venin a paſſé dans le ſang, les hommes & les animaux meurent en deux ou trois minutes (1). Tout remède eſt pareillement inutile contre les morſures que fait ce ſerpent, lorſqu'il eſt en fureur. Un Sauvage, voulant prouver aux Anglois l'excellence d'un antidote de ſa compoſition, ſe fit mordre par un *Boiquira* & fut guéri en effet par ſon contre-poiſon. S'étant fait mordre une ſeconde fois par ce même animal qu'il avoit irrité, l'antidote ne produiſit aucun effet; il mourut ſur le champ. On dit que ſa morſure eſt encore mortelle aux femmes groſſes. Les Sauvages en ſont ſi perſuadés, qu'il n'y a pour elles ni remède ni eſpérance; ils n'eſſayent pas même de les ſecourir. Cependant, lorſque la bleſſure porte ſur une partie charnue & que le venin n'a point paſſé dans la maſſe du ſang, il y a encore du remède. Les Américains ſe ſervent alors d'un emplâtre compoſé avec la tête écraſée du ſerpent; ou bien ils emploient le *dictame* de Virginie. Il paroît néanmoins que le véritable & le meilleur antidote que les Américains ne vouloient point découvrir & dont le ſecret leur a été arraché par M. Tennent, eſt le *poligala de Virginie*.

Mais parmi ceux qui ont le bonheur de guérir de la morſure de ce ſerpent, il n'en eſt aucun qui ne porte toute ſa vie des marques de cet accident. Les uns deviennent jaunes, & gardent juſqu'à la mort des taches

(1) *Hiſt. gén. des voyages, édit.* in-12, *tom.* 14, *pag.* 369 *& ſuiv.*

(1) *Kalm, Mém. de Suède, collect. académ. tom.* 11, *p.* 95. Le Capitaine Hall fit dans la Caroline pluſieurs expériences touchant les effets de la morſure du *Boiquira*, ſur divers animaux; il fit attacher à un piquet un ſerpent de cette eſpèce, long d'environ quatre pieds. Trois chiens en furent mordus. Le premier mourut en quinze ſecondes; le ſecond, mordu peu de temps après, périt au bout de deux heures, dans les convulſions; le troiſième, mordu une demi-heure après le premier, n'offrit d'effets viſibles du poiſon qu'au bout de trois heures. Quatre jours après, un chien mourut en une demi-minute; un chat fut trouvé mort le lendemain de l'expérience. On laiſſa enſuite s'écouler trois jours, après leſquels une grenouille mordue mourut en deux minutes; & un poulet de trois mois, dans trois minutes. *Tranſactions philoſophiq.* ann. 1655.

qui confondent leurs traits & les rendent horriblement difformes; les autres, qui paroiſſent jouir d'une ſanté parfaite, éprouvent tous les ans, dans le même temps où ils ont été mordus, des douleurs internes très-violentes, qu'ils ne font diſparoître que par l'uſage d'une décoction d'*ariſtoloche*. Un chien qui avoit été mordu par un *Boiquira*, parut d'abord parfaitement guéri, lorſqu'on lui eut fait prendre ce remède, dit M. Kalm; mais la première & la ſeconde année qui ſuivirent ſa bleſſure, il éprouva, le même jour qu'il l'avoit reçue, les mêmes ſymptômes qui s'étoient manifeſtés la première année: la troiſième, il devint enragé.

Autant on reconnoît des qualités nuiſibles à un ennemi ſi redoutable, autant il y a des moyens pour l'éviter & de reſſources pour s'en défendre. L'odeur qu'il exhale & le bruit de ſa ſonnette avertiſſent de fuir; & ſi on ne peut ſe ſouſtraire par la fuite, le plus léger coup de baguette appliqué ſur le dos, l'arrête dans ſa courſe. Cependant tous ces indices que la Nature a ſi ſagement établis pour avertir de l'approche de ce ſerpent, ſont ſouvent inutiles; il ſe gliſſe quelquefois furtivement dans les maiſons, ſe cache dans un lit, ſous un meuble, & fait des bleſſures mortelles, ſans qu'on puiſſe entendre ſa ſonnette ni ſentir l'odeur forte qui le précède (1).

Quelque redoutable que ſoit le venin du *Boiquira*, celui du *Serpent-poiſon* eſt encore plus terrible; ſa morſure peut cauſer la mort en moins d'une ou deux minutes. « En » 1750, dit l'Auteur des *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs de divers animaux étrangers*, j'en vis, dans la province de » Cadapet, pluſieurs exemples, un entre autres bien ſingulier, au milieu d'un corps » de troupes commandé par M. de Buſſy. » Un Marchand indien-gentil aperçut un » ſoldat mahométan de ſa connoiſſance, prêt » à tuer un de ces ſerpens endormi ſous ſon » paquet. Il ſe hâta de demander ſa grace, » en proteſtant qu'ils ne font du mal que » lorſqu'ils ſont provoqués. En même temps, » paſſant ſa main ſous le ventre de l'animal, » il ſe diſpoſoit à le porter hors du camp, » lorſque tout à coup celui-ci, ſe repliant, » le mordit au petit doigt. Ce malheureux, » martyr de ſa charité fanatique, jette un cri, » fait quelques pas & tombe ſans ſentiment. » L'on vole à ſon ſecours. La pierre à cou- » leuvre, le feu, les ſcarifications, tout fut » inutile; déjà ſon ſang étoit coagulé. Envi- » ron une heure après, je fus voir le cadavre » que l'on ſe diſpoſoit à inhumer; & je crois » avoir obſervé pluſieurs ſignes d'une diſſo- » lution parfaite (1) ».

Le venin du *Serpent brûlant* eſt preſque auſſi dangereux; mais il eſt moins actif, & ſes effets ſont très-différens. Dans quelques perſonnes, c'eſt un feu dévorant qui, en fort peu de temps, donne la mort en circulant dans les veines. Le ſang, diſſous en une lymphe ſemblable à de la lavure de chair, ſans avoir paſſé en apparence par l'état intermédiaire de la coagulation, ſort par le nez, les yeux, les oreilles & même par les pores. Dans quelques autres ſujets, le venin ſemble avoir dénaturé les humeurs en les diſſolvant. La peau ſe gerce; elle devient écailleuſe; le poil tombe; les membres paroiſſent tuméfiés. Enfin les malheureux, éprouvant par tout le corps des douleurs aiguës, enſuite des engourdiſſemens, ne tardent guère à périr. Quelques-uns cependant ont, dit-on, été guéris par l'effet des remèdes donnés à propos. Quoiqu'il en ſoit, il ſemble que le venin de ces ſerpens eſt, en général, d'autant plus exalté, qu'ils vivent dans des endroits plus arides & brûlans, où ils ne ſe nourriſſent que

(1) Le plus grand que j'aie vu, dit Catesbi, étoit long d'environ huit à neuf pieds, & peſoit entre huit & neuf livres. Ce monſtre ſe gliſſa dans la maiſon du Colonel Blake de la Caroline; & il y auroit certainement établi ſa demeure ſans être découvert, ſi tous les animaux domeſtiques n'avoient pas alarmé la famille par leurs cris redoublés. Les chiens, les porcs & la volaille, unis enſemble dans la haîne qu'ils lui portoient, faiſoient voir une extrême conſternation en hériſſant leurs poils & leurs plumes, & en marquant leur colère & leur indignation. Ils ſe rangeoient autour de lui, ſans cependant l'approcher d'aſſez près pour être expoſés à ſes atteintes; pendant que lui mépriſoit leurs menaces & rampoit lentement. Il n'eſt pas rare d'en voir venir dans les maiſons. Il m'en eſt arrivé à moi-même un exemple fort extraordinaire. Au mois de février 1723, dans la maiſon de la même perſonne que je viens de citer, un domeſtique étant venu pour faire mon lit dans une chambre baſſe quelques minutes après mon lever, aperçut, en renverſant la couverture, un *Serpent à ſonnettes*, replié en rond entre les draps. *Catesbi, Carol.* 2, *p.* 41.

(1) *Eſſais philoſophiques ſur les* Couleuvres, *pag.* 14 & 15.

d'inſectes remplis de parties ſalines, âcres, & volatiles (1).

Il n'eſt point encore de ſerpent que les Indiens qui vont à pied redoutent plus que le *Naja* ou *Serpent à lunettes*. Lorſque ce terrible animal veut ſe jeter ſur quelqu'un, il ſe redreſſe avec fierté, fait briller des yeux étincelans, dilate ſes membranes en ſigne de colère, ouvre ſa gueule & s'élance avec rapidité en montrant la pointe acérée de ſes crochets venimeux. Pour peu qu'on diffère de prendre l'antidote de ſon venin, ſa morſure devient mortelle. L'on expire dans des convulſions horribles, ou bien la partie bleſſée contracte une gangrène qu'il eſt impoſſible de guérir. Kempher prétend qu'on a un remède aſſuré contre la morſure de ce ſerpent venimeux, dans la plante appelée *ophiorriza-mungoz*, qui croît abondamment dans les contrées chaudes de l'Inde; & que l'on a employée, non ſeulement contre la morſure de pluſieurs ſerpens, ainſi que des ſcorpions, mais même contre celle des chiens enragés.

Les détails que nous avons ſur les effets du poiſon du *Fer-de-lance*, ſont juſqu'ici contradictoires. On a écrit que la morſure de ce ſerpent eſt ſi funeſte, qu'on ne connoiſſoit perſonne qui en eût été guéri; que ceux qui avoient été bleſſés, mouroient quelquefois dans l'eſpace de ſix heures & toujours dans des douleurs aiguës; que le venin des jeunes ſerpens de cette eſpèce donnoit auſſi la mort, mais que la partie mordue par ces jeunes animaux n'enfloit point; que le bleſſé n'éprouvoit que des douleurs légères; qu'il ne ſouffroit point; & qu'il ſe déclaroit ſouvent une paralyſie ſur des parties différentes de celle qui avoit été mordue. On a ajouté qu'un grand nombre de remèdes ont été employés en vain pour ſauver la vie aux malheureux qui avoient été bleſſés par le *Fer-de-lance*; & que l'on étoit ſeulement parvenu à diminuer les douleurs de ceux qui expirent quelques heures après par l'effet funeſte de ce poiſon terrible (2). Cependant M. Bonodet de Foix, Avocat au Conſeil ſupérieur de la Martinique, aſſure au contraire, qu'excepté certaines circonſtances particulières où le remède n'eſt pas toujours efficace, la guériſon eſt auſſi prompte qu'aſſurée; que les moyens de l'obtenir ſont auſſi ſimples que multipliés; que la manière de les employer eſt connue des Nègres & des Mulâtres; que pluſieurs traitemens ont été ſuivis du plus heureux ſuccès, quoiqu'ils n'euſſent été commencés que douze ou même quinze heures après l'accident; enfin il ajoute que la ſituation du malade n'eſt point douloureuſe & qu'il périt ſans ſortir de l'aſſoupiſſement profond dans lequel il eſt toujours plongé depuis le moment de ſa bleſſure (1). J'ajouterai ici que parmi quelques manuſcrits authentiques du P. Plumier, qui m'ont été communiqués par M. Bloch, Docteur en médecine à Berlin, j'ai trouvé deux deſſins qui ſe rapportent au *Fer-de-lance*, qu'il nomme *Serpent jaune de la Martinique*. L'un de ces deſſins repréſente l'animal replié en ſpirale & prêt à s'élancer ſur ſa proie, avec cette inſcription au deſſus : *Vipera Americana ad morſum parata*. L'autre préſente la figure d'une plante qu'il regarde comme un antidote contre ſa bleſſure, & qu'il appelle *tithymale à feuilles dentelées, oppoſées, ovales, à tige noueuſe, & dont les fleurs ſont placées dans l'aiſſelle des feuilles* (2). A la ſuite de ces deux figures, on lit encore le réſultat de quelques expériences que ce célèbre Naturaliſte avoit faites ſur une plante à laquelle le P. Dutertre attribue la vertu de faire mourir le *Fer-de-lance*. Comme ce manuſcrit n'a point été encore imprimé, j'eſpère qu'on ne ſera pas fâché de voir ici quelques détails qui y ſont contenus.

« Le 4 de mai 1696, dit le P. Plumier, » revenant du cul-de-ſac Frégate, à l'habi- » tation du ſieur Guerault, au cul-de-ſac » François, avec le ſieur la Martinière, Mé- » decin du Roi à la Martinique, nous ren- » contrâmes dans le chemin un petit ſerpent » jaune. Ledit ſieur la Martinière le prit fort » hardiment, tout en vie, avec la main. En-

(1) *Eſſais philoſophiq. ſur les ſerpens ou couleuvres, pag.* 16 & 17.

(2) *Mémoires* ſur la *Vipère jaune de la Martinique*, publiés dans les nouvelles de la *Républiq. des lettres & des arts.*

(1) *Lettre* ſur la *Vipère jaune de la Martinique*, par M. Bonodet de Foix, inſérée dans les nouvelles de la *Répub. des lett. & des arts*, 1786.

(2) *Tithymalus humilis, ſerratifolius; foliis oppoſitis, lanceolatis, ſerratis: caule articulato; floribus axillaribus:*

» viron une heure après, nous lui préſentâmes » un petit tronçon de la tige de la plante » que j'ai appelée dans mon premier volume, » *dracontium ſcandens, amplis foliis, perfo-* » *liatis* (1), pour faire l'épreuve de ſa vertu, » ſuivant ce qu'en raconte le R. P. Dutertre, » qui nomme cette plante l'*herbe des couleu-* » *vres*. Ce ſerpent ne l'eut pas plutôt devant » le nez, qu'ouvrant ſa gueule comme s'il » l'eût voulu mordre, il reſta roide mort, la » gueule ouverte..... Pour me mieux aſſurer » ſi cette plante avoit véritablement tué ce » ſerpent, je fis mes diligences pour aſſayer » ſa propriété ſur quelque autre. Le 6 de » juin ſuivant, on m'en apporta un autre en » vie, à qui je préſentai un tronçon de la » même plante. Il s'alongea un peu après » par deux fois, comme s'il eût ſouffert quel- » que convulſion, ſur-tout la dernière fois. » Je le croyois expiré; mais enſuite il revint » auſſi vigoureux qu'auparavant. Je lui fis » même mordre le bois pluſieurs fois, ſans » que pourtant il témoignât d'en recevoir » aucun dommage. Je crus que le bois n'a- » voit pas aſſez de vertu, étant cueilli depuis » quelque temps & même preſque pourri » en partie. Le lendemain je lui en préſentai » une grande pièce toute fraîche; je la lui » fis mordre; je la lui tins long-temps deſſus, » mais ſans aucun effet. Je me perſuadai » alors que ce n'étoit pas la plante qui avoit » fait mourir le premier, mais que ce pouvoit » être l'ardeur du ſoleil, l'y ayant laiſſé atta- » ché un bon eſpace de temps. J'y mis celui-ci » auſſi. Quelques inſtans après, ſentant la » chaleur, il fit tous ſes efforts pour ſe retirer; » & il mourut d'abord en ouvrant la gueule, » comme le premier. Mais n'étant pas en- » core content de cette expérience, je tâchai » d'en avoir un troiſième. Effectivement, » quelques jours après, le ſieur Tartonne, » maître Chirurgien-Major des galères de » France & pour lors réſidant au fort Saint- » Pierre de la Martinique, m'en fit voir un » en vie, long d'environ trois pieds & demi. » Nous lui préſentâmes le même bois tout » frais & en diverſes façons, ſans que pour- » tant il en reçût aucun mal. Je l'expoſai » enſuite au ſoleil, où il mourut, auſſi bien » que les deux premiers, après avoir fait des » efforts très-grands pour ſe retirer de l'ar- » deur du ſoleil, ce qui m'a confirmé dans » le ſentiment que ce n'étoit pas cette plante » qui avoit tué le premier. J'ai expérimenté » la même choſe ſur deux groſſes *Couleuvres*, » étant au petit Gouave de l'île Saint-Do- » mingue. Je les expoſai toutes deux à l'ar- » deur du ſoleil, où elles moururent un peu » après, avec de grandes contorſions. J'en » pris une avec la main, après qu'elle fut » morte; je n'en pus jamais ſouffrir la cha- » leur..... Je diſſéquai ce ſerpent quatre » heures après ſa mort, je trouvai que ſon » cœur palpitoit encore ». *Signé*, F. CHARLES PLUMIER, Minime, B. R.

C'eſt ici le lieu de parler de la *Vipère*, qui eſt un des ſerpens les plus dangereux qui habitent parmi nous; mais je dois prévenir que les Naturaliſtes modernes ne ſont pas d'accord ſur l'intenſité du venin de cet animal, ni ſur l'eſpèce de remède qu'il faut lui oppoſer. Je préſume que la différence qui règne dans leurs opinions, vient de la diverſité des ſujets qu'ils ont ſoumis aux expériences. Peut-être les individus dont M. l'Abbé Fontana & M. Laurenti ont éprouvé le venin, n'étoient pas ſeulement deux *Vipères* diſtinguées par quelque caractère accidentel, mais deux eſpèces très-diſtinctes (1). Selon M. l'Abbé Fontana, quelque ſubtil que ſoit le poiſon de la *Vipère*, il paroît qu'il eſt ſans effet ſur les animaux qui n'ont point de ſang; il ne peut pas non plus donner la mort aux *Vipères* elles-mêmes. Et à l'égard des animaux qui ont le ſang chaud, la morſure de ce ſerpent leur eſt d'autant moins funeſte, que leur groſſeur eſt plus conſidérable: de ſorte qu'on peut préſumer que ce venin n'eſt pas toujours mortel pour l'homme, ni pour les grands quadrupèdes ou oiſeaux. Enfin il s'eſt aſſuré, par l'expérience, qu'il eſt d'autant plus dangereux, qu'il a été diſtillé en plus grande quantité dans les plaies,

(1) Il paroît que c'eſt le *dracontium pertuſum. Linn. ſpec. plant.* 1780, *vol. iv, p.* 74, *n.* 5.

(1) La *Vipère* dont M. l'Abbé Fontana s'eſt ſervi pour faire ſes expériences, eſt le *Coluber berus* de Linné, dont le caractère diſtinctif conſiſte en une bande noire, diſpoſée en zig-zag ſur toute la longueur du dos. M. Laurenti, au contraire, prétend que la ſienne eſt la même que celle de Rédi, & qu'elle eſt diſtinguée des autres eſpèces par pluſieurs bandelettes noires, tranſverſales, diſpoſées ſur quatre rangées longitudinales, qui ſe réuniſſent en une ſeule bande ſur la partie antérieure du corps & ſur la queue.

par des morſures répétées. Le poiſon de la *Vipère* eſt donc funeſte en raiſon de ſa quantité, de la chaleur du ſang & de la petiteſſe de l'animal qui eſt mordu. Ne doit-on pas encore ajouter qu'il doit être plus ou moins dangereux ſuivant la chaleur de la ſaiſon, la température du climat & l'état de la *Vipère* plus ou moins irritée? Du reſte, ſuivant le Phyſicien célèbre dont nous analyſons ici les obſervations, le venin de la *Vipère* tue, en détruiſant l'irritabilité des nerfs, de même que pluſieurs autres poiſons tirés du règne animal ou du règne végétal. Il a auſſi fait voir que cette liqueur jaune, renfermée dans la véſicule, étoit un poiſon très-dangereux, lorſqu'elle étoit priſe intérieurement; & que Rédi, ainſi que pluſieurs autres Obſervateurs, n'ont écrit le contraire, que parce qu'on avoit avalé de ce poiſon en trop petite quantité pour qu'il pût être nuiſible (1). Quant aux moyens de prévenir les ſuites funeſtes de la morſure de la *Vipère*, M. l'Abbé Fontana s'en eſt occupé avec un courage & une patience dignes des plus grands éloges. Il a fait plus de ſix mille expériences. Il a eſſayé l'effet de diverſes ſubſtances indiquées avant lui comme des remèdes plus ou moins aſſurés contre le venin de ce ſerpent; & il a trouvé, en comparant un très-grand nombre de faits, que l'alcali volatil, appliqué extérieurement ou pris intérieurement, étoit ſouvent ſans effet contre ce poiſon. Il en eſt de même de l'acide vitriolique, de l'acide nitreux, de l'acide marin, de l'acide phoſphorique, de l'acide ſpatique, des alcalis cauſtiques ou non cauſtiques tant minéraux que végétaux, du ſel marin & des autres ſels neutres. Les huiles & particulièrement celle de thérébentine, lui ont paru de quelque utilité contre les accidens produits par la morſure des *Vipères*; & il croit que le meilleur moyen d'employer ce remède, c'eſt de tremper pendant long-temps la partie mordue dans cette huile de thérébentine, extrêmement chaude. Il penſe auſſi qu'il eſt avantageux de tenir cette même partie mordue dans l'eau, ſoit pure, ſoit mêlée avec de l'eau de chaux, ſoit chargée de ſel commun ou d'autres ſubſtances ſalines. Ce remède appaiſe la douleur, ainſi que l'inflammation; & la couleur de la partie bleſſée eſt moins altérée & moins livide. Les vomiſſemens produits par l'émétique peuvent auſſi n'être pas inutiles; mais le traitement que M. l'Abbé Fontana regarde comme le plus efficace, conſiſte à couper la partie mordue, peu de minutes après l'accident. Bien plus, conſidérant que les nerfs ne peuvent pas communiquer le venin, & que ce poiſon ne ſe répand que par le ſang, cet Obſervateur a penſé qu'il ſuffiſoit d'empêcher la circulation du ſang dans la partie mordue. Il croit donc qu'une ligature miſe à la partie bleſſée prévient la maladie interne & générale qui donne la mort à l'animal. Enfin, dans un ſupplément imprimé à la fin du ſecond volume de ſon ouvrage, M. l'Abbé Fontana annonce, d'après de nouvelles expériences, que la pierre à cautère détruit la vertu mal-faiſante du venin de la *Vipère*, & que tout concourt à la faire regarder comme le véritable & ſeul ſpécifique contre ce poiſon: il ajoute qu'il ſuffit de l'appliquer ſur la plaie, après l'avoir agrandie par des inciſions convenables; mais ce remède n'eſt pas toujours appliqué à temps ou ne ſe mêle pas avec le venin. On ne peut pas toujours faire pénétrer la pierre à cautère dans toutes les parties où le poiſon eſt parvenu. Les trous que font les dents de la *Vipere* ſont très-petits & ſouvent inviſibles. L'inflammation & l'enflure qui ſurviennent augmentent même la difficulté de les découvrir; en ſorte que les inciſions ſe font preſque toujours au haſard. Ainſi, quoique la pierre à cautère ſoit le véritable ſpécifique contre la morſure de ce ſerpent, ſon effet devient quelquefois nul par la difficulté d'en faire l'application.

Tels ſont les réſultats des expériences de M. l'Abbé Fontana ſur le poiſon de la *Vipère*. Avant lui, M. Laurenti, Docteur en médecine à Vienne en Autriche, en avoit fait de très-intéreſſantes ſur le même objet; & il y avoit employé un grand nombre d'individus qui appartiennent, ſelon cet Obſervateur, à une eſpèce particulière.

Après avoir recueilli pluſieurs de ces *vipères*, M. Laurenti voulut d'abord éprouver ſi elles étoient véritablement dangereuſes. En conſéquence, il fit mordre ſucceſſivement une poule, un lapin & un pigeon, qui moururent tous dans l'eſpace de dix minutes. Le même jour 22 novembre, il expoſa d'autres animaux de la même eſpèce à la dent venimeuſe de ces ſerpens dangereux.

(1) Ouvrage de M. l'Abbé Fontana ſur les poiſons, & particulièrement ſur celui de la *Vipère*. *Florence*, 1781, *vol.* 2, *p.* 308.

Leur morſure cauſa beaucoup d'inflammation ; la plaie étoit bordée de noir ; les animaux ne pouvoient ſe tenir ſur leurs jambes, mais ils ne périrent point. D'où il conclut que le poiſon de la *vipère* s'épuiſe en répétant ſes morſures. En effet, il s'aſſura par de nouvelles expériences qu'il falloit au moins ſept jours à ce ſerpent avant que le poiſon recouvrât toute ſon activité. Après ces recherches préliminaires, M. Laurenti eſſaya de trouver quelque remède à un venin auſſi puiſſant. Il fit prendre aux lapins & aux pigeons une grande quantité d'huile d'olive, dont les anglois font tant de cas contre la morſure de leur *vipère*, que nous avons nommée *dipſade ;* il donna à d'autres l'huile d'amandes & de palmier ; il employa l'alcali volatil, que Charas regarde comme un excellent antidote ; il y ajouta l'huile de ſuccin, à l'exemple de M. de Juſſieu ; il leur fit prendre de la poudre d'ailhaud, le vinaigre de litharge, l'opium, le camphre, la poudre de cette *ariſtoloche* ſi fameuſe contre la morſure des ſerpens, que M. Jacquin avoit apportée d'Amérique, la poudre *d'aconit* préparée avec le ſucre ; il donna même à un pigeon onze grains de mercure doux ; mais toutes ces préparations ne purent garantir de la mort les animaux qui avoient été mordus. Enſuite il préſenta à un lapin une doſe de mercure gommeux, dont la découverte eſt dûe à M. Plenk, maître en chirurgie ; cet animal avala avec voracité ce remède ; après quoi M. Laurenti l'expoſa deux fois de ſuite à la dent venimeuſe d'une groſſe *vipère*, qui lui fit deux profondes bleſſures ſur les parties latérales du corps ; bien loin de ſubir le ſort des autres animaux qui avoient été mordus, ce lapin n'éprouva aucun accident funeſte ; il ne lui ſurvint aucun ſymptôme fâcheux ; il marcha & conſerva ſa gaîté ordinaire. Le même jour, il fit prendre à un autre lapin de la racine de gentiane en poudre ; & une heure après il le fit mordre par une autre *vipère*. Cette bleſſure ne lui cauſa aucun mal ; la plaie ne devint pas même livide, & il mangea avec avidité toutes les feuilles de chou qu'on lui offrit. De ces deux remèdes, dont l'efficacité a été ainſi conſtatée ſur divers animaux, M. Laurenti a penſé qu'on en pourroit former un antidote pour l'homme, contre la morſure de ce ſerpent : il en preſcrit la compoſition dans la formule ſuivante :

Prenez une demi-dragme de mercure, deux dragmes de gomme arabique, pilez enſemble ces deux ſubſtances & réduiſez-les en poudre dans un mortier de pierre. Enſuite, continuant toujours à les broyer, verſez goutte à goutte trois onces d'eau de fontaine ; enfin ajoutez-y deux ſcrupules d'extrait de gentiane, deux dragmes de ſucre blanc, & faites-en une boiſſon pour le malade, qu'il prendra en une ſeule doſe.

DURÉE DE LA VIE. Nous n'avons pas encore de connoiſſances poſitives ſur la longueur de la vie des ſerpens. Les plus grandes eſpèces de cet ordre ont toujours inſpiré trop de crainte pour qu'on ait oſé les obſerver avec aſſiduité ; d'ailleurs la conformation extérieure de ces animaux eſt ſi peu variée, qu'on ne peut s'aſſurer d'avoir vu pluſieurs fois le même individu dans les endroits où ils vivent en liberté. Mais ſi nous manquons de preuves directes, nous ſommes fondés à préſumer que leur vie comprend un grand nombre d'années. En effet, lorſqu'on conſidère que les fœtus des plus groſſes eſpèces n'ont à la ſortie de l'œuf qu'environ deux pieds de longueur & qu'ils parviennent, comme nous venons de le voir, à celle de cinquante pieds ; lorſqu'on conſidère, dis-je, l'énorme diſtance qui ſe trouve entre la taille qu'ils ont au moment de leur naiſſance & celle qu'ils doivent acquérir, la différence de ce qu'ils ont été avec ce qu'ils doivent être, le long engourdiſſement qu'ils éprouvent pendant l'hiver, ſaiſon où le développement eſt entièrement ſuſpendu, on ne peut s'empêcher de croire que la durée de leur vie ne s'étende au delà d'un ſiècle (1). Cette longue carrière

(1) Je puis citer un fait qui appuie cette conjecture. En 1754, M. Fugy, Curé de la paroiſſe de Trélans en Gévaudan, chaſſant un jour ſur un côteau couvert de brouſſailles & de genets, vit revenir à lui ſon chien, le poil hériſſé, la queue baiſſée & pouſſant des cris de frayeur. Ne pouvant deviner la cauſe d'une ſemblable terreur, il monta ſur un rocher qui dominoit les brouſſailles, & jeta une pierre vers l'endroit d'où le chien étoit ſorti. A l'inſtant, il vit un ſerpent long d'environ ſix ou ſept aunes & d'une groſſeur prodigieuſe, ſe redreſſer ſur ſa queue & menacer par des ſifflemens horribles. Ce Curé fut ſi ſaiſi à l'aſpect de cet animal, qu'il tomba à la renverſe. Depuis ce temps-là, ce ſerpent a paru trois ou quatre fois, & a cauſé la même ſenſation à tous ceux qui l'ont vu. Le 29 de juin 1786, un autre chaſſeur l'a rencontré dans le même lieu, & il a été ſi effrayé, qu'il n'a pas oſé lui lâcher le coup de fuſil. Cet homme m'a aſſuré qu'il avoit la tête plate, les yeux bordés

ſeroit encore bien plus prolongée, ſi le commencement de leur dépériſſement n'étoit pour les ſerpens comme pour les autres animaux ſauvages, le terme prochain de leur exiſtence; mais du moment que leur vigueur diminue, qu'ils n'ont plus aſſez de légéreté pour atteindre leur proie, ni aſſez de force pour ſe défendre contre leurs ennemis, la vieilleſſe n'eſt pour eux qu'un inſtant qui s'écoule avec rapidité. Bientôt retirés dans leurs repaires, où même quelquefois ils ont de la peine à ſe traîner, ils meurent de faim & d'inanition, ou ſont dévorés par des animaux plus vigoureux (1).

RECETTES GÉNÉRALES CONTRE LA MORSURE DES SERPENS. Je penſe qu'on ſera bien aiſe de trouver ici quelques-unes des meilleures recettes qu'emploient les peuples de l'Aſie contre la morſure des ſerpens. Je les ai tirées des relations de pluſieurs voyageurs, & notamment de l'ouvrage intitulé, *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs des différens animaux étrangers*. L'auteur qui a reſté longtemps dans l'Inde, les tenoit, dit-il, de quelques Médecins, des Pſilles & des empiriques qui jouiſſoient dans leur pays d'une certaine réputation. Cette petite analyſe peut être utile aux perſonnes qui ſe tranſportent dans ces climats éloignés, & qui ſont ſans ceſſe expoſées à la rencontre des ſerpens venimeux. Je ſerois trop heureux ſi quelqu'un des antidotes dont je vais faire mention, pouvoit un jour ſauver la vie ou du moins procurer quelque ſoulagement à quelqu'un de ces voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immenſité des déſerts de l'Afrique ou de l'Aſie, & pour qui tout être animé, ſans en excepter l'homme, eſt un objet à craindre & un ennemi à éviter.

L'uſage ordinaire des Arabes, lorſqu'ils ont été mordus par quelque ſerpent venimeux, c'eſt d'appeler promptement des Pſilles, la plupart *ſayettes*, ou deſcendans de Mahomet. Ces vénérables perſonnages, après avoir fait une légère ſcarification à la morſure, débutent par marmotter à voix baſſe quelques verſets du Koran, & mâchent quelques gouſſes d'ail. Enſuite ſuçant la plaie avec force, ils ſemblent ne reprendre haleine que pour prononcer le nom de Dieu. L'opération finie, ils appliquent ſur la plaie un peu de marc de ce qu'ils ont dans la bouche, & continuent toujours leurs prières; ils mettent enfin un peu de leur ſalive ſur les lèvres & ſur la langue du malade.

Pluſieurs Aſiatiques, Mahométans, Gentils & Chrétiens, vantent encore les effets d'une recette bien plus admirable. Il s'agit d'amulettes préſervatives & d'enchantemens, auxquels de loin comme de près aucun venin ne peut réſiſter. Ce qui ſemble prêter à l'exagération & échauffer la crédulité des ſpectateurs bénévoles, c'eſt le talent qu'ont réellement quelques charlatans de manier impunément la plupart de ces ſerpens. Il ſeroit poſſible que le ſecret dépendît uniquement de leur adreſſe, & qu'en cas d'accidens ils euſſent recours aux procédés indiqués. Je dirai même, continue l'auteur des Eſſais philoſophiques, que deux Marchands Arabes, honnêtes Sayettes, avec qui j'ai eu occaſion de me lier aſſez particulièrement, m'ont paru déſapprouver de pareilles épreuves; & quoique ſe prétendant auſſi propres que d'autres pour guérir ces ſortes de morſures, ils ne comptoient que ſur l'aſſiſtance de Dieu, par le moyen de la ſuccion & des prières convenables. Cependant il me ſemble à peu près certain que le ſang & les humeurs des Pſilles de profeſſion, grands mangeurs de ſerpens, ſont réellement imprégnés de qualités propres à ne rien redouter de l'acide d'un venin tel que celui du *Serpent à lunettes*, ou de la *Vipère*. Quoi qu'il en ſoit, on trouve en Arabie des ſerpens qui réſiſtent aux enchantemens & aux prières des deſcendans du Prophète (1).

---

de rouge, & que ſa longueur étoit au moins de ſept aunes. Le propriétaire du terrein qu'il habite m'a dit qu'en fouillant la terre, il avoit trouvé, à quelques pieds de profondeur, le trou qui lui ſervoit de retraite; qu'il s'étendoit du couchant à l'orient; & qu'il étoit de la groſſeur de la cuiſſe. Telles ſont auſſi à peu près les dimenſions que les chaſſeurs ont attribuées à cet animal. Il réſulte donc, en calculant le temps qui s'eſt écoulé entre la première & la dernière apparition de ce ſerpent, qui aſſurément eſt ſeul dans cette contrée où le froid eſt exceſſivement rigoureux pendant l'hiver, qu'il s'eſt écoulé un laps de quarante-deux ans; il lui a fallu pour le moins un eſpace de temps auſſi conſidérable avant de parvenir à la taille qu'il avoit lorſqu'il a paru en 1754; il a donc aujourd'hui environ 84 ans.

(1) On ſait que l'*ichneumon* ou *mangouſte*, le *cochon-marron*, & les *cicognes* ſont les ennemis déclarés des ſerpens, & qu'ils en détruiſent une grande quantité, même les plus venimeux.

(1) *Eſſais philoſ. ſur les mœurs de divers animaux étrangers, p.* 27.

Mais ſans nous arrêter à ces remèdes, dont toute l'efficacité paroît fondée ſur quelques pratiques ſuperſtitieuſes, paſſons aux véritables antidotes, dont la vertu eſt conſtatée par un grand nombre d'expériences.

Le remède que les Indiens ſemblent employer avec le plus de ſuccès contre la morſure des *Serpens à ſonnettes*, c'eſt de ſucer la plaie; cela produit quelquefois un bon effet, quand la bleſſure n'eſt pas conſidérable. Ils ont auſſi quelques racines avec leſquelles ils prétendent ſe guérir. Du nombre de ces plantes ſont entre autres une eſpèce de *cabaret*, appelé communément *racine de cœur des ſerpens*, & une eſpèce de *chriſanthème*, nommé *croix de ſaint Antoine*; mais ils ont plus de confiance en une petite racine tubéreuſe, qu'on fait venir des parties les plus intérieures du pays. Les Indiens de la Virginie & de la Caroline la portent sèche dans leurs poches; dans le beſoin, ils la mâchent, en avalent le jus & en appliquent une partie ſur la plaie (1).

La morſure des *Couleuvres* d'étang ou même des champs, telles que nous en voyons en Europe, eſt communément auſſi peu dangereuſe en Aſie. Une légère ſcarification & l'application d'un peu de chaux vive, ou d'une pièce rouillée de vert de gris que l'on fixe ſur la plaie, ſuffiſent pour opérer la guériſon (2).

La pierre à couleuvre, ſi célèbre contre la morſure des ſerpens, & dont on fait ſouvent uſage dans l'Inde, eſt compoſée d'os calcinés, pétris avec une certaine terre calcaire très-abſorbante. On l'applique le plutôt poſſible ſur la plaie, après avoir fait de petites ſcarifications. Son effet conſiſte à ſe coller & à pomper le venin. Il faut en avoir au moins deux, parce qu'auſſi-tôt que la première eſt ſaturée & ſe détache, l'on en applique une ſeconde. Il ſemble que cette pierre n'opère qu'en qualité d'abſorbant; cependant il eſt poſſible que ſes parties alcalines agiſſent auſſi ſur l'acide du venin.

Pluſieurs médecins Indiens font uſage d'une racine connue en Europe ſous le nom de bois de ſerpent. Son écorce marquetée préſente effectivement une ſorte de reſſemblance avec la peau de ces animaux; l'intérieur eſt ordinairement blanchâtre, compacte, & amer; on la pile & on la délaye dans un peu d'arak (1). Le malade avale ce jus & applique le marc ſur la plaie. Cette plante agit par ſon ſel volatil, mais probablement beaucoup d'autres pourroient produire autant d'effet, car elle n'a pas toujours un ſuccès aſſuré, même contre la morſure des *Serpens à lunettes*, qui cependant ne ſont pas les plus dangereux.

On attribue à peu près les mêmes vertus à certaines feuilles qu'on déſigne ſous le nom de feuilles de *mangouſte*. On prétend que cet animal a fait connoître la propriété de cette plante, en ſe hâtant d'en manger auſſi-tôt qu'il eſt mordu.

Le jus d'un arbuſte nommé *kalli* eſt encore fort recommandé par les Indiens. Pluſieurs empiriques frottent avec le jus la plaie ſcarifiée, & en font avaler au malade deux ou trois gouttes dans de l'huile. Les branches de ce petit arbre ſont chargées d'eſpèces de ſiliques d'une forme cylindrique & remplies d'un ſuc laiteux. C'eſt un puiſſant cathérétique, dont une petite doſe dans un liquide approprié forme un purgatif très-violent. Au reſte, ce remède, ſans être des plus aſſurés, eſt d'ailleurs fort dangereux. Pour s'en convaincre, il ſuffit de ſavoir que les princes Indiens ſe ſont pluſieurs fois ſervis de cette plante pour défendre les approches des places, qui n'avoient dans les environs que des eaux dormantes de citerne ou d'étang. Ils les empoiſonnoient en y faiſant jeter & fixer au fond des paquets de feuille de cet arbuſte.

Un médecin avec qui j'ai eu occaſion d'avoir des liaiſons aſſez intimes, continue l'auteur déjà cité, me vantoit fort les vertus d'un baume ſecret, compoſé des foies & des cœurs des ſerpens. Il les mettoit en digeſtion dans de l'huile vierge; & après qu'ils y étoient en quelque façon diſſous, il y mêloit un peu de ſel ammoniac & d'eſſence de cannelle. Il faiſoit appliquer ce baume ſur la plaie ſcarifiée & en faiſoit avaler une cuillerée mêlée dans le double d'huile ordinaire (2).

Enfin il y a des Arabes qui ſe guériſſent eux-mêmes en mangeant ſur le champ le corps cru du ſerpent qui les a mordus. Ils prennent en même temps une forte doſe de

(a) *Catesb. Carol.* 2, *p.* 42.
(2) *Eſſais philoſ. p.* 20.

(1) Eau de vie du pays.
(2) *Eſſais philoſ. p.* 24.

ſel

ſel ammoniac, ou même de ſel commun. Quelques-uns de leurs médecins, après avoir ſcarifié la partie bleſſée, préfèrent cependant d'y appliquer des ventouſes, ou d'en approcher un charbon ardent, de manière que l'impreſſion du feu devienne un peu ſenſible ſur la peau; d'autres, trouvant à leur portée de l'huile ou du beurre bouillant, en font tomber quelques gouttes ſur la plaie. Ils penſent que ces cautères, appliqués ſur le champ, attirent ou plutôt fixent puiſſamment le venin (1).

(1) *Eſſais philoſ. p.* 25.

On doit conclure de tout ce que nous avons dit ſur le venin des ſerpens; en premier lieu, qu'il agit en provoquant la diſſolution des parties intégrantes du ſang, & qu'il ne diffère que par le plus ou le moins d'intenſité ou de volatilité; en ſecond lieu, ſi l'on conſidère les antidotes dont nous avons fait mention, ſoit qu'on ſuppoſe qu'ils agiſſent en fixant les miaſmes venimeux, ou qu'ils les neutraliſent en ſe combinant avec eux, il paroît que les alcalis les plus actifs ſont les plus efficaces & les meilleurs ſpécifiques contre la morſure des ſerpens.

PRÉCIS ANATOMIQUE
DES SERPENS,

Avec l'explication de quelques mots techniques qui entrent dans les deſcriptions ordinaires.

LE corps du ſerpent eſt très-long, relativement à ſa groſſeur; il eſt tantôt cylindrique, tantôt aminci vers la queue & dépourvu de pattes. Sa forme eſt peu variée; mais les tégumens qui le recouvrent préſentent beaucoup de différences par la teinte, l'ordre & l'arrangement des couleurs.

* *Figure du corps.*

IL EST ARRONDI (*Rotundatum*). Le tronc a une forme entièrement orbiculaire : quelques *Anguis*, les *Amphisbènes*.

— COMPRIMÉ PAR LES CÔTÉS (*Compreſſum*). Preſque tous les ſerpens ont le corps un peu aplati latéralement.

— PLAT SOUS LE VENTRE (*Subtùs planum*). Les *Crotales*, les *Boas*, les *Couleuvres* ont la ſurface inférieure entièrement plate.

— CYLINDRIQUE (*Cylindricum*). Les *Anguis*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles* ſont à peu près également gros dans toute leur longueur.

— AMINCI VERS LA QUEUE (*Verſùs caudam attenuatum*). Les *Boas*, les *Crotales* & les *Couleuvres* diminuent inſenſiblement d'épaiſſeur du côté de la queue.

** *Surface du corps.*

IL EST ÉCAILLEUX (*Squamoſum*). La ſurface du corps eſt revêtue d'écailles : la plupart des ſerpens.

— NU (*Nudum*). La peau eſt dépourvue d'écailles : les *Cæciles*.

— RUDE AU TOUCHER (*Scabrum*). Les écailles qu'on trouve ſur certaines eſpèces ſont relevées par une arête & rendent la ſurface du corps raboteuſe : le *Boiquira*, l'*Atropos*.

— GLISSANT (*Lubricum*). Une liqueur viſqueuſe répandue ſur tout le corps rend la peau très-gliſſante : quelques ſerpens, notamment les *Cæciles*.

— COUVERT DE BANDES (*Faſciatum, vittatum*). Le corps eſt orné de bandelettes tantôt tranſverſales, tantôt longitudinales : telles ſont les eſpèces renfermées dans les deux dernières ſous-diviſions du genre des *Couleuvres*, &c.

— MAILLÉ (*Reticulatum*). La ſurface de l'animal eſt couverte de lignes qui, en ſe croiſant, forment des eſpèces de mailles : le *Réſeau*, &c.

On peut diviſer le corps du ſerpent, comme celui des autres animaux, en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures comprennent la tête, le tronc & la queue; les parties intérieures renferment le ſquelette, les muſcles & les viſcères.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§. Ier.

LA TÊTE.

La tête du ſerpent eſt la partie du corps dont la conformation eſt la plus variée, & de laquelle on peut tirer un des principaux caractères ſpécifiques.

ELLE EST DISTINGUÉE DU TRONC, DISTINCTE (*Diſtinctum, diſcretum*). Ordinairement elle eſt plus groſſe, ou plus mince que l'origine

du tronc : les *Crotales*, les *Boas*, la plupart des *Couleuvres* ont la tête plus groſſe.

— CONFONDUE AVEC LE TRONC, INDISTINCTE (*Indiſtinctum*, *indiſcretum*). Elle eſt d'une épaiſſeur égale à celle de la partie qui correſpond au cou : les *Anguis*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles*, l'*Acrochorde* & pluſieurs eſpèces de *Couleuvres*.

— CONVEXE, RELEVÉE EN BOSSE (*Convexum*, *gibbum*). Elle eſt renflée ſur le ſommet dans la plupart des ſerpens.

— APLATIE (*Depreſſum*). La largeur ſurpaſſe de beaucoup ſa hauteur : les *Boas* & pluſieurs *Couleuvres*.

— EN FORME DE CŒUR (*Cordatum*). Depuis l'extrémité poſtérieure des mâchoires, dont les bords ſont arrondis, la tête ſe rétrécit inſenſiblement vers le muſeau : le *Devin*, la *Schyte*.

— TRIANGULAIRE (*Triangulare*). La plus grande largeur de la tête eſt vers la nuque, dont les bords ſont anguleux ; enſuite elle ſe rétrécit inſenſiblement vers le muſeau : le *Tortu*, l'*Atropos*.

— OVALE (*Ovatum*). Le diamètre de la longueur ſurpaſſe celui de la largeur ; ſa figure imite plus ou moins celle d'un œuf : l'*Hébraïque*, la *Bande-noire*, le *Lacté*, le *Serpent à chaîne*.

— GARNIE DE PLAQUES (*Cataphractum*). Le ſommet eſt revêtu de grandes écailles de figure irrégulière, diſpoſées tranſverſalement ſur quatre rangs : la plupart des *Couleuvres*.

— GARNIE D'ÉCAILLES POSÉES A RECOUVREMENT (*Imbricatum*). Le ſommet eſt couvert d'écailles ſemblables à celles du dos, qui ſe recouvrent les unes les autres, comme les ardoiſes ſur un toit : le *Daboie* & les ſerpens venimeux.

La tête comprend la bouche, le muſeau, les mâchoires, les lèvres, les dents, la langue, les yeux & les narines. On ne trouve point de trou extérieur pour l'organe de l'ouïe.

I. LA BOUCHE (*Os*) eſt cette cavité compriſe entre les mâchoires & dont la dilatation eſt fort conſidérable. *Pl.* A, *fig.* 4 ; & *pl.* 23, *fig.* 44.

II. LE MUSEAU (*Roſtrum*) eſt la partie de la tête qui s'étend antérieurement depuis le ſommet juſqu'à l'extrémité des mâchoires.

IL EST EN PENTE (*Declive*). Sa partie ſupérieure forme un plan plus ou moins incliné : le *Millet*, la plupart des *Anguis*.

— ALONGÉ (*Elongatum*). Sa longueur ſurpaſſe de beaucoup celle des autres ſerpens : le *Langaha*, le *Long-nez*.

— OBTUS (*Obtuſum*). Son extrémité antérieure a une forme arrondie : l'*Hébraïque*, l'*Anguleux*.

— CAMUS (*Simum*). L'extrémité antérieure eſt comme tronquée : le *Boiquira*, le *Triangle*, le *Cherſée*, l'*Argus*.

— RETROUSSÉ (*Reflexum*). L'extrémité antérieure de la mâchoire d'en haut eſt retrouſſée : le *Nez-retrouſſé*, l'*Ammodyte*.

III. LES MACHOIRES (*Maxillæ*) préſentent une ſtructure ſingulière, en ce qu'elles ſont compoſées de deux os qui ne ſont pas articulés, mais ſeulement rapprochés l'un de l'autre, ce qui donne au ſerpent la faculté d'avaler des animaux d'un volume extraordinaire.

ELLES SONT ÉGALES (*Æquales*). L'une eſt auſſi longue que l'autre : la plupart des ſerpens.

— INÉGALES (*Inæquales*). L'une ou l'autre eſt plus avancée : le *Moucheté*, le *Pâle*, le *Nez-retrouſſé*, le *Langaha*, le *Long-nez*, &c.

IV. LES LÈVRES (*Labia*) ſont des membranes qui garniſſent le contour des mâchoires : tous les ſerpens en ſont pourvus.

ELLES SONT ENTIÈRES (*Integra*). Il eſt rare qu'on trouve des ſerpens dont les mâchoires ſoient partagées en lobes.

— ECHANCRÉES (*Emarginata*). Quelques individus de la famille des *Boas* ont des échancrures ſur le bord des lèvres.

— RETROUSSÉES (*Retuſa*). Le *Tortu* & quelques autres *Boas* ont l'extrémité de la lèvre ſupérieure relevée en haut.

V. LES DENTS (*Dentes*) ſont de deux ſortes & portent différens noms. Les dents proprement dites ſont des os plus ou moins grands, immobiles, recourbés vers le goſier & diſpoſés ſur une ou pluſieurs rangées. La mâchoire inférieure n'a ordinairement qu'une

rangée ; celle d'en haut en a quelquefois deux. On trouve des ſerpens qui n'ont abſolument point de dents dans la gueule.

Les dents qu'on nomme *crochets* (*tela*) ſont longues, crochues, mobiles, creuſes en dedans, percées aux deux extrémités, ſituées, de part & d'autre, ſur le bord de la mâchoire ſupérieure & renfermées dans une eſpèce de gaîne, d'où l'animal peut les faire ſortir à volonté. Ces dents communiquent avec une véſicule qui renferme une liqueur âcre, d'une couleur verte ou jaunâtre & ſervent comme autant de tuyaux pour introduire le venin dans la morſure. Les crochets ſont au nombre de deux, un de chaque côté ; mais à la baſe de chacun, on en voit encore quelques autres plus petits, deſtinés à remplacer le premier, lorſque l'animal en eſt privé par quelque accident. *Voyez les crochets de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* A ; *& ceux du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 4. Les dents ſont déſignées par v v.

VI. LA LANGUE (*Lingua*) a une organiſation particulière dans cet ordre d'animaux ; elle eſt ordinairement mince, étroite, déliée, compoſée de deux corps arrondis, longs & réunis enſemble vers les deux tiers de leur longueur. De plus, dans la plupart des eſpèces, elle eſt preſque renfermée en entier dans un fourreau, d'où le ſerpent peut la faire ſortir & la darder hors de la gueule ſans ouvrir les mâchoires, celle d'en haut ayant une petite échancrure à ſon extrémité, par où la langue peut paſſer. *Voyez le fourreau qui enveloppe la langue du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 4, L ; *& celui de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* B.

VII. LES YEUX (*Oculi*) ſont vifs, étincelans, pleins de feu & garnis d'une membrane clignotante. Comme ceux des autres animaux, ils ſont compoſés de deux parties principales, la prunelle & l'iris.

La Prunelle (*Pupilla*) eſt ſuſceptible de contraction ; alors elle s'alonge comme celle du chat & des oiſeaux de nuit : elle forme une fente horizontale dans certaines eſpèces & verticale dans d'autres, lorſque la tête du ſerpent eſt parallèle à l'horiſon.

L'Iris (*Iris*) eſt ce cercle coloré qui environne la prunelle ; il eſt ordinairement d'un jaune couleur d'or & quelquefois d'un beau rouge.

VIII. LES NARINES (*Nares*) ſont deux ouvertures ſituées à l'extrémité du muſeau pour recevoir les ſenſations de l'odorat.

§. II.

LE TRONC.

Le tronc (*truncus*) eſt cette partie du corps qui s'étend depuis la nuque juſqu'à l'ouverture de l'anus. Les ſerpens n'ont point de cou.

— Il est dépourvu de membres (*Apodus*). Les ſerpens, comme les vers, n'ont point de pattes : c'eſt le principal caractère qui les diſtingue des reptiles.

— Ecailleux (*Squamoſus*). Le tronc des *Crotales*, des *Boas*, des *Couleuvres*, des *Anguis* eſt revêtu d'écailles diſpoſées ordinairement en quinconce.

— Entoure d'anneaux (*Annulatus*). Au lieu d'écailles poſées avec régularité, le tronc des *Amphisbènes* eſt environné d'anneaux écailleux.

— Couvert de tubercules (*Tuberculatus*), L'*Acrochorde*, dont nous avons formé un genre particulier, après M. Hornſtedt, a la peau couverte de tubercules.

— Pliſſé (*Rugoſus*). Les *Cæciles* ont des plis ſur les côtés.

Le tronc des ſerpens, étant dépourvu de pattes, eſt auſſi moins compliqué que celui des quadrupèdes : on y diſtingue le dos, les côtés, le ventre ou l'abdomen, l'anus, les parties de la génération & les écailles.

I. LE DOS (*Dorſum*) eſt la partie ſupérieure du tronc qui commence à la nuque & finit au deſſus de l'ouverture de l'anus.

Il est arrondi (*Rotundum*). La plupart des ſerpens ont la partie ſupérieure du tronc d'une forme arrondie.

— Carené (*Carinatum*). Quelques eſpèces ont le dos relevé en carène : l'*Ibibe*, le *Lemniſque*, la *Tête-noire*, le *Minime*.

II. LES COTÉS (*Latera*) forment les parties

latérales du tronc, depuis l'extrémité des mâchoires jusqu'à l'ouverture de l'anus.

III. LE VENTRE (*Abdomen*) est la partie inférieure du corps compriſe entre la tête & la queue. Les ſerpens, n'ayant point de diaphragme, ſont dépourvus de poitrine.

Il est plat (*Planum*). La plupart des ſerpens ont la ſurface inférieure du corps plane, ce qui leur donne plus de force & de facilité pour le mouvement progreſſif.

— Arrondi (*Rotundatum*). Les *Amphisbènes* & les *Cæciles* ont le tronc arrondi par deſſus & par deſſous.

IV. L'ANUS (*Anus*) conſiſte en une ouverture ordinairement tranſverſale, ſituée à l'extrémité de la ſurface inférieure du tronc. C'eſt là où vient aboutir un réſervoir commun, qui, ſemblable au cloaque des oiſeaux, renferme les excrémens, tant ſolides que liquides, des ſerpens. L'anus forme la ligne de démarcation entre le tronc & la queue.

V. LES PARTIES DE LA GÉNÉRATION (*Genitalia*) ſont encore renfermées dans l'ouverture de l'anus & y demeurent cachées juſqu'au moment de l'accouplement.

La Verge (*Penis*) eſt double dans la plupart des ſerpens & quadruple dans le *Boiquira*. Chaque verge, dans les eſpèces d'une grandeur médiocre, comme la *Vipère*, eſt longue de ſix lignes & a ſix lignes de diamètre. L'extrémité préſente cinq cercles concentriques de membranes pliſſées & frangées, autour deſquelles on voit quatre autres cercles de piquans de nature un peu écailleuſe, & longs d'environ deux lignes. La ſurface intérieure de la peau, qui ſe replie en dehors dans le temps des amours, eſt hériſſée de petits piquans preſque imperceptibles. *Voy. les verges du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, pp; *& celles du* Bai-rouge, *pl.* 25, *fig.* 51.

Les Ovaires (*Ovaria*) viennent également aboutir dans l'intérieur de l'anus : voilà pourquoi, dans la plupart des eſpèces, on ne peut pas apercevoir la différence du ſexe d'après la ſeule conſidération de la ſtructure extérieure, excepté dans certaines circonſtances voiſines de l'accouplement.

VI. LES ÉCAILLES (*Squamæ*) ſont les tégumens qui recouvrent communément le corps des ſerpens; elles prennent différens noms ſuivant leur forme & les parties qu'elles revêtent.

Elles sont arrondies (*Rotundatæ*). Tous les points de la circonférence ſont également éloignés du centre : le *Devin*.

— Ovales (*Ovatæ*). Le diamètre de la longueur ſurpaſſe celui de la largeur, & leur forme imite celle d'un œuf : l'*Enydre*, le *Parterre*, l'*Hotamboeja*.

— Lancéolées (*Lanceolatæ*). La longueur ſurpaſſe la hauteur; une extrémité eſt ronde & l'autre pointue : la *Dipſade*.

— Rhomboïdales (*Rhombeæ*). Leur forme imite celle que préſentent deux triangles réunis par leurs baſes : la *Rouſſe*, le *Bleuâtre*, la *Violette*, le *Triangle*.

— Obtuſes (*Obtuſæ*). Elles ſont plus longues que larges, mais tronquées au ſommet : la *Couleuvre blanche*, le *Sombre*.

— Unies, lisses (*Glabræ*, *læves*). Leur ſurface n'eſt ni raboteuſe, ni anguleuſe : le *Minime*, l'*Azurée*, le *Baï-rouge*.

— Relevées par une arête (*Carinatæ*). La ſurface ſupérieure eſt marquée d'une arête longitudinale : la *Typhie*, l'*Arabe*.

Les grandes plaques ou écussons (*Scuta*) ſont de grandes écailles d'une forme à peu près exagone, qui revêtent la ſurface du ventre. *Voyez la figure des plaques de la* Vipère, *pl.* A, *fig.* 2, P.

Les petites plaques ou écailles (*Scutella*) ſont des pieces tantôt exagones, tantôt arrondies, qui recouvrent la ſurface inférieure de la queue. Dans les genres des *Crotales* & des *Boas* on n'en trouve qu'une ſeule rangée, ſemblable à celle des grandes plaques du ventre. Dans la famille des *Couleuvres*, au contraire, elles ſont diſpoſées ſur deux rangs. *Voyez l'arrangement des petites plaques de la* Vipère, *pl.* A, *fig.* 3, $\frac{eee}{eee}$.

On donne encore le nom de plaques à ces grandes écailles polygones dont le ſommet de la tête des ſerpens eſt communément revêtu.

§. III.

LA QUEUE.

La queue (*cauda*) eſt cette partie du corps qui commence à l'anus & qui termine le tronc. La ſtructure & l'ordre des écailles qui recouvrent ſa ſurface inférieure, ou les ſonnettes qu'on trouve à ſon extrémité, forment les principaux traits caractériſtiques des trois premiers genres renfermés dans cette claſſe d'animaux. Sa forme & ſa longueur, comparées à celle du corps, peuvent encore ſervir de caractères pour différencier les eſpèces.

ELLE EST EFFILÉE (*Attenuata*). Dans les genres des *Crotales*, des *Boas*, des *Couleuvres*, la queue s'amincit par degrés inſenſibles, depuis ſon origine juſqu'à l'extrémité.

— OBTUSE (*Obtuſa*). Les individus compris dans les familles des *Amphisbènes* & des *Cæciles*, ont cette partie auſſi groſſe que la tête.

— CARRÉE (*Quadrata*). Il arrive rarement que la queue ait une forme quadrangulaire : l'*Eclatant*.

— EN PYRAMIDE TRIANGULAIRE (*Pyramidato-triangularis*). La *Cuiraſſée* a la queue en pyramide triangulaire.

— APLATIE (*Depreſſa*). La largeur ſurpaſſe la hauteur & ſe termine par un bout arrondi : le *Large-queue*.

— COMPRIMÉE PAR LES CÔTÉS (*Compreſſa*). La hauteur ſurpaſſe la largeur : le *Plature*, la *Queue-lancéolée*.

PARTIES INTÉRIEURES.

§. Ier.

LE SQUELETTE.

Puiſque le ſerpent n'a ni pattes ni poitrine, il réſulte néceſſairement de cette conformation que ſon ſquelette eſt moins compliqué que celui des quadrupèdes. En effet, on peut diviſer en trois ſections les os qui le compoſent ; ſavoir, ceux de la tête, du tronc, & de la queue. *Voyez le ſquelette de l'Ammodyte*, *pl.* 7, *fig.* 1.

I. LES OS DE LA TÊTE ſont au nombre de huit ou de dix, ſans y comprendre les dents dont nous avons déjà parlé.

L'OS DU MUSEAU (*os roſtri*), qui occupe la partie antérieure de la tête, eſt anguleux ſur ſon contour, cartilagineux & percé de deux petites ouvertures pour les narines ; il s'articule par de forts ligamens au dedans & autour de la partie creuſe & antérieure du crâne.

LE CRANE (*cranium*), lorſqu'on en a ſéparé l'os du muſeau, repréſente une eſpèce de cœur dont la pointe eſt dirigée vers la nuque. Il a deux pointes avancées qui embraſſent en partie l'os dont nous venons de parler ; il eſt entouré en ſa partie ſupérieure d'un petit bord avancé en forme de corniche, & préſente, de part & d'autre, une échancrure pour l'orbite des yeux. Le crâne eſt d'une ſubſtance très-compacte & fort dure ; il eſt en outre tantôt plat, tantôt convexe, ſelon la diverſité des eſpèces. Sur la partie ſupérieure, on diſtingue trois ſutures principales ; l'une qui paſſe dans le milieu de l'intervalle qui ſépare les yeux & qu'on pourroit nommer *ſagittale* ; l'autre diviſe tranſverſalement le crâne derrière les orbites, on pourroit lui donner le nom de *coronale* ; & enfin la troiſième, qui eſt encore tranſverſale, ſe trouve près de l'origine de la colonne vertébrale. Il y a auſſi une autre grande ſuture autour des parties latérales & inférieures du crâne, par laquelle cet os peut ſe diviſer en deux corps ; l'un ſupérieur, l'autre inférieur. Ce dernier, qui eſt creuſé en dedans, imite la figure d'un ſoc garni de ſes ailerons, & dont la pointe avance au deſſous de l'eſpace qui eſt entre les cavités des yeux ; ſa partie poſtérieure deſcend juſqu'au fond du palais, où elle ſe termine par deſſous en une pointe qui, ſelon l'expreſſion de Charas, repréſente dans la *Vipère* un monticule renverſé. Toutes les ſutures du crâne ſont ſi fortement unies, qu'il eſt très-difficile de les ſéparer. Il eſt à obſerver que la configuration de tous ces os de la tête varie plus ou moins ſelon la diverſité des eſpèces.

Dans la *Vipère*, on trouve, de chaque côté du crâne, un petit os plat qui a environ une ligne & demie de long ; il adhère au crâne juſqu'à ſa partie poſtérieure, & va s'articuler en cet endroit avec un autre os également plat, mais plus long & plus fort. Ces deux os forment par leur réunion une eſpèce de

coude; le dernier ſe prolonge juſqu'à l'articulation des deux mâchoires, & s'emboîte lui-même avec les os maxillaires principalement avec celui de la mâchoire inférieure. Ces os peuvent être regardés comme des clavicules qui ſervent à ſoutenir les mâchoires, à les ouvrir & à les fermer.

Les ſerpens armés de crochets ont auſſi, à chaque bout avancé de l'orbite des yeux, un petit os plat qui part du milieu de la mâchoire ſupérieure & qui s'étend juſqu'à la racine du crochet. Son uſage conſiſte à ſoutenir & à fortifier ces dents venimeuſes.

LA MACHOIRE SUPÉRIEURE eſt diviſée en deux ſur le devant & renferme dans l'intervalle l'os du muſeau, avec lequel ſes deux bouts s'articulent. Les deux branches de cette mâchoire ſont tantôt garnies de dents, comme on en trouve dans les *Crotales* & la plupart des *Couleuvres*; tantôt elles en ſont abſolument dépourvues, comme il arrive dans pluſieurs eſpèces de la famille des *Boas*.

LA MACHOIRE INFÉRIEURE eſt également compoſée de deux os recourbés, qui ſe réuniſſent à l'extrémité antérieure, ſans y former néanmoins aucune articulation: ils ſont uniquement annexés l'un avec l'autre par un muſcle qui les dilate ou les reſſerre au gré de l'animal. Dans la *Vipère*, chaque branche de la mâchoire inférieure eſt compoſée de deux os articulés enſemble vers le milieu de leur longueur; celui de devant embraſſe, par deſſus & par deſſous, celui de derrière, & peut ſe replier en dehors, lorſque l'animal veut mordre. C'eſt ſur cet os ſeulement que les dents ſont placées.

II. LES OS DU TRONC conſiſtent en une file de vertèbres emboîtées les unes dans les autres, & articulées avec les côtes.

LES VERTÈBRES (*vertebræ*) ſont des os plus ou moins grands, poſés l'un à la ſuite de l'autre, réunis par une articulation, & dont l'agrégation compoſe la colonne vertébrale qui s'étend depuis la partie poſtérieure du crâne juſqu'à l'extrémité de la queue. Chaque vertèbre a une apophyſe longitudinale & épineuſe à la ſurface ſupérieure, & une autre à la partie inférieure, dont l'extrémité eſt recourbée par derrière: elle a auſſi des apophyſes tranſverſes de chaque côté, à l'endroit où les côtes s'articulent avec elles. De plus, les vertèbres ſont creuſes dans leur milieu & reçoivent dans cette cavité la moelle alongée. Pluſieurs muſcles & tendons, rangés comme autant de filamens, les uns auprès des autres, ſervent à affermir la diſpoſition des vertèbres & leur articulation avec les côtes. On conçoit que la grandeur des vertèbres correſpond à la taille du ſerpent, & qu'elles ſont d'autant plus longues que l'animal eſt plus gros. Il faut pareillement obſerver que quoique les vertèbres de la plupart des ſerpens ſoient garnies d'apophyſes, il y en a néanmoins quelques-uns, le *Dard*, par exemple, qui ont ces os arrondis comme des poulies & percés, de part & d'autre, d'un double trou, pour recevoir & pour affermir l'emboîtement des côtes qui ſont élaſtiques & fourchues vers l'épine du dos, comme les arêtes des poiſſons.

LES CÔTES (*coſtæ*) ſont des arcs oſſeux, ſitués obliquement, de devant en arrière, ſur les parties latérales du tronc, depuis la tête juſqu'à l'anus. Le bout ſupérieur, qui eſt le plus gros, s'articule avec l'extrémité des apophyſes vertébrales, tranſverſes; tandis que l'autre extrémité, qui eſt amincie en pointe, va aboutir & s'appuyer ſur un des bouts de chaque grande plaque dont le ventre eſt recouvert: ainſi, il y a toujours une paire de côtes pour chaque vertèbre & autant de plaques qu'il y a de vertèbres. Il paroît donc que les plaques du ventre ſont deſtinées à ſervir de défenſe & de ſoutien aux côtes des ſerpens. *Voyez les côtes de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* 1.

III. LES OS DE LA QUEUE (*vertebræ caudales*), conſiſtent en un certain nombre de vertèbres diſpoſées comme celles du tronc, garnies d'apophyſes, mais dépourvues de côtes: elles diminuent inſenſiblement de grandeur, à meſure qu'elles approchent du bout de la queue. *Voyez la pl.* 7, *fig.* 1.

§. II.

LES MUSCLES.

La force & l'agilité dont jouiſſent les ſerpens annoncent que le corps de ces animaux eſt pourvu de muſcles vigoureux. En effet, on en trouve pluſieurs, à côté & au deſſous du crâne, auprès de ces eſpèces de clavicules dont nous avons déjà parlé, & à l'entour des

mâchoires ſupérieure & inférieure. Tous ces muſcles ſervent, non ſeulement à remplir les cavités du crâne & à couvrir les os qui y ſont articulés, mais encore à donner du reſſort & du mouvement à toutes les parties qui en ont beſoin.

Quatres autres grands muſcles (*muſculi laterales*) prennent leur origine derrière la tête, & deſcendent, deux de chaque côté, juſqu'au bout de la queue. Le premier parcourt les apophyſes ſupérieures de la coſonne vertébrale; l'autre eſt ſitué un peu au deſſous & accompagne celui d'en haut dans toute ſa longueur. Deux autres grands muſcles d'une longueur pareille ſont attachés à la ſurface intérieure des vertèbres.

On remarque auſſi de chaque côté du tronc autant de muſcles intercoſtaux (*muſculi intercoſtales*) qu'il y a de vertèbres; ils ſéparent les côtes depuis leur origine juſqu'à leur pointe qui s'appuye ſur les plaques du ventre, & ſervent aux mêmes uſages que ceux des autres animaux. Tous ces muſcles ſont auſſi accompagnés de veines & d'artères, comme on en trouve ſur les plus grands animaux. Une deſcription détaillée de toutes ces parties nous meneroit trop loin; il ſuffit de joindre ici une eſquiſſe anatomique, pour donner une idée de la conformation intérieure des ſerpens.

§. III.

LES ORGANES ET LES VISCÈRES.

A juger des ſerpens par leur forme extérieure qui eſt ſi peu variée, & par la vue du ſquelette dont la ſtructure eſt ſi ſimple, on pourroit croire que les parties intérieures de leur corps ſont auſſi peu compliquées; cependant l'inſpection anatomique démontre que les individus de cet ordre ont preſque autant de viſcères que les animaux les mieux organiſés.

I. Le cerveau (*Cerebrum*) eſt diviſé en cinq petits corps ronds & un peu alongés. Les deux premiers ſont ſitués, l'un à côté de l'autre, entre les yeux; & c'eſt de là que partent les nerfs olfactifs. Les deux autres ſont dans la partie moyenne du crâne. Le troiſième, qui eſt tant ſoit peu plus petit & d'une couleur plus blanche, eſt placé un peu en arrière: on pourroit le nommer le *cervelet*. La moelle alongée ne paroît être que la continuation de ce petit corps. Tout le cerveau de la *Vipère* eſt couvert d'une tunique aſſez épaiſſe & d'une couleur noire. Sous cette peau, qui tient ici la place de la *dure-mère*, chaque petit corps a encore une petite membrane qui l'enveloppe: on peut la regarder comme faiſant la fonction de la *pie-mère*.

II. La trachée artère (*aſpera-arteria*) repoſe ſous la langue; elle prend ſon origine à l'entrée de la gueule, où elle préſente un trou ovale, relevé en haut; enſuite elle deſcend par le milieu du cou, laiſſant l'éſophage par derrière, & n'entre dans les poumons qu'au deſſous du cœur; elle eſt toute compoſée d'anneaux bien faits, entiers & cartilagineux. *Voyez la trachée artère du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, tt; *& ce même conduit ouvert dans une partie de ſa longueur, où l'on voit les véſicules des poumons* vv, *& les ramifications des vaiſſeaux ſanguins*, rrr.

III. Les poumons (*pulmones*) étant joints à la trachée artère, ſont par conſéquent ſitués du côté droit. Ce viſcère n'eſt pas diviſé en lobes, comme celui des autres animaux, mais il eſt entier & compoſé d'une ſubſtance celluleuſe & membraneuſe. Sa partie ſupérieure, où entre la trachée artère, eſt un amas de petites cellules parſemées d'une infinité de vaiſſeaux ſanguins, qui donnent à cette partie une couleur d'un rouge très-vif, & expoſent le ſang à l'action de l'air, par leur ſurface ſi étendue. La partie inférieure des poumons, qui eſt beaucoup plus grande que celle d'en haut, eſt purement membraneuſe, polie en dedans, ſans véſicules, & fournie ſeulement d'un petit nombre de vaiſſeaux ſanguins. Si on enfle d'air cette partie, elle eſt tranſparente, & s'étend juſqu'aux reins en couvrant le dos & le foie. *Voyez les poumons du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5. La partie ſupérieure qui s'étend juſques dans l'intérieur de la trachée, eſt déſignée par P; & l'inférieure, par ppp.

IV. L'éſophage (*æſophagus*) eſt ſitué au côté gauche, le long de la trachée artère; il ſe prolonge juſqu'à l'orifice de l'eſtomac. Ce conduit eſt compoſé d'une ſeule membrane liſſe en dedans, d'un diamètre égal dans toute ſa longueur & ſuſceptible d'une très-grande dilatation. A l'endroit où il ſe réunit avec l'eſtomac, ſes parois intérieures deviennent raboteuſes ou feuilletées; il acquiert auſſi plus de capacité. L'éſophage du *Boiquira* eſt cependant renflé du côté de la gueule: *pl.* A, *fig.* 5, œ, œ, œ.

V. L'ESTOMAC (*ventriculus*), qui eſt à l'extrêmité de l'éſophage, eſt plus large, & formé de deux tuniques concentriques, adhérentes entre elles & couvertes intérieurement de plis ou de rides. Sa forme & ſes dimenſions varient, non ſeulement dans les différentes eſpèces, mais encore dans les individus de la même eſpèce. L'eſtomac de la *vipère* a trois ou quatre pouces de long, ſur un pouce de large. *Voyez celui du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, E.

VI. LES INTESTINS (*inteſtina*) forment, à la ſuite de l'eſtomac, un canal étroit, tortueux & diviſé intérieurement par pluſieurs ſéparations tranſverſales. Dans ſon commencement, où il avoiſine la véſicule du fiel & le pancréas ou la rate, il s'étend un peu en ligne droite; enſuite il deſcend, en ſerpentant, juſqu'à la diſtance de quelques pouces de l'anus. Là, il ſe redreſſe & ſe dilate pour former le réſervoir des excrémens : il reçoit auſſi en cet endroit les uretères; & un peu plus bas, il rejette par un petit trou l'urine & les matières fécales. Tout ce conduit peut être diviſé en trois inteſtins. Le premier, qui eſt le plus étroit, peut être appelé *duodenum;* le ſecond, qui eſt large & tortueux, peut ſe nommer *colon;* & le troiſième, qui eſt droit & qui va aboutir à l'anus, peut porter le nom de *rectum. Voyez les ſinuoſités que forment les inteſtins du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, i, III, ii. Les uretères ſe déchargent dans le *rectum*, à l'endroit déſigné par u u.

VII. LE CŒUR (*cor*) eſt renfermé dans le péricarde, auquel il eſt uni par des fibres. Ce viſcère eſt très-petit relativement à la groſſeur du corps; il a deux ventricules, l'un du côté droit, l'autre du côté gauche. Le ſang qui vient de la veine-cave entre dans le ventricule droit, ſe jette dans le gauche & en ſort par l'aorte qui ſe diviſe d'abord en deux gros rameaux : l'un monte vers les parties ſupérieures; l'autre, paſſant au deſſous de l'éſophage, ſe diviſe enſuite en pluſieurs ramifications qui ſe prolongent juſqu'au bout de la queue. *Voyez le cœur du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, G. Selon Tyſon, il y a trois vaiſſeaux qui montent vers la partie ſupérieure; & un en bas : v, a a, & u u.

VIII. LE FOIE (*jecur*), qui eſt uni au péricarde, s'alonge en deſcendant ſous le ventricule, & adhère, dans toute ſa longueur, au ſac pulmonaire. Il eſt compoſé de deux grands lobes d'une couleur brune & d'une longueur inégale : le droit a ſouvent un pouce de plus que le gauche. Ces deux lobes ſont comme diviſés par la veine-cave, dont la direction eſt la même que celle de ce viſcère. Charas prétend que les plus grands foies des *vipères* n'ont que cinq ou ſix pouces de longueur, & un demi-pouce de large. *Voyez le foie du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, f, f; *& la veine-cave qui paſſe dans le milieu*, u, u.

IX. LA VÉSICULE DU FIEL (*veſicula fellis*) eſt ſituée au deſſous du foie & à côté du fond de l'eſtomac; elle eſt de la groſſeur d'une fève dans la *Vipère*, & ſe termine par le conduit cyſtique recourbé; lequel s'unit peut-être au conduit hépatique, avant d'entrer dans les inteſtins. *Voyez la véſicule du fiel du* Boiquira *dans ſa poſition naturelle*, *pl.* A, *fig.* 5, v-f; *& la figure du même viſcère détaché*, *pl.* A, *fig.* 6, v-f.

X. LE PANCRÉAS (*pancreas*) eſt ce petit corps rond & alongé, ſitué au deſſus de la véſicule du fiel. Suivant Charas, dans la *Vipère* il eſt de la groſſeur d'un pois. *On peut voir la forme & la poſition de ce viſcère, que quelques Naturaliſtes prennent pour la rate*, *pl.* A, *fig.* 6, r.

XI. LES REINS (*renes*) ſont fort remarquables par leur ſtructure & leur grandeur; ce ſont deux corps ſitués à droite & à gauche du ventre, compoſés de petites glandes continues, rangées à la ſuite les unes des autres & entremêlées de vaiſſeaux excrétoires. Dans la *Vipère*, chaque rein a environ deux pouces & demi de longueur, & deux lignes & demie de large. Le droit eſt toujours un peu plus long que le gauche dans l'un & dans l'autre ſexe. *Voyez les reins du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, v v v v; *& les vaiſſeaux excrétoires qui ont l'apparence de rayons.*

XII. LES ORGANES DE LA GÉNÉRATION (*genitalia*) ſont les parties intérieures, dans l'un & dans l'autre ſexe, qui concourent à la réproduction des eſpèces.

Le mâle a deux teſticules, le droit & le gauche, ſitués dans le bas-ventre, au deſſus des reins. Dans les *Couleuvres* ordinaires, chaque teſticule a la groſſeur & la forme d'un gros pois. Il part du milieu de chaque teſti-

cule, un vaiſſeau déférent, replié en une infinité de petites courbures, attaché lâchement au bord extérieur du rein dont il parcourt toute la longueur, & va aboutir enſuite dans une des verges, après avoir paſſé ſous le réſervoir des excrémens. *Voyez les teſticules du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, t, t; *& les vaiſſeaux déférens*, V, V, *ſous la forme de deux petits filamens treſſés.*

La femelle a des ovaires très-gros dans le temps de ſa ponte & remplis d'un nombre prodigieux d'œufs rangés par files. Ces ovaires ſont deux canaux membraneux, très-longs, placés de chaque côté du ventre; ils viennent ſe terminer, par un orifice particulier, dans le réſervoir des excrémens.

Entre les verges, on trouve deux prolongemens où eſt renfermée une liqueur épaiſſe, d'une odeur très-forte. C'eſt mal à propos que Charas appelle ces deux corps *paraſtates*; ils ſont déſignés par F, *planc.* A, *fig.* 6.

TABLE MÉTHODIQUE DES SERPENS.

CARACTÈRES DE CETTE CLASSE.

CLASSE. Serpens. La tête distinguée ou confondue avec le cou : le tronc dépourvu de pattes, arrondi, alongé & couvert ordinairement de plaques ou d'écailles. Ils rampent sur le ventre & avancent par un mouvement d'ondulation progressive.
Serpentes. Caput distinctum aut indistinctum : truncus apodus, teres, elongatus squamosus aut scutatus. Incessus suprà ventrem, undulatus.

CARACTÈRES DES GENRES.

1er. GENRE. Crotale. La tête distincte : le tronc aminci vers la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre & sur la queue, avec des sonnettes à l'extrémité de cette partie.
Crotalus. Caput distinctum : truncus versùs caudam attenuatus; squamæ in dorso; scuta abdominalia & subcaudalia : cauda crepitaculo terminata.

2e. GENRE. Boa. La tête distincte : le tronc aminci vers la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre & sur la queue. Il n'y a point de sonnettes à l'extrémité de la queue.
Boa. Caput distinctum : truncus versùs caudam attenuatus; squamæ in dorso; scuta abdominalia & subcaudalia : cauda absque crepitaculo.

3e. GENRE. Couleuvre. La tête distincte ou indistincte : le tronc terminé en pointe très-effilée du côté de la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre, & de deux rangées d'écailles sous la queue.
Coluber. Caput distinctum aut indistinctum : truncus in apicem tenuissimum versùs caudam desinens; squamæ in dorso; scuta abdominalia : cauda subtùs squamarum paribus tecta.

4e. GENRE. Anguis. La tête indistincte : le tronc presque cylindrique, couvert par dessus & par dessous d'écailles disposées à recouvrement : la surface inférieure de la queue garnie d'écailles semblables à celles du dos.
Anguis. Caput indistinctum : truncus ferè cylindricus, supernè & infrà squamis imbricatis vestitus : cauda pariter subtùs imbricata.

5e. GENRE. Amphisbène. La tête indistincte : le tronc cylindrique, entouré d'anneaux écailleux : la queue pareillement annelée.
Amphisbena. Caput indistinctum : truncus cylindricus, annulis squamosis circumdatus : cauda annulata.

6e. GENRE. Langaha. La tête distincte : le tronc aminci vers la queue, garni de plaques sous le ventre, ensuite d'anneaux écailleux : la queue revêtue d'écailles posées à recouvrement.

Langaha. Caput distinctum : truncus versùs caudam attenuatus, infrà scutatus, deinde annulatus : cauda squamis imbricata.

7e. GENRE. Acrochorde. La tête indistincte : le tronc renflé du côté de la queue & couvert sur toute sa surface, ainsi que la queue, d'une multitude de petits tubercules.

Acrochordus. Caput indistinctum : truncus versùs caudam incrassatus, innumeris tuberculis coopertus : cauda tuberculata.

8e. GENRE. Cœcile. La tête à peine distincte : le tronc renflé vers la queue, presque dépourvu d'écailles, & marqué, ainsi que la queue, d'une rangée longitudinale de plis.

Cœcilia. Caput vix distinctum : truncus versùs caudam incrassatus, ferè nudus, rugis longitudinalibus sulcatus : cauda pariter rugosa.

OPHIOLOGIE.

Crotales.

Ire. GENRE.

CROTALE, *Crotalus. Linn. ſ. n.* 372.

Corpus apodum, ſubcompreſſum, ſubtùs planum, versùs caudam paulò attenuatum, variis ſæpè coloribus pictum.

Caput ovatum, vel oblongum, gibbum, ſquamis imbricatum aut cataphractum. Roſtrum modò acutum, modò obtuſum. Oculi ſplendentes. Maxillæ ſubæquales : dentes acuti, & tela mobilia.

Truncus ſuprà ſquamoſus, infrà ſcutatus.

Cauda brevis, crepitaculo terminali, aut apice corneo inſtructa.

Serpens ex venenatiſſimis; cujus morſus paucis momentis vel horis vitam adimit. Habitat ponè arbores, maximè ſub truncis caducis.

Le corps dépourvu de pattes, un peu comprimé par les côtés, plat par deſſous, aminci vers la queue, & peint de diverſes couleurs.

La tête ovale ou oblongue, bombée, couverte de plaques ſur le ſommet, ou d'écailles diſpoſées à recouvrement. Le muſeau tantôt pointu, tantôt obtus. Les yeux éclatans. Les mâchoires preſque égales : les dents pointues, & des crochets venimeux.

Le tronc garni d'écailles ſur le dos, & de plaques ſous le ventre.

La queue courte, terminée par des ſonnetes, ou par une pointe d'une ſubſtance cornée.

C'eſt un ſerpent des plus venimeux : ſa morſure donne la mort dans l'eſpace de quelques momens ou de quelques heures. Il ſe met en embuſcade derrière les arbres, principalement les vieux troncs.

LE MILLET 1. *C. Miliarius C. capite ovato, oblongo; roſtro acuto : corpore fuſco, maculis atris nebulato; abdomine cæruleſcente.*

La tête ovale, oblongue; le muſeau pointu : le corps brun, nué de taches noires; le ventre bleuâtre. (Pl. 1, fig. 1.)

Le ſerpent dont il eſt ici queſtion a été décrit & figuré par Catesbi; c'eſt un des plus petits de cette famille. Sa tête ſe dirige en pente depuis l'occiput juſqu'à l'extrémité du muſeau, qui eſt un peu pointu. Les mâchoires ſont armées de dents récourbées vers la gueule. La langue eſt fourchue. La plus grande épaiſſeur de cet animal eſt vers le milieu du tronc. La queue ſe termine par une ſonnette compoſée de ſept pièces. La partie ſupérieure de la tête, du tronc, & de la queue eſt d'une couleur brune, mêlée de quelques teintes rouges, & parſemée de taches noires, irrégulières, bordées de roux : le deſſous du corps eſt bleuâtre & tacheté de noir. La morſure de ce ſerpent eſt très-venimeuſe; mais comme l'animal eſt petit, ſon poiſon n'eſt pas toujours mortel. Les caractères, pris de la couleur & du nombre des pièces qui compoſent la ſonnette, offrent beaucoup de différences, ſur-tout dans les jeunes individus. Auſſi M. le Comte de la Cepède regarde-t-il comme un individu de cette eſpèce, un ſerpent qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, & dont les couleurs ne préſentent qu'un rapport très-éloigné avec celui qui eſt décrit dans Catesbi. Je vais analyſer la deſcription qu'en a donnée ce ſavant Naturaliſte. Le deſſus de la tête eſt couvert de neuf écailles plus grandes que celles du dos, & diſpoſées ſur quatre rangées. La mâchoire ſupérieure eſt garnie de deux crochets mobiles, très-alongés. Les écailles qui revêtent le dos ſont ovales & relevées par une arête. Le dos eſt gris, avec trois rangs longitudinaux de taches noires : celles de la rangée du milieu ſont rouges dans le centre, & ſéparées l'une de l'autre par une tache rouge. La ſonnette qui termine la queue eſt compoſée de onze pièces; la plus grande n'a qu'une ligne de largeur. Sa longueur totale eſt de quinze pouces dix lignes : la queue n'a que vingt-deux lignes. *Linn. ſ. n.* 372. *M. le C. de la Cepede, Hiſt. nat. des ſerpens, p.* 421. *La Caroline.*

P—132. p—32.

LE BOIQUIRA 2. *C. Horridus C. capite depreſſo, oblongo, anticè truncato : corpore*

cinereo-flavo ; maculis fuscis variegato.

La tête aplatie, oblongue, tronquée par-devant : le corps gris, mêlé de jaune, & parsemé de taches brunes. (Pl. 2, fig. 3.)

C'est le plus venimeux & le plus redoutable de tous les *serpens à sonnettes*. Sa tête est oblongue, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & couverte de petites écailles arrondies, disposées à recouvrement, comme les plumes sur le corps des oiseaux. La gueule est armée de petites dents destinées à saisir la proie, & de crochets venimeux. Les dents sont au nombre de vingt à la mâchoire inférieure ; celle d'en haut en a seize, placées sur deux rangs qui occupent le milieu du palais. Suivant Tyson, les crochets venimeux, dont le nombre est de six ou sept de part & d'autre, forment les deux rangées extérieures : ils sont recourbés vers la gueule, & d'autant plus longs, qu'ils sont plus près du museau. Ces crochets ne se développent que lorsque l'animal est irrité : auparavant, ils sont renfermés dans une espèce de gaîne (1). La langue est noire, déliée, & fourchue à l'extrémité : presque toujours l'animal l'agite & la darde avec une telle vîtesse, que l'œil a peine à la suivre. Les yeux étincellent, & brillent dans les ténèbres, comme ceux du chat ; ils sont garnis par dessus d'une écaille beaucoup plus large que celles qui recouvrent le sommet de la tête. Le tronc est un peu comprimé par les côtés, hérissé d'écailles d'une figure ovale, relevées par une arête. La queue se termine par un assemblage d'osselets retentissans, emboîtés les uns dans les autres, auxquels on a donné le nom de *sonnettes* : leur nombre varie depuis six jusqu'à seize (2). Le frottement de ces pièces produit un bruit semblable à celui du parchemin qu'on froisse entre les mains, & peut être entendu à plus de soixante pieds de distance. Tout le corps est d'un gris mêlé de jaune. Sur ce fond, on remarque des taches brunes, oblongues, irrégulières, panachées de jaune, & disposées sans ordre ; elles sont plus foncées à mesure qu'elles approchent de la queue. Le *Boiquira* se nourrit de vers, de grenouilles, de lièvres, d'écureuils, & d'oiseaux : il grimpe sur les arbres, nage avec facilité, & rampe sur les rochers avec tant de vîtesse, que les Mexicains lui ont donné le nom d'*Ecacoalt*, qui signifie le *vent*. En plaine, sa course est moins rapide. Sa morsure est si venimeuse, que dans l'espace de cinq minutes elle donne la mort, si on n'a recours au *poligala de Virginie*, qui est le seul antidote employé par les Indiens. Sa longueur ordinaire est de quatre à six pieds. Il a alors environ dix-huit pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 1, *p.* 39, *s. n.* 372. *L'Amerique, la Caroline, les Indes orientales.*

P—$^{167}_{168}$ p—$^{23}_{21}$ *Linn. Tyson.*

Le Dryinas 3. *C. Dryinas C. capite ovato, antice obtuso : corpore suprà ruso, homogeneo ; abdomine albido.*

La tête ovale, obtuse par devant : le dessus du corps d'une couleur rousse, uniforme ; l'abdomen blanchâtre. (Pl. 1, fig. 2, *sous le nom de Teuthlaco.*)

Ce serpent a la tête oblongue, très-bombée sur le sommet, amincie vers le museau, & garnie entre les yeux de deux grandes plaques. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc. De plus, il est revêtu de grandes écailles rousses, ovales, relevées par une arête. On voit sur ce fonds quelques teintes d'un jaune plus ou moins clair : la surface inférieure présente une couleur moins foncée que celle du dos. Il parvient souvent à la longueur de cinq ou six pieds. On dit qu'il rampe avec une vîtesse extrême, & qu'il répand une odeur qui annonce de loin son approche. Sa morsure est très-dangereuse. Ceux qui en ont été mordus, meurent dans l'espace d'un ou de deux jours, à moins qu'ils n'aient recours à la racine du *polygala*, dont nous avons déjà parlé. C'est par erreur qu'on a désigné, sur la planche indiquée, ce serpent sous le nom de *Teuthlaco*, au lieu de *Dryinas*. *Linn. s. n.* 372. *Séb.* 11, *pl.* 95, *fig.* 3. *L'Amérique, l'île de Ceylan.*

P—$^{165}_{164}$ p—$^{30}_{28}$ *Linn. Séb.*

Le Durissus 4. *C. Durissus C. capite ovato, anticè rotundato : corpore albo flavoquè variegato ; maculis rhombeis, nigris, disco albis, catenulæ instar protensis.*

La tête ovale, arrondie par devant : le corps varié de blanc & de jaune, avec des taches

(1) On peut voir la différente position & la forme de ces dents, *pl.* A, *fig.* 4.

(2) J'ai fait graver séparément ces sonnettes, *pl.* 1, *fig.* A.

DSI

rhomboïdales, noires & blanches dans le centre, quelquefois enchaînées les unes dans les autres. (Pl. 3, fig. 4, *ſous le nom du Muet.*)

La tête de ce ſerpent eſt d'une forme ovale, excavée entre les yeux, aplatie ſur le ſommet, renflée par les côtés, & ſe termine par un muſeau court & arrondi. Les yeux ſont placés ſur les parties latérales & antérieures de la tête. Les narines occupent l'eſpace qui ſe trouve entre l'orbite des yeux & l'extrémité du muſeau. La gueule eſt dépourvue de dents; on voit ſeulement de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, un crochet long d'environ ſix lignes, recourbé vers la gueule, & renfermé dans une eſpèce de fourreau. La langue eſt fourchue. Le tronc eſt comprimé par les côtés, aminci vers le cou, & d'une groſſeur égale à celle de la tête, vers le milieu de ſa longueur. La queue eſt fort courte, très-amincie, & terminée par une ſonnette compoſée de pièces aplaties. Le ſommet de la tête eſt couvert de ſix grandes écailles d'une figure irrégulière; celles du dos ſont très-petites, ovales, liſſes, & diſpoſées à recouvrement. Le fond de la couleur eſt blanc, mêlé de jaune, & agréablement parſemé de taches rhomboïdales, noires & blanches dans leur centre, qui forment quelquefois, par leur diſpoſition, une eſpèce de chaîne ſur le dos. Du reſte, dans cette eſpèce & dans les précédentes, les couleurs varient beaucoup, non ſeulement ſuivant l'âge, mais encore ſelon le ſexe des individus. Sa longueur ordinaire eſt d'environ quatre pieds; il eſt de la groſſeur du bras. C'eſt par erreur qu'on a mis au bas de la figure indiquée, le nom de *Muet*, à la place de *Duriſſus*. *Linn. ſ. n.* 372, *amen. Académ. vol.* 1, *p.* 500. *Knorr, del. Natur. ſelect. Gronov. muſ.* 2, *p.* 70, *n.* 45. *Surinam.*

P—$^{172}_{174}$ p—$^{21}_{25}$ *Linn. M. de la Cepède.*

* Le Piscivore 5. *C. Aquaticus C. capite ovato; roſtro acuto: corpore ſuprà fuſco; ſubtùs tæniis nigris & luteis, tranſverſalibus variegato: caudâ in exitu corneâ.*

La tête ovale; le muſeau pointu: le corps brun par deſſus, & traverſé ſur le ventre par des bandes noires & jaunes, tranſverſales: la queue terminée par une petite corne. (Pl. 36, fig. 1.)

Catesbi eſt le premier Naturaliſte qui a parlé de ce ſerpent que l'on trouve dans la Caroline, où il porte le nom de *ſerpent à ſonnette*. Sa queue n'eſt pas cependant garnie de pièces mobiles & un peu ſonores, comme on en voit ſur toutes les autres eſpèces qui précèdent; mais elle ſe termine par une pointe longue d'un demi-pouce, & dure comme de la corne. Cette eſpèce d'arme a donné lieu à pluſieurs fables. On a dit que cette pointe étoit auſſi dangereuſe que les dents du ſerpent; qu'elle pouvoit également donner la mort; & que même, lorſque l'animal l'enfonçoit dans le tronc d'un jeune arbre, les fleurs ſe fanoient, les feuilles ſe deſſéchoient à l'inſtant, & qu'enfin l'arbre mouroit. La vérité, relativement aux propriétés du *Piſcivore*, eſt, ſuivant Catesbi, que ſa morſure peut être très-funeſte. Sa tête eſt groſſe, élargie par derrière, & ſe termine par un muſeau aſſez long & pointu. Les yeux ſont roux; la langue couleur de chair; les mâchoires hériſſées d'une multitude de dents crochues, deſtinées à retenir ſa proie. Catesbi ne dit point qu'il y ait des crochets venimeux dans la gueule; on n'en voit pas non plus ſur la figure qu'il en a donnée. La ſurface ſupérieure du corps, qui a ſouvent cinq ou ſix pieds de longueur, préſente une couleur brune; le ventre eſt orné de bandes tranſverſales, noires & jaunes, poſées alternativement. On prétend qu'il eſt très-agile & fort adroit à prendre les poiſſons. Pendant l'été, on le voit quelquefois étendu autour des branches d'arbre qui pendent ſur les rivières: il y attend le moment de ſurprendre les oiſeaux qui viennent ſe repoſer ſous l'ombrage, ou les poiſſons qu'il aperçoit dans l'eau. Il s'élance ſur ces derniers de préférence, les pourſuit en nageant & en plongeant avec beaucoup de vîteſſe. Lorſqu'il en a pris quelqu'un, il l'entraîne ſur le rivage, & le dévore avec avidité. Les mœurs & les habitudes de ce ſerpent ſont abſolument différentes des autres *crotales*; il n'a auſſi que des rapports très-éloignés avec eux par ſa conformation extérieure. Il conviendroit peut-être d'en faire un genre particulier; mais j'ai mieux aimé le décrire à la ſuite des *ſerpens à ſonnette*, à l'exemple de M. le Comte de la Cepède. *Catesbi, Carol.* 2, *tab.* 43. *M. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 424. *La Caroline.*

IIe. Genre.

BOA, *Boa. Linn. ſ. n.* 373.

Corpus apodum, ſuprà rotundatum, ſubtùs planum, longiſſimum, versùs caudam attenuatum, maculis variiſquè coloribus pictum.

Caput diſtinctum, ſubcordatum, in vertice cataphractum. Roſtrum declivè aut depreſſum. Labium ſuperius retuſum, emarginatum, ſcrobibus ſcalaribus utrinquè excavatum. Oculi orbiculares, ſplendentes. Maxillæ æquales: dentes longi, acuti, incurvi.

Truncus compreſſus, ſuprà ſquamoſus, infrà ſcutatus.

Cauda teres, craſſa, ſcutellis tranſverſalibus ſubtus inſtructa.

Animal veneni expers, ſed quandoquè par vincendis tauris: exſilit in capras, oves, & cervos, quos conſtringendo necat, & integros deglutit. Habitat paſsim in arboribus.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi ſur le dos, plat ſous le ventre, très-long, aminci vers la queue, marqué de taches de diverſes couleurs.

La tête en cœur, diſtinguée du tronc, couverte de plaques ſur le ſommet. Le muſeau dirigé en pente ou aplati. La lèvre ſupérieure retrouſſée, échancrée, & marquée, de part & d'autre, d'une excavation graduée comme les marches d'un eſcalier. Les yeux arrondis, éclatans. Les mâchoires égales : les dents longues, pointues, recourbées.

Le tronc comprimé par les côtés, revêtu d'écailles ſur le dos, & de plaques ſous le ventre.

La queue arrondie, épaiſſe ; ſa ſurface inférieure eſt pareillement garnie de petites plaques.

Ces ſerpens ne ſont pas venimeux ; mais quelques-uns ont aſſez de force pour dévorer un taureau. Ils s'élancent ſur les chèvres, les brebis, les cerfs, & les ſerrent ſi étroitement dans leurs plis tortueux, qu'ils leur donnent la mort, & les avalent entiers. Ils ſe tiennent ordinairement ſur les arbres.

Le Tortu 1. *B. Contortrix B. capite lato, triangulari, valde convexo : labio ſuperiori retuſo : corpore anticè craſſiori ; maculis fuſcis, ordine diſpoſitis.*

La tête large, triangulaire, très-convexe : la lèvre ſupérieure retrouſſée : le corps plus gros vers la tête, & panaché de taches brunes, diſpoſées avec ordre. (Pl. 4, fig. 3.)

Catesbi & Garden ont décrit ce ſerpent qu'ils ont trouvé dans la Caroline. Sa tête eſt groſſe, très-renflée par deſſus, & ſe termine antérieurement par une eſpèce de muſeau obtus, dont la lèvre ſupérieure eſt tournée en haut ; ce qui lui donne un aſpect que Catesbi compare à celui du groin d'un cochon. Sa gueule eſt garnie de petites dents pointues : on y trouve auſſi les véſicules qui contiennent la liqueur venimeuſe. Le cou eſt la partie la plus groſſe du corps ; le tronc s'amincit enſuite par degrés inſenſibles, à meſure qu'il s'approche de la queue. La longueur de cette dernière partie ne fait que la troiſième portion de celle du corps. La ſurface ſupérieure eſt brune, & diverſifiée par de grandes taches noires, placées avec ſymétrie ; l'extrémité poſtérieure du dos eſt noirâtre, & marquée, de diſtance en diſtance, de raies jaunes tranſverſales ; le deſſous du corps eſt d'un blanc ſale, moucheté de noir. Catesbi remarque que ce ſerpent a dans ſes mouvemens la lenteur de la *vipère*. *Linn. ſ. n.* 373. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 56, *tab.* 56. *La Caroline.*

P—150 p—40

Le Bojobi 2. *B. Canina B. capite ſub-cordato, antè oculos oblongo ; labio ſuperiori anticè retuſo, lateribus excavato : corpore viridi, tæniis tranſverſis, albis.*

La tête en cœur, alongée vers la région des yeux ; la lèvre ſupérieure retrouſſée, excavée par les côtés : le corps vert, avec des bandelettes blanches, tranſverſales. (Pl. 2, fig. 2.)

Ce ſerpent préſente un aſpect affreux. Sa tête a quelque reſſemblance avec celle d'un dogue ; elle eſt en forme de cœur, aplatie & alongée vis-à-vis les yeux, renflée par derrière, & recouverte de petites écailles diſpoſées à recouvrement : celles qui occupent l'extrémité ſupérieure du muſeau, ſont plus grandes que les autres. La lèvre ſupérieure eſt blanche, émouſſée pardevant, & bordée de grandes écailles qui forment alternativement des boſſes & des excavations profondes. On remarque à l'extrémité antérieure des mâchoires, deux ou trois dents longues, pointues, fixes ; mais qui ne ſont pas enveloppées d'une membrane, comme celles du *Boiquira*. Les yeux ſont ronds, enflammés. Les narines linéaires & tranſverſales. Le tronc eſt comprimé latéralement, ſur-tout vers l'abdomen. La queue eſt amincie & terminée

en pointe obtuſe; elle n'eſt à peu près que la ſeptième partie de la longueur de l'animal. Tout le corps eſt couvert d'écailles liſſes, polies, luiſantes, arrondies, qui ſe recouvrent comme les ardoiſes d'un toit. La ſurface ſupérieure eſt d'un vert reſplendiſſant; ce fonds eſt comme diviſé en compartimens égaux, par des bandelettes blanches, tranſverſales. A l'endroit du cou & à l'extrémité du tronc, ces bandelettes ne ſont pas régulières. La ſurface inférieure du corps eſt blanchâtre. Certains Naturaliſtes prétendent que le *Bojobi* a ſouvent pluſieurs aunes de longueur. Un individu obſervé par Linné avoit quatre pieds de long, & environ ſept pouces de circonférence. Ce ſerpent n'eſt point venimeux; il entre ſouvent dans les habitations, & ne fait du mal à perſonne, à moins qu'on ne le provoque. Lorſqu'il eſt irrité, il mord avec fureur, & ſa morſure eſt quelquefois ſuivie d'une inflammation qui pourroit devenir mortelle, ſi on n'y apportoit du remède, en coupant la partie bleſſée. Il ſe tient ordinairement ſur les arbres. Linné & quelques autres Naturaliſtes prétendent qu'il ſe jette de préférence ſur les chiens, & qu'il les dévore: de là lui eſt venu le ſurnom de *Canina*. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 39, *tab.* 3. *Les grandes Indes, l'Amérique.*

P—203 p—77

a. Séba a décrit une variété de cette eſpèce. La tête eſt rouſsâtre; les lèvres d'un rouge tendre; le corps orangé, luiſant, avec des bandelettes d'un jaune clair, bordées de rouge. *Séb.* 2, *tab.* 81, *fig.* 1. *L'Amérique.*

L'Hipnale 3. *B. Hipnale B. capite ſubcordato, oblongo; labio ſuperiori poné oculos excavato: corpore griſeo-flaveſcente; punctis nigris, maculiſque in dorſo albicantibus, margine nigris.*

La tête en forme de cœur alongé: la lèvre ſupérieure excavée derrière les yeux: le corps d'un gris jaunâtre, marqué ſur le dos de points noirs & de taches blanchâtres, liſerées de noir. (Pl. 4, fig. 4.)

Ce ſerpent a la tête groſſe à proportion du corps; elle imite, par ſa conformation, la tête du chien. Elle eſt oblongue, rayée dans toute ſa longueur, couverte antérieurement de quatorze écailles plus grandes que celles du dos, renflée par derrière, & ſe termine par un muſeau obtus & arrondi. Les lèvres ſont bordées de grandes écailles très-courbées, qui forment une eſpèce de canal anguleux ſur le contour des mâchoires: les plus grandes concavités ſe trouvent derrière les yeux. Le tronc eſt comprimé par les côtés, & moins gros que la tête. La queue forme à peu près la cinquième partie de la longueur totale de l'animal. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un blanc qui tire un peu ſur le roux; ce fonds eſt parſemé de points noirs, & de taches blanchâtres irrégulières, bordées d'un brun preſque noir. Sa longueur ordinaire eſt de deux ou trois pieds; & ſa circonférence, à l'endroit le plus épais, d'environ deux pouces. Il vit de chenilles, d'araignées, & d'autres petits inſectes. Son approche n'eſt point dangereuſe; il entre quelquefois dans les maiſons, & ne fait du mal à perſonne. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a la tête beaucoup plus large. *Linn. muſ. Adolph. Frid. vol.* 2, *p.* 41. *Le Royaume de Siam.*

P—179 p—115

Le Devin 4. *B. Conſtrictor B. capite ſubcordato; labio ſuperiori ſquamis quaſi ſerrato: corpore ex griſeo, nigro, albo, & rubro pulchrè variegato.*

La tête en forme de cœur; la lèvre ſupérieure bordée d'écailles qui imitent une eſpèce de dentelure: le corps agréablement panaché de gris, de noir, de blanc, & de rouge. (Pl. 5, fig. 5.)

C'eſt le plus gros de tous les ſerpens connus. Sa tête eſt oblongue, aplatie ſupérieurement, convexe & relevée en boſſe au deſſus des yeux; elle eſt auſſi plus large que le tronc, & diminuant inſenſiblement de largeur, elle ſe termine pardevant en un muſeau pointu, mais tronqué à l'extrémité. Toute la ſurface de la tête eſt environnée de petites écailles arrondies, & de la même grandeur. Les narines, qui conſiſtent en deux ouvertures figurées en croiſſant, occupent l'extrémité du muſeau. Les yeux ſont gros, arrondis; les dents longues, égales, pointues, & recouvertes par les gencives. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt vers le milieu du tronc; ſa groſſeur diminue enſuite par degrés inſenſibles, vers les deux extrémités. La queue eſt très-courte & fort épaiſſe; ſa longueur égale à peine la huitième partie de celle du corps. La ſurface ſupérieure de la tête & du tronc eſt d'un gris cendré; ce fond eſt parſemé de taches de différentes couleurs. On

en voit une noire, d'une forme lancéolée, ſur le ſommet de la tête; il y en a environ vingt-quatre blanchâtres ſur le milieu du dos; celles de la queue ſont rouſsâtres; celles des parties latérales du tronc préſentent une teinte plus pâle: le deſſous du corps eſt d'un cendré jaunâtre, marbré ou tacheté de noir. De plus, tout le corps eſt couvert de très-petites écailles liſſes & arrondies. Ce ſerpent parvient à une groſſeur monſtrueuſe. Gronou a vu les dépouilles d'un individu qui avoit plus de vingt pieds de longueur. Sa morſure n'eſt point venimeuſe; mais lorſqu'il a faim, il ſe met en embuſcade, & attaque, avec la même voracité, les hommes & les animaux. Lorſqu'il voit paroître ſa proie, il ſe dreſſe ſur ſa queue, en pouſſant des ſifflemens terribles, & s'élance ſur elle avec la rapidité d'un trait. Auſſi-tôt il l'embraſſe, & la ſerre ſi étroitement dans ſes plis tortueux, que le plus fort animal ne peut lui échapper. On lui a vu manger des chèvres, des cougars, & des taureaux. Baldens aſſure qu'à l'île de Banda, on prit un *Devin* qui avoit dévoré un cerf; & un ſecond qui avoit englouti une femme tout entière (1). Cette force redoutable, cette grande puiſſance l'ont fait regarder, dans le Mexique, comme un Miniſtre de la Toute-Puiſſance céleſte. On l'a appelé *Lamanda*, *Empereur*, *Roi de l'Orient*; & on lui a décerné un culte divin. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 497. *Gron. muſ.* 2, *p.* 69, *n.* 43. *Les Indes*, *l'Afrique.*

On diſtingue pluſieurs variétés dans cette eſpèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la diſpoſition des couleurs.

a. Le *Manbatta.* Le tronc marqué de bandes rouges, avec des taches jaunes & ponctuées dans les intervalles qui ſéparent ces bandes; les côtés & la queue jaunes, & parſemés tranſverſalement de taches de la même couleur, mais bordées de brun. La femelle diffère du mâle, en ce que ſes bandes & les taches dont elle eſt couverte, préſentent une infinité de nuances. Il s'élance ſur les Voyageurs avec la même impétuoſité qu'un chien ſe jette ſur les paſſans. *Séb.* 11, *pl.* 99, *fig.* 1, *le mâle; & Séb.* 11, *pl.* 104, *la femelle. Ceylan*, *Madagaſcar*, *Java.*

(1) *Baldæus*, *Deſcription de l'île de Ceylan*, *chap.* 22.

b. Le dos orné de taches oblongues, anguleuſes, jaunâtres dans le centre, bordées d'un brun noirâtre, & comme enchaînées les unes avec les autres; celles des côtés plus arrondies & environnées de points noirs. Les habitans de l'Amérique méridionale ſe mettent ſous les auſpices de ce ſerpent, toutes les fois qu'ils entreprennent des voyages. *Séb.* 1, *pl.* 53, *fig.* 1. *L'Amérique.*

c. Le corps blanchâtre, & comme diviſé en compartimens par des taches noirâtres, irrégulières, tranſverſales, qui ſe réuniſſent ſur le milieu du dos. Ce ſerpent fait entendre un ſifflement particulier, que les habitans du Pérou & du Mexique regardent comme l'organe des décrets de l'Etre ſuprême. Ils ne font la paix & ne déclarent la guerre, qu'après avoir conſulté ce ſerpent. *Séb.* 11, *pl.* 100, *fig.* 1. *Le Pérou*, *le Mexique.*

Le Mangeur de rats 5. *B. Murina B. capite ſubcordato, oblongo: corpore glauco; maculis dorſalibus nigris, ſæpiùs geminis; lateralibus verò in medio albis.*

La tête alongée & en forme de cœur: le corps d'un vert de mer, avec des taches noires ſur le dos, diſpoſées ordinairement deux à deux; celles des côtés blanchâtres dans le centre. (Pl. 6, fig. 6.)

Ce ſerpent a la tête à peu près conformée comme celle du *Devin*; elle eſt oblongue, aplatie, renflée par derrière, & terminée antérieurement par une pointe obtuſe. La partie ſupérieure eſt convexe, relevée en boſſe au deſſus des yeux, & couverte, vers le muſeau, d'écailles liſſes, irrégulières, plus grandes que celles du dos. La gueule eſt armée de petites dents: on n'y trouve point de crochets venimeux. Le tronc eſt comprimé latéralement, & garni de très-petites écailles qui ſe recouvrent les unes les autres. La queue eſt courte, un peu épaiſſe; ſa longueur n'eſt que la huitième partie de celle du corps. Les parties latérales de la tête ſont marquées, de part & d'autre, immédiatement au deſſus des yeux, d'une bande noire qui s'etend juſqu'à l'endroit du cou. La ſurface ſupérieure du corps préſente une multitude de taches, placées très près les unes des autres; celles qui occupent le milieu du dos, ſont entièrement noires; celles des côtés ont une teinte blanchâtre dans leur centre. Le deſſous du

corps eſt d'un vert de mer pâle, moucheté de noir. Un individu de cette eſpèce, qui eſt au Cabinet du Roi, a deux pieds ſix pouces de longueur ; la queue n'a que quatre pouces deux lignes. Selon Séba, ce ſerpent habite plus les eaux que les rochers : il ſe nourrit d'une eſpèce de rats dont ce même Auteur donne la deſcription à la ſuite de celle de l'animal dont il eſt ici queſtion. *Linn. muſ. Adolph. Frid. tom.* 2, *p.* 42. *Gronov. muſ.* 2, *p.* 70, *n.* 44. *L'Amérique.*

P—258 p—65

Le Cenchris 6. *B. Cenchria B. capite ſubovato, lineis quinquè fuſcis, longitudinalibus ; labiis crenatis, non excavatis : corpore flaveſcente, ocellis dorſalibus albidis, iride griſeâ.*

La tête un peu ovale, marquée, dans toute ſa longueur, de cinq bandelettes brunes ; les lèvres crénelées, ſans aucune excavation : le corps d'un jaune clair, avec des taches rondes, blanchâtres, entourées d'un cercle gris.

Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de cette eſpèce de ſerpent. Sa tête eſt oblongue, & d'une forme à peu près ovale. Les lèvres ſupérieure & inférieure ne ſont pas cannelées comme celles du *Bojobi*, mais ſeulement crénelées ſur leur contour. Le tronc eſt comprimé latéralement. La longueur de la queue fait à peine la ſeptième partie de celle du corps. Toute la ſurface ſupérieure préſente un fond jaunâtre : la tête eſt ornée de cinq bandelettes brunes, longitudinales : le dos eſt parſemé d'environ ſoixante taches rondes, contiguës, qui imitent des yeux, par la diſpoſition des couleurs ; elles ſont blanches dans le centre, & griſes ſur le contour. On voit encore d'autres taches griſes ſur les parties latérales du tronc. Ce ſerpent n'a point de longueur déterminée. On en trouve qui ont juſqu'à deux coudées. Lucain a peint dans ce vers la manière dont il s'élance ſur ſa proie.

Semper recto lapſurus tramite Cenchris.

Et Nicander décrit ainſi le rapport de ſes couleurs avec celles du lion, ou plutôt avec les taches du tigre.

Prolixum invenies inamabile Cenchrida *monſtrum*
Quam variis pictam ſquamis dixere leonem.

Linn. muſ. Adolph. Frid. tom. 2, *p.* 42. *Surinam.*

P—265 p—57.

Le Mangeur de chèvres 7. *B. Schytale B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato : corpore glauco, maculis in dorſo ſemiannularibus ; medio albo.*

Le tête oblongue, preſque cylindrique, & arrondie pardevant : le corps d'un vert de mer, avec des taches demi-circulaires ſur le dos ; le milieu de ces taches eſt blanc. (Pl. 6, fig. 7.)

La conformation de ce ſerpent n'a preſque aucun rapport avec celle des autres eſpèces de ce genre. Sa tête eſt oblongue, étroite, preſque cylindrique, arrondie pardevant, convexe en deſſus, & couverte d'écailles de diverſes figures. Entre les yeux & le muſeau, on voit quatre écailles carrées & diſpoſées deux à deux : ces écailles ſont ſuivies d'une autre plaque qui occupe le centre ; elle a la figure d'un cœur dont la pointe ſe dirige en arrière ; elle eſt accompagnée, de chaque côté, d'une autre petite écaille, ſous laquelle l'œil eſt ſitué. Cet aſſemblage eſt terminé par deux grandes écailles d'une forme à peu près triangulaire, qui recouvrent la partie poſtérieure de la tête. La mâchoire inférieure eſt beaucoup plus courte que celle d'en haut. Les yeux ſont très-petits, un peu arrondis, & ſitués ſur les côtés de la tête. Le tronc eſt effilé, ſans aucun enfoncement à l'endroit de ſa jonction avec la tête, ayant une groſſeur uniforme preſque juſqu'à l'anus. La queue eſt très-courte, épaiſſe, & terminée par une pointe déliée. Tout le corps eſt d'un gris cendré & verdâtre, marqué ſur le dos de bandes noires, diſpoſées tranſverſalement par paires. Sur les côtés, on remarque d'autres taches qui repréſentent des anneaux noirs autour d'un diſque blanc. Le ventre eſt moucheté de points noirs. Ces caractères ne ſont pas clairement exprimés dans la figure que nous avons indiquée ; cependant tous les Naturaliſtes la regardent comme appartenant à l'animal dont il s'agit ici. Ce ſerpent doit parvenir à une grandeur très-conſidérable, puiſque, ſelon Linné, il ſerre ſi étroitement, dans ſes replis, les chèvres, les brebis, & les autres animaux, qu'il les étouffe & les engloutit enſuite. *Linn. ſ. n.* 274. *Gron. muſ.* 2, *p.* 55, *n.* 10. *L'Amérique.*

P—$^{250}_{250}$ p—$^{70}_{20}$ *Linn.* *Gronov.*

L'Ophrie 8. *B. Ophrias B. capite subcordato, depresso : corpore fusco.*

La tête en forme de cœur & aplatie : le corps brun.

Ce serpent ressemble au *Devin* par sa conformation & par ses dimensions, mais il en diffère par la couleur qui est brune. Ce sont là toutes les connoissances que nous avons sur cette espèce, qui faisoit partie de la collection de M. le Baron de Geer. Linné n'indique pas même le pays qu'il habite. *Linn. s. n.* 274.

P—281 p—64

L'Énydre 9. *B. Enydris B. capite subcordato, vertice convexo ; dentibus inferioribus longis, reflexis : corpore purpureo, maculis lutescentibus & cinereis, egregiè pictо.*

La tête en forme de cœur, renflée sur le sommet ; les dents de la mâchoire inférieure longues & recourbées : le corps rougeâtre, agréablement panaché de taches jaunâtres & grises. (Pl. 8, fig. 8.)

La description du serpent qu'on trouve dans les *Delices des trois règnes de la Nature*, par *G. Knorr*, paroît renfermer tous les caractères que Linné attribue à l'*Enydre*. S'il faut juger de la conformation de la tête par le squelette représenté sur la *pl.* L, vij, *fig.* 3, elle est convexe sur le sommet, élargie par les côtés, & terminée par un museau qui imite la pointe d'un cœur. La mâchoire supérieure n'a qu'un petit nombre de dents courtes & acérées : mais celle de dessous en a vingt de chaque côté ; elles sont très-pointues, recourbées vers la gueule, & de moitié plus longues que celles de la mâchoire d'en haut. Tout le corps est couvert d'écailles ovales & disposées à recouvrement ; les plus petites sont sur le dos ; & les plus grandes avoisinent les plaques du ventre. Le fond de la couleur est rougeâtre, & parsemé de grandes taches jaunes, bordées de blanc, d'orange, & de bleuâtre. Il règne sur toute la longueur du dos une rangée de taches jaunes, ovales, liserées de blanc, qui sont comme interceptées entre deux lignes interrompues. De chaque côté du tronc, on voit une grande bande de couleur d'orange, mouchetée de brun, échancrée ou festonnée, qui renferme quelques taches jaunes, irrégulières. Le squelette de l'animal entier, qui faisoit partie de la collection de M. J. Trew, avoit environ quinze pieds sept pouces. C'est la peau de cet individu qui est représentée sur la planche & sur la figure déjà indiquées. *Knorr, Delic. Natur. select. p.* 133. *Linn. s. n.* 215. *L'Amérique.*

P—270 p—105

Le Parterre 10. *B. Hortulana B. capite subcordato, areolis luteis picto : corpore cæruleſcente ; maculis variis pulchrè variegato.*

La tête en forme de cœur, couverte de petites raies jaunes : le corps bleuâtre, agréablement diversifié par des taches de différentes formes & de diverses couleurs. (Pl. 3, fig. 2.)

De l'aveu de tous les Naturalistes, c'est un des plus beaux serpens qui existe. Sa tête est couverte de petites écailles de différentes couleurs, qui forment un assortissement que Séba compare à une broderie, & Linné au parterre d'un jardin. Les yeux sont gros ; les dents petites ; & les narines marquées d'une teinte blanchâtre. Le cou est mince, arrondi, luisant. La plus grande grosseur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc ; il s'amincit ensuite graduellement vers les deux extrémités. Tout le corps est couvert de petites écailles ovales & resplendissantes ; la surface supérieure offre un mélange agréable de grandes & de petites taches ; les unes d'un brun foncé ; les autres d'un châtain pourpre ; & d'autres enfin d'un gris blanchâtre, entremêlées de bandelettes rouges. Ces taches, qui sont tantôt en croissant, tantôt en forme de coins, tiennent les unes aux autres, & forment une chaîne continue. Le fond de la couleur paroît bleuâtre. Le dessous du corps est verdâtre, tacheté d'un roux plus ou moins foncé. On pretend que ce serpent se nourrit de rats & de souris. *Linn. s. n.* 274. *L'Amérique méridionale, le Paraguai.*

P—290 p—128

* Le Jaunatre 11. *B. Flavicans B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato : corpore suprà flavicante ; squamis dorsalibus apice subrufis.*

La tête oblongue, presque cylindrique, & arrondie pardevant : le corps d'un gris jaune par dessus ; les écailles du dos roussâtres à l'extrémité.

Suivant Gronou, la tête de ce serpent est garnie par dessus de grandes écailles, comme celle des *couleuvres*. Quant à la conformation du tronc, il ressemble parfaitement au *Mangeur de chèvres*. Sa queue est effilée, pointue, & d'une longueur égale à celle de la moitié de l'animal. Tout le dessus du corps est jaunâtre ; le ventre présente une teinte qui tire sur

ſur le blanc ; les écailles du dos ſont marquées à l'extrémité d'une tache rouſsâtre. Cette eſpèce de *Boa* parvient à la longueur de trois pieds. *Gron. Zooph. p. 19, n. 89. La Guinée.*

P—180 p—72

* L'ISEBECK 12. *B. Iſebequenſis B. capite cordiformi, anticè retuſo : corpore ex flavo-rufeſcente ; maculis dorſalibus tranſverſis oblongis, albidis, margine atris.*

La tête en cœur, retrouſſée pardevant : le corps d'un jaune rouſsâtre, avec des taches ſur le dos oblongues, tranſverſales, blanchâtres, bordées de noir.

Gronou a donné une deſcription détaillée de cette eſpèce de ſerpent. Sa tête, vue par deſſus, préſente la figure d'un cœur ; elle eſt élargie par derrière, comprimée par les côtés, & retrouſſée pardevant. Les mâchoires ſont preſque égales en longueur ; celle de deſſous ſe termine en pointe. Les lèvres préſentent, de part & d'autre, une excavation graduée comme les marches d'un eſcalier. Les yeux ſont ſitués au milieu des parties latérales de la tête ; & les narines à l'extrémité du muſeau. La plus grande épaiſſeur du tronc correſpond au milieu du corps ; ſa groſſeur, en cet endroit, égale celle de la tête ; il s'amincit enſuite un peu du côté du cou, & ſe termine poſtérieurement par une petite queue effilée. Les écailles du dos, des côtés, & de la tête, ſont très-petites, & poſées à recouvrement comme les tuiles d'un toit. Tout le deſſus du corps eſt d'un jaune qui tire ſur le roux, avec des taches oblongues, diſpoſées en zigzag, ſéparées les unes des autres, de différentes grandeurs, d'une couleur blanchâtre, & bordées de noir. La longueur totale de l'individu obſervé par Gronou étoit d'environ vingt pouces. Belon croit que c'eſt l'*Aſpic* des Anciens. Nicander peint ainſi les deux eſpèces de calloſités que ce ſerpent a ſur le front, & le feu qui jaillit de ſes yeux.

Prætereà geminæ calli inſtar fronte carundæ
Hærent, ſanguineis ſcintillant lumina flammis.
NICANDER.

Gron. Zooph. p. 25, n. 135. Scheuchz, Phyſ. ſacr. pl. 628, fig. E. L'Amérique ſeptentrionale.

P—209 p—74

LE MUET 13. *B. Mutus B. lineâ nigrâ ponè oculos : corpore maculis dorſalibus nigris, rhombeis, concatenatis.*

Une ligne noire derrière les yeux : le dos couvert de taches noires, rhomboïdales, & réunies les unes aux autres.

Linné a rangé ce ſerpent parmi les *Crotales ;* mais il paroît qu'il doit être compris dans le genre des *Boas*, parce qu'il a quatre rangs d'écailles ſous la queue, & qu'il eſt dépourvu des pièces ſonores qu'on trouve à l'extrémité de la queue des *Crotales.* Sa gueule eſt armée de crochets redoutables. Derrière les yeux, on aperçoit une ligne noire ; & ſur le dos, des taches de la même couleur, en loſange, comme enchaînées les unes avec les autres. Les écailles qui recouvrent le deſſous de la queue, ſont petites & aiguës. Ce ſerpent, ſelon Linné, parvient à une groſſeur conſidérable. *Linn. ſ. n. 373. Surinam.*

P—217 p—34

IIIe. GENRE.

COULEUVRE, *Coluber. Linn. ſ. n. 375.*

Corpus apodum, teres, longiſſimum, verſus caudam ſensim attenuatum, vivis ſæpè coloribus pictum.

Caput diſtinctum, depreſſum, ovatum aut triangulare, juxtà maxillam ſuperiorem utrinquè angulatum, in vertice cataphractum. Oculi ignei. Maxillæ ſæpiùs æquales. Dentes acuti, flexiles, recurvi : tela quandoquè duo venenata. Lingua elongata, apice bifida.

Truncus ponè caput anguſtior ; medio, inter caput & finem caudæ craſſiſſimus ; ſuperne ſquamis & inferne ſcutis tranſverſalibus inſtructus.

Cauda longa, in apicem tenuiſſimum deſinens ; ſubtùs ſquamarum paribus tecta.

Animal oviparum aut viviparum : minatur ſibilis horrendis, & morſurâ ſæpè lethali irruit in inimicum.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi, très-long, aminci graduellement vers la queue, & peint quelquefois de couleurs très-éclatantes.

La tête diſtinguée du tronc, aplatie, ovale ou triangulaire, renflée, de part & d'autre, auprès de la mâchoire ſupérieure, & garnie ſur le ſommet de plaques ou de grandes écailles. Les yeux étincelans. Les mâchoires communément égales. Les dents pointues, flexibles

recourbées : on trouve auſſi quelquefois deux crochets venimeux. La langue alongée, & fourchue à l'extrémité.

Le tronc un peu plus mince derrière la tête ; ſa plus grande épaiſſeur eſt vers l'endroit qui eſt également éloigné de l'anus & de la tête : il eſt garni d'écailles ſur le dos ; & par deſſous, de plaques tranſverſales.

La queue longue, terminée en pointe très-déliée, & revêtue par deſſous d'écailles diſpoſées par paires.

La *Couleuvre* eſt un animal tantôt ovipare, tantôt vivipare : il fait entendre des ſifflemens qui inſpirent la terreur ; ſes morſures ſont quelquefois mortelles.

* *Eſpèces dont la couleur de la ſurface ſupérieure eſt uniforme.*

La C. Blanche 1. *C. Albus C. capite parvo, oblongo : corpore albo, immaculato.*

La tête petite, oblongue : le corps blanc & ſans tache. (Pl. 11, fig. 13.)

Le nom ſpécifique donné à ce ſerpent indique aſſez le caractère qui le diſtingue. Sa tête eſt petite, alongée, plus étroite que le tronc, & couverte d'écailles liſſes ; les plus grandes ſe trouvent à l'origine du cou. Les yeux ſont très-petits. La gueule eſt armée de petites dents flexibles. Le corps eſt liſſe, arrondi, & revêtu de dix-neuf rangées d'écailles obtuſes. La queue eſt fort courte ; ſa longueur fait à peine la onzième partie de celle de l'animal ; elle finit en une pointe obtuſe. Ce ſerpent eſt d'une couleur blanche, ſans aucune tache, ni mélange d'aucune autre couleur : il eſt de la longueur d'un pied, & de la groſſeur du doigt. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 24, *tab.* 14. *Laurenti, ſpec. med. p.* 74, *n.* 146. *Natrix candida. Les Indes.*

P—170 E—20

L'Alidre 2. *C. Alidras C. corpore toto albo.*

Le corps entier d'une couleur blanche.

Il faut recourir néceſſairement au nombre des plaques qui couvrent le deſſous du corps, pour diſtinguer cette eſpèce de la précédente, puiſqu'elles portent l'une & l'autre les mêmes couleurs. Linné, qui a vu un *Alidre* dans le cabinet de M. de Geer, n'aſſigne que ce ſeul caractère, qui ne ſuffit pas, à beaucoup près, pour donner une connoiſſance certaine du ſerpent dont il eſt ici queſtion. *Linn. ſ. n.* 376. *Les grandes Indes.*

P—121 E—58

Le Ponctué 3. *C. Punctatus C. corpore ſuprà cinereo ; ſubtus luteo, triplici ordine punctorum nigrorum.*

Le corps d'un gris de cendre par deſſus ; le deſſous jaune, & marqué de trois rangées de points noirs.

Il nous manque, pour compléter cette deſcription, de connoître la forme de la tête, la ſtructure de la gueule, & les dimenſions de ce ſerpent. Son corps eſt d'une couleur cendrée en deſſus, & d'une teinte jaune en deſſous. Ce fond eſt relevé par trois rangées de points noirs, diſpoſés trois à trois ſur chaque bande. Le deſſous de la queue eſt pareillement jaune. *Linn. ſ. n.* 376. *La Caroline.*

P—136 E—43

Le Décoloré 4. *C. Exoletus C. capite oblongo, planiuſculo ; labiis albis : corpore cinereo cæruleſcente.*

La tête oblongue, un peu aplatie ; les lèvres blanches : le corps d'un gris bleuâtre. (Pl. 23, fig. 47.)

Cette *couleuvre* a la tête d'une forme oblongue, aplatie, & couverte de plaques ſur le ſommet, avec une légère convexité au deſſus des yeux. Les lèvres & la gueule ſont d'une blancheur éclatante. Le tronc eſt couvert de grandes écailles obtuſes, diſpoſées ſur onze rangées. La queue, qui eſt très-effilée, n'a que le tiers de la longueur totale du corps ; elle eſt d'une couleur pâle en deſſous. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un gris bleuâtre. Sa longueur ordinaire eſt d'environ trois pieds. Du reſte, ſuivant Linné, ce ſerpent a beaucoup de rapports avec le *Boiga. Linn. muſ. Adolph. Frid.* 34, *ſ. n.* 385. *Les Indes.*

P—147 E—132

* Le fer de lance 5. *C. Lanceolatus C. capite lanceolato, trunco latiori : corpore flavo, aut ſubgriſeo.*

La tête lancéolée, plus large que le tronc ; le corps jaune ou griſâtre. (Pl. 38, fig. I.)

Cette eſpèce de *couleuvre*, dont nous avons déjà parlé dans l'Introduction de cet Ouvrage, a la tête remarquable par un eſpace preſque triangulaire, dont les trois angles ſont occupés par le muſeau & les deux yeux. Cet eſpace, relevé par ſes bords antérieurs, repréſente un fer de lance large à ſa baſe, & un peu arrondi à ſon ſommet. Les yeux ſont gros, ovales, & placés obliquement. Les trous des narines ſont ſitués

au bout du muſeau. La langue eſt très-étroite, fort alongée, & ſe meut avec facilité. La mâchoire ſupérieure eſt armée, de part & d'autre, d'un, quelquefois de deux, ou même de trois crochets, dont l'animal ſe ſert pour faire des bleſſures mortelles. Le tronc eſt revêtu d'écailles d'une forme ovale, relevées par une arête. La couleur générale varie dans les différens individus; elle eſt tantôt jaune, tantôt grisâtre. On aſſure qu'il y a ſouvent dans la même portée, autant de vipereaux gris que de vipereaux jaunes. Une *couleuvre* de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a un pied deux pouces deux lignes de longueur totale: la queue n'a que deux pouces une ligne. On en trouve ſouvent dont la longueur totale excède quarante-deux pouces. C'eſt un des plus grands ſerpens venimeux, & un de ceux dont le poiſon eſt le plus actif. Il ſe nourrit de lézards, de rats, de volaille, & de gibier. Sa gueule ſe dilate ſi conſidérablement, qu'on lui a vu avaler un cochon de lait. Lorſque la proie qu'il a ſaiſie lui échappe, il en ſuit les traces; & comme il a les yeux & l'odorat excellens, il parvient à l'atteindre avec d'autant plus de facilité, qu'elle eſt bientôt abattue par la force du poiſon qu'il a diſtillé dans ſa plaie. Il l'avale toujours en commençant par la tête; & lorſque cette proie eſt conſidérable, il reſte ſouvent comme tendu, & dans un état d'engourdiſſement qui le rend immobile, juſqu'à ce que ſa digeſtion ſoit très-avancée. *Rochefort, Hiſt. Nat. des Antilles, tom.* 1, *p.* 294. *Mém. & Lett. ſur la vipère jaune de la Martinique, publ. dans les nouvelles de la Répub. des Lett. & des Arts, ann.* 1786. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 121. *Voyez encore dans l'Introduction de cet Ouvrage, quelques particularités relatives à ce ſerpent, que nous avons tirées d'un manuſcrit du P. Plumier. La Martinique.*

P—$\frac{228}{225}$ p—$\frac{61}{59}$

* La Rousse 6. *C. Rufus C. capite ſubovato, cataphracto : corpore ſuprà rufo ; ſubtùs albido.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps roux en deſſus, & blanchâtre par deſſous.

L'épithète que M. le Comte de la Cepède a donnée à cette nouvelle eſpèce, annonce le principal trait qui la diſtingue. Sa tête eſt garnie par deſſus de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangées; celles du dos ſont unies & d'une figure rhomboïdale. Le deſſus du corps eſt d'un roux plus ou moins foncé; & le deſſous blanchâtre. Un individu de cette eſpèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens. On ne ſait pas dans quel pays on la trouve.*

P—224 E—68

* L'Hotambœja 7. *C. Hotambœja C. capite ovato, oblongo : corpore ex rufo albido; capite poſtico luteſcente.*

La tête ovale, oblongue: le corps d'un roux tirant ſur le blanc; le derrière de la tête jaunâtre.

Nous avons conſervé à ce ſerpent le nom qu'il porte dans l'île de Ceylan. Sa tête eſt ovale, oblongue, comprimée pardevant, & couverte ſur le ſommet de grandes écailles polygones. La plus grande épaiſſeur de l'animal correſpond au milieu du tronc: il s'amincit enſuite un peu du côté de la tête, & ſe termine poſtérieurement par une queue courte & épaiſſe. Tout le corps eſt couvert de grandes écailles d'un roux blanchâtre, ovales, & diſpoſées à recouvrement: le derrière de la tête préſente une teinte jaune. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt d'environ deux pieds; la queue a quatre pouces. *Gronov. de ſerp. p.* 64, *n.* 29. *Séb. vol.* 1, *pl.* 33, *fig.* 6. *Ceylan.*

P—159 E—42

* La Verte 8. *C. Viridis C. capite ovato, oblongiuſculo ; roſtro acuto, recto : corpore toto viridi.*

La tête ovale, un peu alongée; le muſeau droit & pointu: le corps entièrement vert.

On trouve beaucoup de conformité entre cette *couleuvre* & le *Nez-retrouſſé*; l'une & l'autre ſont d'un beau vert par deſſus & par deſſous, & ont le corps très-effilé. Mais celui-ci differe de l'autre, en ce que ſon muſeau eſt droit & pointu. De plus, le tronc eſt beaucoup plus délié. Il n'a point une ligne de diamètre dans ſa plus grande épaiſſeur. Ce ſerpent eſt ſans venin; il a les mœurs ſi douces, que les habitans de la Caroline le nourriſſent dans leurs maiſons, & le portent dans leur ſein. Il vit d'inſectes. *Catesb. Car.* 2, *p.* 57, *pl.* 57. *Gronov. de ſerpent.* 59,

n. 19; & *Zoophil. p.* 21, *n.* 102. *La Caroline, l'Amérique méridionale.*

P—187 E—168

Le Typhie 9. *C. Typhius C. capite ovato, cataphracto : corpore intensè viridi ; squamis ovatis, carinatis.*

La tête ovale, couverte de grandes écailles : le corps d'un vert foncé, & garni d'écailles ovales, relevées en arête.

Il eſt aſſez probable que le ſerpent décrit par M. le Comte de la Cepède, ſous le nom de *Typhie*, appartient véritablement à ce genre ; le nombre des plaques & des écailles qu'on trouve à la ſurface inférieure du corps, ſemble aſſez le démontrer. Il eſt vrai que la couleur du tronc eſt d'un vert foncé, au lieu d'être bleuâtre, comme l'indique Linné ; mais ſi l'on fait attention que Linné n'avoit vu qu'un individu de cette eſpèce dans le cabinet de M. de Geer, on concevra ſans peine que l'altération des couleurs pouvoit être attribuée à la force de l'eſprit-de-vin, dans lequel l'un ou l'autre de ces ſerpens a été conſervé. Peut-être celui dont il eſt fait mention dans le *Syſtême de la Nature* étoit-il ſimplement deſſéché ; tandis que celui qui eſt au Cabinet du Roi, eſt dans l'eſprit-de-vin : & de là eſt venue peut-être la différence du vert au bleu. Du reſte, le ſerpent qui a ſervi de modèle à la deſcription de M. de la Cepède, a ſur la tête neuf écailles plus grandes que celles qui les environnent, & placées ſur quatre rangs. Le dos eſt auſſi revêtu d'écailles ovales, relevées par une arête, & teintes d'un vert uniforme, très-foncé. Le deſſous du corps eſt jaunâtre. Chaque plaque préſente deux taches noirâtres, qui forment, ſur toute la longueur de l'abdomen, deux raies longitudinales : la plaque la plus voiſine du deſſous du muſeau n'a point de tache ; on n'en voit qu'une ſur les deux plaques qui la ſuivent. Il n'y a ſous la queue qu'une rangée de ces taches noirâtres. La longueur totale de cet individu eſt d'un pied ſept pouces ſix lignes ; la queue a trois pouces dix lignes. *Linn. ſ. n.* 378. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des ſerp. p.* 185. *Les Indes.*

P—$\frac{140}{141}$ E—$\frac{53 \text{ Linn.}}{50 \text{ M. de la Cepède.}}$

Le Verdatre 10. *C. Æſtivus C. capite ovato, depreſſo : corpore ſuprà ſaturatè viridi ; abdomine flaveſcente.*

La tête ovale, aplatie : la ſurface ſupérieure du corps d'un vert foncé ; le ventre jaunâtre.

Ce ſerpent eſt remarquable par l'uniformité de ſes couleurs. Le dos eſt d'un vert très-foncé ; & le ventre, d'un jaune qui tire ſur le vert. Sa tête a une forme ovale ; elle eſt aplatie ſur le ſommet, & plus large que le cou. Sa plus grande épaiſſeur eſt vis-à-vis le tronc ; il ſe termine poſtérieurement par une queue longue & très-effilée. Suivant Catesbi, le *Verdâtre* parvient à la longueur de dix-huit pouces : ſa groſſeur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il ſe tient ſur les branches des arbres & des buiſſons, pour attraper les mouches & les inſectes dont il fait ſa nourriture. Il eſt d'un naturel doux & familier ; on l'apprivoiſe facilement dans la Caroline, où l'on trouve des gens qui en portent dans leur ſein. *Cat. Carol. vol.* 2, *p.* 57. *Linn. ſ. n.* 387. *La Caroline.*

P—155 E—144

Le Vert 11. *C. Viridiſſimus C. corpore toto intensè viridi : ſcutis abdominalibus in medio dilatatis, ad latera verò anguſtioribus.*

Tout le corps d'un vert foncé : les plaques du ventre élargies dans le milieu, & rétrécies par les côtés.

Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a le ſommet de la tête recouvert de neuf plaques ; & le dos revêtu d'écailles liſſes & ovales. Sa longueur totale eſt de deux pieds deux pouces neuf lignes ; la queue a ſept pouces une ligne. M. le Comte de la Cepède, qui nous a donné ces dimenſions, ne parle point de la forme des plaques du ventre, qui, ſelon Linné, ſont élargies dans le milieu, & rétrécies vers les côtés, caractère particulier à cette eſpèce. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 46. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 315. *Surinam.*

P—217 E—122

Le Vert et bleu 12. *C. Cyaneus C. capite ovato, ſquamis latis, obtuſis tecto : corpore ſuprà cæruleſcente ; ſubtùs ſordidè viridi.*

La tête ovale, couverte d'écailles larges & obtuſes : la ſurface ſupérieure du corps bleuâtre ; le deſſous d'un vert pâle. (Pl. 16, fig. 25.)

Linné obſerve que ce ſerpent reſſemble un peu au *Boiga*. Sa tête eſt ovale, revêtue

ſur le ſommet d'écailles larges & obtuſes. Les narines ſont peu ouvertes ; les yeux roux ; les dents très-petites. On voit une bandelette qui s'étend depuis les yeux juſques vers le muſeau, & qui forme des rides ſous les narines. Le corps eſt un peu aplati en deſſus, & entièrement plan ſous le ventre : en ſorte que les côtés ſont relevés par une arête. La ſurface ſupérieure eſt garnie d'écailles ovales, liſſes, & arrondies par les côtés. La queue eſt très-déliée, & couverte d'écailles obtuſes, d'une figure exagone ; ſa longueur eſt la quatrième partie de celle du corps. Ce ſerpent préſente un bleu foncé ſur le dos, & un vert pâle ſur le ventre : il a environ deux pieds de longueur. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 403, *n.* 10. *L'Amérique.*

P—119 E—110

Le Bleuatre 13. *C. Cæruleſcens C. capite ovato, acuminato, cataphracto : corpore toto cæruleſcente.*

La tête ovale, terminée en pointe, couverte de plaques : tout le corps bleuâtre. (Pl. 29, fig. 61.)

Le caractère qui diſtingue principalement cette *couleuvre*, conſiſte dans le fond de ſa couleur, qui eſt bleuâtre. La tête eſt ovale, liſſe, revêtue ſupérieurement de neuf grandes écailles, diſpoſées par paires : celles du dos ſont petites, rhomboïdales, & liſſes. On trouve dans la gueule beaucoup de dents flexibles. La queue, qui eſt effilée, a une longueur égale au quart de celle du ſerpent, pris dans ſa totalité. Du reſte, ſelon la remarque de Linné, le *Bleuâtre* a beaucoup de reſſemblance avec le *Boiga*, par les formes du corps. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 37, *ſ. n.* 386. *Les Indes.*

P—215 E—170

* L'Azuré 14. *C. Azureus C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà ſplendide cæruleo ; ſubtus albido.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'un très-beau bleu par deſſus : le ventre blanchâtre.

Une *couleuvre* de cette eſpèce fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi. Sa tête eſt ovale, garnie de neuf grandes écailles, comme preſque tous les ſerpens compris dans ce genre. Il n'a point de crochets venimeux dans la gueule. Le dos eſt revêtu d'écailles ovales, unies, d'un bleu d'azur très-éclatant ; & le deſſous du corps, de plaques blanchâtres. On voit ſur la ſurface ſupérieure quelques écailles un peu plus foncées que les autres. L'individu que je viens de citer a deux pieds de longueur totale ; & la queue, cinq pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 276. *Le Cap-Vert.*

P—171 E—64

* L'Arabe 15. *C. Arabicus C. capite ovato, ante oculos ſinu exarato : corpore ex cinereo cæruleo ; abdomine nigreſcente.*

La tête ovale, marquée d'un petit ſillon devant les yeux : le corps d'un gris qui tire ſur le bleu ; le ventre noirâtre.

Cette eſpèce de *couleuvre* a été décrite par Gronou. Sa tête eſt ovale, aplatie ſur le ſommet, renflée par les côtés, & terminée par un muſeau pointu. On remarque une eſpèce de ſillon qui s'étend longitudinalement devant les yeux. Le tronc eſt très-mince, & couvert ſur le dos de très-grandes écailles ovales, relevées par une arête. La queue eſt groſſe & très-courte ; ſa longueur égale à peine la cinquième partie de celle de l'animal. Tout le corps eſt d'un gris bleuâtre. Il y a ſur la tête, à l'endroit qui correſpond aux oreilles, une ligne blanchâtre, figurée en croiſſant, qui ſe joint à une autre petite ligne noire : le deſſous du corps eſt noirâtre. Un individu obſervé par Gronou avoit trois pieds trois pouces cinq lignes de longueur totale. Le nombre des plaques du ventre eſt ſujet à varier. *Gron. de ſerp. p.* 61, *n.* 22. *Surinam.*

P—$\frac{174}{170}$ P—$\frac{60}{54}$

* La Violette 16. *C. Violaceus C. capite oblongo, cataphracto : corpore ſuprà violaceo ; ſubtus albo, maculis violaceis, alternis.*

La tête oblongue, garnie de plaques : le corps violet en deſſus ; blanc par deſſous, avec des taches violettes, placées alternativement. (Pl. 39, fig. 3.)

Cette *couleuvre* tire ſon nom de la couleur principale de ſon corps. Sa tête eſt oblongue, convexe au deſſus des yeux, & revêtue ſur le ſommet de neuf grandes écailles, diſpoſées ſur quatre rangs. Les mâchoires ſont armées d'une double rangée de petites dents immobiles. Les écailles du dos ſont unies, rhomboïdales, & d'un violet plus ou moins foncé. Les plaques qui garniſſent la ſurface inférieure du corps ſont blanchâtres, & marquées de taches violettes, irrégulières, aſſez grandes, & placées alternativement à droite

& à gauche. On conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, dont la longueur totale eſt d'un pied cinq pouces trois lignes; la queue n'a que deux pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 172. *On ne connoît pas encore le pays que ce ſerpent habite.*

P—143 E—25

Le Sombre 17. *C. Fuſcus C. capite ovato, cataphracto, nitente; maculâ fuſcâ ponè oculos: corpore ſuprà ſubfuſco; ſubtùs cinereo.*

La tête ovale, revêtue de grandes écailles brillantes; une tache brune, de part & d'autre, derrière les yeux: le corps brunâtre par deſſus; & gris par deſſous. (Pl. 20, fig. 39.)

Sans chercher à concilier la ſynonymie que Linné rapporte à la ſuite de la deſcription du ſerpent dont il s'agit ici, je vais préſenter les principaux traits qui le caractériſent. Sa tête eſt ovale, brune, & couverte ſur le ſommet de neuf grandes plaques. Les yeux ſont gros, ſaillans; les mâchoires revêtues extérieurement d'écailles blanches; & garnies intérieurement, de petites dents flexibles. Le caractère qui diſtingue le *Sombre* des autres *couleuvres*, ſelon Linné, c'eſt une tache brune, oblongue, qui s'étend, de part & d'autre, depuis le globe de l'œil juſques derrière la nuque. Le tronc eſt couvert de neuf rangées d'écailles liſſes, obtuſes; & ſe termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la cinquième partie de celle du corps. Cette *couleuvre* parvient ordinairement à la longueur de trois pieds. La ſurface ſupérieure du tronc eſt d'un gris brunâtre, & l'inférieure griſe. Linné obſerve qu'elle a beaucoup de rapports, par ſa conformation, avec le *Boiga. Linn. muſ. Adolp. Frid.* 32, *ſ. n.* 383. *L'Aſie.*

P—149 E—117

Le Strié 18. *C. Striatulus C. capite lævigato: corpore ſuprà ſtriato, fuſco; ſubtùs pallido.*

La tête liſſe: le corps brun en deſſus & ſtrié; le deſſous d'une couleur pâle.

En joignant aux caractères énoncés dans la phraſe ſpécifique, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du corps, nous aurons à peu près recueilli toutes les connoiſſances que nous avons ſur cette eſpèce de ſerpent que le Docteur Garden a trouvé dans la Caroline. Linné obſerve qu'il eſt petit; mais il ne détermine point ſes dimenſions. *Linn. ſ. n.* 375. *La Caroline.*

P—$^{126}_{138}$ E—$^{45}_{25}$

Le Régine 19. *C. Reginæ C. capite ovato, convexo; lineâ viridi ponè oculos: corpore ſuprà fuſco; ſubtùs albo nigroquè maculato.*

La tête ovale, convexe; une bandelette verte derrière les yeux: le corps brun en deſſus; & tacheté par deſſous de blanc & de noir. (Pl. 12, fig. 17.)

C'eſt un petit ſerpent de la groſſeur du doigt, & dont la longueur eſt d'environ dix pouces. Sa tête eſt d'une forme ovale, convexe, & marquée obliquement, derrière les yeux, d'une bandelette verte. Le contour des mâchoires eſt revêtu d'écailles blanches, diſpoſées à recouvrement. On ne trouve dans la gueule que de petites dents flexibles. Le tronc, qui eſt rond & couvert d'écailles liſſes, ſe termine par une queue mince, dont la longueur fait à peine la troiſième partie de celle du corps. La ſurface ſupérieure eſt brune; l'abdomen eſt varié de blanc & de noir. Le deſſus de la tête & de la gueule eſt d'une couleur uniforme. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 24, *tab.* 13. *Les Indes.*

P—137 E—70

* L'Éclatant 20. *C. Splendidus C. capite ovato, longiuſculo; roſtro lato, obtuſo: corpore ſuprà nigro; lateribus abdomineque citrinis.*

La tête ovale, un peu alongée; le muſeau large, obtus: le corps noir par deſſus; le ventre & les côtés couleur de citron.

Ce ſerpent reſſemble au *Nez-Retrouſſé* par la conformation du corps & de la tête, & par la figure des écailles; mais ſon muſeau, au lieu d'être retrouſſé, eſt obtus, large, & arrondi. Le tronc ſe termine poſtérieurement par une queue un peu carrée, effilée, dont la longueur fait à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Le ventre eſt plat. La partie ſupérieure du dos eſt d'un noir éclatant; les côtés & l'abdomen préſentent une couleur jaune, qui imite celle du citron. On voit, immédiatement derrière la nuque, une rangée longitudinale de petites taches rhomboïdales, qui ne s'étend pas au delà de ſix pouces. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt de trois pieds trois pouces cinq lignes; la queue a environ deux pieds trois pouces cinq lignes.

Gronov. Zooph. p. 23, n. 112. On ne ſait pas quel pays il habite.

P—164 E—115

* La Cuirassée 21. *C. Scutatus C. capite ovato, oblongo : corpore ſuprà nigro ; ſubtùs maculato : ſcutis maximis : caudâ pyramidato-triangulari.*

La tête ovale, oblongue : le corps noir en deſſus ; tacheté par deſſous : les plaques très-grandes ; la queue en forme de pyramide triangulaire.

Selon M. Pallas, cette eſpèce de *couleuvre* a la tête & l'iris brun. On ne voit point de crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule. Tout le deſſus du corps eſt noir ; le deſſous, qui eſt de la même couleur, préſente des taches carrées, d'un jaune blanchâtre, poſées alternativement à droite & à gauche ; elles ſont en très-petit nombre ſous la queue. Les plaques qui recouvrent la ſurface inférieure, ſont plus grandes qu'elles ne le ſont communément ; elles embraſſent preſque les deux tiers de la circonférence du corps ; & imitent, par leur forme, les lames d'une longue cuiraſſe qui revêtiroit le ventre du ſerpent. La queue eſt très-alongée ; elle a la figure d'une pyramide triangulaire. La *Cuiraſſée* parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds : elle a beaucoup de rapports avec le *ſerpent à collier*, tant par ſa conformation que par ſes habitudes ; elle vit également dans l'eau ou hors de l'eau ; elle ſe tient auſſi très-ſouvent ſur les terres sèches & élevées. *Voyage de M. Pall. vol. 1. Les bords du Jaïk.*

P—190 E—50

* La Schythe 22. *C. Schytha C. capite depreſſo, ſubcordato : corpore ſuprà ſaturatè nigro ; abdomine lacteo.*

La tête aplatie, un peu en forme de cœur : le corps d'un noir très-foncé par deſſus ; le ventre d'un blanc de lait.

Voici encore une autre eſpèce de *couleuvre* qui reſſemble beaucoup à la *vipère* par ſa conformation ; & à la *Mélanis* par ſes couleurs. Sa tête, ſelon M. Pallas, a un peu la forme d'un cœur, dont la pointe eſt dirigée vers le muſeau. L'iris eſt jaunâtre. Ses mâchoires ſont armées de dents pointues & de deux crochets venimeux. Le dos eſt d'un noir très-foncé ; le deſſous du corps & de la queue préſente une teinte blanche, auſſi éclatante que celle du lait. La longueur de la queue ne fait que la dixième partie de celle de l'animal, qui n'a ordinairement que dix-huit pouces. On trouve ce ſerpent dans les bois qui couvrent les revers des hautes montagnes de la Sibérie. M. Pallas aſſure que ſon venin n'eſt pas très-dangereux. *Voyag. de M. Pallas, vol. 11. La Sibérie.*

P—153 E—31

Le Lien 23. *C. Conſtrictor C. capite ovato ; roſtro acuto : corpore ſuprà nigro ; ſubtùs pallidè cæruleſcente.*

La tête ovale, terminée par un muſeau pointu : le corps noir par deſſus ; & bronzé par deſſous. (Pl. 23, fig. 46.)

Au rapport de Catesbi, ce ſerpent a la tête alongée, élargie par derrière, terminée par un muſeau pointu ; les yeux étincelans ; les mâchoires bordées de blanc ; & la gueule armée de petites dents très-pointues. Le tronc eſt fort liſſe & mince, à proportion de ſa longueur. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un noir éclatant, ſans mélange d'aucune autre couleur ; le ventre eſt d'un bleu pâle. Il y a des individus qui parviennent ſouvent à la longueur de ſix pieds. Leur morſure n'eſt point venimeuſe ; mais ils ſe défendent avec obſtination, quand on les attaque : ſouvent même ils s'élancent contre ceux qui les irritent, s'entortillent autour de leur corps ou de leurs jambes, & les mordent avec acharnement. Les habitans de la Caroline regardent ces ſerpens comme très-utiles, en ce qu'ils donnent la chaſſe aux rats, & les pourſuivent, avec une vîteſſe incroyable, juſques ſur les toits des maiſons & des granges. On croit auſſi qu'ils font la guerre aux *ſerpens à ſonnette*, & qu'ils les dévorent. *Catesb. Carol. 2, p. 48, tab. 48. Linn. ſ. n. 385. La Caroline.*

P—186 E—92

La Dipsade 24. *C. Preſter C. capite ſubovato, ſuprà tribus ſquamis majoribus tecto ; labiis albo nigroquè punctatis : corpore toto aterrimo.*

La tête d'une forme ovale, revêtue ſur le ſommet de trois écailles plus grandes ; les lèvres mouchetées de blanc & de noir : le corps entièrement noir.

Ce ſerpent a la tête beaucoup plus mince que le tronc, d'une forme ovale, couverte entre les yeux d'écailles plus grandes que celles du corps, & terminée par un muſeau arrondi. La mâchoire ſupérieure eſt armée, de part & d'autre, d'un crochet venimeux, ſitué entre les yeux & les narines. Les yeux

ſont d'un jaune doré, qui tire ſur le rouge. Le bord des lèvres offre un mélange agréable de blanc & de noir. La plus grande épaiſſeur du tronc eſt vers le milieu de ſa longueur; il eſt couvert, ſur toute ſa ſurface, de petites écailles, lancéolées ſur le dos, & arrondies ſur les côtés : les unes & les autres ſont relevées par une ſaillie longitudinale. On n'aperçoit preſque point d'arête ſur les écailles qui recouvrent la ſurface de la queue. La couleur de la *Dipſade* eſt entièrement noire; quelquefois ce fond eſt parſemé de taches plus obſcures, diſpoſées dans le même ordre que celles de la *vipère* : la ſurface inférieure eſt d'une couleur très-luiſante, dont la teinte imite un peu celle de l'acier. Sa longueur ordinaire eſt d'environ deux pieds. Ses dents ſont très-venimeuſes. On fait avaler à ceux qui en ont été mordus, une demi-livre d'huile d'olive; & on applique ſur la partie bleſſée, des compreſſes de cette même huile bien chaude. M. Laurenti obſerve qu'en Autriche la morſure de ce ſerpent n'eſt preſque pas venimeuſe. *Linn. ſ. n.* 377. *Laur. ſpec. med. p.* 99 & 188, *tab. iv, fig.* 1. *L'Europe.*

P—152 E—32

* * *Eſpèces qui ont des taches ſur la ſurface ſupérieure du corps.*

Le Sans-tache 26. *C. Niveus C. capite ovato, cataphracto : corpore candido, maculis rariſſimis, nigricantibus; caudæ apice nigro.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'une blancheur éclatante, avec quelques taches noirâtres; le bout de la queue noir. (Pl. 22, fig. 42.)

La *couleuvre* de Séba, que Linné cite comme appartenante à l'eſpèce dont il s'agit ici, eſt en oppoſition avec les caractères que le Naturaliſte ſuédois a aſſignés dans la deſcription qu'il en a donnée. Son corps, au lieu d'être d'une blancheur uniforme, préſente des taches noirâtres, de grandeur inégale; ſa queue eſt pareillement noire à l'extrémité. Le dos eſt couvert de grandes écailles diſpoſées ſur pluſieurs rangs, comme des chaînons. La longueur totale de ce ſerpent eſt d'environ deux aunes & demie. Suivant Linné, ſa morſure eſt venimeuſe. M. le Baron de Géer avoit un individu de cette eſpèce dans ſon cabinet. *Linn. ſ. n.* 384. *Séb.* 11, *tab.* 15, *fig.* 1. *L'Afrique, ſur-tout la Libye.*

P—209 E—62

Le Lacté 26. *C. Lacteus C. capite ovato; vertice atro, lineâ longitudinale albâ : corpore lacteo, maculis atris, ſæpè geminatis vario.*

La tête ovale; le ſommet noir, & comme diviſé en deux par une ligne blanche, longitudinale : le corps d'un blanc de lait, avec des taches noires, diſpoſées quelquefois deux à deux. (Pl. 16, fig. 27.)

Ce ſerpent a la tête d'une forme ovale, noire en deſſus, & marquée en cet endroit d'une ligne blanche, qui ſe dirige vers le muſeau. Les yeux ſont petits; & les mâchoires bordées d'écailles blanchâtres : la mâchoire ſupérieure eſt armée de crochets mobiles. Le tronc eſt cylindrique, couvert d'écailles exagones, relevées par une arête, & orné, de diſtance en diſtance, de taches noires, tranſverſales, quelquefois diſpoſées deux à deux : le deſſous du corps eſt d'un brun livide. Cet animal ne parvient ordinairement qu'à la longueur de ſix ou ſept pouces; ſon épaiſſeur égale celle du doigt : la longueur de la queue ne fait que la neuvième partie de celle du corps. Linné obſerve qu'il a beaucoup de rapports avec le *Rouleau*. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 28, *pl.* 18, *fig.* 1. *Les Indes.*

P—203 E—32

L'Atropos 27. *C. Atropos C. capite cordato, juxtà oculos dilatato : corpore cano, maculis fuſcis, albo margine cinctis; ſquamis carinâ elevatis.*

La tête en cœur, élargie vis-à-vis les yeux : le corps blanc, couvert de taches brunes, liſérées de blanc, & d'écailles relevées en carène. (Pl. 8, fig. 4.)

Le corps de ce ſerpent préſente un aſpect hideux. Sa tête eſt renflée par derrière, & amincie vers le milieu de la mâchoire ſupérieure; elle s'élargit enſuite un peu vis-à-vis l'orbite des yeux, & ſe termine antérieurement par un muſeau arrondi; elle eſt revêtue de petites écailles. Les yeux ſont environnés de paupières anguleuſes; & la gueule eſt armée de crochets venimeux, renfermés dans de grandes véſicules qui contiennent le poiſon. Le cou eſt fort mince; le tronc gros vers le milieu de ſa longueur, & relevé en boſſe ſur le dos. La longueur de la queue

fait

fait à peine la neuvieme partie de la longueur du corps : elle eſt épaiſſe ; & s'aminciſſant ſubitement, elle finit en pointe. Tout le corps eſt couvert d'écailles ovales, oblongues, diſpoſées ſur trente une rangées, & relevées dans le centre par une eſpèce de dentelure. Le fond de la couleur eſt blanc ſur la ſurface ſupérieure, & parſemé de quatre rangs de taches brunes, arrondies, & entourées d'une teinte moins foncée : la tête eſt tachetée de noir ; le deſſous du corps eſt blanchâtre. L'individu que Linné a décrit, & qui faiſoit partie de la collection du Roi Adolphe, avoit ſix pouces de longueur, & trois pouces de circonférence. Ce ſerpent ſe diſtingue des autres de ce genre, par la conformation des écailles, qui font paroître ſon corps hériſſé de piquans. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 22. *L'Amérique.*

P—131 E—22

Le Camus 28. *C. Simus C. capite ſubrotundo, ſimo, gibboſo : corpore ſuprà albo, faſciis nigris conſperſo ; ſubtùs nigro.*

La tête arrondie, courte, relevée en boſſe : le deſſus du corps blanc & couvert de bandes noires ; le deſſous noir.

Selon quelques Naturaliſtes, la tête de ce ſerpent a quelque reſſemblance avec celle du ſinge ; elle eſt courte, bombée ſur le ſommet, & terminée par un muſeau camus. Le corps eſt panaché de noir & de blanc, avec des eſpèces de bandes pareillement blanches. On remarque ſur le ſommet de la tête une croix blanchâtre, marquée dans le milieu d'un point noir : la ſurface inférieure eſt noire. *Linn. ſ. n.* 275. *La Caroline.*

P—124 E—46

Le Padere 29. *C. Padera C. capite ſubovato : corpore albo, maculis dorſalibus fuſcis, geminis, lineolâ longitudinali connexis ; totidemquè ſimplicibus ad latera.*

La tête preſque ovale : le corps blanc, avec des taches brunes ſur le dos, diſpoſées par paires, & réunies par une petite ligne longitudinale ; on voit un égal nombre de taches iſolées ſur les côtés.

Ce ſerpent, dont les caractères extérieurs ſont encore peu connus, eſt remarquable par la diſtribution des couleurs. Sur un fond blanc, on voit de petites taches rondes, d'une couleur brune, poſées deux à deux ſur toute la longueur du dos, & réunies par une petite ligne. Les côtés du corps préſentent un nombre égal de taches de la même forme & de la même couleur. Sur le ventre, on aperçoit, de chaque côté, des eſpèces de caractères noirs. Sa longueur ordinaire eſt d'environ douze pouces ; il eſt de la groſſeur d'une plume d'oie. *Linn. ſ. n.* 382, *muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 44. *Les Indes.*

P—198 E—55

* Le Superbe 30. *C. Specioſus C. capite ovato, anticè obtuſo : corpore ex albo nigroquè nebuloſo.*

La tête ovale, obtuſe pardevant : le corps nué de blanc & de noir.

Ce ſerpent, dit Gronou, a beaucoup de rapports avec le *Lien*, par ſa forme, par la diſtribution des couleurs, & par ſes proportions ; il en diffère cependant par la figure & la diſpoſition des écailles qui recouvrent le ſommet de la tête & le deſſus de la queue. La tête eſt ovale, comprimée pardevant, un peu plus large que le corps vers ſa partie poſtérieure, & arrondie vers le muſeau, comme la tête d'un chien de chaſſe. Le ſommet eſt garni de petites plaques polygones, diſpoſées en différens ſens ; le deſſous préſente une multitude d'écailles ovales, poſées à recouvrement. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas : l'une & l'autre ſont hériſſées de groſſes dents ; celles de devant ſont plus longues & recouvertes par les gencives ; on en voit encore ſur le palais. Le tronc eſt oblong, comprimé par les côtés, & garni de petites écailles ovales, arrangées comme les tuiles d'un toit. Gronou a vu un ſerpent de cette eſpèce qui avoit trois pieds huit pouces ſix lignes de longueur totale ; & deux pieds deux pouces huit lignes depuis l'ouverture de l'anus, juſqu'à l'extrémité de la queue. *Séb. vol.* 11, *pl.* 199, *fig.* 2. *Gron. de ſerp. p.* 56, *n.* 11. *Le Bréſil.*

P—272 E—70

Le Minime 31. *C. Pullatus C. capite ovato, craſſo, obtuſo : corpore albo nigroquè maculato ; faſciis dorſalibus albo punctatis.*

La tête ovale, épaiſſe, obtuſe : le corps tacheté de blanc & de noir ; les taches du dos mouchetées de blanc. (Pl. 27, fig. 57.)

Ce ſerpent a la tête grande, ovale, anguleuſe, couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles, noire en deſſus, tachetée de blanc ſur les côtés & ſur la ſurface inférieure. Les ouvertures des narines occupent les parties latérales du muſeau. Les dents ſont diſpoſées, de part & d'autre de la mâchoire

ſupérieure, ſur deux rangées, dont l'une occupe le bord de la mâchoire; l'autre eſt ſituée plus intérieurement. Le tronc eſt comprimé par les côtés, relevé en arête ſur le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales, liſſes, un peu obtuſes, ayant un côté brun, & l'autre blanc. Tout le corps eſt varié de blanc & de noir, avec de grandes taches ovales, ponctuées de blanc ſur le milieu du dos. La queue eſt marquée alternativement de taches noires & blanches, annulaires: les plaques de l'abdomen, priſes de trois en trois, ou même alternativement, ſont brunes en leur bord. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt d'environ trois pieds trois pouces; la queue eſt longue d'un pied. *Linn. ſ. n.* 388. *Gron. muſ. p.* 56, *n.* 12. *L'Aſie.*

P—$\frac{7}{5}$ E—$\frac{108}{104}$ *Linn. Gronov.*

* Le Triangle 32. *C. Triangulum C. capite ſubovato, vertice triangulo duplici inſignito: corpore albido, maculis rufis, margine nigris, ſparſis in dorſo; lateralibus unico ordine diſpoſitis.*

La tête un peu ovale, marquée ſur le ſommet de deux figures en triangle: le corps blanchâtre, avec des taches rouſſes, bordées de noir, éparſes ſur le dos, & diſpoſées à la file ſur les côtés.

On peut voir au Cabinet du Roi une *couleuvre* de cette eſpèce, qui a été envoyée de l'Amérique. Elle eſt ſur-tout remarquable par une tache triangulaire, chargée dans le milieu d'une autre tache pareille, mais plus petite, & d'une couleur beaucoup plus claire ou quelquefois plus foncée. On remarque ſur la tête neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. Les écailles du dos ſont unies, en loſange, & blanchâtres: ce fond eſt parſemé de taches rouſſes, irrégulières, & bordées de noir. De plus, il y a une tache noire, alongée, placée obliquement derrière chaque œil; & un rang d'autres petites taches de chaque côté du corps. Le *Triangle* ne doit pas être compté parmi les ſerpens venimeux, puiſqu'il n'a point de crochets mobiles. L'individu décrit par M. de la Cepède a deux pieds ſept pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Natur. des ſerp.* p. 331. *L'Amérique.*

P—213 E—48

* Le Daboie 33. *C. Daboia C. capite oblongo, imbricato: corpore albido, maculis rufis, margine nigris, triplici ordine digeſtis.*

La tête oblongue, couverte d'écailles à recouvrement: le corps blanchâtre, avec des taches rouſſes, bordées de noir, & diſpoſées ſur trois rangs. (Pl. 42, fig. 1.)

Le *Daboie*, qu'on appelle encore *ſerpent idole*, a la tête oblongue, élargie par derrière, & garnie par deſſus d'écailles ovales, relevées par une arête, & ſemblables à celles du dos. La gueule eſt abſolument dépourvue de crochets venimeux; par conſéquent ſa morſure n'eſt pas dangereuſe. Les Voyageurs ne ſont pas d'accord ſur la teinte & la diſpoſition des couleurs qui caractériſent ce ſerpent. Suivant Boſman, le dos eſt rayé de blanc, de jaune, & de brun; & ſelon des Marchais, cette même partie du corps préſente, ſur un fond blanchâtre, des taches & des raies jaunes, brunes, & bleues. L'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a le deſſus du corps blanchâtre, avec de grandes taches ovales, plus ou moins rouſſes, bordées de noir ou de brun, & qui s'étendent ſur trois rangs, depuis la tête juſqu'au deſſus de la queue. Sa longueur totale eſt de trois pieds cinq pouces; la queue n'a que cinq pouces ſix lignes. Ce ſerpent a des mœurs très-douces; & bien loin de chercher à nuire à l'homme, il eſt ſi familier, qu'il ſe laiſſe aiſément prendre & manier ſans faire aucun mal. Dans le Royaume de Juïda en Afrique, où il eſt très-commun, on lui a bâti un temple & érigé des autels. Les Nègres de ce pays l'adorent comme leur Sauveur & leur Libérateur, ſoit parce qu'il donne la chaſſe aux autres ſerpens venimeux, ſoit parce qu'ils lui attribuent le gain d'une bataille qu'ils remportèrent autrefois ſur l'armée d'Ardra. En mémoire d'un ſi grand bienfait, on choiſit tous les ans & on lui conſacre quelques belles filles du pays. Les Rois Nègres, par reſpect pour ces *couleuvres*, ont défendu à leurs ſujets, ſous peine de mort, de les tuer, de les tranſporter hors de l'Afrique, ou de livrer leur dépouille aux Etrangers. *Deſcript. du Cabinet royal de Dresde, par Lilenburg*, 1755. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp.* p. 255. *L'Afrique.*

P—169 E—46

* La Large-tête 34. *C. Lati-capitatus C. capite trunco latiori; ſquamâ ſubverticali in apice roſtri: corpore albido, maculis fuſcis irregularibus conſperſo.*

La tête plus large que le tronc; une écaille preſque verticale à l'extrémité du muſeau : le corps blanchâtre, couvert de taches brunes, irrégulières.

C'eſt M. Dombey qui a trouvé ce ſerpent dans l'Amérique méridionale, & qui l'a apporté au Cabinet du Roi. Sa tête, qui eſt un peu aplatie, très-large à proportion du corps, & revêtue ſur le ſommet de neuf grandes plaques, ſe termine antérieurement par un muſeau ſurmonté d'une grande écaille relevée, preſque verticale, pointue par le haut, & échancrée par le bas. On ne voit point de crochets mobiles dans la gueule. Le dos eſt garni d'écailles liſſes, ovales, un peu ſéparées les unes des autres vers la tête, comme ſur le *ſerpent à lunettes*. Tout le deſſus du corps eſt blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières, d'une couleur très-foncée, qui ſe réuniſſent en pluſieurs endroits le long du dos, ſur-tout du côté de la tête & vers la queue. Le deſſous du corps eſt également blanchâtre, & parſemé de taches plus petites, moins rapprochées, & diſpoſées longitudinalement de chaque côté du ventre. L'individu qui a ſervi de modèle à cette deſcription, a quatre pieds neuf pouces de longueur totale; & ſept pouces depuis l'anus juſqu'à l'extrémité de la queue. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp.* p. 336. *L'Amérique méridionale.*

P—258 E—52

* La Tachetée 35. *C. Maculatus C. capite ſubovato, cataphracto : corpore albido, maculis dorſalibus, rhombeis, rufis, margine nigris, in faſciam dentatam digeſtis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec des taches ſur le dos, rhomboïdales, rouſſes, bordées de noir, formant une bande en zig-zag.

Un individu de cette eſpèce a été envoyé de la Louiſiane au Cabinet du Roi. Sa tête eſt ovale, garnie par deſſus de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs; celles du dos ſont exagones & relevées par une arête. Tout le deſſus du corps eſt blanchâtre. Sur ce fond, on voit, depuis le cou juſques au quart de la longueur de l'animal, de grandes taches en forme de loſange, quelquefois irrégulières, d'un roux plus ou moins rougeâtre, bordées de noir ou d'une couleur très-foncée, & diſpoſées ſur une double rangée, de manière à former une bande en zig-zag : le ventre eſt blanchâtre & ſouvent tacheté. La longueur ordinaire de la *Tachetée* eſt d'environ deux pieds; la queue eſt longue de cinq pouces quatre lignes. Il paroît que ce ſerpent eſt le même que celui qui eſt décrit par Catesbi ſous le nom de *The Corn-Snake* (ſerpent de blé), à cauſe de la reſſemblance qu'il y a entre ſes couleurs, & celles d'une eſpèce de blé qu'on cultive dans l'Inde. Son corps, dit encore Catesbi, eſt varié de blanc & de rouge. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp.* 329. *Catesb. Carol.* 11, *p.* 55. *La Louiſiane, la Caroline.*

P—119 E—70

Le Bai-rouge 36. *C. Annulatus C. capite ovato, cataphracto : corpore albido, maculis dorſalibus fuſcis, rotundis, paſsim confluentibus.*

La tête ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rondes, & ſouvent réunies ſur le dos. (Pl. 25, fig. 51.)

On remarque ſur le ſommet de la tête de cette *couleuvre*, neuf grandes plaques diſpoſées ſur quatre rangs; & derrière les yeux, une tache brune. Les yeux ſont gros. Le muſeau ſe termine antérieurement en ſaillie obtuſe. Le tronc eſt garni par deſſus de dix-neuf rangées d'écailles ovales, oblongues, & liſſes. La ſurface ſupérieure eſt d'une couleur blanche, mais marquée de taches brunes, demi-ſphériques ou arrondies, ſituées alternativement ſur le milieu du dos; quelquefois elles ſont réunies deux ou trois enſemble, de manière à ne former qu'une ſeule tache d'une figure courbe : celle de toutes ces taches qui eſt la plus voiſine de la tête, eſt échancrée pardevant. L'abdomen eſt blanchâtre. Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a un pied ſix pouces de longueur totale; la queue ſeule a quatre pouces ſix lignes. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 120, *muſ. Adolph. Frid.* 34, *ſ. n.* 386. *L'Amérique.*

P—190 E—96

Le Tyrie 37. *C. Tyria C. capite ſubovato; ore edentulo : corpore albido, maculis rhombeis, fuſcis, triplici ordine longitudinali diſpoſitis.*

La tête un peu ovale; la bouche dépourvue de dents : le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rhomboïdales, diſpoſées ſur trois rangs.

Cette eſpèce de *couleuvre*, qu'Haſſelquiſt a trouvée en Egypte, ſe diſtingue des autres

ſerpens du même genre par une triple rangée de taches rhomboïdales, d'une couleur brune, qui occupent toute la longueur du dos. Les écailles ſont liſſes : la queue eſt mince & pointue. Il a ordinairement deux pieds de longueur, & une groſſeur égale à celle du doigt ; la queue a environ ſix pouces. *Linn. ſ. n.* 386, *muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 45. *L'Egypte.*

P—210 E—83

* Le Guinéen 38. *C. Guineenſis C. capite ovato, depreſſo : corpore albido, maculis albo & nigro mixtis, tranſverſalibus, variegato.*

La tête ovale, aplatie : le corps blanchâtre, panaché de taches entremêlées de noir & de blanc, & tranſverſales.

La tête de ce ſerpent, qui eſt ovale, convexe ſur le ſommet, & obtuſe pardevant, ſe diſtingue à peine du corps. Le tronc eſt court, d'une épaiſſeur égale à celle de la tête, & ſe termine poſtérieurement par une queue très-courte, arrondie, dont la pointe eſt fort aiguë. La ſurface ſupérieure du corps eſt blanchâtre, & panachée de grandes taches entremêlées de teintes blanches, noires, diſpoſées tranſverſalement. Le deſſous du corps eſt remarquable par une large bande brune, ſituée ſur le milieu du ventre, d'où partent, de chaque côté, des lignes noires, arrangées comme les feuilles que les Botaniſtes appellent *pinnées*. La longueur totale de l'individu que Gronou a décrit, n'étoit que de huit pouces ſept lignes ; la queue avoit un pouce deux lignes. *Scheuchz. Phyſ. ſacra, tab.* 660, *fig.* 7. *Gronov. de ſerp. p.* 68, *n.* 39 ; *Zoophyl. p.* 24, *n.* 129. *La Guinée.*

P—135 E—42

Le Serpent cornu 39. *C. Ceraſtes C. capite ovato, depreſſo ; cornu utrinquè è palpebrâ ſuperiore : corpore flaveſcente, maculis lucidè ferrugineis & fuſcis variegato.*

La tête ovale, aplatie ; une eſpèce de corne ſituée, de part & d'autre, au deſſus de la paupière : le corps jaunâtre, avec des taches brunes, & d'autres d'une couleur ferrugineuſe, aſſez claire. (Pl. 35, fig. 1.)

Ce ſerpent extraordinaire eſt ſi bien caractériſé, qu'il n'eſt pas poſſible de s'y méprendre. Sa tête eſt aplatie ſur le ſommet, plus rétrécie par derrière que la partie du corps à laquelle elle tient, & ſe termine antérieurement par un muſeau court & arrondi. Le deſſus eſt garni d'écailles, égales en grandeur à celles du dos, & diſpoſées à recouvrement. A travers ces écailles, on voit ſortir, de part & d'autre au deſſus de l'orbite de l'œil, une eſpèce de corne, longue d'environ deux lignes, un peu recourbée en arrière ; elle repréſente une petite pyramide carrée, dont chaque face ſeroit ſillonnée par une rainure longitudinale & très-ſenſible. La matière de ces cornes eſt de même nature que celle des écailles ; elles adhèrent à la peau de la même manière que les écailles y ſont attachées. Le tronc eſt revêtu d'écailles de figure ovale, relevées par une arête, & finit par une queue très-courte, en proportion de la taille de l'animal. Tout le deſſus du corps eſt jaunâtre, & varié de taches irrégulières, plus ou moins foncées, qui repréſentent de petites bandes tranſverſales ; le deſſous du corps préſente une teinte plus claire. La longueur ordinaire du *Serpent cornu* eſt d'environ deux pieds ; la queue n'a que cinq pouces. Il ſupporte, dit-on, la faim & la ſoif pendant beaucoup plus de temps que la plupart des autres ſerpens ; mais il eſt ſi goulu, qu'il ſe jette avec avidité ſur les petits oiſeaux, & les autres animaux, dont il fait ſa proie. Ce ſerpent étoit connu des anciens Egyptiens, puiſqu'on le trouve gravé ſur les obéliſques, ſur les colonnes des temples, au pied des ſtatues, ſur les murs des palais, & juſques ſur les momies. Deux très-grandes pierres, apportées d'Alexandrie à Londres, qui paroiſſent avoir fait partie de la corniche d'un magnifique palais, & qu'on voit encore aujourd'hui dans la cour du *Muſeum*, préſentent, ſelon M. Ellis, pluſieurs figures de *céraſtes* très-bien gravées. Nous ne connoiſſons point encore aſſez les mœurs & les habitudes naturelles de cette *couleuvre*, pour pouvoir indiquer quelle a été la cauſe qui a déterminé ce Peuple célebre à placer de préférence ſon image parmi leurs caractères hiéroglyphiques. Au rapport de Belon, cette eſpèce eſt vivipare. Suivant Geſner, au contraire, la femelle pond dans le ſable quatre ou cinq œufs, à peu près de la groſſeur de ceux de pigeon. Il paroît qu'il y a pluſieurs *Céraſtes* ou *Serpens cornus* qui diffèrent entre eux par le nombre des cornes dont le ſommet de la tête eſt garni. Suivant Solin & Nicander, on voit des individus qui en ont quatre.

. . . . . *Sed quatuor aut duo profert cornua, cum mutilâ videatur vipera fronte. Nic.*

Albert même prétend qu'on trouve des *Céraſtes* qui ont huit cornes ſur la tête. J'ai fait graver ſur la *pl.* 8, *fig.* 6, le deſſin d'une de ces eſpèces de ſerpens, qui m'a été communiquée par un de mes amis; mais je préſume que c'eſt une figure de cette *vipère cornue* que les Arabes préſentèrent à Haſſelquiſt, après avoir placé avec adreſſe les ergots d'un oiſeau ſur la partie ſupérieure de ſa tête (1). *Linn. ſ. n.* 376. *Haſſelq. act. Upſ.* 1750, *Tranſact. philoſoph. ann.* 1766. *L'Egypte.*

P—150 150 147 E—53 25 63 *Haſſelq. Linn. M. de la Cepède.*

La Vipère d'Egypte 40. *C. Vipera C. capite ovato, poſticè dilatato: corpore ex ferrugineo albido, maculis intenſioribus vario.*

La tête ovale, élargie par derrière : le corps d'une couleur blanchâtre, ferrugineuſe, avec des taches plus foncées.

Haſſelquiſt a donné une deſcription fort détaillée de cette eſpèce de *couleuvre*, dans les mémoires d'Upſal. Suivant ce grand Naturaliſte, ſa tête eſt très-aplatie, principalement à l'endroit qui correſpond aux yeux, & très-renflée par les côtés. Le muſeau eſt court, obtus; la mâchoire ſupérieure échancrée; celle d'en bas eſt entière. Les narines occupent l'extrémité ſupérieure du muſeau; elles conſiſtent en deux petites ouvertures tranſverſales & étroites. Les yeux ſont placés preſque ſur le ſommet de la tête : la prunelle eſt lancéolée, perpendiculaire, d'une couleur noire; & l'iris jaunâtre. On trouve pluſieurs petites dents ſur le contour des deux mâchoires; mais on en diſtingue principalement deux à la mâchoire ſupérieure, qui ſurpaſſent en longueur toutes les autres, & dont la morſure eſt très-venimeuſe : elles ſont recourbées vers la gueule, & ſe cachent dans une eſpèce de fourreau. Le tronc a une forme preſque quadrangulaire; il eſt plus épais vers la région du ventre : la queue eſt conique, très-effilée, & ſe termine par une pointe recourbée. La ſurface inférieure du corps eſt marquée d'un ſillon dans toute ſa longueur. Les écailles qui recouvrent la tête & le tronc, ſont ovales, relevées par une arête, & diſpoſées à recouvrement : celles de la queue diffèrent peu de celles du dos. Tout le corps eſt d'une couleur de rouille, blanchâtre, & parſemé de taches pareillement ferrugineuſes, mais plus foncées. On remarque à l'origine de la queue, trois taches noires, annulaires. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt d'environ treize pouces; ſa groſſeur, à l'endroit le plus épais, eſt de deux pouces deux lignes. On le trouve ſur les confins de la Libye & de l'Arabie : il paroît avant & après le débordement du Nil. La morſure de cet animal communique un poiſon très-actif, qui fait mourir à l'inſtant les pigeons & les poules. Les habitans du pays ont trouvé cependant le moyen de l'apprivoiſer; mais c'eſt un ſecret qui ſe perpétue dans les familles, & qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Ils prétendent que la ſalive de l'homme cauſe une eſpèce de langueur à ce ſerpent, & que c'eſt même un remède efficace contre ſa morſure. La *Vipère d'Egypte* entre dans la compoſition de la thériaque. Les Egyptiens en font paſſer tous les ans une grande quantité à Marſeille & à Veniſe. *Haſſelq. act. Upſ. ann.* 1750, *p.* 24. *Linn. ſ. n.* 275. *L'Egypte.*

P—180 E—40

* Le Panaché 41. *C. Varius C. capite ſubtriangulari, latiſſimo : corpore ferrugineo, cæruleo, nigro, alboquè vario.*

La tête preſque triangulaire & très-large : le corps panaché de blanc, de bleu, de noir, & de couleur de rouille.

On peut facilement reconnoître cette eſpèce de *couleuvre* à la forme de ſa tête, qui eſt très-large, d'une figure triangulaire, plane en deſſus, dirigée en pente vers le muſeau, convexe par les côtés, & revêtue d'écailles polygones : la gueule eſt armée de petites dents. Le tronc eſt court, très-épais, ſur-tout vers le milieu de ſa longueur, & couvert de grandes écailles ovales. Tout le corps eſt diverſifié par des taches bleues, blanches, noires, & ferrugineuſes; elles ſont toutes nuancées & comme fondues enſemble. L'individu que Gronou a obſervé avoit deux pieds trois pouces deux lignes de longueur totale. *Gronov. de ſerp. p.* 67, *n.* 38. *On ne ſait pas quel pays il habite.*

P—136 E—39

* Le Caracara 42. *C. Caracara C. capite ovato, oblongo; roſtro elongato, acuminato : corpore rubeſcente, nigris, cæruleis, viridibus, pupureiſquè maculis variegato.*

(1) Le ſerpent dont il s'agit ici a beaucoup de rapports avec le *Boa tortu* (*pl.* 4, *fig.* 3.). J'en ai vu un autre deſſein, peint en miniature, à la bibliotheque du roi, dans le cabinet des eſtampes.

La tête ovale, oblongue; le muſeau alongé, pointu: le corps rougeâtre, & parſemé de taches noires, bleues, vertes, & purpurines.

Sa tête eſt oblongue, d'une forme ovale, & ſe termine antérieurement par un muſeau long, pointu, & ſillonné par ſes côtés. Les écailles du dos & de la queue ſont aſſez grandes, liſſes, éclatantes, carrées, & diſpoſées à recouvrement; celles des côtés ſont plus longues & plus étroites. La longueur de la queue forme à peu près la moitié de la longueur totale du corps; elle eſt mince, effilée, & pointue à ſon extrémité. Le fond de la couleur tire ſur le rouge; les parties latérales du corps ſont agréablement panachées de noir, de bleu, de vert, & de pourpre: le dos préſente une couleur rougeâtre. Sa longueur ordinaire eſt d'environ trois pieds; la queue a quinze pouces. *Gronov. muſ. de ſerp. p.* 58, *n.* 16. *Zoophyl. p.* 20, *n.* 99. *Surinam*, *le Bréſil.*

P—190 E—135

* Le Bitin 43. *C. Bitin C. capite indiſtincto, imbricato: corpore ſuprà ex flavo & bruneo vario; abdomine albicante.*

La tête confondue avec le tronc, & couverte ſur le ſommet de petites écailles poſées à recouvrement: le deſſus du corps varié de brun & de jaune; le ventre blanchâtre.

Au rapport de Gronou, cette eſpèce forme la nuance entre le genre des *Boas* & celui des *Couleuvres.* Sa tête n'eſt pas ſéparée du tronc; elle eſt pointue antérieurement, plus comprimée que le milieu du corps, & revêtue ſur le ſommet de très-petites écailles ovales, aiguës, relevées par une arête. Depuis la tête juſqu'au milieu du tronc, l'épaiſſeur de cet animal augmente par degrés inſenſibles; elle diminue enſuite dans la même proportion, & ſe termine par une queue très-courte, d'une figure conique, mais fort pointue. L'ouverture de l'anus conſiſte en une fente tranſverſale. Immédiatement après l'anus, on voit ſur le mâle les parties de la génération, qui forment deux corps longs d'environ deux pouces trois lignes, & garnis d'un gland arrondi. Les écailles qui recouvrent le tronc & la queue, ſont grandes, ovales, relevées par une arête longitudinale, peu adhérentes à la peau, & diſpoſées à recouvrement; celles du dos ſont plus petites que celles qui garniſſent les côtés. Tout le deſſus du corps eſt panaché de jaune & de brun; le ventre préſente une teinte blanchâtre. Gronou a décrit un individu deſſéché, qui avoit quatre pieds cinq pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anus juſqu'à l'extrémité de la queue. *Séb. vol.* 11, *pl.* 98, *fig.* 1. *Gronov. de ſerp. p.* 68, *n.* 41. *Zoophyl. p.* 25, *n.* 132. *Ceylan.*

P—141 E—24

* Le Cenchrus 44. *C. Cenchrus C. capite ovato, cataphracto: corpore fuſco albidoquè vario, faſciis albidis, tranſverſis.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps marbré de brun & de blanchâtre, avec quelques bandelettes blanches, tranſverſales.

Le ſerpent dont nous donnons ici la figure, a été envoyé au Cabinet du Roi ſous la dénomination de *Cenchrus.* On en voit un autre de ce nom dans l'ouvrage de Séba (*pl.* 42, *fig.* 2); mais il diffère eſſentiellement de celui-ci par la teinte & la diſpoſition des couleurs. La tête eſt revêtue d'écailles blanchâtres; & il règne ſur toute la longueur du dos une bande d'un bleu clair, parſemée de points noirs. Le *Cenchrus* du Cabinet du Roi, au contraire, a la tête ovale, couverte par deſſus de neuf plaques; la gueule dépourvue de crochets; le dos garni d'écailles liſſes, exagones, panachées de brun & de blanchâtre: ſur ce fond, on diſtingue quelques bandes étroites, irrégulières, blanches, & tranſverſales; le deſſous eſt pareillement varié de blanc & de brun. Cet individu a deux pieds de longueur totale; la queue n'a que trois pouces ſept lignes. On ne voit pas pourquoi on a donné à cette *couleuvre* le nom de *Cenchrus*, dont l'étymologie grecque ſignifie *grain de millet.* La forme ni la couleur de ſes taches n'ont aucun rapport avec les graines de cette plante. Seroit-ce parce qu'il paroît dans le temps que le millet eſt en fleur? *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 248. *L'Aſie.*

P—150 E—47

L'Apre 45. *C. Scaber C. capite parvo, depreſſo, maculâ nigrâ, biſidâ in occipite: corpore ſquamis carinatis veſtito, nigris fuſciſquè maculis nebulato.*

La tête petite, aplatie, marquée ſur la nuque d'une tache noire, fourchue: le corps couvert d'écailles relevées en carène, & de taches noires & brunes, diſpoſées par nuages. (Pl. 22, fig. 43.)

La tête de ce ſerpent eſt très-aplatie, d'une forme ovale, & comme nuée par des lignes

brunes, livides, arrangées en zig-zag : il y en a une principale qui forme un angle au milieu de la nuque ; & qui s'étend, de part & d'autre, en divergeant, jusqu'à l'angle postérieur de chaque mâchoire. Les parties latérales de la tête, le contour des yeux, & les mâchoires, sont panachés de teintes blanches & brunes. La gueule est dépourvue de dents. Le tronc est revêtu de petites écailles relevées par une arête : c'est ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de *Scaber*, qui signifie *raboteux*, *rude au toucher*. La queue est striée, & ne forme que la huitième partie de la longueur totale du corps. La surface supérieure est couverte de taches rondes & ovales, brunes & noires, nébuleuses, sur un fond blanchâtre : le ventre offre une teinte semblable. On remarque une grande tache brune, anguleuse, à l'origine du cou. Sa longueur ordinaire est d'environ dix-huit pouces ; sa grosseur égale celle du doigt. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 36, *s. n.* 384. *Les Indes.*

P—228 E—44

LE SERPENT A LUNETTES 46. *C. Naja C. capite parvo, cataphracto ; maxillis retusis : thorace membranâ utrinquè dilatato, suprà conspicillo insignito : corpore cinereo.*

La tête petite, garnie de plaques ; les mâchoires comme tronquées : la partie antérieure du tronc élargie, de chaque côté, par une membrane, & marquée par dessus d'une figure qui représente des lunettes. (Pl. 17, fig. 31.)

Après le *serpent-poison* & le *serpent brûlant*, il n'y a pas dans l'Inde de plus redoutable que celui ci, ni de plus facile à distinguer. Sa tête est petite, relativement à la grosseur du corps, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; savoir, deux au premier du côté du museau ; deux au second ; trois au troisième ; & deux au quatrième : celles-ci sont les plus grandes. Le museau, au lieu de finir en pointe, est très-obtus, & comme tronqué par devant. La mâchoire supérieure est armée de crochets venimeux, dont la morsure cause la mort dans l'espace de quelques heures. Le trait le plus remarquable qui caractérise ce serpent, consiste dans une extension membraneuse des parties latérales du cou, depuis la sixieme plaque de la poitrine, jusqu'à la vingtieme. Sur la surface supérieure du corps, au milieu de ce renflement, on remarque une figure blanche en dedans, bordée de noir, qui imite un arc de cercle, terminé antérieurement par deux anneaux ; ce qui la fait comparer aux lunettes dont on se sert pour aider la vue. Le reste du tronc est lisse, arrondi, & d'un gris cendré. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a quatre pieds quatre pouces six lignes de longueur totale ; la queue seule a sept pouces dix lignes : l'extension du cou a plus de trois pouces de large. C'est principalement lorsque cet animal est irrité, qu'il gonfle & dilate cette membrane. Alors il se redresse, en portant horizontalement sa tête ; de sorte qu'il paroît coiffé d'une espèce de chaperon que l'on a comparé à une couronne : voilà pourquoi on l'a appelé, tantôt *Serpent à chaperon*, tantôt *Serpent couronné*. La femelle se distingue du mâle, en ce qu'elle n'a point de figure à lunettes au dessus de l'extension membraneuse du cou. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 31, *s. n.* 382. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 83. *Les Indes orientales.*

P—$^{193}_{197}$ E—$^{60\ Linn.}_{58\ M.\ de\ la\ Cepède.}$

En recueillant les descriptions & les figures que les Naturalistes ont données du *Serpent à lunettes*, il paroît qu'il y a plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Les dents antérieures presque entièrement cachées sous une peau : le corps d'un gris cendré ; le dos roussâtre : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux qui imitent une paire de lunettes. *Séb.* 11, *pl.* 89, *fig.* 1 & 2. *Klein, Herpét. p.* 17, *n.* 2 & 3. *Laurent. spec. med.* 200. *Le Royaume de Siam, les îles de Ternate.*

b. Les dents longues & pointues : le corps d'un gris jaunâtre, avec des bandelettes d'un rouge foncé, disposées par anneaux ; la quatrième bande plus large que les autres : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. *Séb.* 11, *pl.* 89, *fig.* 3. *Klein, Herpét. p.* 18, *n.* 5. *Laur. spec. med.* 198. *Les Indes.*

c. Le corps roussâtre, revêtu d'écailles tachetées de blanc : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. *Séb.* 11, *pl.* 90, *fig.* 2. *Laur. spec. med.* 201. *Les Indes.*

d. Le corps marbré de jaune, de brun,

& de blanc ; la ſurface ſupérieure du cou d'une couleur brune, & marquée d'une tache blanche, liſérée de noir, ſemblable à des lunettes. *Linck. voyez Scheuz. pl.* 749, *fig.* 9. *Les Indes.*

* Le Serpent a lunettes du Brésil 47. *C. Naja-Braſilienſis C. capite parvo, cataphracto ; maxillis retuſis : thorace vix utrinquè membranâ dilatato, ſuprà perſpicillo ſubcordiformi inſignito : corpore rufo, faſciis fuſcis.*

La tête petite, couverte de plaques ; les mâchoires tronquées : une petite extenſion membraneuſe à la partie antérieure du tronc, ornée par deſſus d'une figure en cœur : le corps roux, marqué de quelques bandelettes brunes.

Parmi le nombre des *Serpens à lunettes*, dont Séba a donné la deſcription & la figure, on doit diſtinguer celui-ci, comme conſtituant une eſpèce particulière. Sa tête eſt à peu près conformée comme celle de l'eſpèce précédente ; mais l'extenſion membraneuſe qu'on trouve de chaque côté de la poitrine, n'eſt pas auſſi conſidérable. Sur la partie ſupérieure de ce renflement, on remarque une figure en cœur, blanche dans le centre, noire en ſes bords, & dont la pointe ſe dirige vers la queue. Le fond de cette couleur eſt relevé, de part & d'autre, par deux taches noires, dont la plus grande eſt plus rapprochée de la tête. Le dos eſt roux, marqué, de diſtance en diſtance, de bandelettes tranſverſales, d'un brun clair : l'abdomen eſt blanchâtre. *Séb.* 11, *pl.* 89, *fig.* 4. *Le Bréſil.*

* Le Serpent a lunettes du Pérou 48. *C. Naja-Peruvianus C. capite parvo, cataphracto ; maxillis retuſis : thorace membranâ non dilatato, ſuprà perſpicillo inſignito : corpore rufo, albo, cinereoquè vario.*

La tête petite, garnie de plaques ; les mâchoires comme tronquées : point d'extenſion membraneuſe à la partie antérieure du tronc, dont la ſurface ſupérieure eſt ornée d'une figure ſemblable à des lunettes : le corps roux, varié de blanc & de gris.

Voici encore un autre *Serpent à lunettes*, dont les caractères ſemblent ſuffiſans pour former une eſpèce diſtincte. Il a, comme tous les mâles de quelque eſpèces & variétés que nous venons de décrire, une figure en forme de lunettes ſur la ſurface ſupérieure du cou ; mais il eſt dépourvu de la membrane latérale, ſuſceptible d'extenſion, que quelques Naturaliſtes ont comparée à des aîles. De plus, on voit une bande brune, tranſverſale, qui repréſente une ſorte de collier autour du cou. Le corps eſt roux, mélangé de blanc & de gris ; la ſurface inférieure offre une teinte plus claire. *Séb.* 11, *pl.* 85, *fig.* 1. *Le Pérou.*

* La Réticulaire 49. *C. Reticulatus C. capite ſubovato, cataphracto : corpore ſquamis lævibus, cinereis, margine albis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps garni d'écailles liſſes, griſâtres, bordées de blanc. (Pl. 42. fig. 4.)

Le nom donné à cette *couleuvre* déſigne aſſez le principal caractère qui la diſtingue. Sa tête, comme celle de la plupart des autres eſpèces, eſt ovale, garnie ſupérieurement de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatres rangs ; celles du dos ſont unies, en loſange, griſâtres, & bordées de blanc, ce qui repréſente une eſpèce de réſeau étendu ſur le corps de l'animal. Du reſte, ſuivant la remarque de M. de la Cepède, la *Réticulaire* a beaucoup de rapports avec l'*Ibiboca ;* elle en diffère cependant par pluſieurs caractères, & notamment par le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure. L'individu conſervé au Cabinet du Roi a trois pieds onze pouces de longueur totale ; la queue n'a que dix pouces. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 333. *La Louiſiane.*

P—218 E—80

Le Serpent Domestique 50. *C. Domeſticus C. capite oblongo ; faſciâ inter oculos bipartitâ : corpore cinereo, maculis fuſcis conſperſo.*

La tête oblongue ; une bandelette entre les yeux, diviſée en deux parties : le corps gris parſemé de taches brunes.

Selon Linné, cette eſpèce de *couleuvre* a de très-grands rapports avec le *Fer à cheval* ; les couleurs & les dimenſions ſont à peu près les mêmes, mais on diſtingue principalement celle-ci par le nombre des plaques qui recouvrent le ventre, & par une bande diviſée en ſon milieu par deux taches noires, qu'elle porte ſur le ſommet de la tête. Ce même ſerpent ſe trouve en Barbarie, où il entre familièrement dans les maiſons ; ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de *Serpent Domeſtique. Linn. ſ. n.* 389. *La Barbarie.*

P—245 E—94

Le

LE CENDRÉ 51. *C. Cinereus C. capite ovato, convexo; ſquamis in occipite majoribus, apice truncatis : corpore cinereo; abdomine angulato.*

La tête ovale, convexe; l'occiput garni d'écailles plus grandes & tronquées au ſommet : le corps d'un gris cendré; le ventre anguleux.

Suivant Linné, cette *couleuvre* a la tête d'une forme ovale, renflée par deſſus, revêtue ſur la nuque de grandes écailles tronquées au ſommet, & marquée ſur les côtés de pluſieurs lignes noires, tranſverſales. Les narines ſont très-ouvertes; les yeux gros; & les dents flexibles. Le tronc eſt couvert de petites écailles liſſes, diſpoſées ſur dix-neuf rangées, & ſe termine par une queue effilée, plate en deſſous & rayée tranſverſalement, garnie par deſſus d'écailles bordées de brun; de ſorte que ſa ſurface ſupérieure paroît couverte d'un réſeau : l'abdomen eſt blanc & d'une forme anguleuſe. Le *Cendré* a beaucoup de reſſemblance avec le *Serpent à collier. Linn. ſ. n.* 388. *Les Indes.*

P—200 E—137

* L'IBIBOCA 52. *C. Ibiboca C. capite ſubovato, cataphracto : corpore ſquamis lævibus, margine albis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps garni d'écailles unies, bordées de blanc.

Cette dénomination, que Séba a employée pour déſigner le *Boa mangeur de chèvres*, eſt priſe ici pour déſigner une eſpèce particulière de *couleuvre*, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi. Le deſſus de ſa tête eſt garni de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs; celles du dos ſont rhomboïdales, unies, griſâtres, bordées de blanc, & un peu ſéparées, en pluſieurs endroits, les unes des autres. L'individu d'après lequel cette deſcription a été faite, eſt mâle, & a été mis dans l'eſprit-de-vin pendant que ſes deux verges ſortoient par de l'anus : chacune eſt longue de ſix lignes & a ſix lignes de diamètre : lorſqu'elle s'épanouit, l'extrémité, qu'on pourroit comparer à une fleur radiée, préſente cinq cercles concentriques de membranes pliſſées & frangées, autour deſquels on voit quatre autres cercles de piquans, de nature un peu écailleuſe, & longs de deux lignes : la ſurface extérieure eſt pareillement hériſſée d'aſpérités. On peut voir une conformation à peu près ſemblable ſur la figure qui repréſente le *Bai-rouge*. L'*Ibiboca* a cinq pieds cinq pouces ſix lignes de longueur totale; la queue eſt longue d'un pied ſept pouces une ligne. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp.* p. 328. *Le Bréſil.*

P—176 E—121

L'ARGUS 53. *C. Argus C. capite ſubcordato, occipite gibbo, bilobo : corpore ocellis multiplici ordine tranſverſim poſitis.*

La tête en cœur, renflée, & comme diviſée en deux lobes vers l'occiput : le corps orné de taches en forme d'yeux, diſpoſées ſur pluſieurs rangées tranſverſales. (Pl. 30, fig. 63.)

Ce ſerpent eſt remarquable par la forme de ſa tête qui eſt ovale, couverte de grandes écailles ſur le ſommet, relevée en boſſe, & diviſée en deux lobes vers l'occiput. Ses mâchoires ſont larges, enflées, & garnies chacune de longues & groſſes dents. Le tronc eſt couvert d'écailles rangées en échiquier, & marquées chacune d'une tache blanche : ce fond eſt encore relevé par d'autres taches circulaires, ſemblables à des yeux, & diſpoſées avec ordre ſur des lignes qui s'étendent tranſverſalement ſur pluſieurs rangées parallèles. Ce ſont ces eſpèces d'yeux qui ont fait donner à cette *couleuvre* le nom d'*Argus* : ils ſont rouges en leur centre, & environnés de deux cercles, dont l'intérieur eſt blanc, & l'extérieur d'un beau rouge. Les plaques qui recouvrent l'abdomen ſont jaunâtres; on en ignore le nombre, ainſi que celui des écailles qui garniſſent la ſurface inférieure de la queue. *Séb.* 11, *tab.* 103, *fig.* 1. *Linn. ſ. n.* 389.

LE MOUCHETÉ 54. *C. Guttatus C. capite ovato, anticè declivi : corpore livido, maculis rubris & nigris in dorſo; quadratis verò in abdomine.*

La tête ovale, dirigée en pente vers le muſeau : le corps livide, avec des taches rouges & noires ſur le dos, & carrées ſur le ventre. (Pl. 23, fig. 48.)

C'eſt un des beaux ſerpens qu'on trouve dans la Caroline. Sa tête eſt courte, renflée au deſſus des yeux, & dirigée en pente vers le muſeau. Son corps eſt très-effilé, relativement à ſa longueur; ce qui lui donne la facilité de grimper juſqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. Le deſſus du tronc eſt d'un gris bleuâtre, parſemé de grandes taches ovales, d'un rouge très-éclatant, arrangées longitudinalement. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une

rangée de taches jaunes, triangulaires, qui correſpondent aux intervalles des taches rouges. Le deſſus du corps eſt pareillement marqué de taches noires, carrées, diſpoſées alternativement à droite & à gauche. La longueur de la queue n'eſt que la ſixième partie de celle du corps. Au rapport de Catesbi & de Garden, ce ſerpent ſe tient ſur les arbres, & dans les trous ſouterrains. Dans les mois de ſeptembre & d'octobre, on le trouve fréquemment ſous terre, auprès des racines des *patates*, dont il fait peut-être ſa nourriture. Cet animal n'eſt point dangereux; il a ſouvent plus de quatre pieds de longueur. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 60, *tab.* 60. *Linn. ſ. n.* 385. *La Caroline.*

P— $\frac{230}{227}$ E—60

Le Fer a cheval 55. *C. Hippocrepis C. capite oblongo; roſtro adunco; faſciâ arcuatâ in occipite: corpore livido, maculis fuſcis rotundis, multiplici ſerie; mediis maximis.*

La tête oblongue, terminée par un muſeau crochu; une tache en forme de croiſſant ſur la nuque: le corps livide, parſemé de pluſieurs rangées de taches rondes & brunes; celles du milieu ſont plus grandes que les autres. (Pl. 28, fig. 58.)

Les traits qui caractériſent cette eſpèce de *couleuvre* ſont trop bien prononcés pour qu'on puiſſe la méconnoître. Sa tête eſt oblongue, plus large par derrière, rétrécie pardevant, & ſe termine par un muſeau recourbé: le ſommet eſt marqué de pluſieurs taches brunes, qui diffèrent entre elles par leur forme & leur poſition; la première & celles qui occupent la partie poſtérieure de la tête, ſont en croiſſant, & diſpoſées en ſens contraire; celle qui eſt entre les yeux imite un fer de cheval. Le tronc, qui eſt beaucoup plus délié que la tête, préſente, ſur un fond livide, pluſieurs rangées de taches brunes, arrondies, qui diminuent inſenſiblement de grandeur depuis la rangée du milieu juſqu'à celles qui ſont ſur les parties latérales. La longueur de la queue n'eſt que la cinquième partie de celle du corps. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 36, *ſ. n.* 388. *Laurent. ſpec. med.* 77. *L'Amérique.*

P—232 E—94

Le Molure 56. *C. Molurus C. capite oblongo, poſticè latiori, anticè rotundato: corpore luteſcente, maculis rufis, margine nigricantibus variegato.*

La tête oblongue, plus large par derrière, arrondie pardevant: le corps jaunâtre, avec des taches rouſſes, bordées d'une teinte foncée. (Pl. 40, fig. 2.)

J'ai eu occaſion de voir un individu empaillé de cette eſpèce. Il a beaucoup de rapports avec les *Boas*, ſur-tout par la conformation de la tête, qui eſt d'une forme oblongue, très-large par derrière, rétrécie vers les yeux, arrondie à l'endroit du muſeau, & couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles diſpoſées deux à deux ſur quatre rangs; il y en a trois à la rangée qui eſt entre les yeux. On ne trouve point de crochets mobiles dans la gueule. Ce ſerpent n'eſt donc pas dangereux. Les écailles du tronc ſont grandes, ovales, & liſſes. Tout le corps eſt d'un blanc jaunâtre; & ce fond eſt relevé, ſur le milieu du dos, par une rangée longitudinale de grandes taches rouſſes, bordées de brun. On voit ſur les côtés d'autres taches qui imitent plus ou moins celles de la ſurface ſupérieure du dos. Le *Molure* qu'on conſerve au Cabinet du Roi, & qui a ſervi de modèle à notre figure, a ſix pieds de longueur totale; & neuf pouces ſeulement depuis l'anus juſqu'au bout de la queue. *Linn. ſ. n.* 387. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Natur. des ſerp. p.* 218. *Les Indes.*

P— $\frac{248}{255}$ E— $\frac{59}{65}$ *Linn.* *M. de la Cepède.*

* L'Oularsawa 57. *C. Oularſawa C. capite depreſſo, poſticè dilatato: corpore egregiè teſſellato.*

La tête aplatie, élargie par derrière: le corps diviſé en compartimens très-réguliers.

M. le Baron de Wurmb trace ainſi les caractères qui diſtinguent cette eſpèce de *couleuvre*. Sa tête eſt groſſe, plate, & large, ſur-tout par derrière: ſon nez épais eſt recouvert d'une peau écailleuſe, & percé de deux ouvertures qui lui donnent quelque reſſemblance avec le muſeau d'un chien. Le ſommet eſt garni de neuf grandes écailles polygones, diſpoſées ſur quatre rangs; on en voit huit autour des yeux; & ſix, de part & d'autre, ſur le bord de la mâchoire inférieure. La gueule eſt grande & dépourvue de crochets mobiles; mais les mâchoires ſont armées, de chaque côté, de deux rangées de dents pointues, recourbées en arrière, & cachées dans les gencives; les plus grandes ſont du côté du muſeau. La langue eſt ronde

à ſa baſe, d'une couleur noire, & diviſée en deux à l'extrémité. Le tronc eſt garni d'écailles triangulaires; les plus larges avoiſinent les plaques du ventre. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt vis-à-vis le milieu du tronc; il s'amincit enſuite vers les deux extrémités. Ce ſerpent eſt ſur-tout remarquable par l'éclat & l'aſſortiſſement de ſes couleurs. Le deſſus de la tête eſt d'un gris mêlé de bleu; le bout du muſeau tire un peu ſur le jaune; les écailles qui bordent la mâchoire ſupérieure offrent une teinte plus pâle. Deux raies d'un bleu foncé partent de l'angle des yeux, s'étendent au deſſus du cou, & s'y réuniſſent en arc, à un pouce de diſtance de la tête. Une troiſième raie de la même couleur règne depuis le muſeau juſqu'à l'occiput, où elle ſe diviſe en deux pour embraſſer une tache jaune, conformée en cœur, & entourée de quelques points bleus. Tout le corps eſt couvert de bandes bleues très-éclatantes, bordées d'un jaune couleur d'or: ces bandes, dont les unes ſont longitudinales & les autres tranſverſales, forment des eſpèces de compartimens qui préſentent un coup-d'œil agréable. Le milieu de ces carreaux eſt, ſur le dos, d'un gris changeant en jaune, en bleu, & en vert, ſuivant la manière dont il réfléchit la lumière; il eſt d'un gris plus clair ſur les parties latérales du tronc, ainſi que ſur la queue, où les carreaux ſont plus petits que ſur le dos. Chaque côté du corps préſente une rangée longitudinale de taches blanches, placées aux endroits où les bandes bleues ſe croiſent: le deſſous du ventre eſt jaunâtre. D'après les dimenſions priſes ſur un individu femelle de neuf pieds un pouce ſix lignes de longueur totale, la tête avoit trois pouces de long, & deux pouces de large par derrière, ſur un pouce ſix lignes de hauteur. La circonférence du cou étoit d'environ trois pouces neuf lignes; celle du tronc, dans ſa plus grande épaiſſeur, de neuf pouces dix lignes. La longueur de la queue n'a pas été donnée. L'*Oularſawa* n'eſt point à craindre par ſon venin, mais plutôt par ſa force prodigieuſe: il ſe nourrit d'oiſeaux, de rats, de ſouris; les animaux même d'une groſſeur conſidérable n'échappent point à ſa pourſuite. On le trouve dans l'île de Java, où les habitans lui ont donné le nom que nous lui avons conſervé, & qui ſignifie *Serpent des terres à ris.* Ceux qui, au lieu d'habiter les baſſes plantations, ont établi leur demeure dans les bois touffus, & ſur les parties les plus élevées de l'île, parviennent à une groſſeur monſtrueuſe: il y en a quelquefois qui ſont de la groſſeur de l'arbre qu'on appelle *pinang. Mém. de Batavia, ann.* 1787. *L'île de Java.*

P—312 E—93

* La Tête-triangulaire 58. *C. Capite-triangulatus C. capite triangulari; maxillâ ſuperiore utrinquè elevatâ in vertice: corpore viridi, maculiſquè variis, in taniam confluentibus.*

La tête triangulaire; la mâchoire ſupérieure relevée en ſaillie, de part & d'autre, ſur le ſommet: le corps vert, parſemé de taches diverſes, qui, en ſe réuniſſant, forment une bandelette. (pl. 38, fig. 2).

On voit au Cabinet du Roi un ſerpent envoyé, ſous le nom de *vipère* de l'île Saint-Euſtache, que M. le Comte de la Cepède a nommé *Tête-triangulaire.* En effet, ſa tête paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités de la mâchoire ſupérieure forment, par derrière, deux pointes très-ſaillantes. De plus, le ſommet de la tête & le tronc ſont revêtus d'écailles rhomboïdales & unies, au lieu d'être relevées par une arête, comme celles qui recouvrent le dos de la *vipère.* La mâchoire ſupérieure eſt armée, de chaque côté, d'un crochet mobile, ſemblable par ſa forme à ceux des ſerpens venimeux. La ſurface ſupérieure du corps eſt verdâtre, & parſemée de taches de diverſes figures ſur la tête & ſur le dos, où elles ſe réuniſſent pour former une bande irrégulière & longitudinale. Les plaques du ventre ſont d'une couleur foncée, & bordées de blanchâtre. L'individu que M. de la Cepède a décrit a deux pieds de longueur totale; la queue ſeule n'a que trois pouces neuf lignes. Séba a donné la deſcription & la figure d'une *vipère verte* de l'île Saint-Euſtache, qui me paroît être la même que celle dont il eſt ici queſtion. *Séb.* 11, *pl.* 36, *fig.* 3. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 132. *L'île Saint-Euſtache.*

P—150 E—61

* La Couresse 59. *C. Curſor C. capite ſubovato: corpore ſuprà viridi, maculis albis, elongatis, duplici ordine digeſtis; lateribus abdomineque albis.*

La tête un peu ovale: le corps vert par deſſus, & marqué de taches blanches, alongées, diſpoſées ſur deux rangs; le deſſous

& les côtés du corps blanchâtres. (Pl. 42, fig. 3.)

On conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a été envoyé de la Martinique. Sa tête eſt garnie ſur le ſommet de neuf grandes écailles; celles du dos ſont ovales, liſſes, & verdâtres. Sur ce fond, on remarque deux rangées longitudinales de petites taches blanches & alongées: le deſſous & les côtés du corps ſont blanchâtres. Sa longueur ordinaire eſt d'environ trois pieds; la queue a neuf pouces ſept lignes. La morſure de ce ſerpent n'eſt point dangereuſe. Il ſe cache auſſi-tôt qu'il aperçoit quelqu'un, & s'enfuit avec précipitation: de là lui eſt venu le nom de *Coureſſe*. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 281. *Rochefort, Hiſt. des Antilles, vol.* 1, *p.* 294. *La Martinique.*

P—185 E—105

* La Couleuvre commune 60. *C. Vulgaris C. capite ovato, cataphracto: corpore ſubviridi, punctis & lineis flaveſcentibus, ordine digeſtis.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps verdâtre, parſemé de points & de petites lignes jaunes, diſpoſés avec ordre. (pl. 38, fig. 3).

Ce ſerpent, ſi commun dans nos provinces méridionales, a la tête d'une forme ovale, un peu aplatie, & garnie ſur le ſommet de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. Les yeux ſont brillans, & environnés d'écailles couleur d'or. Les mâchoires, dont le contour eſt arrondi, ſont pareillement revêtues de grandes écailles d'un jaune plus ou moins pâle: on en compte dix-ſept à la mâchoire ſupérieure, & vingt à l'inférieure. Dans l'intérieur de la gueule, on trouve, de chaque côté, une double rangée de dents immobiles, crochues, blanches, & tranſparentes; il y en a communément treize, de part & d'autre, au rang extérieur de chaque mâchoire; & dix ſeulement à la rangée intérieure: ainſi le nombre des dents dont la gueule eſt armée, ſe porte communément à quatre-vingt-douze. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt vers le milieu du tronc; il s'amincit enſuite vers les deux extrémités, mais ſur-tout du côté de la queue. Tout le corps eſt revêtu d'écailles ovales, d'une couleur verte plus ou moins foncée, ſur laquelle on voit s'étendre, d'un bout à l'autre, un grand nombre de raies compoſées de petites taches jaunes de différentes figures, les unes alongées, les autres en loſange, & un peu plus grandes vers les côtés que ſur le milieu du dos. Le deſſous du corps eſt jaunâtre; les plaques qui le recouvrent ſont bordées de noir, & marquées d'un point noir à chaque bout; ce qui produit, de chaque côté de la ſurface inférieure du corps, une rangée très-ſymétrique de points & de petites lignes, placés alternativement. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt de trois à quatre pieds; celle de la queue ne forme que la quatrième partie de celle du corps. Cette eſpèce de *couleuvre* eſt fort douce & très-timide; elle prend la fuite auſſi-tôt qu'on la découvre, & ne cherche à mordre que lorſqu'elle eſt très-irritée. Dans cet état, ſes morſures, quoiqu'elles ne ſoient pas très-dangereuſes cauſent néanmoins, ſur les hommes & ſur les animaux, des inflammations & des ſuppurations fort abondantes. J'ai vu deux ou trois perſonnes, qui en avoient été mordues, ſouffrir pendant long-temps des bleſſures qu'elles avoient reçues. Du reſte, ce n'eſt que dans ces momens de fureur que cet animal eſt à craindre. Quand on le careſſe, il ne fait aucun mal; il eſt même ſuſceptible d'une eſpèce de domeſticité. On en a vu ſe laiſſer entortiller autour des bras & du cou, ſe rouler en ſpirale, ſe ſuſpendre, ſe retourner en différens ſens, & obéir aux divers mouvemens qu'on vouloit lui inſpirer. Les Empiriques ſe ſervent de ce ſerpent pour amuſer & pour tromper le peuple. Les bonnes gens de la campagne croient que ces Charlatans ont le pouvoir de ſe faire obéir au moindre geſte, tandis qu'ils ne peuvent quelquefois regarder cet animal qu'en tremblant. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 157. *La France.*

P—206 E—107

a. Il paroît que le ſerpent nommé par M. Cetti *Colubro uccellatore*, n'eſt qu'une variété de cette eſpèce. La couleur du dos eſt noire, variée de jaune; le ventre eſt jaunâtre. Il a ordinairement quarante pouces de longueur, & deux pouces de circonférence dans ſa plus grande groſſeur. Il grimpe ſur les arbres pour prendre les œufs & les petits oiſeaux dont il fait ſa nourriture. *M. Cetti, Hiſt. Nat. des amphib. de la Sardaigne.*

P—219E—102

Le Boiga 61. *C. Ahætulla C. capite ſubovato, cataphracto, ſuprà oculos convexo: corpore*

ex viridi & auro nitidiſſimo; ſquamis dorſalibus apice nigris.

La tête un peu ovale, couverte de grandes écailles, & renflée au deſſus des yeux : le corps mélangé d'une couleur verte & dorée, très-éclatante ; les écailles du dos noires vers leur ſommet. (Pl. 27, fig. 55.)

Le *Boiga* eſt dans cet ordre d'animaux, ce que le *paon* eſt parmi les oiſeaux ; c'eſt le plus éclatant, le plus riche, & le plus beau de tous les ſerpens. Sa tête, qui eſt aſſez groſſe en proportion du corps, forme une petite convexité au deſſus des yeux, & ſe termine par un muſeau obtus : le ſommet eſt recouvert de neuf grandes écailles diſpoſées par paires, excepté entre les yeux, où il y en a trois ; celles de la ſeconde & de la dernière paire ſont plus grandes que les autres. La mâchoire ſupérieure eſt blanche, & le deſſus de la tête d'un bleu foncé : ces deux couleurs ſont ſéparées par une bandelette noire, qui s'étend derrière les yeux. Le tronc eſt revêtu d'écailles liſſes ; celles du dos ſont marquées de brun à leur ſommet : de ſorte que toutes ces taches forment, ſur la partie ſupérieure du tronc, une eſpèce de réſeau dont l'effet eſt très-agréable, & font reſſortir la couleur principale, qui eſt un mélange reſplendiſſant d'or, de vert, & de bleu. La queue eſt preſque auſſi longue que le tronc : de plus, elle eſt très-déliée, aplatie par deſſus & par deſſous, & anguleuſe par les côtés. Les plus longs individus de cette eſpèce ont plus de trois pieds ; leur plus grande groſſeur égale celle d'une plume de cygne. Le *Boiga* eſt très-doux. Dans l'île Borneo, les enfans jouent avec lui, le manient ſans crainte, & l'entortillent autour de leur corps. Ce ſerpent vit ordinairement ſur les arbres, & ſe nourrit de petits oiſeaux : on prétend qu'il les attire par un petit ſifflement qui lui eſt propre, & que, trompés par certains ſons qui leur ſont agréables, ces oiſeaux avancent juſques ſur le ſerpent, qui en fait ſa proie. *Linn. ſ. n.* 387. *Séb.* 2, *tab.* 82, *fig.* 1. *L'Aſie, l'Amérique.*

P—163 E—150

* Le Réseau noir 62. *C. Atro-reticulata C. capite ovato, anticè obtuſo : corpore albo-cæruleſcente, ſquamis margine nigris.*

La tête ovale, obtuſe pardevant : le corps d'un blanc tirant ſur le bleu, avec des écailles bordées de noir.

On trouve la figure d'un ſerpent de cette eſpèce dans la *Phyſique ſacrée* de Scheuchzer. Sa tête, ſuivant Gronou, eſt ovale, aplatie, obtuſe pardevant, & couverte ſur le ſommet de très-grandes écailles polygones. Le tronc eſt aminci du côté de la tête ; il ſe termine poſtérieurement par une queue effilée, dont la longueur n'égale pas la moitié de celle du tronc. Tout le deſſus du corps eſt d'un blanc qui tire ſur le bleu : ce fond eſt relevé par de petits traits noirs qui bordent les écailles, & qui font paroître ce ſerpent couvert d'un réſeau noir : la partie inférieure du corps eſt blanchâtre. *Gron. Zooph. p.* 24, *n.* 127. *Scheuchz. Phyſ. ſacr. pl.* 746, *fig.* 2. *La Guinée.*

P—141 E—56

* Le Gliricapa 63. *C. Gliricapa C. capite ovato, oblongo : corpore ſuprà cinereo-cæruleo ; faſciis duabus nigro-cæruleis, lateralibus ; abdomine ſubalbido.*

La tête ovale, alongée : le corps d'un bleu cendré ſur le dos ; deux bandes d'un bleu foncé ſur les côtés ; le ventre blanchâtre.

Ce ſerpent a la tête d'une forme ovale, alongée, & couverte de grandes écailles ſur le ſommet, comme on en trouve ſur la plupart des eſpèces qui compoſent ce genre. Le tronc, qui eſt aſſez mince, eſt plus épais dans le milieu de ſa longueur, & effilé vers les deux extrémités. La queue eſt pentagone, très-flexible : Gronou n'a point déterminé ſa longueur, parce qu'elle avoit été tronquée. La partie ſupérieure de la tête, du tronc, & de la queue eſt d'un gris bleuâtre : les côtés ſont marqués, de part & d'autre, d'une large bande bleue plus foncée, qui eſt preſque interrompue, à l'endroit de ſon origine, par un amas de taches blanches : enſuite, elle eſt comme diviſée en deux bandelettes bleues, par une ligne blanche qui la partage dans toute ſa longueur : le deſſous de la tête, du tronc, & de la queue eſt blanchâtre. L'individu que Gronou a obſervé avoit près de trois pieds de longueur totale. *Gronov. muſ. de ſerp. p.* 60, *n.* 21 ; *Zooph. p.* 22, *n.* 107. *Scheuchz. Phyſ. ſac. tab.* 629, *fig.* 6. *Séb.* 1, *pl.* 109, *fig.* 1. *Surinam, Ceylan.*

P—176 p—166, *& au delà.*

Le Rhomboïdal 64. *C. Rhombeatus C. capite ovato, convexo : corpore cæruleſcente, maculis nigris, rhombeis, in medio cæruleis, tripli ordine digeſtis.*

La tête ovale, convexe : le corps bleuâtre, avec trois rangées de taches noires, rhom-

boïdales, bleues dans le centre. (Pl. 16, fig. 24.)

Ce ſerpent eſt ſur-tout remarquable par le fond de ſa couleur. Il a la tête ovale, un peu renflée ſur le ſommet; les yeux gros; & la gueule garnie de dents flexibles. Le tronc eſt arrondi, & terminé par une queue dont la longueur égale la quatrième partie de celle de l'animal. La ſurface ſupérieure du corps, qui eſt bleuâtre, préſente trois rangées de taches noires, en forme de loſange, & percées dans leur milieu, où l'on voit la couleur bleue du fond: le deſſous du corps eſt mélangé de blanc & de bleuâtre. La longueur du *rhomboïdal* eſt d'environ ſix ou huit pouces; ſa groſſeur égale celle du doigt. *Linn. muſ. Adolph. Fridér. p.* 27. *Les Indes.*

P—157 E—70

Le Dipse 65. *C. Dipſas C. capite ovato, oblongo, anticè obtuſo: corpore ſquamis cæruleſcentibus, margine albis; caudâ ſubtùs lineatâ.*

La tête ovale, oblongue, obtuſe par-devant: le corps garni d'écailles bleuâtres, bordées de blanc; une raie ſur la ſurface inférieure de la queue. (Pl. 24, fig. 50.)

La tête de cette eſpèce de *couleuvre* eſt un peu épaiſſe, anguleuſe, & obtuſe par ſon extrémité antérieure. Les yeux ſont grands; & les narines occupent les parties latérales du muſeau. La mâchoire ſupérieure eſt armée, de part & d'autre, d'un crochet mobile, qui diſtille un venin dangereux. Le dos eſt d'une couleur bleuâtre, & garni d'écailles ovales, dont les bords ſont blanchâtres: le deſſous du corps eſt blanc; la queue longue, très-effilée, & marquée en deſſous d'une ſuture bleuâtre. Nous ne ſavons point ſi le ſerpent dont il eſt ici queſtion eſt le *Dipſas* des Anciens. Les deſcriptions qu'ils nous ont laiſſées ſont trop vagues & trop incomplètes pour qu'on puiſſe rien en conclure de certain. Selon Lucien, le *Dipſas* eſt le plus redoutable de tous les ſerpens qui vivent dans les ſables brûlans de l'Ethiopie. Son venin eſt très-actif, & excite, dans ceux qui ont été mordus, une ſoif brûlante, qui les fait périr en peu de temps: de là lui eſt venu le nom de *Dipſas*, formé d'un mot grec qui ſignifie *ſoif*. Agricola dit que ce ſerpent lui-même eſt tourmenté d'une ſoif violente, & que l'excès avec lequel il boit, lui diſtend le ventre au point de le faire crever. Nicander ſemble confirmer cette opinion.

In mediis ſitiebant Dipſades undis.

Linn. ſ. n. 386. *L'Amérique.*

P—152 E—135

Le Bluet 66. *C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore cæruleo, ſquamis altero latere albis.*

La tête d'une forme ovale, alongée; le corps bleu, garni d'écailles marquées, d'un côté, d'une tache blanche. (Pl. 10, fig. 12.)

Linné met ce ſerpent au nombre de ceux qui ſont remarquables par leur grandeur. Sa tête eſt ovale, oblongue, terminée par un muſeau arrondi: les narines ſont à peine ſenſibles. Le tronc eſt couvert d'écailles ovales, marquées, d'un côté ſeulement, d'une tache blanche, alongée, ce que l'on obſerve particulièrement ſur le dos. La ſurface ſupérieure de la tête & du tronc offre une couleur bleuâtre, dont la teinte diminue d'intenſité à meſure qu'elle approche du ventre. La queue eſt mince, très-déliée, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, & ſans aucune tache. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 303, *n.* 31. *L'Amérique.*

P—165 E—24

* La Couleuvre bleue 67. *C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore ſuprà cæruleo; lineâ laterali ad anum albidâ; abdomine ex viridi albido.*

La tête ovale, oblongue: le corps bleu par deſſus, avec une ligne, de part & d'autre, ſur les côtes; elle eſt d'une couleur blanchâtre vers l'anus; le ventre d'un vert qui tire ſur le blanc.

Ce ſerpent a la tête oblongue, ovale, plane ſur le ſommet, & garnie en cet endroit de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. Le cou eſt preſque auſſi gros que la tête; & le tronc très-effilé. La queue eſt pareillement mince, d'une figure quadrangulaire, & ſe termine en pointe fort alongée; ſa longueur égale à peu près la moitié de celle du corps. Le dos eſt bleu. De chaque côté de la tête, il part derrière l'orbite des yeux, une ligne noire qui ſe prolonge juſqu'à l'anus; la couleur noire s'efface à meſure qu'elle s'éloigne de la tête, de ſorte qu'à l'approche de l'anus, ces deux lignes paroiſſent blanchâtres: le ventre préſente une teinte verte qui tire ſur le blanc. L'individu que Gronou a décrit avoit onze pouces de lon-

gueur totale, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. de ſerp. p. 61, n. 23. On ne ſait quel pays il habite.*

P—172 E—142

* La Lisse 68. *C. Coronella C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà cæruleo ; lateraliter rufo ; maculis in dorſo ovatis, alternis, diſtinctis.*

La tête ovale, revêtue de grandes écailles : le corps bleuâtre par deſſus ; roux vers les côtés, avec des taches ovales, ſéparées, poſées alternativement ſur le dos. (Pl. 36, fig. 2.)

Cette *couleuvre*, quoiqu'aſſez commune dans nos provinces ſeptentrionales, a reſté pendant long-temps inconnue aux Naturaliſtes : M. Laurenti eſt le premier qui en ait fait mention dans ſon excellent *Traité des ſerpens & des reptiles.* Sa tête eſt d'une forme ovale, un peu aplatie ſur le ſommet, & garnie de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. Ses yeux ſont pleins de feu, & placés au milieu d'une bande très-brune, qui s'étend parallèlement à l'ouverture de la bouche, depuis l'extrémité du muſeau juſqu'au delà des angles de la gueule. Les mâchoires ſont revêtues d'écailles blanchâtres ; celles du dos ſont ovales & très-liſſes, ce qui forme le principal caractère diſtinctif entre cette eſpèce & le *Serpent à collier.* La tête eſt d'un gris obſcur, marquée ſur la nuque de deux grandes taches triangulaires, d'un jaune un peu foncé : le dos eſt bleuâtre, & parſemé, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, de deux rangs de petites taches égales, rondes ou ovales, placées de manière que celles d'une rangée correſpondent aux intervalles qui ſéparent les taches de l'autre rang : Les côtés ſont roux & obſcurcis par quelques taches. Les premières plaques qui recouvrent le deſſous du corps ſont blanchâtres dans le centre, & rouſſes en leurs bords ; enſuite, depuis la huitième du côté de la tête, elles deviennent inſenſiblement plus rouſſes : celles qui avoiſinent l'anus ſont bleuâtres & mouchetées de blanc. Ce ſerpent ſe plaît dans les endroits humides & ombragés. Il eſt quelquefois aiſé de l'irriter, lorſqu'il eſt dans l'état ſauvage ; mais en le prenant jeune, on parvient aiſément à le rendre familier. M. Laurenti s'eſt aſſuré, par des expériences faites avec ſoin, & ſur des animaux de différentes eſpèces, que ſa morſure n'eſt point venimeuſe. *Laur. ſpec. med. p. 84, & p. 184, pl. 5, fig. L'Europe, les Indes occidentales, & les grandes Indes.*

P—178 E—46

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette eſpèce, un ſerpent dont Séba a donné la deſcription & la figure. Le dos offre une belle couleur rouge ; le ventre eſt blanc : les taches du dos ſont alternativement réunies. *Séb. 1, pl. 54, fig. 4. Laur. ſpec. med. 84.*

Le Vampum 69. *C. Faſciatus C. capite ovato, convexo : corpore ſuprà intensè cæruleo ; abdomine maculis dilucidioribus nebulato.*

La tête ovale, convexe : le dos d'un bleu foncé ; le ventre nué de taches plus claires. (Pl. 11, fig. 14.)

La vivacité des couleurs qui brillent ſur le corps de ce ſerpent, préſentent un coup-d'œil agréable. Sa tête eſt d'une forme ovale, renflée ſur le ſommet, & terminée antérieurement par un muſeau pointu. La plus grande épaiſſeur de l'animal ſe trouve vers le milieu du tronc, qui ſe termine par une queue très-effilée. Tout le corps eſt revêtu d'écailles longues, ovales, d'un bleu foncé ſur le dos, & un peu moins rembrunies ſur les côtés. Le ventre eſt panaché de taches bleues, mais d'une teinte plus claire, qui s'étendent juſqu'aux écailles des parties latérales. Un individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale ; ſa queue n'a que ſix pouces. On en trouve qui ont cinq pieds de longueur totale, cependant leur morſure n'eſt point dangereuſe ; mais comme tous les grands ſerpens ſont voraces, ceux-ci mangent avec avidité les animaux qu'ils peuvent ſaiſir. Le *Vampum* tire ſon nom de la reſſemblance qu'il a avec une monnoie indienne, compoſée de coquilles taillées en pièces, & enfilées avec un cordon mêlé de bleu & de blanc. *Catesb. Carol. 2, tab. 58. Linn. ſ. n. 378.*

P—128 E—67

* L'Hémachate 70. *C. Hæmachates C. capite ovato, brevi, cataphracto : corpore ſuprà ſplendidè rubro, maculis albis variegato : abdomine flavo.*

La tête ovale, courte, & garnie de plaques : le deſſus du corps d'un beau rouge, relevé par des taches blanches, le deſſous jaune (pl. 37, fig. 2.)

Séba a donné la figure de deux individus de cette eſpèce : il en avoit reçu un d'Hircanie en Perſe ; & l'autre du Japon, où il

eſt appelé *Malin* (*Malignus*). M. le Comte de la Cepède vient de publier la deſcription d'un *Hémachate* qui a été envoyé depuis peu de temps au Cabinet du Roi. Sa tête eſt courte, ovale, & garnie ſur le ſommet de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs; ſavoir, deux à la première & à la ſeconde rangée du côté du muſeau; trois à celle qui répond à l'intervalle qui ſépare les yeux; & deux à la dernière. La mâchoire ſupérieure eſt armée de deux crochets mobiles, renfermés dans une eſpèce de gaîne, comme ceux des autres ſerpens venimeux. Le tronc eſt revêtu d'écailles unies, rhomboïdales. Tout le corps eſt d'un rouge plus ou moins éclatant: ce fond eſt parſemé de taches blanches, dont la diſpoſition varie ſuivant les individus, & qui le font paroître comme jaſpé. Au rapport de Séba, ces taches repréſentent quelquefois des fleurs *roſacées*. L'*Hémachate* du Cabinet du Roi a un pied quatre pouces cinq lignes de longueur; la queue ſeule a un pouce dix lignes. *Séb. 11, pl. 58, fig. 1 & 3. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p. 115. Le Japon, la Perſe.*

P—132 E—22

L'Aspic 71. *C. Aſpis C. capite ſubcordato: corpore rufo, maculis fuſcis, margine nigris, triplici ordine poſitis.*

La tête en forme de cœur: le corps roux, avec trois rangées de taches brunes, bordées de noir. (Pl. 37, fig. 1).

Ce ſerpent a de ſi grands rapports avec le *Cherſée*, qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, ainſi que l'a ſoupçonné le célèbre Linné. Sa tête eſt en cœur, & revêtue d'écailles ovales, relevées en carène, & entièrement ſemblables à celles du dos. La mâchoire ſupérieure eſt garnie de crochets mobiles, creux, avec une ouverture au ſommet, d'où il ſort un poiſon dangereux. La ſurface ſupérieure du corps eſt rouſsâtre, & marquée de trois rangées longitudinales de taches brunes, bordées de noir, qui ſe réuniſſent ſur la queue, de manière à repréſenter une bande diſpoſée en zig-zag: l'abdomen eſt marbré de brun & de jaunâtre. Un individu de cette eſpèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a trois pieds de longueur; la queue ſeule eſt longue de trois pouces huit lignes. *Linn. ſ. n. 378. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p. 53. Les provinces ſeptentrionales de l'Europe.*

P—$^{146}_{155}$ E—$^{46\ Linn.}_{37\ M.\ de\ la\ Cepède.}$

* La Double-tache 72. *C. Bimaculatus C. capite oblongo, poſticè dilatato, bimaculato: corpore rufo, maculis ocellatis in dorſo.*

La tête oblongue, élargie parderrière, & marquée de deux taches: le corps roux, avec des taches en forme d'yeux ſur le dos.

Les couleurs de ce ſerpent, dit M. le Comte de la Cepède, ſont auſſi agréables que ſes proportions ſont légères. Sa tête eſt un peu conformée comme celle du *Molure*, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt oblongue, élargie parderrière, garnie ſur le ſommet de neuf grandes écailles, & marquée derrière la nuque de deux taches blanches, plus grandes que les autres. On ne trouve pas de crochets mobiles dans la gueule. Les écailles du tronc ſont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rouſſe: ce fond eſt parſemé ſur le dos de petites taches blanches, irrégulières, bordées de noir, & aſſez éloignées l'une de l'autre. Le ſerpent de cette eſpèce qu'on voit au Cabinet du Roi, a vingt pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces dix lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p. 222. On ignore le pays qu'il habite.*

P—297 E—72

* La Tigrée 73. *C. Tigrinus C. capite elongato, poſticè dilatato: corpore ſubrufo, maculis margine nigris variegato.*

La tête alongée, élargie parderrière: le corps rouſsâtre, parſemé de taches liſérées de noir.

On poſsède au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a treize pouces ſix lignes de longueur totale; la queue n'a que deux pouces. Sa tête reſſemble à celle de la *vipere*; elle eſt oblongue, un peu plus large parderrière, & couverte ſur le ſommet de petites écailles d'une forme ovale, relevées par une arête, & parfaitement ſemblables à celles du dos. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un roux blanchâtre, obſcurci par des taches foncées, bordées de noir; elles reſſemblent à celles qu'on voit ſur la peau du tigre; de là vient que M. le Comte de la Cepède a déſigné cette *couleuvre* ſous le nom de *Tigrée*. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p. 130. On ne ſait pas quel pays elle habite.*

P—223 E—67

2. Ce ſerpent eſt-il le même que celui qui eſt décrit dans l'ouvrage de Séba, ou dans celui de M. Laurenti, ſous le nom de *Coronella Tygrina* ? Les plaques de la tête ſont d'une blancheur éclatante ; tout le corps eſt tacheté. *Séb.* 11, *pl.* 15, *fig.* 2. *Laur. ſpec. med. p.* 87, *n.* 187. *Amboyne.*

* Le Dhara 74. *C. Dhara C. capite ovato, obtuſo, anticè rotundato : corpore ſubrufo ; ſquamis margine albis.*

La tête ovale, obtuſe, arrondie pardevant : le corps rouſsâtre, & garni d'écailles bordées de blanc.

Forskal a obſervé dans l'Arabie heureuſe une eſpece de couleuvre qui n'avoit pas été encore décrite par aucun Naturaliſte. Sa tête eſt couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles polygones, diſpoſées ſur quatre rangs, & ſe termine antérieurement par un muſeau arrondi. Le corps eſt menu, garni ſur le dos d'écailles rouſsâtres, bordées de blanc ; & par deſſous, de plaques blanchâtres. L'individu dont Forskal a donné la deſcription n'avoit pas deux pieds de longueur ; mais il croyoit que la queue de cet animal avoit été tronquée. Le *Dhara* n'a point de crochets venimeux : par conſéquent, il n'eſt redoutable ni par ſa force, ni par le poiſon que ſa morſure diſtille. *Forskal, deſcrip. animal. p.* 14. *L'Arabie.*

P—235 E—48

Le Pale 75. *C. Pallidus C. capite ovato, valdè gibbo, cataphracto : corpore pallido, maculis griſeis, punctiſque fuſcis variegato ; lineis duabus nigris in utroque latere.*

La tête ovale, très-épaiſſe, couverte de plaques : le corps pâle, ſemé de taches griſes & de points bruns, avec deux petites lignes noirâtres de chaque côté. (Pl. 16, fig. 29.)

Les caractères diſtinctifs de ce ſerpent conſiſtent dans la forme monſtrueuſe de la tête, qui eſt fort épaiſſe, relativement à la longueur du corps. De plus, elle eſt couverte de pluſieurs lames ; ſavoir, deux grandes garniſſent l'occiput ; trois autres ſont ſituées entre les yeux ; on en voit deux encore derrière celles-ci, & deux autres enfin plus petites que les précédentes. La couleur des yeux eſt pâle ; les narines ſont à peine ſenſibles ; & les dents d'une fineſſe extrême. On remarque quelques points noirâtres ſur les joues ; & une double ligne de couleur noire, derrière les yeux. Le dos eſt revêtu d'écailles ovales, aiguës, liſſes, & relevées, de part & d'autre, en arête. La queue ſe termine en pointe très-effilée. La couleur de la peau eſt d'un gris pâle, moucheté de taches blanchâtres & de points bruns. Il y a ſur les parties latérales du tronc, des rangées de points & de lignes interrompues, noirâtres, qui ſéparent l'abdomen du reſte du corps, & ſe prolongent ſenſiblement ſur la queue. Un individu que Linné a décrit avoit douze pouces de longueur ; ſon épaiſſeur égaloit celle d'une plume de cygne. *Linn. ſ. n.* 381, *amen. acad.* 1, *p.* 494. *Muſ. Adolph. Frid. p.* 31. *Les Indes.*

P—$^{155}_{158}$ E—$^{94}_{93}$ *Amen. Acad. Muſ. Adolph.*

* La Brasilienne 76. *C. Braſilienſis C. capite ovato, imbricato ; roſtro valdè prominente : corpore maculis rufis, margine atris variegato ; intermediis fuſcis, minoribus.*

La tête ovale, garnie ſur le ſommet d'écailles à recouvrement ; le muſeau très-ſaillant : le corps couvert de taches rouſſes, bordées de noir ; les intermédiaires brunes & plus petites. (Pl. 37, fig. 3.)

Nous devons la connoiſſance de cette eſpèce de couleuvre à M. le comte de la Cepède qui vient d'en publier la deſcription. Sa tête, dit-il, eſt couverte par deſſus d'écailles ovales, relevées par une arête, & ſemblables à celles du dos, tant par leur forme que par leur grandeur. Le muſeau, qui eſt très-ſaillant, ſe termine par une grande écaille preſque perpendiculaire à la direction des mâchoires, arrondie par le haut, & échancrée par le bas, pour laiſſer paſſer la langue. La gueule eſt armée intérieurement de deux crochets mobiles, qui ont environ huit lignes de longueur : ils ſont cependant plus courts de moitié que les crochets de deux mâchoires d'un ſerpent venimeux, envoyées du Bréſil au Cabinet du Roi, & ſemblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la *Braſilienne*. Si ces grandes mâchoires ont appartenu à un individu de la même eſpèce, continue toujours M. de la Cepède, on pourroit croire qu'il avoit ſix pieds de longueur. Le deſſus du corps préſente de grandes taches ovales, rouſſes, bordées de noir ; & dans les intervalles qu'elles laiſſent entre elles, on voit d'autres taches très-petites, d'un brun plus ou moins foncé. La longueur totale de la *Braſilienne* qu'on conſerve au Cabinet du Roi, eſt de trois pieds ; la queue n'a que cinq pouces ſix lignes. *M. le comte de la*

Cepède, Hiſt. Natur. des ſerpens, p. 119. Le Bréſil.

P—180 E—46

Le Carené 77. *C. Carinatus C. capite ovato, ſquamis ſeptem majoribus, præcipuè poſticis : corpore ſuprà carinato, plumbeo; ſquamis margine pallidis; ſubtùs albo.*

La tête ovale, revêtue ſur le ſommet de ſept écailles plus grandes que les autres, ſur-tout celles de derrière : le deſſus du corps relevé en carène, d'une couleur plombée, & couvert d'écailles bordées d'une teinte pâle; le deſſous blanchâtre.

Au lieu de neuf grandes plaques qu'on trouve ſur la tête de pluſieurs couleuvres, celle-ci n'en a que ſept; les plus petites recouvrent le muſeau. Le bord des mâchoires eſt couvert d'écailles lancéolées; & la gueule eſt armée de petites dents flexibles. Le tronc eſt très-alongé, revêtu d'écailles oblongues ou rhomboïdales, diſpoſées ſur onze rangées; & le dos très-relevé en carène. La queue fait la troiſième partie de la longueur totale du corps : elle eſt brune par deſſus; & marquée latéralement d'une bandelette blanche, qui s'étend depuis la dernière rangée des plaques du ventre, juſqu'à l'extrémité. Le fond de la couleur eſt d'un gris plombé; toutes les écailles ſont bordées d'une teinte pâle; le deſſous du corps eſt blanc. Ce ſerpent parvient à une grandeur conſidérable. L'individu que Linné a décrit avoit cinq pieds ſix pouces de longueur; ſa groſſeur étoit plus que double de celle du pouce. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 31, *ſ. n.* 344. *Les Indes.*

P—157 E—115

* Le Brun 78. *C. Bruneus C. capite ovato, ſupernè convexo : corpore albido-bruneo; maculis ſaturatioribus in lateribus & ſummo dorſo.*

La tête ovale, convexe par deſſus : le corps d'un brun blanchâtre, avec des taches plus foncées ſur les côtés & ſur la partie ſupérieure du dos.

Suivant Gronou, la tête de ce ſerpent eſt ovale, convexe ſur le ſommet, & inclinée en pente vers le muſeau, dont l'extrémité eſt arrondie. Le tronc eſt mince, un peu renflé vers le milieu de ſa longueur, & rétréci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale preſque la moitié de celle du corps; elle eſt très-effilée. La ſurface ſupérieure du corps & les côtés ſont d'un blanc qui tire ſur le brun; ſur ce fond, on voit de grandes taches brunâtres, dont l'arrangement préſente un coup-d'œil agréable; le deſſous du corps eſt blanchâtre. L'individu obſervé par Gronou avoit vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. Muſ. de ſerp. p.* 57, *n.* 14. *Séb.* 11, *tab.* 8, *fig.* 4. *Surinam.*

P—202 p—96

Le Muqueux 79. *C. Mucoſus C. capite angulato, cataphracto, cæruleſcente : corpore obliquè nebulato, faſciato.*

La tête anguleuſe, couverte de plaques, bleuâtre : le corps peint d'une couleur nébuleuſe, qui s'étend obliquement en forme de bandes. (Pl. 28, fig. 59.)

On ne trouve ſur cette eſpèce aucun caractère remarquable. Sa tête eſt anguleuſe, revêtue ſur le ſommet de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangées. Les yeux ſont gros; les dents flexibles; & les lèvres marquées de petites raies noires. Le tronc eſt garni d'écailles rhomboïdales, & obſcurci par une couleur nébuleuſe, dont les teintes ſont diſtribuées par bandes obliques. La longueur totale du corps eſt d'environ un pied; la queue n'a que quatre pouces. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 37, *ſ. n.* 388. *Laur. ſpec. med.* 77. *Les Indes.*

P—200 E—140

La Tête-noire 80. *C. Melanocephalus C. capite ſubovato, albo nigroquè variegato : corpore glaberrimo, fuſco.*

La tête preſque ovale, variée de blanc & de noir : le corps très-uni & brun. (Pl. 12, fig. 15.)

Le nom que Linné a donné à ce ſerpent indique aſſez le caractère qui le diſtingue. Sa tête, qui eſt auſſi groſſe que le cou & d'une couleur extrêmement noire, préſente ſur ce fond quelques teintes blanches, diſpoſées avec ſymétrie : il y en a une, de part & d'autre, ſur les bords des deux mâchoires, une autre ſur le bout du muſeau, & deux points très-blancs entre les yeux. Le tronc eſt arrondi, très-liſſe, & d'un brun uniforme. La longueur de la queue égale à peine le quart de celle du corps, qui eſt ordinairement d'environ douze ou quinze pouces. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 24. *L'Amérique.*

P—140 E—62

* La Symétrique 81. *C. Symetricus C. capite ovato, cataphracto : corpore fuſco; maculis utrinquè nigris, ordine digeſtis.*

La tête ovale & garnie de plaques : le corps brun, avec de petites taches noires de part & d'autre, rangées à la file.

On voit au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce. Sa tête eſt ovale, garnie de neuf grandes écailles ſur le ſommet; celles du dos ſont plus petites, d'une forme ovale, & entierement liſſes. Tout le corps eſt brun, & relevé ſur les côtés par une rangée de points noirâtres, qui s'étend juſqu'au tiers de la longueur de l'animal; le deſſous du ventre eſt blanc, & orné de bandes & de demi-bandes brunes, placées avec ordre & ſymétrie : la ſurface inférieure de la queue eſt entierement blanche. Cette couleuvre parvient à la longueur d'environ dix pouces; la queue n'a que deux pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 250. *L'île de Ceylan.*

P—142 E—26

Le Chersée 82. *C. Cherſea C. capite depreſſo; roſtro apice truncato; maculâ cordiformi in fronte : corpore ferrugineo; maculis dorſalibus, fuſcis, rhombeis, quaſi concatenatis.*

La tête aplatie, tronquée à l'extrémité du muſeau; une tache en forme de cœur ſur le front : le corps couleur de rouille, avec des taches brunes ſur le dos, d'une figure rhomboïdale, & comme enchaînées l'une avec l'autre. (Pl. 10, fig. 10.)

Cette eſpèce de couleuvre porte des caractères ſi marqués, qu'il eſt très-facile de la reconnoître. Sa tête, qui eſt en forme de cœur tronqué antérieurement, eſt ornée d'une tache brune d'une configuration pareille. Il règne ſur le bord de la mâchoire ſupérieure une rangée de petites écailles blanches, dont l'extrémité ſe prolonge, de part & d'autre, juſqu'à l'angle des yeux. Le tronc conſerve la même groſſeur dans preſque toute ſa longueur; il eſt néanmoins aminci ſur le cou & au bout de la queue. La ſurface ſupérieure eſt couverte de petites écailles arrondies, un peu relevées en carène, d'une couleur ferrugineuſe : ce fond eſt chargé, ſur le milieu du dos, d'une file de taches rhomboïdales, brunes, attachées les unes aux autres. Le *Cherſée* eſt très-venimeux. Juſqu'ici, on n'a point trouvé d'antidote contre ſa morſure. Il ſe tient ordinairement dans les brouſſailles & les lieux couverts. On le redoute extrêmement aux environs d'Upſal. *Linn. ſ. n.* 377. *La Suède.*

P—150 E—34

Le Sibon 83. *C. Sibon C. capite rotundato, depreſſo : corpore fuſco-ferrugineo, maculis albidis conſperſo; ſubtùs albo, fuſcoquè variegato.*

La tête un peu arrondie & aplatie : le corps couleur de rouille, mélangé de blanc; la ſurface inférieure blanche, tachetée de brun. (Pl. 19, fig. 35.)

Suivant Linné, qui a donné une deſcription détaillée de cette couleuvre dans le premier volume de ſes *Aménités académiques*, la tête du *Sibon* eſt d'une forme un peu ronde, très-aplatie; les yeux ſont grands; le tronc eſt revêtu d'écailles rhomboïdales, & ſe termine par une queue courte & effilée. Sa tête eſt blanche, & ſon dos jaunâtre, mêlé de blanc; mais ces deux couleurs, qui paroiſſent fondues enſemble ſur le reſte du corps, ſont diſtinctes ſur l'abdomen, où le brun eſt diſpoſé par taches, ſur un fond blanc. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 304, *n.* 32; *ſ. n.* 383. *L'Afrique.*

P—180 E—85

Le Cenco 84. *C. Cenchoa C. capite ſubgloboſo, cataphracto : corpore fuſco; maculis pallidis, faſciiſquè niveis.*

La tête globuleuſe, couverte de plaques : le corps brun, avec des taches pâles & des bandes d'une blancheur éclatante. (Pl. 29, fig. 60.)

Le *Cenco* ſe diſtingue des autres couleuvres par la forme de ſa tête qui eſt arrondie, revêtue de grandes écailles, à peine relevée en arête par ſes bords, & panachée de blanc & de noir. Il a de grands yeux, & l'intérieur de la gueule armé de petites dents. Le tronc eſt très-mince; en y comprenant la queue, il eſt long de quatre pieds, & de la groſſeur d'une plume d'oie. Le dos eſt garni d'écailles liſſes, ovales, dont l'extrémité ſe termine en pointe aiguë. La queue, qui eſt effilée, a une longueur égale au tiers de celle du ſerpent, pris dans ſa totalité. Tout le corps eſt brun & parſemé de taches pâles. On remarque ſur le dos environ vingt bandes d'une blancheur éclatante, qui vont en s'élargiſſant vers la ſurface inférieure du tronc, où elles ſe réuniſſent. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 306, *n.* 37; *ſ. n.* 389. *l'Amérique.*

a. Linné indique une variété de cette eſpèce, dont le fond eſt blanc : de plus, on voit ſur le dos environ quarante taches d'un brun ferrugineux, avec deux points de la même couleur, diſpoſés, de part & d'autre, ſous chacune de ces taches, ſur-tout vers la

partie postérieure du corps. La queue est très-déliée, & marquée pareillement d'environ quarante taches brunes, rangées à la file. *Linn. ibid.*

P—220 E—124.

Le Nébuleux 85. *C. Nebulosus C. capite ovato, convexo : corpore suprà fusco cinereoque nebuloso ; subtùs albo, punctis fuscis conspersо.*

La tête ovale, convexe : le dessus du corps nué de brun & de gris ; le dessous blanchâtre, moucheté de brun. (Pl. 20, fig. 38.)

La dénomination que Linné a donnée à cette couleuvre, annonce le principal caractère qui la distingue. Sa tête est d'une figure ovale, convexe sur le sommet, & beaucoup plus grosse que le cou. Les yeux sont gros, saillans ; les dents flexibles & très-petites. Le tronc se termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la troisieme partie de celle du corps. On remarque sur la surface supérieure de la tête, du tronc, & de la queue de ce serpent, une multitude de taches brunes & cendrées, condensées comme des nuages. Le dessous du corps est blanc, ponctué de brun. Le *Nébuleux* n'est point armé de ces dents redoutables dont la morsure funeste cause la mort ; cependant, lorsqu'on passe trop près de lui, il se dresse, s'entortille autour des jambes, & les serre très-fortement. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 32, *s. n.* 383. *L'Amérique.*

P—185 E—81

* Le Farineux 86. *C. farinosus C. capite ovato, parvo : corpore fusco, punctis in dorso niveis, ordine dispositis.*

La tête ovale, petite : le corps brun, parsemé de petits points d'une blancheur éclatante, disposés avec symétrie.

On reconnoîtra principalement cette couleuvre à la teinte & à l'assortiment de ses couleurs. Sa tête est petite, ovale, obtuse, arrondie pardevant, & revêtue sur le sommet de grandes écailles. Les yeux sont saillans & sphériques : la mâchoire supérieure avance sur celle d'en bas : le cou est un peu moins épais que la tête. Les côtés & le dos sont convexes ; le tronc assez gros, & le ventre plat. La queue de l'individu que Gronou a décrit paroissoit avoir été tronquée ; il présume cependant qu'elle égaloit à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Tout le dessus du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est brun ; le dos est moucheté de petits points blancs, disposés avec symétrie ; le bas des côtés est pareillement blanc ; la surface inférieure, depuis la tête jusqu'à l'anus, est marquée de bandelettes noires, transversales, sur un fond blanc ; le dessous de la queue présente une blancheur uniforme. *Gron. Zooph. p.* 23, *n.* 122. *Laurenti, spec. med. p.* 80, *n.* 166. *Natrix punctata. La Guinée.*

P—142 E—35 *& plus.*

* Le Gros-nez 87. *C. Nasica C. capite oblongo ; rostro membranâ sursùm elevatâ, rotundatâ : corpore suprà fusco, maculis atris, minimis variegato.*

La tête oblongue ; le museau surmonté d'une membrane ronde & élevée : le dessus du corps brun & parsemé de petites taches noires.

Suivant Gronou, la tête de cette couleuvre est légèrement convexe par dessus, rétrécie antérieurement, & aplatie entre les yeux & le museau : le crâne est un peu relevé de chaque côté, au dessus de l'orbite des yeux, qui sont gros & sphériques. Le museau est obtus, & garni supérieurement d'une saillie ronde, membraneuse. La mâchoire inférieure est arrondie, mais un peu moins avancée que celle d'en haut. On trouve dans la gueule de petites dents recouvertes par les gencives. Le tronc est comprimé par les côtés, arrondi sur le dos, & aminci vers la tête. La couleur principale du dos & de la tête est brune ; les côtés offrent une teinte mêlée de bleuâtre : ce fond est relevé par quelques taches noires qui paroissent à l'extrémité supérieure des parties latérales. Au bas des côtés, vers l'endroit où les écailles du dos touchent les plaques du ventre, on aperçoit des taches noires posées en différens sens, & terminées d'un côté par une bordure blanche : ces taches sont fortement prononcées du côté de la tête ; elles s'effacent insensiblement à mesure qu'elles s'approchent de la queue. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied cinq lignes. *Gron. Zooph. p.* 24, *n.* 123.

P—$\frac{154}{149}$ E—$\frac{42}{43}$

Le Miliaire 88. *C. Miliaris C. capite ovato ; squamis glaucis, in medio nigricantibus : corpore fusco, punctis albis notato.*

La tête ovale, couverte d'écailles d'un vert

de mer, noirâtres dans le centre : le corps brun, tacheté de blanc.

La disposition des couleurs dont ce serpent est orné, le rendent agréable à la vue. Sa tête est ovale, garnie sur le sommet d'écailles d'un vert qui tire sur le blanc, avec des taches noirâtres dans le centre : le bord des mâchoires est marqué de petits traits bruns, arrangés avec symétrie. Le tronc est roide, & paroît plus sec au toucher que celui des autres espèces. La queue est épaisse & terminée en pointe; sa longueur égale la cinquième partie de celle du corps. La surface supérieure & les côtés sont bruns; les écailles qui recouvrent ces parties sont mouchetées de blanc, à peu près comme le plumage de la *peintade*; le dessous du corps est blanc. Ce serpent est de la grosseur du doigt & parvient à six ou huit pouces de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 27. *Les Indes.*

P—162 E—59

* Le Pourpré 89. *C. Purpurascens C. capite ovato, postice dilatato : corpore purpurascente; maculis irregularibus, atris in dorso.*

La tête ovale, élargie par derriere : le corps pourpré, avec des taches noires, irrégulières sur le dos.

Scheuchzer a fait aussi mention de cette espèce de couleuvre. Sa tête présente une forme ovale, très-élargie par derrière, & arrondie pardevant. Les mâchoires sont d'une longueur égale. Le tronc est mince, un peu plus épais vers le milieu de sa longueur, & aminci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale à peine la troisième partie de celle du corps; elle est assez effilée. Toute la surface supérieure est ornée de grandes taches noires, irrégulières, sur un fond pourpré; le dessous du corps est blanchâtre. Gronou a décrit un individu qui avoit vingt-cinq pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. Mus. de serp. p.* 59, *n.* 17; *Zoophyl. p.* 20, *n.* 100. *Scheuchz. Phys. sac. tab.* 652, *fig.* 2. *Surinam.*

P—189 p—122

L'Haje 90. *C. Haje C. corpore maximo, aterrimo; fasciis obliquis, albis, ex squamis dimidiato-albis.*

Le corps très-grand & d'un noir foncé; la moitié de chaque écaille est blanche & forme une tache oblique.

La description de l'*Haje* de Linné ne s'accorde pas avec celle d'Hasselquist, ni avec celle du *Nascher* de Forskal. Le serpent dont parle Linné, n'a point de dents venimeuses dans la gueule : son corps, qui a souvent dix pieds de longueur, & une grosseur égale à celle du bras, est très-noir, & garni d'écailles marquées d'une tache blanche & oblique. Celui d'Hasselquist, au contraire, a de petits crochets dans la gueule, mais presque imperceptibles : son corps est revêtu de grandes écailles. L'individu dont Hasselquist a donné la description, avoit la queue très-obtuse. Ce Naturaliste présume qu'elle avoit été tronquée; de là vient peut-être la différence qui se trouve entre le nombre des écailles de la queue de ces deux serpens. Forskal n'a point laissé de description détaillée sur son *Haje* ou *Noscher*; il observe seulement que sa morsure est venimeuse, caractère qui le distingue de celui de Linné, & qui le rapproche de celui d'Hasselquist. *Linn. s. n.* 387, *mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 46 & 47. *Forskal, descript. animal. amph. p.* 8. *La basse Egypte.*

P—$^{207}_{204}$ E—$^{109\ Linn.}_{60\ Hasselq.}$

Le Rouge-gorge 91. *C. Jugularis C. capite cataphracto : corpore nigro; jugulo sanguinolento.*

La tête garnie de plaques : le corps noir; la gorge rouge.

Suivant Hasselquist, la tête de cette couleuvre est revêtue sur le sommet de grandes écailles. On ne trouve point de crochets dans la gueule; mais le trait principal qui caractérise ce serpent, c'est d'avoir la tête blanche, le corps noir, & la gorge rouge. Sa longueur totale est d'environ quatre pieds; & son épaisseur de deux pouces. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. *Linn. s. n.* 387, *mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 45. *L'Egypte.*

P—195 E—102

Le Fil 92. *C. Filiformis C. capite ovato, cataphracto, trunco duplò crassiori : corpore tenuissimo, suprà nigro; subtùs albo.*

La tête ovale, couverte de plaques, deux fois plus épaisse que le tronc : le corps très-effilé; noir en dessus, & blanc par dessous. (Pl. 27, fig. 56.)

Ce serpent est remarquable par son corps très-délié & les proportions de la tête; elle est d'une forme ovale, lisse, noire en dessus, blanche par dessous, & couverte de neuf grandes écailles disposées par paires. Les yeux

ſont gros; & les dents flexibles. Le tronc eſt garni d'écailles rhomboïdales, relevées par une arête. La ſurface ſupérieure eſt noire ou livide, avec deux rangées de taches obliques ſur le dos; l'abdomen eſt blanc. On conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a un pied ſix lignes de longueur totale; la queue ſeule eſt longue de quatre pouces ſix lignes: ſa groſſeur égale à peine celle d'une plume d'oie. Le *Fil* vit ordinairement ſur les arbres, & grimpe avec facilité juſqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. On le trouve ſur les palmiers, tantôt ſuſpendu en forme de guirlande d'une branche à l'autre, tantôt collé en ſpirale contre le tronc de cet arbre. Il eſt d'un caractère fort doux, & ne fait du mal à perſonne. *Linn. ſ. n.* 388. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp.* 234. *Les Indes.*

P—165 E—158

* LA MÉLANIS 93. *C. Melanis C, capite oblongo, poſticè dilatato: corpore ſuprà ſaturatè nigro; lateribus maculis cæruleſcentibus, nebulatis: abdomine plumbeo.*

La tête oblongue, élargie par derrière: la ſurface ſupérieure du corps d'un noir très-foncé, avec des taches bleuâtres, comme nuageuſes ſur les côtés: le ventre couleur de plomb.

Cette eſpèce de couleuvre a beaucoup de rapports avec la *vipère*. Sa tête eſt pareillement d'une forme oblongue, aplatie ſur le ſommet, élargie par derrière, & terminée par un muſeau arrondi. Ses mâchoires ſont armées de pluſieurs petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & de deux crochets dont la morſure diſtille un poiſon dangereux. Les yeux ſont étincelans; la prunelle blanche & l'iris d'une couleur rouſſe. La queue eſt courte & amincie vers ſon extrémité. Le dos eſt d'un noir très-foncé; l'abdomen préſente une teinte ſemblable à celle de l'acier: ſur ce fond, on voit des taches plus obſcures; & des deux côtés du corps, ainſi que vers la gorge, on remarque des nuances bleuâtres, diſpoſées comme par nuages. La *Mélanis* a communément deux pieds de longueur: on la trouve ſur les bords du *Volga* & de la *Samara*; elle ſe plaît dans les lieux humides & marécageux, ſur-tout au milieu des végétaux tombés en putréfaction. *Pall. it. Les bords du Volga & de la Samara.*

P—148 E—27

*** *Eſpèces qui ont des bandes tranſverſales ſur le corps.*

LE SERPENT DES DAMES 94. *C. Domicella C. capite ſubovato, albo nigroquè vario: corpore albo, faſciis nigris, tranſverſis vittato.*

La tête ovale, panachée de blanc & de noir: le corps blanc, traverſé de bandelettes noires. (Pl. 9, fig. 8.)

C'eſt un des plus beaux petits ſerpens qu'on connoiſſe. Sa tête eſt d'une forme ovale, couverte d'écailles de différentes grandeurs, & mélangées de pluſieurs taches blanches & noires, dont l'aſſortiment préſente un coup-d'œil agréable. Le tronc eſt revêtu d'écailles blanches & arrondies: ſur ce fond, on aperçoit une multitude de bandelettes tranſverſales, d'un beau noir de geai, larges ſur le dos, rétrécies vers le ventre, & dont quelques-unes ſe terminent avant d'y arriver: celles qui font le tour du corps, tombent perpendiculairement ſur une raie longitudinale & noirâtre, qui occupe le milieu des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen. Il parvient communément à la longueur de huit ou dix pouces. Son approche n'eſt pas dangereuſe; car on prétend que les Dames de la côte de Malabar le nourriſſent, par curioſité, dans leurs maiſons, & qu'elles le mettent même dans leur ſein, pour ſe rafraîchir pendant les grandes chaleurs qu'on éprouve dans ce pays. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 117, *n.* 5. *Les grandes Indes.*

P—118 E—60

L'ANNELÉ 95. *C. Doliatus C. capite ſubovato: corpore albido, ſemi-annulis nigris variegato; duobus ſemper propioribus.*

La tête un peu ovale: le corps blanchâtre, avec des demi-anneaux noirs, rapprochés par paires.

J'ai vu un petit ſerpent de cette eſpèce qui venoit de la Caroline. Sa tête a une forme ovale, un peu renflée ſur le ſommet. Le corps eſt de la groſſeur du doigt, d'une couleur blanchâtre, marqué de bandelettes noires, tranſverſales, qui laiſſent alternativement des intervalles plus grands & plus petits; de manière qu'elles ſe rapprochent toujours deux à deux. La partie ſupérieure & inférieure de ces bandelettes n'eſt pas cependant régulière; d'où il réſulte que ces eſpèces d'anneaux ne ſe correſpondent pas exactement. On voit ſouvent une petite bande longitudinale d'une

couleur très-foncée, qui s'étend sur tout le dos. Le dessus de la tête est presque noir & garni de neuf grandes écailles; le cou est blanc; & le tronc couvert d'écailles lisses & en losange. L'individu que j'ai observé avoit environ six pouces de longueur. Il y en a un au Cabinet du Roi qui a sept pouces quatre lignes; & un pouce six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Linn. s. n.* 379. *La Caroline.*

P—164 E—43

* Le Bariolé 96. *C. Variegatus C. capite ovato, oblongo: corpore albido, lineis transversis, irregularibus, atris, variegato; abdomine albo.*

La tête ovale, oblongue: le corps blanchâtre, traversé de petites lignes noires, irrégulières; le ventre blanc.

Cette couleuvre a la tête ovale, oblongue, renflée au dessus des yeux, rétrécie par devant, terminée par un museau obtus, & revêtue sur le sommet d'écailles polygones. La mâchoire supérieure est hérissée d'une multitude de petites dents pointues, égales, & recourbées: il y en a une rangée de chaque côté; & deux au milieu du palais: on n'en trouve absolument aucune à la mâchoire inférieure. Le dos & les côtés sont parsemés de petites raies noires, transversales, irrégulières, sur un fond blanchâtre; la partie inférieure du corps est pareillement blanchâtre. Ce serpent parvient ordinairement à dix-neuf pouces de longueur totale; la queue a environ quatre pouces. *Gron. Mus. de serp. p. 66, n. 33. On ne sait pas quel pays il habite.*

P—153 E—50

Le Grison 97. *C. Canus C. capite ovato, convexo, angulato: corpore albido fasciis fuscis, transversis, ad quarum latera puncta duo nivea.*

La tête ovale, convexe, anguleuse: le corps blanchâtre, marqué de bandes brunes, transversales, qui ont, de part & d'autre, deux points d'un blanc de lait. (Pl. 18, fig. 32.)

Cette espece a la tête ovale, renflée par derrière, aplatie pardevant, & terminée par un museau un peu arrondi. Suivant Linné, le sommet est garni de plaques blanchâtres; selon Gronou au contraire, toute la tête est couverte de petites écailles disposées à recouvrement. Les mâchoires & le contour des yeux sont pareillement revêtus d'écailles blanches. On ne trouve dans la gueule que de petites dents qui ne recèlent aucun venin. Le tronc est aussi gros que la tête, vers le milieu de sa longueur; le cou n'a que la moitié de cette épaisseur. Les écailles du dos sont petites, relevées par une arête, un peu pointues, & d'une couleur blanche: ce fond est obscurci par des bandes brunâtres, transversales, presque effacées, dont chacune est accompagnée, de part & d'autre, de deux points blancs. On remarque aussi sur les parties latérales de la tête, une tache oblongue, oblique, & noirâtre, qui part des angles de la gueule. La longueur ordinaire de cette couleuvre est d'environ deux pieds: la queue seule a quatre pouces six lignes; elle est ronde & effilée. *Linn. mus. Adolph. Frid. 31, s. n. 382. Gron. Zooph. p. 20, n. 95. Les Indes, l'Amérique meridionale.*

P—$\frac{200}{188}$ E—$\frac{64\ Gron.}{70\ Linn.}$

Le Blanchatre 98. *C. Candidus C. capite anguillæ-formi, cataphracto: corpore albicante; fasciis fuscis, ellipticis in dorso; annulatis in caudâ.*

La tête semblable à celle de l'*anguille* & couverte de plaques: le corps blanchâtre, marqué de taches brunes, elliptiques sur le dos; & disposées par anneaux sur la queue. (Pl. 21, fig. 41.)

Je me sers de l'expression même de Linné, pour désigner la forme de la tête de cette couleuvre; elle est, dit-il, d'une conformation semblable à celle de l'espèce de *murène* que nous avons nommée *anguille* (1); c'est-à-dire, qu'elle est aplatie sur le sommet, renflée latéralement vers la nuque, & amincie vers le museau. De plus, elle est couverte de grandes écailles terminées en pointe; celles du dos sont ovales, lisses, & d'une couleur blanchâtre: ce fond est relevé par plus de trente bandes brunes, transversales, qui diffèrent entre elles par leur figure & leur disposition; celles du dos sont rondes ou elliptiques, & finissent avant d'aboutir aux plaques du ventre; celles de la queue forment des anneaux qui embrassent cette partie. La couleur blanche du fond est parsemée sur le dos de quelques teintes brunâtres. Le *Blanchâtre* a ordinairement deux pieds de longueur; & une grosseur égale à celle du pouce. *Linn. mus. Adolph. Frid. 32, s. n. 384. Les Indes.*

P—220 E—50

(1) Ichthyologie, p. 34.

La Bande-noire 99. *C. Nigro-fasciatus C. capite subovato, depresso, cataphracto: corpore griseo, annulis nigris variegato.*

La tête un peu ovale, aplatie, garnie de plaques : le corps gris, traversé par des bandelettes noires. (Pl. 15, fig. 23.)

Cette couleuvre ressemble beaucoup au *lemniscque*, mais elle est plus petite. Sa tête est aplatie, d'une forme un peu ovale, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, & d'une bandelette noire qui passe au dessus des yeux. Elle a les narines très-petites; la gueule armée de dents & couverte extérieurement de cinq paires d'écailles. Le tronc est pareillement garni de quinze rangées d'écailles ovales & lisses; & se termine postérieurement par une queue dont la longueur forme un sixième de celle du corps. Le tronc est d'un gris sale, & marqué transversalement d'environ vingt bandes noires, dont plusieurs font le tour du corps. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur de deux pieds ; il est de la grosseur du doigt. *Gron. Zooph. p. 21, n. 101. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 29. C. Æsculapii. La Guinée, les Indes, le Chili.*

P— 189 / 180 / 176 / 158 E— 44 Gronou. / 43 Linn. / 42 M. l'abbé Molina. / 44 Gronou.

L'Hébraïque 100. *C. Severus C. capite lato, obtuso: corpore cinereo, fasciis albis antrorsùm spectantibus variegato.*

La tête large, obtuse : le corps d'un gris cendré, avec des taches blanches, dirigées en avant. (Pl. 13, fig. 19.)

Les traits caractéristiques qui appartiennent à cette espèce, consistent principalement dans la disposition des couleurs. Sa tête est ovale, large, obtuse, d'une couleur livide, avec une bandelette cendrée entre les yeux, & une autre derrière les narines. Les yeux sont gros. On trouve dans la gueule deux crochets mobiles & venimeux, qui occupent le bout des mâchoires. Le cou est épais ; le tronc un peu gros; & la queue très-courte : elle paroissoit avoir été tronquée sur l'individu qui a servi de modèle à notre figure. La surface supérieure du corps est d'un gris cendré, avec des taches blanches, transversales, posées obliquement : l'extrémité inférieure de ces bandes se dirige vers la tête; elles sont liserées de gris & rayées de noir. Selon Linné, ce serpent n'a qu'un pied de longueur & environ deux pouces de circonférence. Sa morsure est venimeuse. On a tiré une grenouille entière de l'estomac de l'*Hébraïque* dont on voit ici la figure. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 25. L'Asie.*

P—170 E—42

Le Lebetin 101. *C. Lebetinus C. capite depresso, subcordato : corpore suprà griseo; maculis transversis, alternis; subtùs albido, punctato.*

La tête en forme de cœur & aplatie : le dessus du corps gris, avec des taches transversales, disposées alternativement: l'abdomen blanchâtre & ponctué.

Ce serpent a la tête aplatie en dessus, renflée par derrière, amincie pardevant, & revêtue de petites écailles : sa gueule est armée de crochets venimeux. La partie supérieure du tronc est relevée en carène, revêtue d'écailles ovales, garnies dans le milieu d'une arête, & peintes de diverses couleurs. Sur un fond gris, on remarque quatre rangées de taches transversales, posées dans un ordre alternatif : les rangées du milieu offrent des teintes jaunâtres; celles des côtés sont brunes ou noires. La partie inférieure du corps est blanchâtre & ponctuée de noir. Selon Forskal, la longueur de ce serpent, dont il a vu deux individus en Egypte, est ordinairement d'une coudée; la queue a quatre pouces de longueur; & le cou, un demi-pouce d'épaisseur. Sa morsure cause un sommeil léthargique & donne la mort. On n'a pas encore trouvé de remède contre un accident aussi funeste. *Linn. s. n. 378. Forsk. descript. anim. p. 13. Les pays orientaux.*

P— 155 / 152 E— 46 Linn. / 43 Forsk.

Le Losange 102. *C. Aulicus C. capite depresso, anticè subrotundo : corpore griseo, fasciis plus quàm viginti linearibus, albis; anterioribus utrinquè ad abdomen bifurcatis.*

La tête aplatie, & arrondie pardevant : le corps gris, traversé de plus de vingt bandelettes blanches, très-étroites; celles de devant se partagent en deux sur les bords de l'abdomen. (Pl. 16, fig. 28.)

La tête de cette couleuvre est noire & recouverte d'écailles de figure irrégulière. Vers l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, triangulaire, dont les côtés se réunissent sur la nuque; le sommet se dirige vers le tronc, & la base se prolonge jusques

juſques ſur le bord des mâchoires. La gueule eſt armée de deux petits crochets mobiles. Le tronc eſt revêtu d'écailles très-déliées, & amincı par les deux extrémités, mais ſur-tout du côté de la queue, dont la longueur forme à peine la quatrième partie de celle du corps. Le fond de ſa couleur eſt d'un gris foncé, avec des bandes blanches, tranſverſales, fort étroites, dont le nombre ſurpaſſe celui de vingt : toutes celles qu'on voit ſur la partie antérieure du tronc ſe partagent en deux ſur les côtés, & repréſentent en cet endroit des eſpèces de triangles. Les autres bandelettes qui traverſent la ſurface poſtérieure, offrent des diſpoſitions particulières; tantôt elles ſont placées deux à deux, l'une à côté de l'autre; tantôt elles ſont diſpoſées en ſautoir. Le deſſous du corps eſt jaunâtre. La longueur ordinaire du *Loſange* eſt d'environ ſix pouces; ſa groſſeur égale celle d'une plume d'oie. *Linn. ſ. n.* 381. *L'Amérique.*

P—184 E—60

Le Large-queue 103. *C. Lati-caudatus C. capite ovato, oblongo, cataphracto : corpore cinereo, annulato : caudâ depreſſâ triſulcatâ, apice obtusâ.*

La tête ovale, alongée, couverte de grandes écailles : le corps d'un gris cendré, avec des bandelettes diſpoſées par anneaux : la queue aplatie, marquée de trois eſpèces de ſillons, & obtuſe au ſommet. (Pl. 20, fig. 36.)

Les traits qui caractériſent cette couleuvre ſont ſi bien prononcés, qu'il eſt impoſſible de ne pas la diſtinguer des autres eſpèces du même genre. Sa tête eſt d'une forme ovale, alongée, & couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs; elle eſt d'une couleur blanche vers le muſeau, & brunâtre ſur la nuque. Les mâchoires ſont preſque dépourvues de dents; celle d'en haut eſt armée de deux petits crochets mobiles, dont la morſure eſt très-dangereuſe. Le tronc eſt revêtu ſur le dos d'écailles rhomboïdales, liſſes; le deſſous du corps eſt anguleux. La queue forme le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce. Au lieu d'être ronde, comme celle de la plupart des couleuvres, elle eſt aplatie, marquée de trois eſpèces de canelures, & ſe termine par deux écailles appliquées l'une contre l'autre, dans le ſens de l'aplatiſſement. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt de deux pieds. Suivant Linné, ſa groſſeur égale celle du doigt. La queue a environ trois pouces de longueur. Tout le corps eſt d'un gris cendré : ſur ce fond, s'étendent tranſverſalement quarante-ſix bandelettes brunes, qui environnent le tronc & la queue; la ſurface inférieure eſt brunâtre. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 32, *ſ. n.* 383. *Les Indes.*

P—$\frac{220}{222}$ E—$\frac{42}{38}$

L'Atroce 104. *C. Atrox C. capite ovato, angulato, imbricato : corpore cinereo; ſuprà vittis albidis, tranſverſis; infrà punctis albis notato.*

La tête ovale, anguleuſe, couverte de petites écailles diſpoſées à recouvrement : le corps gris, avec des bandelettes blanches, tranſverſales par deſſus; & de points blancs ſur le ventre. (pl. 20, fig. 37.)

Il eſt très-aiſé de reconnoître cette couleuvre dont la tête eſt anguleuſe, plane ſur le ſommet, comprimée latéralement, & couverte de petites écailles blanches, diſpoſées comme les ardoiſes d'un toit. Les narines ſont très-ouvertes & fort rapprochées des yeux. La mâchoire ſupérieure eſt armée de deux grandes dents cachées dans une veſſie, dont la morſure eſt très-venimeuſe. Le tronc eſt étroit, principalement à ſon origine, & revêtu de très petites écailles ovales, lancéolées, & relevées par une arête. Le corps eſt d'une couleur cendrée, avec des bandelettes blanches, tranſverſales, poſées ſur toute la longueur du dos & ſur la ſurface inférieure de la queue. Les plaques du ventre ſont tachetées de blanc. Deux individus de cette eſpèce, obſervés par Linné, avoient environ un pied de longueur; la queue ſeule avoit un peu plus de deux pouces : cette partie étoit très-effilée. Il paroît que l'*Atroce* ſe nourrit de grenouilles, puiſqu'on en a trouvé une dans l'eſtomac de l'individu qui a ſervi de modèle à notre figure. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 35, *col. angulatus*, *ſ. n.* 383, *C. Atrox. Les Indes.*

P—$\frac{196}{200}$ E—$\frac{69}{70}$

L'Anguleux 105. *C. Angulatus C. capite ſubovato, vix diſtincto : corpore angulato, griſeo-fuſco; vittis nigris, tranſverſis.*

La tête d'une forme ovale, à peine diſtinguée du tronc : le corps anguleux, d'un gris brun, avec des bandelettes noires, tranſverſales. (Pl. 10, fig. 11.)

La tête de ce ſerpent eſt garnie de ſept écailles de grandeur inégale, dont deux ſont percées chacune d'une petite ouverture pour

les narines. Il y a enſuite ſur la rangée du milieu une écaille triangulaire ; puis deux autres d'une forme arrondie ; enſuite trois plus grandes entre les yeux ; & enfin deux autres qui reſſemblent à des triangles arrondis par les côtés. La gueule eſt armée de petites dents. Le cou eſt auſſi gros que la tête. Le tronc eſt renflé vers le milieu de ſa longueur, & garni de dix-neuf rangées d'écailles diſpoſées en longueur : toutes ces écailles ſont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de part & d'autre, où l'on n'obſerve aucune ſaillie ; de là vient que le corps de ce ſerpent eſt marqué d'autant de lignes anguleuſes, qu'il y a de rangs d'écailles carenées. La ſurface ſupérieure du tronc eſt d'un gris qui tire ſur le brun : ce fond eſt relevé par des bandes brunes, tranſverſales, noirâtres en leurs bords, & qui vont en s'élargiſſant vers le dos. L'abdomen eſt couvert de taches quadrangulaires d'une couleur de rouille, & diſpoſées alternativement de part & d'autre. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt de ſix à douze pouces. *Linn. ſ. n.* 377, *Amén. acad.* 1, *p.* 119, *n.* 7. *L'Aſie.*

P—$\frac{117}{120}$ E—$\frac{70}{60}$ *Linn. ſ. n.* *Linn. Amén. acad.*

* L'Asiatique 106. *C. Aſiaticus C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà vittis longitudinalibus ; ſquamis margine albidis.*

La tête ovale, garnie de plaques : des raies longitudinales ſur le dos ; les écailles bordées d'une couleur blanchâtre.

M. le Comte de la Cepède a donné le nom d'*Aſiatique* à un ſerpent qu'on conſerve au Cabinet du Roi, & qui a été envoyé d'Aſie ſous la dénomination de *Malpolon*. Sa gueule eſt dépourvue de crochets venimeux ; le ſommet de ſa tête eſt garni de neuf grandes écailles ; celles du dos ſont unies, rhomboïdales, & bordées d'une teinte blanchâtre. La ſurface du dos eſt ſillonnée, dans toute ſa longueur, par des raies dont la couleur a été altérée par l'eſprit-de-vin. Cet individu a un pied de longueur totale ; la queue n'a que deux pouces trois lignes. Séba a décrit deux ſerpens envoyés de l'île de Ceylan (1) ; & Ray un autre, ſous le titre de *Malpolon* (2). Je ne crois pas que les deſcriptions de ces deux Auteurs puiſſent convenir à celui du Cabinet du Roi ; on ne voit point ſur l'*Aſiatique* ces taches élégantes, deſſinées en forme de petites étoiles, qui caractériſent le *Malpolon* de Ceylan. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 249. *L'Aſie.*

P—187 E—76

* La Trois-raies 107. *C. Ter-lineatus C. capite ovato, rotundato : corpore ſubrufo ; faſciis tribus longitudinalibus in dorſo.*

La tête ovale, arrondie : le corps roux avec trois raies longitudinales ſur le dos. (Pl. 41, fig. 3.)

Voici encore une nouvelle eſpèce dont M. le Comte de la Cepède a publié la deſcription. Sa tête eſt ovale, & revêtue par deſſus de neuf grandes écailles poſées ſur quatre rangs ; celles du dos ſont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rouſſe plus ou moins foncée : ſur ce fond, on remarque trois bandelettes longitudinales, qui partent du muſeau, & s'étendent juſqu'au deſſus de la queue. Cet animal doit être rangé parmi ceux qui n'ont point de crochets venimeux. L'individu qui eſt au Cabinet du Roi a un pied cinq pouces ſix lignes de longueur totale ; la queue n'a que deux pouces huit lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 254. *On ne ſait pas quel pays il habite.*

P—169 E—34

* La Double-raie 108. *C. Bilineatus C. capite ovato, cataphracto : corpore ſaturatè rufo ; vittis duabus aureis in dorſo ; ſquamis margine luteis.*

La tête ovale, garnie ſur le ſommet de grandes écailles : le corps d'un roux foncé, avec deux bandelettes ſur le dos, d'un jaune doré ; les écailles bordées de jaune. (Pl. 40, fig. 3.)

La deſcription de cette nouvelle eſpèce a été faite ſur un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi. Sa tête eſt ovale, arrondie, garnie par deſſus de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. La gueule eſt dépourvue de crochets venimeux. Les écailles du dos ſont unies, en loſange, d'un roux foncé dans le centre, & jaunes à l'extrémité : ſur ce fond, s'étendent, depuis la tête juſqu'au bout de la queue, deux bandes longitudinales, qui, dans l'animal vivant, doivent approcher de la couleur de l'or. Ce ſerpent parvient à la longueur de deux pieds un pouce ; la queue n'a que ſix pouces ſix lignes de long. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 220. *On ne ſait pas quel*

(1) *Pl.* 52, *fig.* 4 ; *& pl.* 39, *fig.* 4.

(2) *Ray, p.* 331, *n.* 103.

pays habite cette couleuvre; mais on préſume qu'elle vient des Indes, puiſqu'elle a été envoyée avec un Molure.

P—205 E—99

* La Couleuvre d'Esculape 109. *C. Æſculapii C. capite ovato, craſſo : corpore ſubrufo; faſciâ utrinquè laterali, fuſcâ.*

La tête ovale, groſſe : le corps roux, avec une bandelette brune ſur les côtés. (pl. 39, fig. 2.)

Les anciens Naturaliſtes ont conſacré à Eſculape pluſieurs eſpèces de ſerpens (1) qu'ils ont cru dignes, par l'innocence des mœurs & la douceur du caractère, de repréſenter cette divinité bienfaiſante qui préſide à la ſanté des hommes; mais nous ne conſervons cette dénomination qu'à celle qui ſe trouve aux environs de Rome, & qui, depuis plus de dix-huit ſiècles, porte le nom de ſerpent d'Eſculape. Sa tête eſt groſſe, en proportion du corps; le ſommet eſt garni de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangées, comme dans la *Liſſe;* celles qui recouvrent le dos ſont ovales & relevées par une arête; celles des côtés ſont entièrement liſſes. Le fond de la couleur du dos eſt d'un roux plus ou moins clair. De chaque côté du corps, on voit une bande longitudinale, obſcure, & preſque noire, ſur-tout vers le ventre. Les écailles de la rangée qui touche immédiatement les plaques du ventre, ſont bordées de noir; ce qui préſente, de part & d'autre, une file de petits triangles blanchâtres. Toutes les plaques & les écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du corps, ſont blanches, tachetées d'une couleur foncée. Un individu de cette eſpèce, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a trois pieds dix pouces de longueur totale; la queue ſeule a neuf pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 165. *L'Italie.*

P—175 E—64

Le Calemar 110. *C. Calamaria C. capite minimo, ovato : corpore livido, ſuprà punctis linearibus & faſciis fuſcis, tranſverſis picto; ſubtùs teſſellato.*

La tête petite, ovale : le corps livide, couvert en deſſus de points & de bandelettes brunes, tranſverſales; le deſſous imite un ouvrage de marqueterie. (Pl. 8, fig. 5.)

Ce ſerpent a la tête ovale, convexe, & plus mince que le tronc. La gueule eſt dépourvue de dents. Le tronc eſt d'une groſſeur preſque uniforme, depuis le cou juſqu'à la queue dont la longueur égale à peu près la ſeptième partie du corps. La ſurface ſupérieure eſt livide : ce fond eſt moucheté de brun; & marqué, de diſtance en diſtance, de bandelettes brunes, étroites, & tranſverſales. Le deſſous du corps eſt peint de diverſes taches carrées, pareillement brunes & pâles, qui imitent, par leur aſſortiment, un ouvrage de marqueterie. On obſerve encore ſur la queue une ligne longitudinale, d'une couleur ferrugineuſe. Le *Calemar* eſt ordinairement long de huit pouces, & gros comme un tuyau de plume d'oie. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 23. *L'Amérique.*

P—140 E—22

Le Péthole 111. *C. Pethola C. capite oblongo, obtuſo, cataphracto : corpore plumbeo; vittis fuſcis, verticillatis in dorſo.*

La tête oblongue, obtuſe, couverte de plaques : le corps d'une couleur plombée, avec des bandes brunes, annulaires ſur la ſurface ſupérieure du dos. (Pl. 25, fig. 52.)

Linné a décrit, dans le premier volume des *Amènités académiques*, trois individus de cette eſpèce, qui ne diffèrent réellement entre eux que par les teintes de la couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent l'abdomen & le deſſous de la queue. La tête eſt oblongue, aplatie, obtuſe à l'extrémité, & couverte de neuf grandes écailles poſées deux à deux, excepté entre les yeux où il y en a trois. La mâchoire inférieure eſt blanche, ainſi que le bord de celle de deſſus : les dents ſont nombreuſes, petites, aiguës, recourbées : la partie ſupérieure de la tête préſente une couleur brune, livide : le tronc eſt revêtu par deſſus d'écailles ovales, liſſes, très-entières dans leur bord, & poſées ſur dix-neuf rangées; le dos eſt d'une couleur pâle, & traverſé par un grand nombre de larges bandes, brunes ou rougeâtres; l'abdomen eſt d'un jaune blanchâtre, ſans mélange d'aucune autre couleur. La queue eſt arrondie, déliée, & couverte d'écailles dont la ſurface ne préſente aucune ſaillie. Un des individus obſervés par Linné avoit environ deux pieds de longueur. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 306, 119, 495. *L'Afrique.*

P—$^{209}_{208}$ E—$^{90}_{90}$
^{207} ^{83}

(1) *Séb.* 11, *pl.* 18, *fig.* 4; *ibid. pl.* 54, *fig.* 2; *ibid. pl.* 86, *fig.* 1; *ibid. pl.* 51 & 52. *Aldrov. Ray, ſyn. p.* 291.

* LA QUATRE-RAIES 112. *C. Quatuor-lineatus C. capite ovato, cataphracto : corpore olivaceo ; lineis utrinquè duabus longitudinalibus.*

La tête ovale, revêtue de plaques : le corps couleur d'olive, avec deux raies, de part & d'autre, longitudinales. (Pl. 39, fig. 1.)

Cette eſpèce de couleuvre, qui n'étoit pas encore connue, quoiqu'elle habite nos provinces, a la tête ovale, & garnie par deſſus de neuf grandes écailles poſées ſur quatre rangs ; celles du dos ſont relevées par une arête ; celles des côtés au contraire ſont très-unies. Tout le corps eſt plus ou moins olivâtre ou fauve : ſur ce fond, on voit quatre raies obſcures qui en parcourent toute la longueur. Les deux raies extérieures ſe prolongent juſqu'au deſſus des yeux, & forment en cet endroit une eſpèce de tache noire très-alongée ; elles s'étendent enſuite juſqu'au deſſus du muſeau, où elles ſe réuniſſent. On conſerve au Cabinet du Roi un individu qui a trois pieds neuf pouces de longueur totale ; la queue n'a que huit pouces ſix lignes. Un caractère remarquable dans cette eſpèce, c'eſt d'avoir deux paires de petites plaques entre l'anus & les grandes plaques. J'ai vu l'année dernière, à la foire Saint-Germain, quatre individus vivans, qui ſe laiſſoient manier & entortiller ſans faire le moindre mal. Le plus gros avoit plus de quatre pieds de longueur, & environ deux pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. Les perſonnes qui en avoient ſoin, m'ont aſſuré que tous les mois ils quittoient leur vieille peau pour en reprendre une nouvelle. En effet, j'ai vu pluſieurs de ces dépouilles de la plus belle conſervation. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 163. *La Sicile, la Provence.*

P—218 E—73

LE SERPENT A COLLIER 113. *C. Natrix C. capite lanceolato, depreſſo : corpore ſaturatè olivaceo ; lineis utrinquè nigris, tranſverſis : vitta duplex albida ad collum.*

La tête lancéolée, aplatie : le corps d'une couleur olivâtre foncée, avec des lignes noires, tranſverſales de chaque côté : deux petites bandelettes blanchâtres autour du cou. (Pl. 35, fig. 3.)

Ce ſerpent, qu'on trouve fréquemment dans nos contrées, a la tête en fer de lance, aplatie, revêtue de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs ; ſavoir, deux preſque carrées au bout du muſeau ; deux demi-circulaires compoſent le ſecond rang ; trois rempliſſent l'eſpace qui ſe trouve entre les yeux ; & deux plus grandes que les autres, conformées en trapèze, forment la quatrième rangée. Les yeux ſont vifs & pleins de feu ; les narines très-ouvertes, & ſituées, de part & d'autre, vis-à-vis le premier rang des plaques qui recouvrent les mâchoires ; celle d'en haut eſt bordée de quatorze écailles blanchâtres, marquées d'une ligne noire au point de leur réunion, & dont la grandeur augmente à meſure qu'elles s'éloignent de l'extrémité du muſeau. Il n'y en a que neuf ſur le contour de la mâchoire inférieure ; elles ſont plus petites que celles d'en haut. La gueule eſt armée, de part & d'autre, de deux rangées de dents crochues, inégales, & creuſes en dedans : il y en a quinze au premier rang, & dix au ſecond. Le tronc eſt revêtu d'écailles ovales, oblongues, relevées par une arête, excepté celles de la rangée inférieure des côtés ; celles-ci ſont preſque en loſange & entièrement liſſes. Tout le corps eſt d'une couleur d'olive foncée ; le muſeau eſt marqué d'une tache plus ſombre ; & le cou de deux bandelettes blanchâtres, qui ne ſont pas toujours très-ſenſibles. On voit ſur les côtés des bandelettes noires, qui s'étendent tranſverſalement. La ſurface inférieure du corps eſt mélangée de noir, de blanc, & de bleuâtre ; de manière que ces taches augmentent en nombre, en grandeur, & en intenſité, à meſure qu'elles approchent de la queue, où les écailles ſont preſque entièrement noires. J'ai compoſé cette deſcription ſur un individu qui a été tué le 30 juillet 1789, dans un des foſſés du château de Binanville, près Mantes-ſur-Seine. Sa longueur totale étoit de trois pieds trois pouces ; & ſa circonférence, dans l'endroit le plus épais, d'environ trois pouces quatre lignes. La tête avoit dix-huit lignes de longueur, & un pouce de large derrière les angles de la gueule. La queue avoit ſix pouces & demi de longueur ; elle ſe terminoit par une pointe dure d'environ trois lignes. Ce ſerpent eſt très-doux & ſuſceptible d'éducation. En Sardaigne, les Dames en nourriſſent avec beaucoup de ſoin, leur donnent à manger ſur la main, & reçoivent les careſſes de cet animal ſans éprouver la moindre frayeur. Il ſe plaît dans les lieux humides, au milieu des eaux, & parvient quelquefois à la lon-

gueur de quatre pieds. *Linn. ſ. n.* 230. *L'Europe ; il eſt très-commun en Rouergue.*

$P=\frac{170}{168}$ $E-\frac{60}{53}{}_{56}$

On diſtingue deux variétés dans cette eſpèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la diſpoſition des couleurs.

a. Le corps d'un beau bleu, parſemé de points noirs & de bandelettes tranſverſales. M. Laurenti en a vu un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

b. Le corps bleu, marqué d'une petite ligne blanche de part & d'autre, & parſemé de taches noires ; celles du milieu du dos étoient blanches : le ventre étoit pareillement blanc, avec une tache noire de chaque côté. Cet individu faiſoit également partie de la collection de M. de Turri.

* L'Hydre 114. *C. Hydras C. capite parvo ; ponè nucham maculis quatuor oblongis : corpore olivaceo ; maculis fuſcis, alternis, quadruplici ordine digeſtis.*

La tête petite ; quatre taches oblongues derrière la nuque : le corps olivâtre, avec quatre rangs de taches brunes, diſpoſées en quinconce.

M. Pallas a obſervé cette couleuvre dans le cours de ſon voyage en différentes provinces de la Ruſſie. Selon la deſcription qu'il en a donnée, ſa tête eſt petite ; ſa langue noire, très-longue ; & l'iris des yeux jaune : elle n'a point de crochets mobiles dans la gueule. On aperçoit ſur le derrière de la tête quatre taches noires, alongées, dont deux ſe réuniſſent en formant un angle plus ou moins ouvert. Le deſſus du corps préſente, ſur un fond olivâtre mêlé de gris, quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, diſpoſées en quinconce. Le deſſous du corps eſt tacheté de jaunâtre & de brun ; cette dernière couleur domine vers l'anus, ſur-tout au deſſous de la queue. Elle a cent quatre-vingts grandes plaques, ſans compter quatre écailles qui garniſſent le deſſus de l'anus. Sa longueur ordinaire eſt de deux ou trois pieds. Cette couleuvre forme, par ſes habitudes, la nuance entre l'ordre des ſerpens & celui des poiſſons. Elle vit continuellement dans l'eau, & ne va à terre que très-rarement, pour pondre ſes œufs ou pour mettre bas ſes petits. On la trouve dans la mer Caſpienne & dans les eaux des rivières qui ſe jettent dans cette mer. *Voyage de M. Pallas, vol. 1.*

* La Dione 115. *C. Dione C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà griſeo cæruleſcente ; vittis tribus fuſcis & lacteis, alternis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le deſſus du corps d'un gris bleuâtre, relevé par trois bandelettes brunes & blanches, poſées alternativement.

Au rapport de M. Pallas, la teinte & la diſpoſition des couleurs de ce ſerpent produiſent un effet agréable à la vue. Sa tête eſt ovale & garnie ſur le ſommet de grandes écailles. La gueule eſt dépourvue de crochets venimeux. Son corps eſt très-délié, orné par deſſus d'un gris tirant ſur le bleu : ce fond eſt relevé par trois raies longitudinales, d'un blanc très-éclatant, que font reſſortir des raies brunes, placées alternativement entre les raies blanches : le deſſous du corps eſt blanchâtre, grivelé de brun & ſouvent moucheté de rouge. L'arrangement & la teinte de ces diverſes couleurs ſont ſi bien aſſortis, que M. Pallas a donné à la *Dione* l'épithète de *Très-élégante*. A une ſi belle parure, elle joint encore la légereté des mouvemens & la douceur des habitudes. Sa longueur ordinaire eſt d'environ trois pieds ; ſa queue alors n'a que ſix pouces. On la trouve aux environs de la mer Caſpienne, dans les déſerts qui environnent cette mer, & dont la terre eſt, pour ainſi dire, imprégnée de ſel. Elle ſe plaît auſſi ſur les collines arides qui ſont près de l'Iriſh. *Voy. de M. Pall. vol. 2. Les environs de la mer Caſpienne.*

$P--\frac{200}{190}$ $E--\frac{66}{58}$

La Chaîne 116. *C. Getulus C. capite ovato, cataphracto : corpore nigro cæruleſcente ; faſciis linearibus, flavis, tranſverſis, quaſi concatenatis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'un bleu foncé, avec des taches étroites, jaunes, tranſverſales, comme enchaînées les unes avec les autres. (pl. 18, fig. 33.)

Catesbi a donné la deſcription & la figure de cette couleuvre qui a été enſuite obſervée par le Docteur Garden. Sa tête eſt ovale, aplatie ſur le ſommet, & anguleuſe ſur le contour des mâchoires. Le tronc eſt d'un bleu noirâtre ; & marqué, de diſtance en diſtance, d'une file tranſverſale de petites taches jaunes, qui repréſentent, en pluſieurs endroits, une eſpèce de chaîne. La continuité de ces bandelettes ne s'étend que juſques ſur le bord des plaques du ventre ; là, elles ſe partagent

en deux, & forment, par leur réunion avec les bandelettes du côté oppoſé, des compartimens ſemblables à des carrés oblongs. D'après la figure de grandeur naturelle que Catesbi a publiée, il paroît que ſa longueur totale eſt d'environ deux pieds & demi; la queue ſeule eſt longue de ſix pouces. Le morceau détaché qu'on voit au deſſus de la figure indiquée, repréſente la diſpoſition des taches qui ſont ſous le ventre. *Linn. ſ. n.* 382. *Catesbi, Carol. p.* 52, *tab.* 52. *La Caroline.*

P—215 E—44

Le Saturnin 117. *C. Saturninus C. capite oblongo, quadrilatero, trunco latiori: corpore ex cæruleo & livido nebulato.*

La tête oblongue, à quatre angles, plus large que le tronc : le corps nué de teintes bleuâtres & livides. (Pl. 21, fig. 40.)

On reconnoîtra cette couleuvre à la conformation de ſa tête qui eſt étroite, anguleuſe, garnie ſur le ſommet de grandes écailles polygones, & terminée antérieurement par un muſeau qui paroît tronqué. Les yeux ſont gros; ſphériques; les dents petites & flexibles. Le tronc eſt couvert d'écailles oblongues, étroites; celles qu'on voit ſur le milieu des côtés, ſont plus grandes & d'une forme ovale. Le tronc eſt d'une couleur pâle, & parſemé de bandes tranſverſales, griſâtres, diſpoſées comme par nuages. Les parties latérales de la tête ſont panachées de taches bleues & blanches, ainſi que les mâchoires; le deſſous du corps eſt blanc, mêlé de bleu. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt d'environ trois pieds; celle de la queue égale la troiſième partie de la longueur totale de l'animal. Le diamètre du corps, dans ſa plus grande épaiſſeur, n'eſt que d'environ trois lignes. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 32, *ſ. n.* 384. *Gronov. Zooph. p.* 20, *n.* 97. *Les Indes, la Guinée.*

P—$\frac{192}{147}$ E—$\frac{125}{120}$ *Gronov. Linn.*

* La Gronovienne 118. *C. Gronovianus C. capite poſticè dilatato: corpore ſuprà cæruleſcente; lineolis tranſverſis, undulatis, nigris: abdomine ſubnigro.*

La tête élargie par derrière : le corps bleuâtre par deſſus, avec de petites lignes noires, tranſverſales, qui s'étendent par ondulations : le ventre noirâtre.

J'ai conſervé à cette eſpèce l'épithète de *Gronovienne*, que M. Laurenti lui a donnée. Elle reſſemble, par la forme du corps & de la tête, au *Serpent à collier*; mais elle en diffère par la teinte & la diſpoſition des couleurs. Sur l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, conformée en croiſſant : ces deux taches ſont ſéparées par une autre de couleur noire, qui ſe réunit à une ſemblable tache poſée ſur le milieu de la nuque. La ſurface ſupérieure du dos eſt traverſée de petites raies noires, qui s'étendent par ondulations; le ventre eſt noirâtre. Suivant M. Laurenti, la partie inférieure du corps eſt revêtue du même nombre de plaques & d'écailles qu'on trouve ſur la *Liſſe. Laur. ſpec. med. p.* 75, *n.* 150. *Natrix Gronoviana.*

P—178 E—46

Le Triangulaire 119. *C. Buccatus C. capite ſquamis majoribus & triangulo fuſco ſuprà nares inſignito: corpore fuſco; faſciis triginta circiter albis, tranſverſis.*

La tête couverte d'écailles plus grandes, & ornée, au deſſus des narines, d'un triangle brun : le corps brun, avec environ trente bandelettes blanches, tranſverſales.

Le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce conſiſte dans la forme de la tête qui eſt fort groſſe, relativement à la longueur du tronc, & terminée antérieurement par un muſeau conique, très-obtus. Le fond de ſa couleur eſt blanc, & relevé par une eſpèce de triangle brun au deſſus des narines. Il y a deux bandelettes de cette même couleur qui commencent avant l'orbite des yeux, & qui s'étendent juſqu'à l'origine du cou. Le ſommet de la tête eſt marqué encore de deux taches brunes. La gueule eſt grande, renflée en deſſous, & garnie de petites dents. Le tronc eſt beaucoup plus mince que la tête; ſa ſurface ſupérieure eſt couverte d'une large bande brune, échancrée de chaque côté, & entremêlée d'environ trente bandelettes blanches, étroites, tranſverſales, qui vont ſe confondre avec la couleur jaunâtre de l'abdomen. La queue eſt très-effilée; ſa longueur égale à peine la cinquième partie de celle du corps. Ce ſerpent n'a ordinairement que douze ou quinze pouces de longueur. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 29. *Les grandes Indes.*

P—107 E—72

* La Groſſe-tête 120. *C. Capitatus C. capite craſſo, rotundato: corpore ſubfuſco; faſciis tranſverſis, vividioribus.*

La tête groſſe, arrondie : le corps d'une

couleur foncée, avec des bandes tranſverſales d'une teinte plus claire. (Pl. 42, fig. 2.)

La dénomination de cette eſpèce annonce aſſez le principal caractère qui la diſtingue. Sa tête eſt beaucoup plus groſſe que la partie antérieure du corps; elle eſt garnie ſur le ſommet de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. Elle n'a point de crochets venimeux. Le dos eſt couvert d'écailles ovales & unies. L'individu qui a ſervi de modèle à la figure que nous donnons, & qu'on conſerve au Cabinet du Roi, paroît d'une couleur ſombre, relevée ſur le dos par des bandes tranſverſales, irrégulières, d'une teinte plus claire. Il a deux pieds cinq pouces ſix lignes de longueur totale; & ſix pouces trois lignes, depuis l'anus juſqu'au bout de la queue qui ſe termine en pointe très-déliée. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 280. *L'Amérique.*

P—193 E—77

Le Collier 121. *C. Monilis C. capite ovato; punctis tribus albis in collo: corpore fuſco; faſciis albidis, margine nigris, tranſverſis.*

La tête ovale : trois petites taches blanches ſur le cou : le corps brun, avec des bandes tranſverſales, blanchâtres, liſérées de noir.

D'après la deſcription que Linné nous a laiſſée, il ſeroit impoſſible de reconnoître la couleuvre dont il s'agit ici; heureuſement on conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a été envoyé du Japon ſous le nom de *Kokura*. Nous allons tirer de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède les détails qui manquent dans le *Syſtême de la Nature* de Linné. Le ſommet de la tête eſt garni de neuf grandes écailles qui forment quatre rangs; celles du dos ſont en loſange & relevées par une arête. Le tronc eſt brun par deſſus, & orné de petites bandes tranſverſales, blanchâtres, & bordées d'une petite raie plus foncée que le fond. La ſurface ſupérieure de la tête, qui eſt blanche, liſérée de brun, préſente trois taches brunes & alongées; mais ce qui ſert principalement à le diſtinguer, ce ſont trois petites taches blanches poſées à l'endroit du cou, & qui ſemblent former une eſpèce de collier. Sa longueur totale eſt de dix-ſept pouces; la queue eſt longue de quatre pouces dix lignes. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule. *Linn. ſ. n.* 381. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 173. *Le Japon, l'Amérique.*

P—$^{164}_{170}$ E—$^{82}_{85}$ *Linn. M. de la Cepède.*

Le Noir et fauve 122. *C. Fulvus C. capite ſubovato: corpore annulis nigris, totidemque fulvis, fuſco-maculatis cincto.*

La tête un peu ovale : le corps environné d'anneaux noirs & roux, tachetés de brun.

Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de cette eſpèce de ſerpent qui lui fut communiquée par le Docteur Garden. Nous connoiſſons à peine la forme de ſa tête. Son corps eſt orné d'environ vingt-deux anneaux noirs, entre leſquels ſont diſpoſés alternativement autant d'autres anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, & liſérés de blanc de part & d'autre. La longueur de la queue n'eſt que la douzième partie de celle du corps. J'ai eu occaſion de voir cet hiver un individu de cette eſpèce, conſervé dans l'eſprit-de-vin : il avoit environ dix pouces de longueur; ſa groſſeur égaloit à peu près celle du doigt. Un Naturaliſte anglois l'avoit apporté de la Caroline. *Linn. ſ. n.* 381. *La Caroline.*

P—218 E—31

Le Lemniſque 123. *C. Lemniſcatus C. capite parvo, cataphracto: corpore glaberrimo, faſciis albis & nigris verticillato.*

La tête petite, couverte de plaques : le corps très-liſſe, avec des bandelettes noires & blanches, diſpoſées par anneaux. (Pl. 24, fig. 49.)

Il eſt aiſé de reconnoître cette eſpèce de couleuvre à la forme de ſa tête qui eſt très-courte, de la même épaiſſeur que le corps, & couverte de neuf écailles diſpoſées ſur quatre rangs; ſavoir, deux rhomboïdales entre les trous des narines; deux pentagones derrière celles-ci; trois autres, dont celle du milieu eſt la plus conſidérable, garniſſent l'intervalle compris entre les yeux; & derrière ces organes, il y en a encore deux qui ſont les plus grandes de toutes. Le ſommet du muſeau eſt noirâtre : une bande de la même couleur parcourt tranſverſalement le ſommet de la tête; l'occiput eſt marqué d'une tache ronde. Les côtés de la mâchoire inférieure ſont d'une couleur cendrée. Le tronc eſt revêtu de quinze rangées d'écailles rhomboïdales, un peu obtuſes & liſſes; celles du dos ont une teinte de rouille à leur ſommet & dans leurs bords. Tout le corps eſt panaché de noir & de blanc : cette dernière couleur, qui eſt

comme le fond du tableau, eſt traverſée par quarante-trois bandes blanches, dont la troiſième eſt quatre fois auſſi large que chacune des autres; & qui toutes s'étendent un peu plus en largeur ſur l'abdomen que ſur le dos. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt d'environ ſix pouces; ſa groſſeur égale celle d'une groſſe plume de cygne. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 118, *n.* 6, *ſ. n.* 386; *muſ. Adolph. Frid.* 34. *L'Aſie.*

P—$^{250}_{244}$ ^{241} E—$^{30}_{35}$ ^{37}

* La Couleuvre a zones 124. *C. Cinctus C. capite ſubovato, cataphracto : corpore faſciis tranſverſis, albis, punctatis; totidemque fuſcis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps traverſé alternativement de bandes blanches, mouchetées, & de bandes brunes.

Au premier coup-d'œil, cette eſpèce de couleuvre paroît ſe confondre avec l'*Annelé* & le *Noir & fauve;* mais, indépendamment des autres différences, celle-ci ſe diſtingue du premier par la diſpoſition des couleurs; & du ſecond, par le nombre des plaques & des écailles. On ne trouve point de dents venimeuſes dans la gueule. Les écailles qui couvrent les mâchoires & le ſommet de la tête, ſont blanchâtres & liſérées de roux ou de brun; celles du dos ſont unies & rhomboïdales. Tout le corps eſt revêtu alternativement, depuis la tête juſqu'au bout de la queue, de bandes tranſverſales, plus ou moins larges, d'une couleur très-foncée, qui, comme autant de zones, le ceignent & l'environnent. Les bandes blanches préſentent quelques écailles tachetées de rouſsâtre à leur extrémité. Il y a au Cabinet du Roi un ſerpent de cette eſpèce, qui a un pied de longueur totale; la queue n'a qu'un pouce ſix lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens*, 334. *On ne connoît point encore le pays qu'il habite.*

P—165 E—35

Le Petalaire 125. *C. Petalarius C. capite ovato, cataphracto; ſquamis poſticis majoribus : corpore fuſco; ſuprà annulis circiter quinquaginta, albis.*

La tête ovale, couverte de plaques; les écailles de la nuque plus grandes que les autres; le corps brun, avec environ cinquante bandelettes blanches ſur le dos. (Pl. 26, fig. 54.)

Comme la plupart des eſpèces de ce genre, le *Petalaire* a la tête d'une forme ovale, liſſe, couverte de neuf plaques ſur le ſommet, & ſur la nuque, de pluſieurs écailles plus grandes que les autres. Les yeux ſont étincelans; les dents petites & flexibles. Le tronc, au lieu d'être relevé en carène, eſt au contraire un peu concave vers le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales & unies. Tout le corps eſt brun, marqué, de diſtance en diſtance, d'une bandelette blanche, qui s'élargit vers les côtés; il y en a environ cinquante depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Un individu de cette eſpèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied neuf pouces de longueur; la queue ſeule a quatre pouces neuf lignes. Suivant Linné, cette couleuvre a beaucoup de reſſemblance avec le *Péthole*, par ſon port, ſa couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du corps, qui eſt d'une couleur jaunâtre. On dit que le *Petalaire* eſt très-doux & même familier. Il s'introduit dans les maiſons, y paſſe ſa vie ſous les toits, & y devient très-utile, en y faiſant la guerre aux inſectes & même aux rats dont il détruit un grand nombre : il ſe nourrit auſſi de petits oiſeaux. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 35, *ſ. n.* 387. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens*, 207. *Les Indes, le Mexique, l'île d'Amboine.*

P—$^{212}_{219}$ E—$^{102}_{106}$ *Linn.* *M. de la Cepède.*

L'Agile 126. *C. Agilis C. capite ovato, ſubdepreſſo : corpore annulis fuſcis, albidiſque, alternantibus variegato.*

La tête ovale, un peu aplatie : le corps marqué alternativement de bandes brunes & blanchâtres. (Pl. 16, fig. 26.)

Selon Linné, ce ſerpent a la tête petite, ovale, un peu aplatie ſur le ſommet, à peine relevée en arête par les bords, & marquée tranſverſalement d'une bande brune, qui va d'un œil à l'autre. Les narines ſont grandes, tournées en arrière; les yeux aſſez gros; & les mâchoires armées de dents flexibles. Le front eſt couvert d'écailles ovales, un peu obtuſes, & liſſes. La queue eſt très-courte, arrondie. Tout le corps eſt traverſé par des taches blanches & brunes, qui s'étendent autour du corps par bandes annulaires : les blanches

blanches ont une fois moins de largeur ; les brunes ſont parſemées de petits points noirs & carrés. La longueur de ce ſerpent eſt d'un pied ; ſon épaiſſeur égale celle du petit doigt. Linné obſerve qu'il eſt très-difficile de compter les écailles de la ſurface inférieure de la queue. *Linn. ſ. n.* 381. *Les Indes.*

P---$^{184}_{184}$ $^{184}_{181}$ E---$^{46}_{50}$ $^{}_{44}$

* L'Africain 127. *C. Africanus C. capite oblongo, anticè obtuſo : corpore ſuprà cæruleſcente ; ſubtùs albido, maculiſque tranſverſis, nigris vario.*

La tête oblongue, obtuſe pardevant ; le corps bleuâtre ſur le dos ; d'un blanc pâle par deſſous, avec des taches noires, tranſverſales.

Cette couleuvre a déjà été décrite par Séba, ſous le nom de *Serpent bleu d'Afrique.* J'ai cru devoir lui donner l'épithète d'*Africain*, faute d'autre dénomination. Sa tête eſt oblongue, aplatie ſur le ſommet, obtuſe pardevant, un peu plus large que le cou, & comprimée vers le muſeau. La mâchoire inférieure eſt un peu plus courte que celle d'en haut. Le tronc eſt aſſez long & effilé ; ſa plus grande épaiſſeur correſpond au milieu de ſa longueur. La queue eſt groſſe. La ſurface ſupérieure du corps eſt bleuâtre ; l'inférieure préſente une multitude de taches noires, tranſverſales, ſur un fond blanchâtre. Sa longueur totale eſt d'environ deux pieds ; on compte près de ſix pouces depuis l'anus juſqu'à l'extrémité de la queue. *Gronov. Muſ. de ſerp. p.* 67, *n.* 36. *L'Afrique.*

P—142 E—60

Le Cobel 128. *C. Cobella C. capite ovato, oblongo : corpore atro, lineolis albidis, tranſverſis vario.*

La tête ovale, oblongue : le corps noir, avec de petites lignes blanches, tranſverſales. (Pl. 12, fig. 16.)

La tête de ce ſerpent a une forme ovale, oblongue, prolongée antérieurement ; elle préſente une convexité aſſez remarquable ſur le ſommet, principalement vers les parties latérales de la tête, & ſe termine par un muſeau arrondi. La mâchoire ſupérieure dépaſſe conſidérablement celle de deſſous. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt vers le milieu du tronc ; il s'amincit enſuite de chaque côté, & finit poſtérieurement par une queue aſſez courte & un peu épaiſſe. Les écailles du dos & des côtés ſont grandes, liſſes, éclatantes, d'une figure ovale, preſque quadrangulaire, & diſpoſées à recouvrement. Le fond de la couleur eſt tantôt gris, tantôt brun ; mais communément d'un noir aſſez foncé, avec une multitude de petites lignes blanches tranſverſales. Le deſſous du corps au contraire eſt blanchâtre, & parſemé de bandelettes noires, poſées tranſverſalement. Un individu meſuré par Gronou avoit un pied un pouce deux lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue : cette dernière partie n'avoit que deux pouces dix lignes. *Linn. ſ. n.* 378. *Gronov. Muſ. de ſerpentib. p.* 66, *n.* 32. *Surinam.*

P---$^{151}_{150}$ E---$^{51}_{54}$ *Gronov.* *Linn.*

a. Selon Gronou, le ſerpent qu'il a décrit n°. 15, appartient à l'eſpèce dont il s'agit ici. Il eſt brun & parſemé d'une multitude de très-petites taches blanches : la ſurface inférieure eſt blanchâtre. *Gronov. Muſ. de ſerp. p.* 58, *n.* 15 ; *Zooph. p.* 20, *n.* 98.

P—191 E—75

b. Linné cite une autre variété de cette eſpèce, qui a le dos bleuâtre & orné d'un petit nombre de caractères blancs. De plus, on voit derrière les yeux une tache blanchâtre ; & ſous la queue, une teinte du plus beau blanc : mais lorſqu'on compare entre elles les plaques & les écailles qui recouvrent la ſurface inférieure, on trouve une différence très-conſidérable. *Linn. Amén. acad. vol.* 1, *p.* 302, *n.* 28.

P—138 E—62

* La Grivelée 129. *C. Virgata C. capite ovato, indiſtincto : corpore in dorſo nigricante ; lateribus lineis albis, fuſcis, nigricantibus, tranſverſis variegatis.*

La tête ovale, confondue avec le tronc : le corps noirâtre ſur le dos, & varié ſur les côtés de lignes noires, brunes, blanches, & tranſverſales.

Cette couleuvre a la tête ovale, renflée ſur le ſommet, dirigée en pente vers le muſeau, couverte de grandes écailles, & confondue avec le cou. Le tronc eſt cylindrique depuis la tête juſqu'au milieu de ſa longueur ; il s'amincit enſuite par degrés inſenſibles, & ſe termine poſtérieurement par une queue mince & très-pointue. Les écailles du dos ſont très-grandes & preſque carrées. Les couleurs dont

ce ſerpent eſt orné ſont très-remarquables; le dos eſt ſombre ou noirâtre; les côtés ſont agréablement mélangés de lignes tranſverſales, blanches, noires, & ſombres; le deſſous du corps eſt panaché de taches noires & blanches. Gronou a décrit un ſerpent de cette eſpèce, qui avoit dix-huit pouces de longueur. *Gronou, Muſ. de ſerpentib. p.* 64, *n.* 28. *Surinam.*

P—160 E—60

**** *Eſpèces qui ont des bandes longitudinales ſur le corps.*

* Le Triple-rang 130. *C. Ter-ordinatus C. capite ſubovato, cataphracto: corpore albido; maculis dorſalibus fuſcis, triplici ordine diſpoſitis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps blanchâtre, avec trois rangées de taches brunes ſur le dos. (Pl. 42, fig. 5.)

J'ai tiré la deſcription & la figure de cette nouvelle eſpèce, de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède. Sa tête eſt garnie ſur le ſommet de neuf grandes écailles; celles du dos ſont ovales & relevées par une arête. La ſurface ſupérieure du corps préſente, ſur un fond blanchâtre, trois rangées longitudinales de taches d'une couleur brune. Ce ſerpent a environ un pied dix pouces de longueur totale; la queue n'a que quatre pouces. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 332. *L'Amérique.*

P—150 E—52

Le Mocqueur 131. *C. Vittatus C. capite ovato; vertice plano: corpore albido; faſciis nigris longitudinalibus: ſcutis margine fuſcis: vittâque albidâ dentatâ ſub caudâ.*

La tête ovale, aplatie ſur le ſommet: le corps blanchâtre, avec des bandelettes noires, longitudinales: les plaques du ventre brunes ſur le contour, avec une ligne dentelée, d'une couleur blanche, ſur la ſurface inférieure de la queue. (Pl. 15, fig. 22.)

Linné a donné une deſcription détaillée de ce ſerpent, dans ſes *Aménités académiques*. Suivant ce célèbre Naturaliſte, ſa tête eſt oblongue, ovale, un peu rétrécie pardevant, aplatie ſur le ſommet, couverte d'écailles polygones, & dirigée en pente vers le muſeau. Les yeux occupent la partie antérieure de la tête; ils ſont d'une forme arrondie, & tournés en avant. Le tronc eſt oblong, comprimé par les côtés: ſa plus grande épaiſſeur eſt entre la tête & l'anus; après quoi il s'amincit par degrés inſenſibles, vers l'extrémité de la queue. Cette dernière partie eſt arrondie, un peu épaiſſe; elle égale à peu près en longueur la quatrième partie du tronc. Les écailles du dos & des côtés ſont petites, ovales, & diſpoſées à recouvrement. Le ſommet de la tête eſt d'une couleur noire, variée de petites lignes blanches & tortueuſes. Le dos & les côtés ſont pareillement blanchâtres, & marqués, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, de lignes noires, longitudinales. Les plaques du ventre ſont blanches dans leur centre, & noires en leurs bords. On remarque ſous la queue une bandelette blanche, qui forme alternativement des dentelures à droite & à gauche. Linné obſerve que le nombre des plaques & des écailles offre, dans cette eſpèce, beaucoup de variétés, dont voici les principales. *Linn. Amén. acad. 1, p.* 30; *muſ. Adolph. Frid. p.* 25. *L'Amérique.*

P---$^{146}_{142}$ $^{142}_{144}$ E---$^{74}_{78}$ $^{82}_{75}$

* La Couleuvre a tête-rayée 132. *C. Cobræ C. capite oblongo; roſtro latiſſimo: corpore ſub-albido: lineolis longitudinalibus in vertice; & faſciis tranſverſis in dorſo.*

La tête oblongue; le muſeau très-large: le corps blanchâtre: des lignes longitudinales ſur la tête, & des bandes tranſverſales ſur le dos.

Séba & Scheuchzer ont fait mention de ce ſerpent. Sa tête eſt oblongue, convexe ſur le ſommet, & ſe termine par un muſeau très-large, aplati, & obtus à l'extrémité. La mâchoire ſupérieure dépaſſe un peu celle de deſſous; l'une & l'autre ſont armées de petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & diſpoſées ſur deux rangs. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt vers le milieu du tronc, qui ſe termine poſtérieurement par une queue courte, mais très-effilée. Tout le corps eſt revêtu de petites écailles rhomboïdales, liſſes, luiſantes, qui le recouvrent comme les tuiles d'un toit. Le fond de la couleur eſt blanchâtre. On voit ſur la ſurface de la tête une multitude de petites lignes longitudinales, d'une couleur brune. Sur le dos, on remarque environ quarante bande-

lettes transverſales, pareillement brunes, & bordées d'une teinte plus foncée. Ce ſerpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied; la queue a environ quatre pouces. *Gron. Muſ. de ſerp. p. 63, n. 25. Surinam.*

P—165 E—75

* Le Grenouiller 133. *C. Raninus C. capite oblongo, anticè obtuſo : corpore albicante; lineis longitudinalibus, maculiſquè nigris in dorſo & ſummis lateribus.*

La tête oblongue, obtuſe pardevant : le corps blanchâtre, avec des lignes longitudinales & des taches noires ſur le dos & ſur le haut des côtés.

Gronou, qui nous a fait connoître cette eſpèce de couleuvre, trace ainſi ſes principaux caractères. Sa tête eſt d'une forme oblongue, obtuſe pardevant, plane ſur le ſommet, plus large que le cou, & amincie vers le muſeau. Le tronc eſt grêle, un peu plus gros vers le milieu de ſa longueur, & aminci vers les deux extrémités : la queue eſt mince & alongée. La ſurface ſupérieure du corps eſt agréablement diverſifiée par des lignes longitudinales, noires; & par des taches de la même couleur : le ventre eſt blanchâtre. Il ſe nourrit de grenouilles; de là vient que je l'ai appelé *Grenouiller (Raninus)*. Une cauſe ſemblable a déterminé MM. Linné & d'Aubenton à nommer *Murina* ou *Mangeur de rats*, une eſpèce de *Boa* qui fait ſa nourriture des animaux de cette eſpèce. Il a environ dix-ſept pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anus juſqu'à l'extrémité de la queue. *Gronov. Muſ. de ſerp. p. 66, n. 34. Surinam.*

P—149 E—63

* La Suisse 134. *C. Helveticus C. capite ovato : corpore griſeo; lineis nigris utrinquè lateralibus; faſciâ longitudinali & fuſcâ in dorſo.*

La tête ovale : le corps gris, avec de petites raies noires ſur les côtés, & une bande longitudinale brune ſur le dos.

La tête de ce ſerpent eſt ovale, garnie par deſſus de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule; mais la mâchoire ſupérieure eſt garnie, de part & d'autre, d'un double rang de petites dents aiguës & ſerrées. Le deſſus du corps eſt couvert d'écailles ovales, relevées par une arête; elles ſont d'un gris cendré, avec de petites raies noires ſur les côtés, & une bande longitudinale ſur le dos, compoſée de petites raies tranſverſales, plus étroites, & d'une couleur plus pâle. Le deſſous du corps eſt noir, & diverſifié par des taches d'un blanc bleuâtre, beaucoup plus grandes ſous le ventre que ſous la queue. Cette couleuvre parvient à la longueur de trois pieds : elle ſe plaît ſur le bord de l'eau, dans les bois touffus; on la trouve auſſi dans les foſſés, & ſous les buiſſons qui croiſſent dans un terrain humide. Le peuple la regarde comme venimeuſe, quoiqu'elle ſoit dépourvue des dents qui diſtillent le venin. M. le Comte de Raſoumowsky, qui nous l'a fait connoître, l'a nommée *Couleuvre vulgaire;* mais comme cette épithète a été déjà donnée à pluſieurs eſpèces de ſerpens, M. de la Cepède l'a décrite ſous le nom de *Suiſſe. M. le C. de Raſoumowsky, Hiſt. Nat. du Mont-Jorat, &c., tom. 1, p. 121. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, 326.*

P—170 E—127.

* La Chatoyante 136. *C. Verſicolor C. capite ovato, cataphracto : corpore griſeo; lineis tranſverſis, faſciam repandam in dorſo efformantibus.*

La tête ovale, garnie de grandes écailles : le corps gris, avec une bande en zig-zag, formée de petites raies tranſverſales.

Cette petite couleuvre ſe trouve aux environs de Lauſanne. Sa tête eſt ovale, couverte par deſſus de neuf grandes écailles, & d'une tache brune, preſque en forme de cœur. Les yeux ſont noirs, petits, animés; l'iris rouge; & la gueule dépourvue de crochets venimeux. Tout le deſſus du corps eſt luiſant, comme s'il étoit enduit d'huile, & d'un gris cendré, avec une bande longitudinale, brune, formée de petites raies tranſverſales, diſpoſées en zig-zag. Les plaques & les écailles dont le deſſous du corps eſt revêtu, ſont d'un rouge brun, tachetées de blanc, & bordées de bleuâtre du côté de l'extrémité de la queue : ces plaques ſont chatoyantes au grand jour; & produiſent des reflets d'un beau bleu. Les écailles du dos le ſont auſſi, mais beaucoup moins. Ce ſerpent parvient à dix-huit pouces de longueur, & à la groſſeur d'une plume d'oie ou de cygne. On la trouve auprès des eaux, ou dans des foſſés humides. *M. le C. de Raſoumowsky, Hiſt. Nat. du Jorat & de ſes environs, vol. 1, p. 122, pl. 6. Lauſanne.*

P—$^{160}_{156}$ E—113.

Le Dard 136. *C. Jaculatrix C. capite ovato, parvo: trunco sensim attenuato, cinereo; fasciis tribus nigrescentibus.*

La tête ovale, petite : le tronc aminci par degrés insensibles, & d'un gris cendré, relevé par trois bandes noirâtres.

Cette couleuvre a la tête petite, d'une figure ovale, rétrécie vers le museau, & couverte sur le sommet d'écailles de différentes figures. Le tronc est effilé, sur-tout vers la queue qui est très-déliée & un peu plus courte que la moitié du tronc. Tout le corps est d'une couleur grise; ce fond est relevé par une bandelette brune, dont les bords sont d'un noir obscur; elle se prolonge sur toute la longueur du dos, depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. On voit sur chacun des côtés une autre bande pareille, mais plus étroite. Le dessous du corps est blanchâtre. Linné observe que le *Dard* a beaucoup de rapports avec le *Rayé*. *Linn. s. n.* 381. *Surinam.*

P—163 E—77

Le Chayque 137. *C. Stolatus C. capite ovato, cœrulescente : corpore suprà griseo ; vittis duabus albis, longitudinalibus; & fasciis transversis, fuscis : scutis abdominalibus nigro-punctatis.*

La tête ovale, bleuâtre : le corps gris par dessus, avec deux bandelettes blanches, longitudinales, & des taches brunes transversales : des points noirs sur les plaques du ventre. (Pl. 14, fig. 21.)

Le *Chayque* a la tête ovale, convexe, courte, revêtue de grandes écailles d'une couleur bleuâtre. On trouve des crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule; ils sont attachés si près du gosier, que le serpent ne peut s'en servir que pour infester les animaux qui entrent dans sa gueule & dont il fait sa nourriture. La longueur de la queue égale la cinquième partie de celle du corps. Le dos est gris, traversé de bandelettes brunes, & marqué, sur toute sa longueur, de deux lignes blanches; le ventre est d'un bleu très-clair; les plaques qui le recouvrent sont marquées, de chaque côté, de deux points noirâtres. On prétend que sa longueur ordinaire est d'environ six pouces, & qu'il est de la grosseur du doigt. Suivant Séba, le mâle a neuf taches rondes & noirâtres sur les parties latérales du cou; la femelle en est dépourvue. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 26, *tab.* 22. *Séb.* 2, *tab.* 9, *fig.* 1. *L'Amérique.*

P—143 E—76

* Le Xéquipèle 138. *C. Xequipeles C. capite ovato, parvo : corpore cinereo ; vittâ dorsali nigrâ, à rostro ad apicem caudæ protensâ.*

La tête ovale, petite : le corps gris, avec une bande noire sur le dos, qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue.

Sa tête est petite, d'une forme ovale, & distinguée du tronc. La plus grande épaisseur de ce serpent est vers le milieu du corps; sa grosseur en cet endroit est cependant moindre que celle de la tête. La queue est assez effilée; sa longueur égale à peine la troisième partie de celle de l'animal. Tout le corps est d'un gris cendré : ce fond est obscurci sur le dos par une large bande noirâtre, bordée d'une teinte plus foncée, qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une bandelette semblable, mais plus étroite. Le ventre est blanchâtre. Cette couleuvre parvient ordinairement à la longueur de seize pouces. *Gronov. Mus. de serp. p.* 63, *n.* 26. *Surinam, l'Amérique.*

P—$\frac{163}{172}$ E—$\frac{77}{79}$

Le Situle 139. *C. Situla C. capite subovato : corpore griseo, nigredine aspersò : lineâ nigrâ in lateribus summis.*

La tête un peu ovale : le corps gris, parsemé d'une teinte noirâtre, & marqué à l'extrémité supérieure des côtés, d'une ligne noire.

La phrase spécifique renferme presque tous les caractères qui sont énoncés dans la description de Linné. Le corps a environ trois pieds de longueur totale, & un pouce d'épaisseur; il est d'une couleur grise, rembrunie par une teinte noirâtre : sur ce fond, on remarque, de part & d'autre, une ligne noire, échancrée, qui sépare le dos des parties latérales. La longueur de la queue égale à peine la huitième partie de celle de l'animal. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 44, *s. n.* 385. *L'Egypte.*

P—235 E—45

* Le Schokari 140. *C. Schokari C. capite ovato, obtuso : corpore cinereo-fusco ; vittis utrinquè duabus albis, unicâ tantùm margine nigrâ.*

La tête ovale, obtuse : le corps d'un cendré brun, avec deux bandes longitudinales, blanches, dont une seulement est liserée de noir.

C'eſt encore une autre nouvelle eſpèce de couleuvre obſervée par Forskal dans l'Arabie heureuſe. Sa tête eſt d'une figure ovale, & garnie par deſſus de neuf grandes écailles poſées ſur quatre rangs. La gueule eſt dépourvue de crochets mobiles. Son corps eſt menu, d'un gris brun ſur le dos, & marqué, de part & d'autre, de deux bandelettes blanches, qui s'étendent depuis la tête juſqu'au bout de la queue, & dont une ſeulement eſt bordée de noir. Les grands individus de cette eſpèce ont quelquefois ſur le milieu du dos pluſieurs petites taches blanches, rangées à la file. Le deſſous du corps eſt blanchâtre, mêlé de jaune, & pointillé de brun vers le goſier. Le *Schokari* parvient ordinairement à la longueur d'un ou de deux pieds; ſa queue n'a guère alors que cinq ou ſix pouces. Il ſe plaît dans les bois qui croiſſent ſur les hauteurs. *Forskal, deſcript. animal. p.* 14. *L'Arabie.*

P—183 E—144

* Le Cravate 141. *C. Torquatus C. capite ovato : corpore livido, ſquamis margine albicantibus; collare albo.*

La tête ovale : le corps livide, avec des écailles blanchâtres à l'extrémité; un collier blanc.

La tête de ce ſerpent eſt ovale, convexe par deſſus, dirigée en pente ſur le front, & terminée antérieurement par un muſeau obtus. Le dos & les côtés ſont couverts d'écailles dont le bord ſupérieur eſt marqué d'une petite tache blanche, ce qui fait paroître toute la ſurface ſupérieure du corps comme marquée d'une multitude de points blancs, diſpoſés ſur des rangées longitudinales. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. Le ventre eſt blanchâtre. Le cou eſt entouré d'une bandelette blanche, qui le ſépare du tronc. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt de deux pieds; il n'a que quatre ou cinq lignes de diamètre vers le milieu du tronc. *Gron. Zooph. p.* 19, *n.* 94. *La Guinée.*

P—201 E—68

L'Aurore 142. *C. Aurora C. capite ovato, cataphracto : corpore livido; dorſo ſaturatè flavo.*

La tête ovale, couverte de plaques : le corps livide; le dos d'un jaune foncé. (Pl. 14, fig. 20.)

La belle couleur orangée qui domine ſur le dos de ce ſerpent, imite cette teinte dorée qui précède le lever du ſoleil. Sa tête eſt ovale, revêtue de neuf grandes écailles, & d'une groſſeur égale à celle du cou. Les yeux ſont gros, ſaillans; les dents petites & flexibles; & les mâchoires garnies d'écailles ſur leurs bords. Le tronc eſt arrondi; il ſe termine par une queue aſſez groſſe, dont la longueur égale la ſixième partie de celle de l'animal. Tout le corps eſt couvert d'écailles rhomboïdales, d'une couleur livide : ce fond eſt relevé par une bande longitudinale, d'un jaune éclatant, qui règne ſur le dos. Suivant Séba, le ſommet de la tête eſt jaune & moucheté de rouge. L'*Aurore* a environ un pied de longueur & deux pouces de circonférence. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 25, *tab.* 19. *L'Amérique.*

P—179 E—37

Le Bali 143. *C. Plicatilis C. capite brevi, ovato : corpore livido, lateribus faſciâ longitudinali fuſcâ.*

La tête courte, ovale : le corps livide, marqué ſur les côtés d'une bande brune, longitudinale. (Pl. 9, fig. 7.)

Ce ſerpent a la tête ovale, liſſe, à peine anguleuſe, & recouverte d'écailles un peu plus grandes que celles du tronc. Ses yeux ſont plats; les ouvertures des narines preſque inviſibles, & ſituées au ſommet du muſeau. On peut à peine diſtinguer des dents dans la gueule. Le tronc eſt épais & relevé en carène ſur le dos. Il règne un pli ſur toute la ſurface de l'abdomen. La longueur de la queue ne forme que la cinquième partie de celle du corps. La ſurface ſupérieure eſt livide, & peinte ſur les côtés d'une bande longitudinale, formée par des écailles brunes, excepté à leur ſommet où elles ſont tachetées de blanc. La ſurface inférieure eſt blanchâtre & mouchetée de jaune ſur les côtés; de grandes plaques recouvrent cette partie. Il y a auſſi quelques points bruns épars ſur la partie inférieure du corps, & en particulier vers le cou & ſur les premières grandes plaques dont chacune eſt marquée d'un de ces points. Sa longueur ordinaire eſt d'environ deux pieds; il eſt plus gros que le pouce. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 23. *Ternate.*

P—130 E—46

Le Nez-retroussé 144. *C. Myſterizans C. capite ovato, oblongo; naſo antrorsùm producto : corpore ſuprà carneo, vittâ utrinquè pallidâ.*

La tête ovale, oblongue; la mâchoire ſu-

périeure prolongée en forme de nez : le corps couleur de chair, avec une bandelette pâle sur les côtés. (Pl. 30, fig. 62.)

Ce serpent a la tête oblongue, étroite, plane en dessus, revêtue de plaques ; & les bords supérieurs relevés en arête très-aiguë. La mâchoire d'en haut se termine par un prolongement carré, d'une substance cartilagineuse, dont la forme imite celle d'un *nez retroussé* : la mâchoire inférieure est arrondie, plus large & plus courte que celle de dessus, & garnie intérieurement de deux espèces de verrues ; l'une & l'autre sont armées de fortes dents, mais qui ne sont pas venimeuses, selon Gronou. Linné au contraire a vu deux crochets mobiles sur un individu qu'il a observé. Celui qu'on conserve au Cabinet du Roi n'en a point. Le tronc est comprimé latéralement ; il est très-mince vers la tête, & couvert de petites écailles molles, oblongues, rétrécies, & rangées sur des lignes obliques qui se croisent. La queue est très-déliée ; sa longueur égale le tiers de l'animal, pris en totalité. Tout le corps est d'une couleur de chair, marquée par dessus d'une bandelette longitudinale, d'un brun clair, & de taches bleuâtres sur la partie antérieure du tronc. On voit sur les côtés une ligne blanche qui disparoît vers le milieu de la queue. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 28, *s. n.* 389. *Gronov. mus.* 2, *p.* 59, *n.* 19. *L'Amérique.*

a. La teinte & la distribution des couleurs présentent beaucoup de différences, & constituent plusieurs variétés dans cette espèce. Un individu dont Séba a donné la description & la figure, étoit entièrement bleu sur le dos, & vert sous le ventre ; une bandelette blanche distinguoit, de part & d'autre, le dos de l'abdomen. Celui dont parle Catesbi étoit mélangé de vert & de bleu. *Séb.* 11, *tab.* 23, *fig.* 2. *Catesb. Carol.* 2, *tab.* 47.

P—192 E—167

Le Triscale 145. *C. Triscalis C. capite ovato, cataphracto ; corpore glauco ; lineis quatuor rufis in unam utrinque coalescentibus.*

La tête ovale, couverte de plaques sur le sommet : le corps d'un vert de mer, avec quatre lignes rousses sur le dos, qui se réunissent en une seule aux deux extrémités du corps.

Ce serpent a la tête d'une figure ovale, & revêtue de neuf grandes écailles sur le sommet. Le dos est d'une couleur verdâtre : sur ce fond, on remarque trois lignes rousses, qui se réunissent à l'endroit du cou ; celle du milieu se termine au delà. De plus, on observe, sur chacun des côtés, une ligne pareillement rousse, qui s'étend, ainsi que la ligne correspondante du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue. La longueur de la queue n'est que la cinquième partie de celle du corps. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a quatre pouces six lignes de longueur totale ; la queue seule a trois pouces dix lignes. *Linn. s. n.* 385. *M. de la Cepede, Hist. Natur. des serpens*, 199. *Les Indes, l'Amérique.*

P—195 E—86

Le Corallin 146. *C. Corallinus C. capite minimo ; squamis duabus majoribus in occipite : corpore glauco ; lineis tribus fuscis in dorso.*

La tête très-petite, avec deux grandes écailles sur la nuque : le corps d'un vert de mer, marqué de trois lignes brunes sur le dos. (Pl. 23, fig. 44.)

Cette couleuvre est distinguée des autres espèces de ce genre, par la conformation de la tête qui est petite, & couverte sur la nuque de deux écailles beaucoup plus grandes que les autres. Les yeux & les narines sont d'une grandeur peu considérable. Les dents sont médiocres ; mais la mâchoire supérieure est armée de deux petits crochets rétractibles, qui distillent un venin très-subtil. Le tronc est couvert de dix-sept rangées d'écailles ovales, lisses, obtuses, séparées, dont chacune ressemble à une branche de corail ; celles de la première rangée latérale, de la troisième, & de la quatrième, sont marquées, de part & d'autre, d'une tache brune. La longueur de la queue ne fait que la cinquième partie de celle du corps ; elle est lisse & s'amincit par degrés insensibles. La couleur principale est d'un vert blanchâtre : ce fond est relevé par trois bandelettes brunes, qui parcourent toute la longueur du dos. Les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, sont rembrunies, & parsemées d'une multitude de points blanchâtres. La longueur ordinaire du *Corallin* est d'environ trois pieds ; sa grosseur est double de celle du pouce. La figure de Séba, qui a servi de modèle à la nôtre, représente ce serpent faisant tous ses efforts pour avaler un *lézard vert*, aussi gros que lui. Dans cet état, on voit ses mâchoires tellement ouvertes, qu'elles paroissent disloquées ; & cette dilatation extraordinaire ex-

plique comment les ſerpens avalent ſouvent des animaux d'une grandeur démeſurée. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 34, *ſ. n.* 384. *L'Aſie.*

P—193 E—82

Le Serpent de Minerve 147. *C. Minervæ C. capite ovato, convexo; lineis tribus in vertice: corpore glauco; vittâ latâ, fuſcâ, longitudinali in dorſo.*

La tête ovale, convexe, avec trois raies ſur le ſommet: le corps d'un vert de mer, avec une bandelette brune, large, longitudinale ſur le dos.

Les caractères ſuivans feront aiſément connoître la couleuvre dont il s'agit ici. Sa tête eſt oblongue, convexe, liſſe, marquée ſupérieurement de trois bandelettes brunes, longitudinales, dont les deux latérales paſſent à l'endroit qui correſpond aux ſourcils. Les yeux ſont larges, & les dents flexibles. Le tronc eſt revêtu d'écailles liſſes, d'un vert de mer livide: ce fond eſt relevé par une bande large, brune, qui s'étend ſur le milieu du dos. Vers l'origine de la queue, on voit, de part & d'autre, une bandelette pareillement brune, mais preſque inſenſible. La queue eſt très-effilée; ſa longueur égale la troiſième partie de celle du corps, qui n'a ordinairement que dix-huit ou vingt pouces. Dans ſa plus grande épaiſſeur, cette couleuvre n'eſt pas plus groſſe que le petit doigt. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 36, *ſ. n.* 388. *Les Indes.*

P—238 E—90

L'Ibibe 148. *C. Ordinatus C. capite ſubcordato, cataphracto: corpore viridi maculato; vittâ longitudinali in dorſo.*

La tête un peu en forme de cœur, revêtue de grandes écailles: le corps tacheté de vert: une bandelette longitudinale ſur le dos. (Pl. 13, fig. 18.)

Ce ſerpent a la tête d'une forme qui imite celle d'un cœur; elle eſt un peu aplatie ſur le ſommet, & couverte de neuf grandes écailles. Le cou eſt plus mince que la tête: ſa groſſeur augmente par degrés inſenſibles, juſques vers le milieu du tronc; enſuite elle décroît dans la même proportion. La ſurface ſupérieure du corps eſt couverte d'écailles ovales, relevées par une arête. Le fond de ſa couleur eſt d'un vert tacheté, ſuivant Catesbi; & bleu, ſelon Linné, avec des taches diſpoſées comme par nuages. De chaque côté du corps, on remarque par deſſous une rangée de points noirs, ſitués à l'extrémité des grandes plaques; & ſur le milieu du dos, on obſerve une raie d'une couleur aſſez claire, qui s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a deux pieds de longueur totale; ſa queue eſt longue de quatre pouces dix lignes. Il y a une particularité remarquable à l'égard des écailles qui recouvrent le deſſous de la queue, c'eſt qu'il y a quatre grandes plaques entre l'anus & les premières paires des petites. *Linn. ſ. n.* 379. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des ſerp. p.* 322. *La Caroline.*

P—138 E—72 *Linn.* 74 *Gronov.*

Le Malpole 149. *C. Sibilans C. capite ovato, oblongo, angulato: corpore cæruleſcente; vittis quinque longitudinalibus, nigris; duabus verò albis.*

La tête ovale, oblongue, anguleuſe: le corps bleuâtre, relevé par cinq bandelettes noires, & deux blanches, longitudinales. (Pl. 19, fig. 34.)

Cette eſpèce varie beaucoup, ſelon les différens pays qu'elle habite. Ordinairement, ſa tête eſt ovale, un peu alongée, anguleuſe au deſſus des yeux, couverte de neuf grandes écailles d'une couleur pâle, panachée de taches oblongues, bleuâtres, d'une figure irrégulière, avec une bordure noire. Suivant Linné, les mâchoires ſont marquées en leurs bords de ſix lignes blanches. Les narines ſont petites & ſituées à l'extrémité du muſeau. Les dents ſont très-courtes, mais redoutables par le venin qu'elles recèlent. La langue eſt longue & déliée, ce qui donne beaucoup de facilité à cette couleuvre pour retenir les petits animaux dont elle fait ſa proie. Le tronc eſt revêtu d'écailles ovales, relevées par une arête; celles du dos ſont bleuâtres en leur diſque, & entourées d'une bordure noire, qui prend une teinte très-foncée vers le ſommet de chaque écaille. De plus, on voit une bande noire qui s'étend ſur le milieu du dos: il y a de chaque côté une bandelette adjacente de la même couleur; enſuite une blanche; puis une noire ſur les côtés de l'abdomen, qui eſt d'une couleur blanchâtre. L'aſſortiment de ces deux couleurs produit un coup-d'œil agréable. Le *Malpole* parvient à une longueur très-conſidérable; la queue forme la quatrième partie de ſa longueur totale. Cette partie eſt d'une forme très-déliée; ſa ſurface ſupérieure préſente une couleur bleue, diver-

ſifiée par une eſpèce de réſeau noir, avec des bandes blanches longitudinales de part & d'autre. *Linn. ſ. n.* 382, *Amén. acad.* 1, *p.* 302, *n.* 30. *L'Aſie.*

P—160 E—100

* Le Chapelet 150. *C. Margaritiferus C. capite magno, depreſſo : corpore cæruleo; vittis tribus dorſalibus; media nigreſcente, albo-maculatâ; lateralibus verò albis.*

La tête grande, aplatie : le corps bleu, orné ſur le dos de trois bandelettes; celle du milieu noire, tachetée de blanc; les deux latérales blanches. (Pl. 41, fig. 1.)

L'ordre & l'arrangement des couleurs offrent dans cette eſpèce un caractère ſi ſenſible, qu'il eſt preſque impoſſible de ne pas la reconnoître. Sa tête, qui eſt grande en proportion du corps, eſt aplatie par deſſus, ainſi que par les côtés, & revêtue ſur le ſommet de neuf grandes écailles. Il n'y a point de dents venimeuſes dans la gueule. Le tronc eſt délié, & garni juſqu'au bout de la queue d'écailles liſſes, rhomboïdales. De chaque côté de la tête, on remarque trois, quelquefois quatre taches à peu près de la grandeur des yeux, rangées à la file, & formant une ligne qui paſſe par l'endroit de ces organes. Le ſommet de la tête préſente auſſi des taches d'un bleu clair, bordées de noir, & placées avec ſymétrie. Le deſſus du corps eſt bleu & marqué de trois bandelettes longitudinales; celles des côtés ſont blanches; celle du milieu eſt noire, & chargée de petites taches blanches, ovales, entremêlées de points blancs; la ſurface inférieure eſt garnie de plaques blanches, ponctuées de noir à chaque extrémité, ce qui forme deux rangées de points noirs ſous le ventre. Cette deſcription a été faite ſur un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi; il a un pied cinq pouces ſix lignes de longueur totale; la queue a cinq pouces ſix lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 246. *On ne ſait pas quel pays il habite.*

P—166 E—103

L'Ammodyte 151. *C. Ammodytes C. capite triangulari; roſtro apice quaſi cornuto : corpore ſubviridi; faſciâ dorſali nigrâ, denticulis alternis,*

La tête triangulaire; une eſpèce de petite corne à l'extrémité du muſeau : le corps verdâtre, avec une bande noire ſur le dos, dentelée dans un ordre alternatif. (Pl. 7, fig. 1, 2 & 3), *ſous le nom de vipère.*

L'*Ammodyte* a la tête plus large par derrière, & terminée antérieurement par un muſeau redreſſé, haut de deux lignes, ſemblable à une corne par ſa figure, mais d'une ſubſtance charnue, mobile en arrière, & couverte, ainſi que toute la ſurface de la tête, de très-petites écailles. Entre cette eſpèce de corne & les yeux, on obſerve, de chaque côté, un tubercule ſaillant. Les narines ſont ſituées, de part & d'autre, à la baſe de ces tubercules. Les yeux ſont couverts d'une écaille unique, qui fait la fonction de paupière : il y a auſſi ſur l'occiput deux écailles un peu plus grandes que les autres. La mâchoire ſupérieure eſt armée de deux dents aſſez grandes, aiguës, & renfermées dans une véſicule pleine de venin; la mâchoire inférieure n'a que de très-petites dents incapables de nuire. Le tronc ſe termine par une queue déliée, & longue ſeulement d'un travers de doigt. La couleur de ce ſerpent eſt d'un vert pâle; le dos eſt comme partagé dans le milieu par une bande noire & dentelée alternativement; le bord des lèvres eſt panaché de blanc & de noir. Sa longueur eſt d'environ un pied. L'individu que Linné a décrit fut pris au moment où il faiſoit ſon repas d'un lézard auſſi gros que lui, & qu'il avoit déjà avalé juſqu'aux pattes de devant. Sa morſure communique un poiſon très-actif. On prétend que ceux qui en ont été atteints, meurent au bout de trois heures. C'eſt le ſerpent connu ſous le nom de *Vipère cornue d'Illyrie.* Il me paroît que l'individu repréſenté ſur la *planche ſeptieme*, eſt un *Ammodyte. Aldrov. ſerp.* 169. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 506. *En Orient.*

P—142 E—32

M. Laurenti a vu, dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, deux *Ammodytes* qui avoient été apportés des environs de *Caſtel de Duino*, en Illyrie, & qui paroiſſoient former deux variétés dans cette eſpèce.

a. L'un avoit tout le corps brun. *Laurent. ſpec. med. n.* 220.

b. L'autre étoit d'un bleu pâle. *Ibid.*

La Vipère 152. *C. Berus C. capite oblongo, poſticè dilatato : corpore fuſco; vittâ dorſali atrâ, dentato-repandâ.*

La tête oblongue, élargie par derrière : le corps brun, avec une bandelette noire, dentelée en zig-zag ſur la ſurface du dos.

On reconnoîtra facilement ce ſerpent dangereux par la forme de ſa tête qui eſt aplatie ſupérieurement, élargie par derrière, & amincie

amincie du côté du muſeau, où elle ſe termine en s'arrondiſſant. Le bord des mâchoires eſt revêtu d'écailles plus grandes que celles du dos, tachetées de blanc & de noir; elles forment un rebord aſſez ſaillant. Le deſſus du muſeau eſt garni de plaques polygones; le ſommet poſtérieur préſente une multitude de petites écailles diſpoſées à recouvrement. Les yeux ſont pleins de feu. Le nombre des dents varie ſuivant les individus; il eſt ſouvent de vingt-huit à la mâchoire ſupérieure, & de vingt-quatre à l'inférieure; mais toutes les vipères ont, de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, une ou deux, & quelquefois trois ou quatre dents longues d'environ trois lignes, blanches, diaphanes, crochues, & très-aiguës. Ordinairement elles ſont couchées en arrière le long de la mâchoire, & alors leur pointe ne paroît point; mais lorſque la vipère veut mordre, elle les relève & les enfonce dans la plaie, en même temps qu'elle y répand ſon venin. Auprès de la baſe de ces groſſes dents, & hors de leurs alvéoles, on trouve, dans des enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites dents crochues, inégales en longueur, conformées comme les dents canines, & qui paroiſſent deſtinées à remplacer ces dernières, lorſque la *Vipère* les perd par quelque accident. M. l'Abbé Fontana en a trouvé depuis deux juſqu'à huit. Le cou eſt beaucoup plus étroit que la tête: il augmente enſuite de groſſeur, par degrés inſenſibles, juſques vers le milieu du tronc; & s'amincit dans la même proportion en tirant vers la queue qui eſt groſſe, très-courte, & obtuſe. Toutes les écailles de la ſurface ſupérieure ſont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de chaque côté, où les écailles ſont unies, arrondies, & un peu plus grandes que les autres. Le fond de la couleur eſt d'un roux tirant ſur le brun dans les mâles, & d'un gris cendré dans les femelles. Sur l'un & ſur l'autre, individu on remarque une bande noire, dentelée en zig-zag, qui parcourt toute la longueur du dos, juſqu'à l'extrémité de la queue: il y a de chaque côte une rangée de points noirs, diſpoſés de manière que chacun répond à l'angle rentrant de la bande dorſale. Le ſommet de la tête eſt marqué de deux taches noires, oblongues, qui, par leur réunion, forment un angle aigu au deſſus des yeux. Le ventre eſt garni de grandes plaques couleur d'acier, & d'une teinte plus ou moins foncée. La longueur totale de la *Vipère* eſt communément de deux pieds; la queue n'a que trois ou quatre pouces. On a obſervé que cette partie eſt plus longue & plus groſſe dans le mâle que dans la femelle. Il réſulte des expériences que M. l'Abbé Fontana & M. Laurenti ont faites ſur la morſure des *Vipères*, que ce poiſon dangereux n'a point d'effet ſur les animaux qui n'ont pas de ſang; il paroît auſſi qu'il ne peut pas donner la mort aux *Vipères* elles-mêmes: & à l'égard des animaux dont le ſang eſt chaud, la morſure de ce ſerpent eſt d'autant plus funeſte, que leur groſſeur eſt plus conſidérable, de telle ſorte qu'on peut préſumer qu'il n'eſt pas toujours mortel pour l'homme, ni pour les grands quadrupèdes ou oiſeaux. On s'eſt aſſuré, par des expériences faites avec ſoin, que ce venin eſt d'autant plus dangereux, qu'il a été diſtillé en plus grande quantité dans les plaies, par des morſures répétées. En un mot, on peut conclure que le poiſon de la *Vipère* eſt funeſte en raiſon de ſa quantité, de la chaleur du ſang, & de la petiteſſe de l'animal mordu. Il eſt encore d'autres cauſes, comme la chaleur de la ſaiſon, la température du climat, & l'état de la *Vipère* plus ou moins irritée, qui peuvent exalter le principe venimeux. Nous avons indiqué, dans l'Introduction à cet Ouvrage, les remèdes les plus efficaces qu'on ait découverts juſqu'ici contre la morſure de ce ſerpent. *Linn. ſ. n.* 377. *Laur. ſpec. med. p.* 192. *Les contrées de l'Europe.*

P—146 E—39

On diſtingue pluſieurs variétés dans cette eſpèce, qui ne diffèrent entre elles que par l'intenſité ou la diſpoſition des couleurs.

a. Le ſommet de la tête marqué d'une tache diviſée en pluſieurs parties; une bandelette dentelée en zig-zag ſur le milieu du dos; les taches antérieures des deux rangées latérales, réunies; celles de derrière ſéparées & diſpoſées à la file. *Séb.* 11, *pl.* 59, *fig.* 1.

b. La tête variée de blanc & de noir: le corps roux, avec une bandelette en zig-zag d'un jaune foncé, ſur le milieu du dos. *Séb.* 11, *pl.* 36, *fig.* 2. *L'île Saint-Euſtache.*

c. Le ſommet de la tête marqué, de part & d'autre, d'une tache blanche, renfermée dans une eſpèce d'arc noirâtre; la bandelette du milieu du dos d'un jaune noirâtre, dentelée en zig-zag pardevant, & compoſée par derrière de taches rondes, réunies. *Séb.* 11, *pl.* 33, *fig.* 5. *Les Indes orientales.*

d. Des taches rondes d'un brun foncé ſur la partie antérieure du dos; elles ſe réuniſſent enſuite en une bandelette interrompue, qui s'étend par ondulations juſqu'au bout de la queue où ces taches ſe ſéparent encore, & forment des bandes tranſverſales. *Séb.* 11, *pl.* 9, *fig.* 8. *Les Indes orientales.*

e. Une petite ſaillie à l'extrémité ſupérieure du muſeau : le corps parſemé, ſur la ſurface ſupérieure, de lignes noires, qui imitent des chiffres ou des caractères de différentes figures; le deſſous du corps d'une couleur d'acier, avec des teintes jaunes. C'eſt la *Vipère* de Charas. *Le Dauphiné, le Lyonnois, le Poitou.*

f. Point de ſaillie à l'extrémité ſupérieure du muſeau; deux taches oblongues & obliques ſur la nuque : le corps marqué par deſſus de petites lignes noires, tranſverſales, qui forment, par leur diſpoſition, quatre bandes longitudinales. Sur la partie antérieure du dos, ces lignes ſont réunies; & ſur la queue, elles forment une bandelette en zig-zag. C'eſt ſur cette *vipère* que Redi a fait ſes expériences. M. Laurenti, qui a obſervé pluſieurs individus en Autriche, prétend que cette *vipère* & la précédente ſont deux eſpèces très-diſtinctes : il s'eſt aſſuré, par des expériences réitérées ſur des animaux, que les morſures de celle-ci ſont toujours mortelles; mais il a découvert que la gentiane & le mercure *gommeux* étoient un remède infaillible contre le venin de ce ſerpent.

Le Rayé 153. *C. Lineatus C. capite oblongiuſculo, depreſſo : corpore cæruleſcente; lineis quatuor longitudinalibus, fuſcis; areâ cæruleâ in medio dorſi.*

La tête un peu oblongue, aplatie : le corps bleuâtre, marqué de quatre lignes brunes; une bande bleue ſur le milieu du dos. (Pl. 17, fig. 30.)

Le *Rayé* a la tête d'une forme ovale, oblongue, liſſe, & aplatie. Les yeux ſont grands; les dents flexibles; & le contour des mâchoires d'une couleur blanche. Le tronc eſt bleuâtre : on remarque ſur ce fond une bande plus foncée qui règne ſur le milieu du dos, & qui ſe prolonge depuis le muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. Il y a de part & d'autre, ſur les côtés, deux petites lignes brunes, très-rapprochées l'une de l'autre, qui parcourent également toute la longueur du corps : ces deux lignes ſe confondent vers la partie poſtérieure de la tête, & forment une bandelette qui embraſſe le globe de l'œil, & va ſe réunir, à l'extrémité du muſeau, avec la bandelette du côté oppoſé. La ſurface inférieure du corps eſt entièrement aplatie. La longueur de la queue n'eſt que la troiſième ou la quatrième partie de celle du corps. Le nombre des plaques & des écailles n'eſt pas abſolument déterminé : Linné a obſervé à cet égard quelques légères différences. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 30, *ſ. n.* 382. *L'Aſie.*

P---$^{169}_{165}$ ^{168} E---$^{82}_{83}$ ^{80}

La Pelie 154. *C. Pelias C. capite fuſco ponè oculos & in vertice : corpore ſuprà vittis duabus nigris; ſubtùs viridi, utrinquè lineâ flavâ.*

La tête brune ſur le ſommet & derrière les yeux : deux bandelettes noires ſur le dos; le deſſous du corps vert, avec une bandelette jaune de part & d'autre.

Ce ſont là tous les détails que nous avons ſur cette eſpèce de ſerpent qui faiſoit partie de la collection de M. de Géer. Comme Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui en ait parlé, il ne nous reſte aucune reſſource pour compléter la deſcription qu'il en a donnée. *Linn. ſ. n.* 386. *Les Indes.*

P—187 E—103

Le Saurite 155. *C. Saurita C. capite ovato, convexo : corpore fuſco, longiſſimo; lineis tribus in dorſo, vireſcentibus.*

La tête ovale, convexe : le corps brun & très-alongé, avec trois lignes verdâtres ſur le dos. (Pl. 23, fig. 45.)

Ce ſerpent, ſuivant Catesbi, a la tête ovale, convexe ſur le ſommet, dirigée en pente antérieurement, & terminée par un muſeau pointu. Son corps eſt très-délié : ſes proportions ſont très-agréables; & on doit le reconnoître avec d'autant plus de plaiſir, qu'étant très-actif, il réjouit la vue par la rapidité & la fréquence de ſes mouvemens. Le *Saurite* eſt d'un brun foncé, avec trois raies longitudinales, blanches ou vertes, qui s'étendent depuis la tête juſqu'au deſſus de la queue. Il a le ventre blanc. *Catesb. Carol.* 2, *tab.* 52. *Linn. ſ. n.* 385. *La Caroline.*

P—156 E—121.

Le Maure 156. *C. Maurus C. capite ſubovato, cataphracto : corpore ſuprà fuſco; lineis dorſalibus duabus; ſubtùs atro.*

La tête un peu ovale, garnie de plaques : le corps brun par deſſus, avec deux lignes longitudinales ſur le dos; le ventre noir.

Ce ſerpent eſt du nombre de ceux qui ne ſont pas venimeux. Sa tête ovale eſt recouverte ſur le ſommet de neuf écailles plus grandes que celles du corps. Le tronc eſt arrondi, & revêtu pareillement de petites écailles ovales, mais relevées par une arête. Son dos eſt brun & marqué de deux lignes longitudinales, d'où partent, de chaque côté, pluſieurs bandes noires, qui s'étendent juſqu'à l'abdomen : cette dernière partie eſt d'un noir foncé. On voit un individu de cette eſpèce au Cabinet du Roi. *Linn. ſ. n.* 379. *Les environs d'Alger.*

P—152 E—66

***** *Eſpèces dont les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* Le Cobra 157. *C. Cobra C. capite elongato, teretiuſculo : corpore compreſſo, toto fuſco.*

La tête alongée, un peu arrondie : le corps comprimé latéralement, & d'une couleur entièrement brune.

Cette nouvelle eſpèce, que M. Laurenti a décrite d'après un individu qui faiſoit partie la collection de M. le Comte de Turri, eſt remarquable par quatre crochets venimeux qu'on trouve dans la gueule, deux à la mâchoire ſupérieure, & deux à celle de deſſous. Son corps eſt comprimé par les côtés, relevé en carène ſur le milieu du dos, & couvert d'écailles liſſes, d'une couleur entièrement brune : les écailles du dos ſont plus grandes que les autres. Nous regrettons que la deſcription de M. Laurenti ſoit ſi conciſe, & qu'il n'ait point indiqué le nombre des plaques & des écailles dont le deſſous du corps eſt revêtu. *Laur. ſpec. med. p.* 103, *n.* 227. *Vipera Cobra.*

* La Gemone 158. *C. Gemonenſis C. capite ſubovato ; inter oculos faſciâ brevi, atrâ : corpore maculis luteis, margine fuſcis, anticè ordinatis, poſticè confluentibus.*

La tête un peu ovale ; une petite bande noire entre les yeux : le corps couvert de taches jaunes, bordées de brun ; elles ſont diſpoſées avec ſymétrie ſur la partie antérieure du dos, & confuſes par derrière.

Un individu de cette eſpèce fait partie de la riche collection du Cabinet de M. le Comte de Turri. Sa tête, vue pardevant, préſente des couleurs différentes. Il y a une petite bande noire entre les deux yeux ; une autre fort large ſur le ſommet ; & une autre très-longue ſur le derrière de la tête. La nuque eſt ſurmontée de deux grandes taches ; à la ſuite de celles-là, on en voit d'autres plus petites, d'une couleur jaunâtre dans le centre. Elles ſont d'abord diſpoſées ſur pluſieurs rangs ; enſuite, vers la partie poſtérieure du dos, elles ne ſuivent aucun ordre ni ſymétrie. Le mâle eſt diſtingué de la femelle, en ce que le fond de la couleur eſt d'un jaune très-éclatant à l'endroit où ſont les grandes taches ; tandis que la femelle n'offre qu'une couleur blanche. *M. Laur. ſpec. med. p.* 76, *n.* 153. *Gemone.*

* Le Très-long 159. *C. Longiſſimus C. capite ſubtriangulari, cataphracto : corpore longiſſimo, fuſco-nigricante, punctis raris, luteis conſperſo.*

La tête preſque triangulaire, couverte de plaques ; le corps très-long, d'un brun noirâtre, parſemé de points jaunes & rares.

La tête de ce ſerpent, dit M. Laurenti, ſe diſtingue du tronc. Vers l'occiput, on voit, de part & d'autre, une tache pâle & preſque inſenſible, qui part des angles de la gueule. Le corps eſt très-long & d'une groſſeur à peu près égale. La couleur du dos eſt d'un brun très-foncé, moucheté de jaune ; le deſſous du corps eſt d'un gris cendré uniforme. Nous ne connoiſſons ni ſes dimenſions, ni le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure. *M. Laur. ſpec. med. p.* 74, *n.* 145. *L'Autriche.*

* L'Œillé 160. *C. Ocellatus C. ſcutellis cinereis : corpore cæruleſcente ; ocellis atris, quadruplici ſerie longitudinali.*

Le deſſous du corps d'un gris de cendre : le corps bleuâtre, avec des taches œillées, noires, diſpoſées ſur quatre rangs.

M. Laurenti a vu un individu de cette eſpèce dans le Cabinet de M. le Comte de Turri ; mais il n'a point donné de deſcription détaillée. Il obſerve uniquement que le centre des taches œillées étoit bleu ; & que les taches des rangées latérales étoient plus grandes que les autres. *Laur. ſpec. med. p.* 84, *n.* 179. *L'Afrique.*

a. Le même auteur décrit encore comme variété de cette eſpèce, un autre ſerpent dont il eſt fait mention dans Séba. Le deſſous du corps eſt d'un roux jaunâtre ; le dos d'un rouge clair, avec des taches en forme d'yeux, couleur d'écarlate. *Ibid. p.* 85. *Ceylan, la Chine.*

* Le Zèbre 161. *C. Zebra C. ſcutellis cæruleſcentibus ; lineis radiatis fuſcis : corpore albo-cæruleſcente ; faſciis fuſco-nigris, quas lineæ duæ longitudinales albæ dirimunt. Laurenti, ſpec. med. p. 85, n. 180. Coronella faſciata.*

Le ventre bleuâtre, avec des lignes brunes, poſées en forme de rayons : le corps d'un blanc qui tire ſur le bleu, marqué de bandes d'un brun très-foncé, qui ſont partagées par deux lignes blanches, longitudinales.

Ce ſont là encore tous les détails que M. Laurenti nous a donnés ſur un ſerpent venu d'Afrique, qu'il a obſervé chez M. le Comte de Turri. Je l'ai appelé *Zèbre* en françois, juſqu'à ce qu'on ait trouvé une dénomination plus convenable.

* La Spatule 162. *C. Lati-roſtratus C. corpore lævigatiſſimo, dilutè fuſcente ; faſciis raris, albo ſubfuſceſcentibus : roſtro depreſſo, plagioplateo. Laur. ſpec. med. p. 86, n. 184. Coronella Lati-roſtra.*

Le corps très-liſſe, d'un brun clair, avec quelques bandes d'un blanc tirant ſur le brun : le muſeau comprimé & aplati.

M. Laurenti ne donne point d'autres caractères que ceux qui ſont énoncés dans la phraſe deſcriptive. Il parle enſuite d'une variété de cette eſpèce, qu'il a vue chez M. le Comte de Turri.

a. Les intervalles qui ſéparent les bandes ſont plus petits que les bandes elles-mêmes, & ont une forme elliptique : les bandelettes ſont jaunâtres vers la région du ventre, & ſe réuniſſent en cet endroit. *Ibid.*

* La Tête-ronde 163. *C. Ceraſtoïdes C. capite ſubgloboſo, magno : corpore albo-ſubfuſceſcente ; maculis dilutè fuſceſcentibus ; dorſalibus ellipticis, unâ ſerie poſitis.*

La tête groſſe, preſque ſphérique : le corps d'un blanc lavé de brun, avec des taches d'un brun clair ; celles du dos ſont elliptiques & diſpoſées ſur une ſeule rangée.

Le corps eſt très-liſſe, comme celui de la *Spatule* : on voit de plus deux taches longitudinales ſur l'occiput. *M. Laur. ſpec. med. p. 86, n. 185. Coronella Ceraſtoïdes.*

a. Le ſerpent que M. Laurenti a décrit ſous le nom de *Coronella-Tæniata*, ne paroît être qu'une variété de celui-ci. Sa tête eſt pareillement groſſe & ſphérique ; il y a une bande brune, très-foncée ſur le milieu du dos : le haut des côtés eſt d'un brun clair ; le bas des parties latérales & le deſſous du corps préſentent une teinte d'un blanc qui tire ſur le brun. Le Naturaliſte que nous venons de citer a vu ces deux ſerpens dans le cabinet de M. le Comte de Turri. Il obſerve qu'ils ont de très-grands rapports avec la *Spatule*, & qu'il eſt très-difficile d'aſſigner les caractères qui les diſtinguent. *Laurenti, ibid. p. 86, n. 186.*

* Le Parqueté 164. *C. Teſſellatus C. capite elongato : corpore toto ſuprà nigro, fuſcoquè alternè teſſellato ; ſubtus atro, utrinquè maculis albis, ſquammæ-formibus, inæqualibus. Laur. ſpec. med. p. 87, n. 188.*

La tête alongée : tout le corps marqué par deſſus de taches noires & brunes, formant alternativement des eſpèces de compartimens ; le deſſous du corps noir, avec des taches blanches, inégales, qui imitent des écailles.

Je ne fais que traduire la deſcription de ce ſerpent qu'on lit dans l'ouvrage de M. Laurenti. Il a eu occaſion d'en voir un individu chez M. le Comte de Turri. Pourquoi n'indique-t-il pas ſes dimenſions, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent le deſſous du corps, & les autres caractères eſſentiels pour reconnoître cette nouvelle eſpèce ?

* L'Anguiforme 165. *C. Anguiformis C. corpore albido ; faſciis fuſcis, integris ; ſubtùs obliquè concurrentibus : anulis denſiſſimis.*

Le corps blanchâtre, avec des bandes brunes, entières, dont la direction eſt oblique par deſſous le corps : les anneaux ſont très-ſerrés.

Il reſſemble, dit M. Laurenti, à l'eſpèce d'*Anguis* que nous avons nommé le *Rayé* ; mais il en diffère par le caractère eſſentiel à cette famille. L'Auteur que nous venons de citer a fait cette deſcription ſur un individu qu'il a vu chez M. de Turri. *Laurenti, ſpec. med. p. 85, n. 182. Coronella Anguiformis.*

* Le Javanois 166. *C. Javanus C. corpore albo ; maculâ tranſverſali rufâ in roſtro ; albâ per oculos : tæniâ longitudinali duplici in anticâ corporis parte excurrente ; maculiſquè rhomboïdalibus versùs caudam.*

Le corps blanc ; une tache rouſſe, tranſverſale ſur le muſeau ; une autre d'une couleur blanche ſur les yeux : deux bandelettes longitudinales ſur la partie antérieure du dos ; & des taches rhomboïdales vers la queue.

Séba eſt le premier Naturaliſte qui ait fait

mention de ce ſerpent. M. Laurenti, qui a vu un individu de cette eſpèce dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, en a donné une deſcription un peu plus détaillée, mais dont les caractères ſuffiſent à peine pour reconnoître cet animal. Suivant ce Naturaliſte, le fond de la couleur eſt blanc; la tête eſt marquée tranſverſalement d'une bandelette d'un roux foncé, ſituée entre les yeux & l'extrémité du muſeau; une autre bandelette blanche paſſe ſur les yeux; & une raie longitudinale s'étend, de part & d'autre, ſur la partie antérieure du dos. De plus, on voit ſur le milieu & ſur la partie poſtérieure du tronc, des taches rhomboïdales, dont le centre préſente une teinte blanchâtre: celles des côtés ſont plus petites, d'une figure irrégulière, & d'une couleur uniforme; celles de la queue ſont très-rapprochées les unes des autres. M. Laurenti n'a point aſſigné le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du corps, ni les dimenſions de ce ſerpent. *Séb.* 1, *pl.* 10, *fig.* 2. *Laur. ſpec. med. p.* 96, *n.* 212.

* Le Hikkanelle 167. *C. Hikkanella C. corpore cinereo; maculis dilutè cæruleis, ordine poſitis.*

Le corps gris, orné de taches d'un bleu céleſte, diſpoſées avec ordre.

A juger de la conformation extérieure de ce ſerpent par la deſcription & les figures que Séba nous a laiſſées, il paroît que ſa tête eſt d'une forme ovale, aplatie ſur le ſommet, & couverte de grandes écailles. Le fond de la couleur eſt gris, & parſemé de belles taches bleues, diſpoſées en quinconce. La queue eſt rayée de bleu; & le ventre blanchâtre, marqué tranſverſalement de bandelettes brunes. Séba a trouvé, ſur tous les individus qu'il a obſervés, deux teſticules hériſſés de piquans, & placés de chaque côté de l'anus. On prétend qu'en Amérique, ce ſerpent donne la chaſſe aux rats & aux ſouris avec autant d'adreſſe que le chat domeſtique. Il y a apparence auſſi que c'eſt de cette eſpèce dont a parlé Schouten, lorſqu'il dit qu'on trouve dans le Malabar, des ſerpens que les Hollandois ont nommés *Preneurs de rats*, parce qu'ils vivent effectivement de rats & de ſouris comme les chats, & qu'ils ſe nichent dans les toits des maiſons. Il ajoute encore, que loin de nuire aux hommes, ils paſſent ſur le corps & le viſage de ceux qui dorment, ſans leur cauſer aucune incommodité. Ils deſcendent dans les chambres d'une maiſon, comme pour les viſiter; & ſouvent ils ſe placent ſur le plus beau lit. On embarque rarement du bois de chauffage, ſans y jeter quelques-uns de ces animaux, pour faire la guerre aux inſectes. *Séb.* 11, *pl.* 75, *fig.* 1, 2, 3, 4, 5. *Laurent. ſpec. med. p.* 88, *n.* 192. *Coronella-Catus, Hiſt. gén. des Voy. édit. in-*12, *vol.* 43, *p.* 346. *L'Amérique, les Indes.*

Le Guimpe 168. *C. Ovivorus C. corpore ſuprà albo nigroquè variegato; abdomine argenteo.*

Le deſſus du corps varié de blanc & de noir; le deſſous argenté.

J'ai tiré les caractères que j'énonce dans la phraſe deſcriptive, de l'Hiſtoire Naturelle du Bréſil, par Marcgrave, ſervant de ſuite à celle de Piſon. Cet Auteur s'exprime ainſi, en parlant des différentes variétés du *Guimpe* qu'il a obſervées. « On m'apporta, dit-il, un ſerpent long de quatre pieds, & dont l'épaiſſeur varioit depuis un doigt juſqu'à cinq. » Les écailles du ventre étoient d'une couleur » argentée, très-éclatante; le reſte du corps » étoit mélangé de noir & de blanc: la queue » paroiſſoit formée de ſix anneaux argentés. » Ce ſerpent avoit à chaque mâchoire ſix dents » aiguës.

» J'ai eu un autre individu, dont tout le » corps étoit peint d'une couleur de rouille, » à l'exception du ventre qui étoit blanc. Il » avoit environ trois pieds de long, ſur deux » pouces de diamètre, à l'endroit de ſa plus » grande épaiſſeur. Ces ſerpens entrent dans » les maiſons, où ils dévorent les œufs des » poules ». *Linn. ſ. n.* 385. *Le Bréſil.*

P—203 E—73

* Le Serpent-nain 169. *C. Puſillus C. corpore fuſco, pallido; punctis utrinquè lateralibus, oblongis: abdomine albido, punctato.*

Le corps d'un brun pâle, avec des points oblongs ſur les côtés; le ventre blanchâtre & ponctué.

L'Auteur anonyme des *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs de divers animaux étrangers* (1), parle ainſi de ce petit ſerpent qu'il a trouvé dans l'Inde. « Un jour, dit-il, remuant quelques pierres, je trouvai deux de

(1) Je connois l'Auteur de cet ouvrage; il a fait des obſervations très-intéreſſantes ſur les animaux de l'Inde, & j'oſe aſſurer qu'on peut s'en rapporter à ſes relations.

ces petits animaux qu'au premier coup-d'œil, on prendroit pour des vers. J'enlevai le fort, & m'amuſai à le conſidérer avec attention. Son corps avoit environ cinq pouces de longueur, ſur une ligne & demie de diamètre. J'ai appris que cette eſpèce parvenoit rarement au delà de ſix pouces. Sa peau étoit d'un brun ſale, tachetée ſur les côtés de petits points alongés & plus foncés : la couleur du ventre étoit légèrement truitée & un peu plus blanchâtre..... Ses yeux, malgré leur extrême petiteſſe, me parurent noirs & brillans. Il avoit la gueule très-fendue ; de ſorte que je pus y introduire ſans violence un corps de plus d'une ligne de diamètre. Ses dents étoient auſſi fines que des pointes d'aiguilles ; mais ſi ſerrées & ſi courtes, qu'il ne me parut pas poſſible qu'un homme pût en être mordu, ou du moins qu'elles pénétraſſent au delà de l'épiderme. Le Chef du village où j'étois me dit qu'il étoit ſimplement à craindre que, par accident, ce reptile ne s'introduisît dans le nez ou dans la bouche ». *Eſſais philoſ. ſur les couleuvres, p.* 18. Paris, 1783. *L'Inde.*

* Le Serpent-poison 170. *C. Toxicon C. corpore ſordidè luteo, lineolis fuſcis & rubeſcentibus variegato.*

Le corps d'un jaune ſale, diverſifié par de petits traits bruns ou rougeâtres.

Entre les ſerpens de l'Inde, celui qui eſt le plus redoutable, eſt long d'environ deux pieds & fort menu ; ſa peau eſt diaprée de petits traits bruns ou rougeâtres, tranchans ſur un fond d'un jaune ſale. Il ſe trouve ſur-tout dans les endroits pierreux & arides. Sa morſure peut cauſer la mort en moins d'une ou deux minutes. Peut-être un jour nous aurons une deſcription plus détaillée d'un animal auſſi dangereux. *Eſſais philoſ. ſur les couleuv. p.* 14. *L'Inde.*

* Le Serpent-brulant 171. *C. Urens C. corpore albido, maculis ſaturatè viridibus conſperſo.*

Le corps blanchâtre & parſemé de taches d'un vert foncé.

Ce ſerpent eſt à peu près de la même forme que le précédent. Le fond de la couleur de ſa peau eſt un peu moins brun, & marqueté de taches qui tirent ſur le vert rembruni. Son venin eſt preſque auſſi dangereux, mais il eſt moins actif & ſes effets ſont très-différens. *Eſſais philoſophiq. ſur les couleuvres, p.* 16. *L'Inde.*

* Le *Hannasch-æsuæd* 172. *C. Hannaſch-æſuæd C. corpore toto nigro.*

Le corps entièrement noir.

C'eſt là preſque le ſeul caractère que nous ayons ſur la conformation de ce ſerpent. Forskal aſſure qu'il a environ un pied de longueur, & une groſſeur égale à celle du doigt : ſa femelle eſt ovipare. La morſure de cet animal n'eſt pas dangereuſe ; cependant elle produit une légère enflure. On arrête par des ligatures la propagation du venin ; on ſuce la plaie, & on emploie le *caprier* comme ſpécifique. Les Arabes diſent que cette couleuvre entre quelquefois, par un côté, dans le corps des chameaux, qu'elle ſort par l'autre ; & que le chameau en meurt, ſi on n'a pas ſoin de brûler la plaie avec un fer rouge. *Forskal, Deſcript. amphib. p.* 15. *L'Arabie.*

* Le Holleik 173. *C. Holleik C. corpore toto rubro.*

Tout le corps eſt rouge.

La longueur de ce ſerpent eſt d'environ douze pouces. Sa femelle pond des œufs plus ou moins gros. Sa morſure ne donne pas la mort, mais cauſe une enflure accompagnée de beaucoup de chaleur. Les Arabes appliquent ſur la plaie un antidote nommé *oud eddâhi*. On prétend que l'haleine ſeule de cet animal peut faire pourrir les chairs ſur leſquelles cette vapeur s'étend. On le trouve à Hadie en Arabie. *Forsk. deſc. amph. p.* 15.

* Le Bœtœn 174. *C. Bœtæn C. corpore albo, nigroquè maculato.*

Le corps tacheté de noir & de blanc.

Forskal trace ainſi en peu de mots les dimenſions de cette eſpèce de couleuvre qu'il a vue en Arabie. Le corps eſt diverſifié par des taches noires & blanches. Il a un pied de longueur, & un demi-pouce de circonférence. La femelle eſt ovipare. Sa morſure produit un enflure conſidérable, & donne la mort à l'inſtant. *Deſcript. amphib. p.* 15. *L'Arabie.*

Le Sirtale 175. *C. Sirtalis C. corpore fuſco, tenui, ſtriato ; vittis tribus viridi-cæruleſcentibus.*

Le corps brun, mince, ſtrié, & marqué de trois bandelettes vertes qui tirent ſur le bleu.

Voilà tous les détails que nous avons ſur cette eſpèce de couleuvre que Kalm a trouvée en Canada. Nous ne ſavons point ſi les trois bandes vertes qui relèvent la couleur du fond,

ſont tranſverſales ou diſpoſées ſur la longueur du corps. Quelque Naturaliſte completera peut-être un jour la deſcription de ce ſerpent. *Linn. ſ. n.* 383. *Le Canada.*

P—150 E—114

LE LÉBERIS 176. *C. Leberis C. corpore faſciis linearibus, nigris.*

Le corps couvert de bandelettes noires.

Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de ce ſerpent. La deſcription qu'il en donne eſt ſi conciſe, qu'elle ſuffit à peine pour le reconnoître. Il ne parle que des raies noires qui recouvrent la ſurface ſupérieure du corps, & du nombre des plaques & des écailles qui revêtent le deſſous du ventre & de la queue. *Linn. ſ. n.* 275. *Le Canada.*

P—110 E—50

LE LUTRIX 177. *C. Lutrix C. dorſo & abdomine flavis; lateribus cæruleis.*

Le dos & le ventre jaunes; les côtés bleuâtres.

Ce ſerpent eſt remarquable par l'aſſortiment de ſes couleurs. Suivant Linné, le dos & l'abdomen ſont jaunes; & ce fond eſt relevé par le bleu éclatant qui brille ſur les côtés. Sa longueur ordinaire eſt d'environ quatre pieds. Il vit d'inſectes & d'autres petits animaux. *Linn. ſ. n.* 275.

P—134 E—27

LE MEXICAIN 178. *C. Mexicanus C. ſcutis abdominalibus* 134; *caudalibus* 77.

Cent trente-quatre plaques ſous le ventre; ſoixante-dix-ſept écailles ſous la queue.

Nous n'avons encore que ce ſeul caractère pour reconnoître cette eſpèce de ſerpent qui habite l'Amérique. Linné ne parle ni de ſa forme, ni de ſes couleurs; il n'indique pas même d'Auteur qui en ait parlé. *Linn. ſ. n.* 379. *L'Amérique.*

P—134 E—77

LE SIPÈDE 179. *C. Sipedon C. ſcutis abdominalibus* 144; *caudalibus verò* 73.

Cent quarante-quatre plaques ſous le ventre; ſoixante-treize écailles ſous la queue.

Voici encore une autre eſpèce dont Linné ne détermine le caractère que par un ſeul trait fort équivoque. Il ſeroit à déſirer que quelque Naturaliſte de l'Amérique ſeptentrionale publiât des détails ſur la conformation extérieure & ſur la diſpoſition de ſes couleurs. Suivant Linné, il eſt brun. *Linn. ſ. n.* 379. *L'Amérique ſeptentrionale.*

P—144 E—73

IVe. GENRE.

ANGUIS, *Anguis. Linn. ſ. n.* 390.

Corpus apodum, teres, longum, ferè cylindricum, nitiſſimis ſæpè coloribus variegatum.

Caput indiſtinctum, parvum, ſubconvexum, antice acutum vel rotundatum, in vertice cataphractum. Oculi minimi, ſplendentes. Maxillæ æquales vel inæquales. Dentes parvi, acuti, recurvi, occulti. Lingua obtuſa, apice emarginata.

Truncus versùs caudam magis incraſſatus; ſupernè & infrà ſquamis imbricatis veſtitus.

Cauda craſſa, obtuſo-rotundata, ſquamis pariter imbricatis ſubtùs tecta.

Fœminæ quædam vivos fœtus producunt; & forſan totum genus viviparum. Animal irratum riget inſtar baculi; hinc qui tractare vellet, rumperet. Morſus hujus non lethales; ſed inflammationes tantùm inferunt quales ferè ex apum & veſparum ictibus contingunt.

Le corps dépourvu de pattes, long, arrondi, preſque cylindrique, & peint ſouvent de couleurs très-éclatantes.

La tête confondue avec le tronc, petite, un peu convexe, pointue antérieurement ou obtuſe, couverte de plaques ſur le ſommet. Les yeux petits, brillans. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents petites, pointues, recourbées, cachées. La langue obtuſe, échancrée à l'extrémité.

Le tronc un peu plus gros du côté de la queue, garni ſur le dos & ſur le ventre d'écailles poſées à recouvrement.

La queue épaiſſe, obtuſe, arrondie, & garnie pareillement en deſſous d'écailles diſpoſées à recouvrement.

Quelques femelles font leurs petits vivans; peut-être même toutes les eſpeces qui compoſent ce genre ſont vivipares. Ce ſerpent, lorſqu'il eſt irrité, ſe roidit comme un bâton, & ſe caſſe auſſi-tôt qu'on le touche. Sa morſure n'eſt pas mortelle, mais elle produit une inflammation ſemblable à celle que cauſe la piqûre d'une guêpe ou d'une abeille.

LE TRAIT 1. *A. Jaculus A. capite brevi: corpore ex pallido & fuſco pulchrè variegato.*

La tête courte: le corps agréablement panaché de taches brunes & pâles.

Le *Trait* ſemble former la nuance entre le genre des *couleuvres* & celui des *anguis*. Le

deſſous du corps eſt garni de plaques qui ſurpaſſent en grandeur celles des autres ſerpens de la même famille. De plus, les écailles dont la ſurface inférieure de la queue eſt recouverte, préſentent preſque la même diſpoſition que celles des *couleuvres*; mais les proportions du corps, la forme de la tête & de la queue démontrent évidemment qu'on doit ranger ce ſerpent parmi les *Anguis*. Sa tête eſt liſſe : le tronc eſt varié de brun & de blanchâtre; & ces deux couleurs produiſent, par leur mélange, un effet agréable. Il a environ deux pieds de longueur ; & une groſſeur égale à celle du doigt : la longueur de la queue n'eſt que la douzième partie de celle du corps. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 48. *L'Egypte.*

A—186 a—23

La Peintade 2. *A. Meleagris A. capite elongato, minimo : corpore glauco ; punctis nigris, multiplici ordine longitudinali digeſtis.*

La tête alongée, très-petite : le corps d'un vert de mer, marqué de points noirs, diſpoſés ſur pluſieurs lignes longitudinales. (Pl. 30, fig. 1.)

La tête de la *Peintade*, non plus que celle des autres eſpèces de ce genre, n'eſt point diſtinguée du tronc ; elle eſt oblongue, & ſe termine par un muſeau pointu. L'intérieur de la gueule eſt armé de petites dents. Le tronc eſt d'une groſſeur à peu près égale, & revêtu d'écailles, dont chacune offre un point noir, ſur un fond verdâtre. L'arrangement de ces points, qui ſont diſpoſés avec ſymétrie ſur pluſieurs rangées longitudinales, a quelque rapport avec le plumage de la *Peintade*, de là lui eſt venu le nom de *Méléagris*. Séba obſerve que la diverſité du climat ne produit que de légères différences ſur la vivacité des couleurs. Les individus qui viennent des Indes occidentales, ſont d'un rouge brun, ſelon le même Auteur; tandis que ce fond a une teinte plus obſcure, ſur les mêmes ſerpens qui habitent les Indes orientales : les taches dont leur corps eſt moucheté, ſont pareillement plus foncées. *Séb.* 2, *pl.* 21, *fig.* 4. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, 48, *ſ. n.* 390. *Les Indes orientales & occidentales.*

A—165 a—32

a. Je crois, avec M. le Comte de la Cepède, qu'on doit regarder comme une variété de cette eſpèce, l'*Anguis* que M. Pallas a trouvé ſur les bords de la mer Caſpienne. Sa tête eſt griſe, tachetée de noir ; le tronc moucheté de gris ſur le dos, & de blanchâtre ſur les côtés. La queue eſt longue de deux pouces & variée de blanc. Ce ſerpent a un pied de longueur, & une groſſeur égale au petit doigt. *Voyage de M. Pallas dans différentes provinces de l'Empire de Ruſſie, ſupplém. vol.* 2.

A—70 a—32

Le Miguel 3. *A. Maculata A. capite parvo, ſquamis imbricato : corpore ſuprà flavo ; tæniâ fuſcâ longitudinali in dorſo, & lineis* 45 *fuſcis, tranſverſis.*

La tête petite, couverte d'écailles poſées à recouvrement : le corps jaune par deſſus, avec une bande brune ſur la longueur du dos, & quarante-cinq lignes tranſverſales, pareillement brunes. (Pl. 30. fig. 2.)

Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec le *Rouleau*. Sa tête ſe rétrécit par la partie antérieure, & s'abaiſſe en pente vers le muſeau. Le ſommet, ſelon Gronou, eſt couvert de plaques polygones, dont celle qui occupe le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux. Suivant Linné, au contraire, toute la partie ſupérieure de la tête eſt revêtue d'écailles diſpoſées à recouvrement. Les narines conſiſtent en deux petits trous à peine viſibles : les yeux ſont très-petits. La mâchoire ſupérieure dépaſſe un peu celle d'en bas, qui eſt ſillonnée en deſſous par une ligne longitudinale. Le tronc eſt cylindrique & d'une couleur jaune : ſur ce fond, on voit environ quarante-cinq lignes brunes, tranſverſales, & une bandelette de la même couleur, qui parcourt toute la longueur du dos, & forme un carré à l'endroit où elle partage en deux les lignes tranſverſales. La ſurface inférieure du corps eſt blanche, & marquée tranſverſalement de quarante-cinq bandelettes brunes. La longueur de ce ſerpent eſt d'environ quinze pouces ; ſa groſſeur égale celle du doigt : la queue a environ quatre lignes de longueur. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 1, 21, *ſ. n.* 391. *L'Amérique.*

A—$\frac{195}{204}$ a—$\frac{7}{12}$ *Gron. Linn.*

a. Je penſe qu'on doit regarder comme une variété de cette eſpèce, l'individu dont Séba a donné la deſcription & la figure, *tom.* 2, *pl.* 100, *fig.* 2. Sa tête eſt blanche, tachetée de brun ; le corps couleur de ſafran, marqué de trois bandelettes & de lignes nombreuſes qui font paroître ſa ſurface comme diviſée en compartimens.

Le

Le Réseau 4. *A. Reticulata A. capite ſubgloboſo, cataphracto : corpore ſuprà cinereo-nigricante ; ſquamis margine fuſcis : abdomine ex flavo-albicante.*

La tête arrondie, revêtue de plaques : le deſſus du corps d'un gris noirâtre, garni d'écailles brunes en leur bord : le ventre jaune, mêlé de blanc. (Pl. 31, fig. 4.)

Gronou, qui poſſédoit un individu de cette eſpèce, en a donné une deſcription exacte. Sa tête, dit-il, eſt très-petite, un peu arrondie, terminée pardevant en pointe obtuſe, & couverte ſur le ſommet de grandes écailles polygones. La langue eſt large, légèrement fendue à l'extrémité. Le corps eſt garni de très-petites écailles diſpoſées à recouvrement ; & ſe termine par une queue arrondie, obtuſe, preſque auſſi groſſe que le tronc ; ſa longueur égale le tiers de celle du ſerpent pris dans ſa totalité. Les écailles du tronc ſont d'un gris noirâtre dans leur centre, & brunes en leur bord, ce qui donne l'aſpect d'un réſeau étendu ſur le dos du ſerpent. L'abdomen eſt mélangé de blanc & de jaune. *Gronov. muſ.* 2, *p.* 54, *n.* 7. *Zooph. p.* 18, *n.* 85. *Linn. ſ. n.* 391. *Surinam.*

A—177 a—37

Le Céraste 5. *A. Ceraſtes A. capite ſubtriangulari, cornuto : corpore nigreſcente, maculis magnis, irregularibus, albidis variegato.*

La tête preſque triangulaire, avec deux petites cornes : le corps noirâtre, parſemé de grandes taches blanchâtres, d'une figure irrégulière.

Ce ſerpent extraordinaire a été décrit dans les Mémoires d'Upſal, par le célèbre Haſſelquiſt. Sa tête eſt preſque triangulaire, petite, renflée par les côtés, & un peu aplatie ſur le ſommet. Le muſeau eſt obtus. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas ; mais le caractère diſtinctif de cette eſpèce conſiſte en deux groſſes dents mobiles au gré de l'animal, poſées à la baſe de la mâchoire ſupérieure ; & qui, après avoir traverſé l'os maxillaire, forment deux eſpèces de cornes au deſſus de la tête. La partie de la dent qui paroît ſur le ſommet, imite, ſelon Haſſelquiſt, l'ongle d'un oiſeau. On trouve encore pluſieurs autres petites dents ſur le contour des mâchoires. Les écailles de la tête ſont arrondies ; celles du dos ſont très-petites, d'une forme elliptique, rapprochées les unes des autres, & poſées à recouvrement ; celles des côtés ſont en loſange & très-nombreuſes. La tête eſt panachée de blanc & de noir ; le tronc noirâtre, & parſemé de grandes taches blanches, d'une figure irrégulière ; le ventre eſt blanchâtre. Le *Céraſte* a environ dix-huit pouces de longueur ; il n'a que deux pouces depuis l'anus juſqu'au bout de la queue : ſa groſſeur égale celle du petit doigt. Il paſſe pour venimeux en Egypte ; cependant il n'a point de crochets dans la bouche. *Haſſelq. act. Upſal. ann.* 1750, *p.* 29. *Linn. ſ. n.* 376. *L'Egypte.*

A—150 a—25

Le Lombric 6. *A. Lumbricalis A. capite in roſtrum producto, cataphracto : corpore ex albido flaveſcente : caudâ corpore duplò craſſiore.*

La tête prolongée en forme de muſeau & revêtue de plaques ; le corps d'un jaune blanchâtre : la queue une fois plus épaiſſe que le corps. (Pl. 30, fig. 3.)

Il y a une grande reſſemblance entre ce ſerpent & un ver de terre. Sa tête eſt arrondie pardevant, dirigée en pente vers le muſeau, demi-cylindrique par deſſous, revêtue ſupérieurement de neuf grandes écailles polygones, diſpoſées ſur trois rangs, & garnie en ſes bords d'autres écailles oblongues & étroites. La mâchoire ſupérieure forme un prolongement ſenſible en forme de muſeau. Les narines ſont percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou ; elles occupent le bas de la partie antérieure de la tête. La langue eſt blanchâtre, fourchue. Les yeux ſont couverts d'écailles épaiſſes, qui permettent à peine de les voir. Le tronc va en groſſiſſant inſenſiblement depuis la tête juſqu'à l'anus ; c'eſt la partie la plus renflée du corps : de plus, il eſt garni d'écailles très-liſſes, luiſantes, d'une grandeur égale, d'une forme arrondie, un peu convexe ; elles ſont très-ſerrées entre elles & poſées à recouvrement. La queue eſt très-courte, une fois plus épaiſſe que la tête, terminée en pointe obtuſe, & couverte par deſſous de plaques de la même forme que celles du tronc. La couleur du *Lombric* eſt d'un jaune blanchâtre & éclatant. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a huit pouces onze lignes de longueur, & deux lignes de diamètre à l'endroit le plus épais : l'anus n'eſt éloigné que d'environ une ligne & demie de l'écaille pointue qui termine la queue. Ce ſerpent paſſe pour

venimeux à la Jamaïque; mais Brown ajoute qu'il n'a jamais pu conſtater l'exiſtence de ſon venin. *Gron. muſ.* 2, *p.* 52, *n.* 3. *Zooph. p.* 18, *n.* 81. *Linn. ſ. n.* 391. *L'Amérique.*

A—230 a—7

Le Serpent de verre 7. *A. Ventralis A. capite parvo, anguillæ-formi : corpore fuſco viridique vario ; maculis flavis, ordine digeſtis.*

La tête petite, ſemblable à celle de l'anguille : le corps brun, mêlé de vert, avec des taches jaunes, diſpoſées ſymétriquement. (Pl. 31, fig. 5.)

Comme toutes les autres eſpèces de ce genre, ce ſerpent a la tête petite, aplatie ſupérieurement, renflée par derrière, & terminée par une eſpèce de muſeau ſemblable à celui de l'*anguille*. Le tronc eſt liſſe, luiſant, garni d'écailles très-petites & très-ſerrées entre elles. Suivant Linné, le ventre eſt court; & l'on obſerve en cet endroit une ſuture creuſe qui le ſépare du tronc. La queue eſt compoſée d'anneaux; elle eſt trois fois auſſi longue que le reſte du corps. Ce ſerpent, vu par deſſus, eſt d'une couleur mêlée de vert & de brun, avec des taches jaunes, diſpoſées ſymétriquement; le ventre eſt jaune, & d'une teinte plus claire au milieu que ſur les côtés. Sa longueur va rarement juſqu'à deux pieds. Au rapport de Catesbi, ces ſerpens ſont les premiers qui paroiſſent au commencement du printemps. On ne les croit pas dangereux. Leur corps eſt ſi fragile, qu'il ſe diviſe en pluſieurs portions, pour peu qu'on les frappe. *Catesbi*, 2, *pl.* 59. *Linn. ſ. n.* 391. *La Caroline.*

A—127 a—222

La Queue-plate 8. *A. Platura A. capite oblongo, edentulo : corpore ſuprà nigro ; ſubtùs albo : caudâ valdè compreſſâ, albo nigroquè variegatâ.*

La tête oblongue, dépourvue de dents : le corps noir en deſſus, blanc par deſſous : la queue très-comprimée & panachée de noir & de blanc.

Linné a vu un ſerpent de cette eſpèce dans le cabinet de M. Ziervogel, Apothicaire de Stockholm, & l'a décrit à peu près en ces termes, dans ſon *Syſtême de la Nature*. Sa tête eſt oblongue, dépourvue de dents, & un peu liſſe. Le corps, long de dix-huit pouces, eſt noir en deſſus & blanc par deſſous. Le dos eſt un peu relevé en carène. La queue, dont la longueur égale la neuvième partie de celle de l'animal, eſt très-comprimée latéralement, & tachetée de blanc & de noir. Tout le corps eſt couvert d'écailles arrondies, poſées à côté les unes des autres, & ſi petites, qu'on ne peut pas les compter. *Linn. ſ. n.* 391. *On ne ſait pas dans quel pays il ſe trouve.*

A.... a....

La Queue-lancéolée 9. *A. Lati-cauda A. capite brevi, parvo : corpore pallido ; faſciis fuſcis, approximatis, versùs abdomen attenuatis : caudâ compreſſâ, acutâ.*

La tête courte, petite : le corps pâle, avec des bandes brunes, rapprochées les unes des autres, & rétrécies vers l'abdomen : la queue comprimée par les côtés & aiguë.

L'aplatiſſement de la queue forme le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce : de plus, cette partie du corps eſt courte & ſe termine en pointe. Il eſt très-difficile de compter les écailles qui recouvrent la ſurface inférieure; il y en a environ deux cents ſur le ventre, & cinquante ſous la queue. Le fond de la couleur eſt pâle, & obſcurci par environ cinquante bandes brunes, rapprochées ſur le dos, & rétrécies vers le bas des côtés. Ce ſerpent a un pied de longueur, & une groſſeur égale à celle du petit doigt. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 48. *Surinam.*

A—200 a—50

Le Rouleau 10. *A. Scytale A. capite oblongo, convexo, anticè ſubrotundo : corpore nigreſcente ; faſciis albis, tranſverſis, modò cruciatis, modò bipartitis.*

La tête oblongue, convexe, arrondie par devant : le corps noirâtre, avec des bandes blanches, tranſverſales, tantôt diſpoſées en ſautoir, tantôt partagées en deux. (Pl. 32, fig. 6.)

Ce ſerpent a la tête d'une épaiſſeur égale à celle du corps; elle eſt large en deſſus, aplatie pardevant, un peu convexe, couverte, entre les yeux & le muſeau, de deux ou trois grandes écailles polygones, derrière leſquelles on en voit une autre plus grande & quadrangulaire, ſituée au milieu de la diſtance d'un œil à l'autre. La partie antérieure de la tête eſt un peu arrondie; le deſſous forme une convexité oppoſée à celle de la partie ſupérieure. Les yeux ſont très-petits, un peu arrondis, placés vers les angles des mâchoires, dans la partie ſupérieure de la tête, & très-écartés l'un de l'autre. Les narines, qui ſont percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou, occupent

l'extrémité du muſeau. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas. La langue eſt fendue en deux. Les dents ſont aiguës, égales entre elles, tournées vers l'intérieur de la gueule, & nombreuſes ſur l'une & l'autre mâchoire. Le tronc eſt couvert de grandes écailles diſpoſées à recouvrement, blanches dans leur centre, noires ou brunes en leur bord, ce qui fait paroître le corps comme revêtu d'un réſeau. Sur ce fond s'étendent tranſverſalement un grand nombre de bandelettes blanches ou rouſſes, qui ſont interrompues ſur quelques individus, & annulaires ſur d'autres: les plus larges ſont du côté de la tête; celles du tronc ſont tantôt diſpoſées en ſautoir, tantôt fourchues par l'un ou l'autre bout. La ſurface ſupérieure de la queue, dont la longueur égale à peine la vingt-unième partie de l'animal, eſt blanche ou rougeâtre. Ce ſerpent parvient ordinairement à la longueur de deux ou trois pieds; le diamètre du corps eſt d'environ un demi-pouce. Il ſe nourrit d'inſectes & de fourmis. *Linn. ſ. n.* 392. *Gronov. muſ.* 2, *n.* 4. *Zooph.* 13, *n.* 82. *L'Amérique méridionale, la Guinée.*

A—240 230 227 225 a—13 13 14 13 *Gron. Linn. Gron. Gron. Gron.*

L'ÉRYX 11. *A. Eryx A. capite parvo, convexo, poſtice anguſtato: corpore ſuprà cinereo, rufo; lineis tribus longitudinalibus, nigris: abdomine cæruleſcente.*

La tête petite, convexe, rétrécie par derrière: le deſſus du corps d'un roux cendré, avec trois lignes noires, longitudinales: l'abdomen bleuâtre.

Gronou nous a laiſſé encore une excellente deſcription d'un individu de cette eſpèce, qui faiſoit partie de ſa collection. Sa tête, dit-il, eſt très petite, un peu arrondie dans ſon contour, obtuſe pardevant, rétrécie par derrière, convexe par deſſus & en deſſous, garnie ſur le ſommet d'écailles triangulaires aſſez grandes, & couverte dans ſa partie inférieure, d'écailles très-petites, les unes irrégulières, les autres exagones. Les yeux ſont à peine ſenſibles; & les narines percées, de part & d'autre, de deux trous, dont celui qui eſt intérieur a la forme d'un mamelon; l'autre eſt très-ouvert. La mâchoire ſupérieure eſt plus avancée que celle de deſſous; l'une & l'autre ſont armées de dents aſſez grandes, égales entre elles, en forme d'alène, & un peu recourbées vers la gueule. La langue eſt large & fourchue à ſon extrémité. Le tronc eſt un peu arrondi & ſe renfle légèrement vers l'anus: il eſt couvert d'écailles très-petites, ſerrées entre elles, diſpoſées à recouvrement, & d'une forme arrondie; celles du dos ſont plus petites que celles qui garniſſent le deſſus de la queue: toutes ces écailles ſont un peu convexes, très-épaiſſes, unies, luiſantes, & rangées par bandes longitudinales. Le fond de la couleur eſt d'un roux cendré, avec trois lignes noires qui s'étendent ſur toute la longueur du dos, & ſur les extrémités ſupérieures des côtés, depuis l'occiput juſqu'au bout de la queue. Cette partie ſurpaſſe tout le corps en longueur; elle eſt auſſi un peu plus mince, excepté à ſon extrémité qui eſt très-épaiſſe. *Gronov. muſ.* 2, *p.* 55, *n.* 9. *Zooph. p.* 19, *n.* 87. *Linn. ſ. n.* 392. *Surinam.*

A—126 a—136

L'ORVET 12. *A. Fragilis A. capite elongato, cataphracto; lineis duabus nigris in vertice: corpore ſplendente; ſuprà fuſco, aurato; vittis utrinquè duabus nigreſcentibus.*

La tête alongée, couverte de plaques, & marquée de deux lignes noires ſur le ſommet: le corps brillant, brun-doré par deſſus, avec deux bandelettes noirâtres de chaque côté. (Pl. 42, fig. 6.)

Ce ſerpent a la tête oblongue, un peu aplatie par deſſus, arrondie pardevant, & couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles polygones, diſpoſées ſur quatre rangs; ſavoir, une à la première; deux à la ſeconde; & trois aux deux autres rangées. Les yeux ſont noirs, petits, brillans; les mâchoires armées de dents courtes, menues, recourbées vers la gueule. La langue eſt obtuſe, un peu échancrée à l'extrémité. Le tronc eſt revêtu de petites écailles brillantes, exagones, très-ſerrées entre elles; celles qui recouvrent la partie ſupérieure de la queue ſont plus rapprochées les unes des autres. L'anus eſt vers le milieu du corps, ce qui donne à la queue une longueur qui égale la moitié de celle de l'animal pris en totalité. Le fond de la couleur varie dans les différentes parties du corps. Sur le ſommet de la tête, on voit deux petits traits noirâtres, poſés l'un au deſſus de l'autre; le dos eſt d'un brun doré, avec deux lignes brunes, paralèles, qui s'étendent depuis l'occiput juſqu'à l'extrémité de la queue; une ligne pareillement brune part de chaque côté

de l'angle de l'œil, & parcourt toute la longueur du tronc. La couleur principale des côtés eſt d'un brun argenté ; ſur le ventre & ſur les parties inférieures des côtés, les écailles ont un éclat argenté, avec un point noir dans le centre, ce qui forme autant de rangées de points qu'il y a d'écailles. L'*Orvet* parvient à la longueur de douze à quinze pouces. On a cru pendant long-temps que ſa morſure étoit dangereuſe ; mais outre qu'il n'a point de crochets venimeux dans la gueule, les expériences qu'a faites M. Laurenti ne laiſſent aucun doute à cet égard. Lorſqu'on l'irrite, il contracte ſes muſcles, & ſe roidit au point qu'il ſe caſſe comme du verre, ſi peu qu'on le frappe avec une baguette. On ajoute qu'après ſa mort, il reſte encore caſſant juſqu'à ce qu'il ſe corrompe. M. Emery préſume que la cauſe de la fragilité de ce ſerpent vient de ce qu'il ſe nourrit d'alimens chargés de rouille qui condenſent & endurciſſent ſa ſubſtance, principalement à l'extérieur. Les femelles font leurs petits vivans. *Linn. ſ. n.* 392. *Laur. ſpec. med. p.* 178. *L'Europe.*

A—135 a—135

Le Colubrin 13. *A. Colubrina A. corpore pallido fuſcoque egregiè pictо.*

Le corps panaché de taches brunes & pâles, qui produiſent, par leur aſſortiment, un effet agréable.

Nous n'avons que ces détails ſur une eſpèce d'*Anguis* qu'Haſſelquiſt a trouvée en Égypte, mais dont il a donné une deſcription trop ſuccincte. *Haſſelq. It.* 321, *n.* 65. *Linn. ſ. n.* 390. *L'Egypte.*

A—180 a—18

* L'Annelé 14. *A. Annulata A. corpore ſubæquali, albo ; faſciis fuſcis, rectis, ſubtùs concurrentibus : caudâ attenuatâ. Laurenti, ſpec. med. p.* 69, *n.* 131.

Le corps blanc, d'une groſſeur preſque égale ; des bandes brunes, droites vont ſe réunir ſous le ventre : la queue amincie.

La ſurface inférieure de la queue eſt garnie d'une double rangée d'écailles poſées à recouvrement. M. le Comte de Turri poſſédoit dans ſa collection un individu de cette eſpèce.

* Le Rouge 15. *A. Rubra A. capite ovato, brevi, convexo : corpore ſuprà rubro ; faſciis nigris, tranſverſis : abdomine croceo.*

La tête ovale, courte, convexe : le corps rouge par deſſus, avec des bandes noires, tranſverſales : le ventre couleur de ſafran. (Pl. 42, fig. 7.)

Il paroît que le ſerpent dont il eſt ici queſtion, eſt le même que celui qui a été décrit par Séba, ſous le nom de *Pétola.* Suivant cet Auteur, ſon corps eſt d'un rouge foncé ſur le dos, & d'une couleur de ſafran ſur le ventre. Il ajoute qu'il ſe trouve dans le Bréſil, où il porte le nom de *Serpent de corail* ou d'*Amphibène rouge.* Tous ces caractères conviennent parfaitement à celui-ci. En effet, ſa tête eſt courte, d'une forme ovale & convexe par deſſus ; le dos eſt d'un beau rouge, avec des bandes tranſverſales, noirâtres, & annulaires ; l'abdomen offre une teinte rouge beaucoup plus claire. Toutes ſes écailles ſont exagones & bordées de blanc ; on a remarqué que les écailles du milieu du dos & celles qui recouvrent la queue, ſont plus grandes que les autres. Sa morſure eſt venimeuſe & très-dangereuſe. M. de la Borde a envoyé de Cayenne une femelle de cette eſpèce au Cabinet du Roi, avec deux petits ſortis vivans du ventre de leur mère. Cet individu a un pied ſix pouces de longueur totale ; la queue n'a que ſix lignes. M. le Comte de la Cepède conjecture, avec fondement, que c'eſt encore le même animal dont parle le P. Gumilla, ſous le nom de *Serpent coral*, dans ſon *Hiſtoire Naturelle de l'Orenoque. Traduct. franç. tom.* 3, *p.* 89. *Séb.* 2, *pl.* 73, *n.* 3. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens*, 450. *Cayenne, le Breſil, l'Orenoque.*

A—240 a—12

* Le Long-nez 16. *A. Roſtratus A. capite parvo ; naſo elongato : dorſo nigro-viridi ; caudâ faſciis duabus luteſcentibus, obliquis : abdomine flavo.*

La tête petite, avec un prolongement en forme de nez : le dos d'un noir tirant ſur le verdâtre ; deux bandes jaunes, obliques ſur la queue : le ventre jaune.

Le caractère principal & diſtinctif de cette eſpèce conſiſte dans une ſaillie en forme de nez, qui termine la lèvre ſupérieure : celle de deſſous eſt moins avancée ; & la bouche ſe trouve par conſéquent un peu au deſſous du muſeau. Le tronc, qui eſt d'un noir plus ou moins foncé, tirant ſur le verdâtre, finit par une queue très-courte, dont l'extrémité eſt armée d'une pointe dure. On voit une tache jaune ſur le muſeau & à l'extrémité de la queue, ſur laquelle on remarque encore deux bandes obliques de la même couleur. Le deſſous du corps eſt pareillement jaune ;

cette teinte s'étend même, dans certains endroits, sur les parties latérales du tronc. La longueur totale de l'individu qui a servi de modèle à cette description, étoit d'environ douze pouces. *M. Weigel, Mém. des cur. de la Nat. de Berlin, vol. 3, p. 190. Surinam.*

A—218 a—12

* Le Rubané 17. *A. Fasciata A. capite imbricato; oculis invisibilibus : corpore æquali, albo; fasciis fuscis, irregularibus, obliquè concurrentibus, subindè incompletis & confluentibus. Laurenti, spec. med. p. 70, n. 134.*

La tête garnie d'écailles posées à recouvrement; les yeux à peine visibles : le corps blanc, d'une grosseur égale, & orné de bandelettes brunes, irrégulières, disposées obliquement; elles deviennent ensuite incomplètes & se réunissent.

Nous ne connoissons point les dimensions de ce serpent, ni le nombre des rangées d'écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, pas même le pays qu'il habite; mais nous savons qu'il y en avoit un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

* Le Rayé 18. *A. Lineata A. capite suprà dorsoquè albo, distinctissimo : corpore subæquali, nigricante; lineâ mediâ à vertice inceptâ, per totum corpus excurrente. Laurent. spec. med. p. 68, n. 126.*

La tête très-distincte du corps, & blanche sur le sommet, ainsi que le dos : le corps d'une grosseur égale & noirâtre; une ligne part de la nuque & s'étend sur toute la longueur du dos.

M. Laurenti a trouvé un individu de cette espèce dans le cabinet de M. le comte de Turri. Sa description seroit complète, s'il avoit ajouté à ces caractères le nombre des rangées d'écailles qui recouvrent le ventre & le dessous de la queue.

V^e. Genre.

Amphisbène, *Amphisbena. Linn. s. n. 392.*

Corpus apodum, teres, longum, æqualiter utrinquè crassum, albo, flavo aut nigro variegatum.

Caput indistinctum, parvum, anticè rotundatum, in vertice cataphractum. Oculi vix conspicui, membranâ tecti. Maxillæ æquales vel inæquales. Dentes breves, sed crassiores quam in colubris.

Truncus cylindricus, sulcatus, squamis quadratis, annulos circulares formantibus, tectus.

Cauda crassa, obtusa, vix à capite distincta, eodem modo ac truncus annulis vestita.

Caudâ capiteque dubiis, animal istud biceps dicitur. Hujus generis serpentes à morsibus venenosis absolvit Clariss. Linneus; verum solo tactu pustulas prurientes in cute facere, historici plures contendunt.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, d'une épaisseur égale vers les deux extrémités, panaché de blanc, de jaune, ou de noir.

La tête confondue avec le tronc, petite, arrondie pardevant, garnie de plaques sur le sommet. Les yeux à peine sensibles & couverts d'une membrane. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents courtes, mais plus grosses que celles des couleuvres.

Le tronc cylindrique, sillonné, revêtu d'écailles carrées, qui forment des anneaux autour du corps.

La queue épaisse, obtuse, à peine distinguée de la tête, & environnée d'anneaux, comme le tronc.

La difficulté qu'il y a de distinguer la tête de la queue, est cause qu'on appelle cet animal *Serpent à deux têtes.* Linné assure que sa morsure n'est point venimeuse; cependant plusieurs Auteurs prétendent que le seul contact de ce serpent produit des pustules & des démangeaisons sur la peau.

L'Enfumé 1. *A. Fuliginosa A. capite minimo, in vertice sulcato : corpore cylindrico, striato, maculis nigris albisque variegato.*

La tête très-petite, sillonnée sur le sommet; le corps cylindrique, strié, & marbré de blanc & de noir. (Pl. 33, fig. 1.)

Cette espèce d'*Amphisbène* a la tête petite, lisse, & obtuse; elle est marquée par dessus d'un sillon dirigé en longueur, de plusieurs rides latérales, & garnie de six grandes écailles disposées sur trois rangs. Les ouvertures des narines & les yeux sont à peine sensibles; les dents sont pareillement petites & nombreuses. Le corps a une forme cylindrique; il est composé d'environ deux cents segmens annulaires, convexes, & semblables à ceux qui forment le corps du ver de terre. De plus, il est sillonné par une quarantaine de stries longitudinales; celle qui distingue, de part & d'autre, l'abdomen du dos, & qui est la douzième en partant de celle du mi-

lieu, repréſente des croix en ſautoir. Le dernier ſegment du ventre eſt marqué de huit mamelons rangés ſur une ligne tranſverſale. La queue eſt courte & compoſée de trente ſegmens annulaires; elle ne va point en diminuant, comme celle des autres ſerpens; mais elle eſt très-obtuſe & auſſi épaiſſe que la tête. Tout le corps eſt marbré de blanc & de noir; de manière cependant que la couleur noire eſt plus apparente ſur le dos; le blanc domine davantage ſur la partie inférieure. Ce ſerpent parvient communément à la longueur d'un pied ou deux; ſa queue n'excède jamais celle de douze ou quinze lignes. On le trouve dans la Libye, l'île de Lemnos, le Bréſil, & dans les Indes. Il ſe nourrit de fourmis, & ſurtout de vers de terre. Lorſqu'on veut le prendre, la queue ſe replie vers la tête; & comme ces deux parties ont la même forme, la même épaiſſeur, & que d'ailleurs l'animal a la faculté d'avancer ou de reculer à volonté, les Anciens ont cru qu'il avoit deux têtes, & que ſes morſures étoient empoiſonnées. Pline avoit adopté cette double erreur, puiſqu'il tire de là occaſion d'accuſer injuſtement la Nature; *comme ſi ce n'étoit pas aſſez*, dit-il, *d'une ſeule ouverture à ce ſerpent pour répandre ſon venin.* (Plin. *Hiſt. Nat. l.* 8, *c.* 23.) Mais Linné, après avoir fait ſentir le ridicule de cette opinion ſur la double tête de l'*Amphisbène*, révoque même en doute ce que les Voyageurs ont publié ſur la morſure prétendue dangereuſe de ce ſerpent, contre laquelle ils aſſurent qu'il n'y a point de remède. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 295, *ſ. n.* 393. *Gronov. muſ.* 2, *p.* 1. *L'Amérique.*

A—$^{209}_{200}$ a—$^{25}_{30}$ *Gron. Linn.*

a. Il paroît que les teintes de la couleur ſont ſujettes à varier dans cette eſpèce, & qu'elles conſtituent pluſieurs variétés particulières. La tête eſt ſouvent d'un jaune clair, avec une bandelette rougeâtre, tranſverſale ſur les yeux: le tronc eſt varié de pourpre, de violet, & de jaune. *Séb.* 11, *pl.* 100, *fig.* 3. *Laurent. ſpec. med.* 66.

b. Le corps panaché de rouge, de jaune, de blanc, & orné de bandelettes noires, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. *Link. dans Scheuc. p.* 1179, *pl.* 628, *lett. B, raj.* 328.

c. Le corps d'une couleur de cuivre, avec pluſieurs lignes & points noirs ſur le dos. *Link. dans Scheuc. p.* 1532, *pl.* 748, *n.* 6.

d. La tête preſque blanche: le corps noir, & marqué de lignes noires, diſpoſées ſans ordre. *Ibid. pl.* 749.

Le mélange de ces couleurs produit encore une multitude d'autres variétés qu'il ſeroit trop long de détailler; on en trouve pluſieurs figures dans les Auteurs, principalement dans les ouvrages de Séba, & dans la *Phyſique ſacrée de Scheuchzer.*

L'AMPHISBÈNE BLANCHE 2. *A. Alba A. capite parvo; roſtro prominente, rotundato: corpore cylindrico, albo, ſuprà infraque longitudinaliter ſulcato.*

La tête petite, terminée par un muſeau ſaillant & arrondi: le corps cylindrique, d'une couleur entièrement blanche, & ſillonné par deſſus & par deſſous, de cannelures longitudinales. (Pl. 33, fig. 2.)

Linné a donné la deſcription & la figure de ce ſerpent; mais l'une & l'autre paroiſſent défectueuſes. Suivant Gronou, ſa tête eſt petite, couverte, de toutes parts, d'écailles polygones, & ſe termine antérieurement en une ſaillie formée par le prolongement de la mâchoire ſupérieure. Les yeux ſont blancs, ſphériques, très-petits, & ſitués ſur les parties latérales de la tête; ils ſont également éloignés des ouvertures des narines & des angles de la gueule. Au rapport de Linné, on trouve dans la bouche des dents courtes, immobiles, & beaucoup plus groſſes que celles des couleuvres. Le tronc eſt arrondi, d'une groſſeur uniforme depuis la tête juſqu'au bout de la queue, ſillonné dans toute ſa longueur, & couvert de petites écailles diviſées en parallélogrames par des raies fines, longitudinales qui croiſent d'autres lignes annulaires. La queue eſt groſſe & obtuſe; ſa longueur égale à peu près la ſixième partie de celle de l'animal pris en totalité. Il y a un individu de cette eſpèce au Cabinet du Roi, qui a dix-ſept pouces neuf lignes de long; la queue a un pouce ſix lignes. Il ſe nourrit de fourmis & de cloportes, comme le précédent. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 20, *ſ. n.* 393. *Gronov. Zooph.* 18, *n.* 79. *Laur. ſpec. med.* 66, *n.* 118. *L'Amérique méridionale.*

A—$^{234}_{223}$ a—$^{18}_{16}$ *Gron. Linn.*

a. Quoique la couleur de l'Amphiſbène

blanche soit absolument décidée, d'après le témoignage de Linné & de Laurenti qui en ont vu plusieurs individus, il paroît néanmoins qu'elle subit de temps en temps quelque modification. Il y en a dont le dos est rousâtre & le ventre blanc. *Gronov. Zooph.* 18, *n.* 79.

b. On peut encore rapporter à cette espèce l'*Amphisbène* dont le dos est jaunâtre & le ventre couleur de chair. *Linck. p.* 1311, *pl.* 66, *n.* 3.

VIe. Genre.

LANGAHA, *Langaha. M. Bruguière, Journal de physique, février* 1784.

Corpus apodum, teres, longissimum, squamosum, rubescens aut violaceum.

Caput oblongum, cataphractum; rostrum productum, apice acutissimum. Oculi splendentes. Maxillæ inæquales; inferiore multò breviore. Dentes & numero & figurâ Colub. Bero *similes.*

Truncus suprà squamosus; infrà anticè scutatus; posticè vero rugis squamosis, transversis cinctus.

Cauda longa, attenuata, subtùs, sed apice tantùm squamis imbricatis vestita.

Le corps dépourvu de membres, très-long, arrondi, écailleux, rougeâtre ou violet.

La tête oblongue, garnie de plaques; le museau avancé, très-pointu à l'extrémité. Les yeux brillans. Les mâchoires inégales; l'inférieure beaucoup plus courte. Les dents égales en nombre, & par leur structure, à celles de la *vipère.*

Le tronc couvert d'écailles sur le dos; de plaques sur le ventre; & environné par derrière d'anneaux écailleux.

La queue longue, amincie, revêtue par dessus, mais à la pointe seulement, d'écailles disposées à recouvrement.

Le Langaha 1. *L. Madagascarienſis L. capite elongato, cataphracto; rostro prominente, acuto: corpore subrubro; squamis margine cinereis, punctoquè flavo notatis.*

La tête oblongue, couverte de plaques; le museau alongé & pointu: le corps rougeâtre, revêtu d'écailles bordées de gris, avec un point jaune. (Pl. 35, fig. 4.)

M. Bruguière, de la Société royale de Montpellier, a publié le premier la description de ce serpent qu'il a trouvé à l'île de Madagascar. Sa tête est oblongue, & revêtue sur le sommet de sept grandes écailles placées sur deux rangs; savoir, trois à la rangée la plus voisine du museau, & quatre à la suivante. La mâchoire supérieure se termine par une saillie longue de neuf lignes, tendineuse, flexible, très-pointue, & garnie de petites écailles, ce qui lui donne un nouveau rapport avec le *Nez-retroussé.* Selon M. Bruguière, on trouve dans la bouche des dents de même forme & en même nombre que celles de la *vipère.* Les écailles du dos sont rhomboïdales, rougeâtres, bordées à leur base d'un petit cercle gris, avec un point jaune. La partie inférieure du corps est revêtue de cent quatre-ving-quatre grandes plaques blanchâtres, luisantes, d'autant plus longues qu'elles sont plus éloignées de la tête; elles forment autour du corps des anneaux entiers, au nombre de quarante-deux. Vers le milieu de l'endroit garni par ces anneaux, commence la queue apparente, garnie de très-petites écailles; mais la véritable queue est beaucoup plus longue, puisque l'anus est placé entre la quatre-vingt-dixième & la quatre-vingt-onzième grande plaque, au milieu de quatre pièces écailleuses. M. Bruguière, qui a observé trois serpens de cette espèce, remarque que le nombre des grandes plaques & des anneaux est sujet à varier, ainsi que la teinte des couleurs. Il a vu un individu dont les écailles étoient violettes, avec des points plus foncés sur le dos. Le *Langaha* parvient ordinairement à la longueur de deux pieds huit pouces, sur sept lignes de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Les habitans de Madagascar le craignent beaucoup. *Lett. de M. Bruguière, Journ. de physique, février* 1784. *Madagascar.*

P—184 A—42

VIIe. Genre.

ACROCHORDE, *Acrochordus. M. Hornstedt, Journal de physique, année* 1788, *p.* 284.

Corpus apodum, teres, longissimum, tuberculosum, nigro-maculatum.

Caput depressum, squamosum, anticè truncatum. Oculi laterales; iride lividâ. Maxillæ æquales; superiore subtùs emarginatâ. Dentes in utraque maxillâ subulati, acutissimi, recurvi. Lingua crassa, cylindrica, gulæ annexa.

Truncus juxtà caudam crassissimus, verrucosus.

Cauda teres, anguſtiſſima, apice truncata. Animal viviparum.

Le corps dépourvu de membres, très-long, arrondi, garni de tubercules, tacheté de noir.

La tête aplatie, garnie d'écailles, tronquée antérieurement. Les yeux placés ſur les côtés de la tête; l'iris livide. Les mâchoires égales; la ſupérieure eſt échancrée en deſſous. De petites dents effilées, très-pointues, & recourbées ſur l'une & l'autre mâchoires. La langue épaiſſe, cylindrique, attachée à la gueule.

Le tronc très-gros vers l'anus, & parſemé de verrues.

La queue arrondie, très-étroite, tronquée à l'extrémité.

Cet animal eſt vivipare.

* L'Acrochorde de Java 1. *A. Javanenſis A. capite depreſſo, imbricato : corpore ſuprà nigro, infernè albido : lateribus nigro-maculatis.*

La tête aplatie, garnie d'écailles poſées à recouvrement : le corps noir ſur le dos, blanchâtre ſur le ventre, tacheté de noir ſur les côtés. (Pl. 32, fig. 1.)

Nous devons la connoiſſance de ce ſerpent à M. Hornſtedt, qui l'a trouvé à l'île de Java. Les traits qui le caractériſent ſemblent exiger qu'il ſoit placé dans un genre particulier. Sa tête eſt aplatie, couverte de petites écailles; & l'ouverture de la gueule petite. Il n'a point de crochets venimeux dans la bouche, mais on trouve une double rangée de dents ſur chaque mâchoire. L'endroit le plus épais du corps eſt auprès de l'anus, dont l'ouverture eſt étroite. Il a la queue très-menue; celle de l'individu obſervé par M. Hornſtedt, n'avoit que ſix lignes de diamètre à ſon origine. Tout le corps de ce ſerpent eſt garni de verrues ou de tubercules relevés par trois arêtes, & qui, par la grande reſſemblance qu'ils ont avec de petites écailles, rapprochent l'*Acrochorde* du genre des *Anguis*, & particulièrement de la *Queue-plate* dont les écailles ſont pareillement petites. Cet animal avoit à peu près huit pieds trois pouces de longueur totale; ſa queue étoit longue de onze pouces; & ſon plus grand diamètre excédoit trois pouces. Il étoit femelle. L'on trouva dans ſon ventre cinq petits, tous formés, & longs de neuf pouces. Il fut tué dans une vaſte forêt de poiviers, près de *Sangaſan*, dans l'île de Java. On aſſure que ſa chair eſt bonne à manger. *M. Hornſtedt, Journal de phyſique, année 1788, p. 284.*

VIIIe. Genre.

Cœcile, *Cæcilia. Linn. ſ. n. 393.*

Corpus apodum, teres, longum, verſus poſteriora paulò craſſius, lubricum, fuſcum.

Caput vix diſtinctum, parvum, anticè rotundatum, nudum. Oculi minutiſſimi, membranâ obducti. Maxillæ æquales; tentacula duo ad roſtrum.

Truncus nudus, rugis innumeris, ſquamoſis, tranſverſis opertus.

Cauda breviſſima, acutiuſcula : anus ſub & juxtà apicem caudæ.

Animal viviparum. Morſus hujus tumorem & ſuppurationem molitur. Perparvis oculis gaudet & ad videndum non probè affectis : nec mirum cum talparum more in terram ſe condat diuque in eâ maneat. Ciconiæ ſummoperè Cæciliis delectantur.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, un peu plus gros par derrière, gliſſant, brun.

La tête à peine diſtinguée du tronc, petite, arrondie pardevant, dépourvue d'écailles. Les yeux très-petits, couverts d'une membrane. Les mâchoires égales, avec deux barbillons à l'extrémité du muſeau.

Le tronc nu, environné, dans toute ſa longueur, d'anneaux écailleux.

La queue très-courte, un peu pointue. L'anus ſitué au deſſous & à l'extrémité de la queue.

Cet animal eſt vivipare. Sa morſure produit une enflure conſidérable & une ſuppuration abondante. Il a des yeux très-petits, & dont l'organiſation annonce que ce ſerpent n'a point le ſens de la vue excellent. Il ne faut pas en être étonné, puiſqu'il paſſe ſa vie ſous terre, comme la taupe. Les cicognes recherchent avec avidité les *Cæciles*.

Le Visqueux 1. *C. Glutinoſa C. capite parvo, anticè rotundato; maxillis ſubæqualibus : cirris nullis : rugis tranſverſalibus ad abdominis ſuturam angulo acuto coeuntibus.*

La tête petite, arrondie pardevant : les mâchoires preſque égales, dépourvues de barbillons : des rides tranſverſales forment un angle aigu ſur les bords de l'abdomen. (Pl. 34, fig. 2.)

Cette eſpèce de *Cæcile* a la tête petite, liſſe, dépourvue

dépourvue d'écailles & arrondie antérieurement. La mâchoire ſupérieure paroît être de la même longueur que celle d'en bas; l'une & l'autre ſont armées de deux rangées de petites dents : on n'y voit aucun barbillon. Les narines ſont ſituées à l'extrémité antérieure du muſeau. Ses yeux ſont encore plus petits que ceux de l'eſpèce précédente. Le tronc eſt un peu plus gros vers la queue & couvert, dans toute ſa longueur, de rides tranſverſales, à peine viſibles; celles de la partie poſtérieure du dos ſont un peu inclinées vers la queue & forment un angle aigu vers la future du ventre. Les plis les plus apparens ſont au nombre de trois cent cinquante. La queue eſt très-courte, un peu pointue : l'anus eſt ſitué au deſſous & à l'extrémité de la queue. Tout le corps de ce ſerpent eſt brun & marqué d'une bande blanche ſur les côtés. Il a communément plus d'un pied de longueur; ſa groſſeur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il eſt enduit d'une humeur viſqueuſe, comme les *Lamproies*. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 19, *ſ. n.* 393. *Les Indes.*

R—350 r—10

L'Ibiare 2. *C. Tentaculata C. capite parvo, ſubrotundo; maxillâ ſuperiore, longiore, utrinque tentaculatâ : rugis lateralibus, diſtinctis.*

La tête petite, arrondie; la mâchoire ſupérieure plus avancée & garnie, de part & d'autre, d'un barbillon : les côtés ſillonnés par des rides diſtinctes. (Pl. 34, fig. 1.)

Linné a obſervé pluſieurs individus de cette eſpèce & en a publié la deſcription. Suivant ce célèbre Naturaliſte, l'*Ibiare* a de très-grands rapports avec les *Murènes*, par ſa conformation extérieure. Sa tête eſt pareillement dépourvue d'écailles, ainſi que le tronc; de plus, elle eſt aplatie ſur le ſommet & arrondie pardevant. La mâchoire ſupérieure eſt obtuſe, plus avancée que celle d'en bas & garnie, de chaque côté des narines, d'un barbillon ſi court, qu'il eſt preſque imperceptible. Les yeux ne ſont que comme des points & brillent à travers une membrane qui les recouvre. Les dents ſont très-petites, comme celles des ſerpens qui ne ſont pas venimeux; cependant celles de la mâchoire ſupérieure ſont d'une grandeur médiocre. Le tronc eſt entièrement cylindrique d'un bout à l'autre & ſillonné par des rides diſtinctes & parallèles, au nombre de cent trente-cinq de part & d'autre. La queue eſt obtuſe, extrêmement courte & couverte de rides ſemblables à celles du *Lombric*. L'anus eſt à l'extrémité du corps. L'individu que Linné à décrit dans le premier volume des *Aménités académiques*, avoit un pied de long & un pouce d'épaiſſeur. Celui dont il a donné la figure dans la *Deſcription du Cabinet du Roi Adolphe*, avoit les dimenſions d'un *ver de terre*. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 489, *muſ. Adolph. Frid.* 19, *ſ. n.* 393. *L'Amérique méridionale.*

R—135 r—0

F I N.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

Acrochorde, ... page 71.
Amphisbène, ... 69
Anguis, ... 62
Boa, ... 4
Cœcile, ... page 72
Couleuvre, ... 9
Crotale, ... 1
Langaha, ... 71

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

Acrochorde de Java, . . page 72.
Africain, ... 49
Agile, ... ibid.
Alidre, ... 10
Ammodyte, ... 56
Angui-forme, ... 60
Anguleux, ... 41
Annelé (Anguis), ... 68
Annelé (Couleuvre), ... 38
Apre, ... 22
Arabe, ... 13
Argus, ... 25
Asiatique, ... 42
Aspic, ... 32
Atroce, ... 41
Atropos, ... 16
Aurore, ... 53
Azurée, ... 13

Bai-rouge, ... 19
Bali, ... 53
Bande-noire, ... 40
Bariolé, ... 39
Bitin, ... 22
Blanchâtre, ... 39
Blanchet, ... 70
Bleuâtre, ... 13
Bluet, ... 30
Bœtæn, ... 63
Bojobi, ... 4
Boiga, ... 28
Boiquira, ... 1
Brasilienne, ... 33
Brun, ... 34

Calemar, ... 43
Camus, ... 17
Caracara, ... page 21.
Carené, ... 34
Cenchris, ... 7
Cenchrus, ... 22
Cenco, ... 35
Cendré, ... 25
Cerafte, ... 65
Chaîne, ... 46
Chapelet, ... 56
Chatoyante, ... 51
Chayque, ... 52
Cherfée, ... 35
Cobel, ... 49
Cobra, ... 59
Collier, ... 47
Colubrin, ... 68
Colubro-ucellatore, ... 28
Corallin, ... 54
Couleuvre à tête-rayée, ... 50
Couleuvre à zones, ... 48
Couleuvre blanche, ... 10
Couleuvre bleue, ... 30
Couleuvre commune, ... 28
Couleuvre d'Esculape, ... 43
Coureffe, ... 27
Cravate, ... 53
Cuiraffée, ... 15

Daboie, ... 18
Dard, ... 52
Décoloré, ... 10
Devin, ... 5
Dhara, ... 33
Dione, ... 45
Dipfade, ... 15
Dipfe, ... 30
Double-raie, ... 42

Double-tache, page 32.
Dryinas, 2
Duriſſus, ibid.
Eclatant, 14
Enfumé, 69
Enydre, 8
Eryx, 67
Farineux, 36
Fer-à-cheval, 26
Fer de lance, 10
Fil, 37
Gémone, 59
Grenouiller, 51
Gliricapa, 29
Grivelée, 50
Griſon, 39
Gronovienne, 46
Gros-nez, 36
Groſſe-tête, 47
Guimpe, 61
Guinéen, 20
Haje, 37
Hanuaſch-œſuœd, 62
Hébraïque, 40
Hœmachate, 31
Hikkanelle, 61
Hipnale, 5
Holleik, 62
Hotambœja, 11
Hydre, 45
Javanois, 61
Jaunâtre, 8
Ibiare, 73
Ibibe, 55
Ibiboca, 25
Iſebeck, 9
Lacté, 16
Langaha de Madagaſcar, 71
Large-queue, 41
Large-tête, 18
Lebéris, 63
Lebetin, 40
Lemniſque, 47
Lien, 15
Liſſe, 31
Lombric, 65
Long-nez, 68
Loſange, 40
Lutrix, 63
Malpole, 55
Manbatta, 6
Mangeur de chèvres, 7
Mangeur de rats, page 6.
Maure, 59
Mélanis, 38
Mexicain, 63
Miguel, 64
Miliaire, 36
Millet, 1
Minime, 17
Mocqueur, 50
Molure, 26
Moucheté, 25
Muet, 9
Muqueux, 34
Nébuleux, 36
Nez-retrouſſé, 54
Noir & fauve, 47
Œillé, 60
Ophriæ, 8
Orvet, 67
Oularſawa, 26
Pâle, 33
Padère, 17
Panaché, 21
Parqueté, 60
Parterre, 8
Peintade, 64
Polie, 58
Pétalaire, 48
Péthole, 43
Piſcivore, 3
Ponctué, 10
Pourpré, 37
Quatre-raies, 44
Queue-lancéolée, 66
Queue-plate, ibid.
Rayé (Anguis), 69
Rayé (Couleuvre), 58
Régine, 14
Réſeau, 65
Réſeau-noir, 29
Réticulaire, 24
Rhomboïdal, 29
Rouge, 68
Rouge-gorge, 37
Rouleau, 66
Rouſſe, 11
Rubané, 69
Sans-tache, 16
Saurite, 58
Saturnin, 46
Schokari, 54
Schyte, 15
Serpent à collier, 44

Serpent à lunettes, page 23.
Serpent à lunettes du Bréſil, 24
Serpent à lunettes du Pérou, ibid.
Serpent-brûlant, 62
Serpent-cornu, 20
Serpent de Minerve, 55
Serpent de verre, 66
Serpent des Dames, 38
Serpent-domeſtique, 24
Serpent-nain, 62
Serpent-poiſon, ibid.
Sibon, 35
Sipède, 63
Sirtale, ibid.
Situle, 52
Sombre, 14
Spatule, 60
Strié, 14
Suiſſe, 51
Superbe, 17
Symétrique, 34
Tachetée, 19
Tête-noire, 34
Tête-ronde, 60
Tête-triangulaire, page 27
Tigrée, 32
Tortu, 4
Trait, 64
Très-long, 59
Triangle, 18
Triangulaire, 46
Triſcale, 54
Triple-rang, 50
Trois-raies, 42
Typhie, 12
Tyrie, 19
Vampum, 31
Verdâtre, 12
Vert, ibid.
Verte, 11
Vert & bleu, 12
Violette, 13
Vipère, 57
Vipère d'Égypte, 21
Viſqueux, 72
Xéquipèle, 52
Zebre, 60

Fin de la Table.

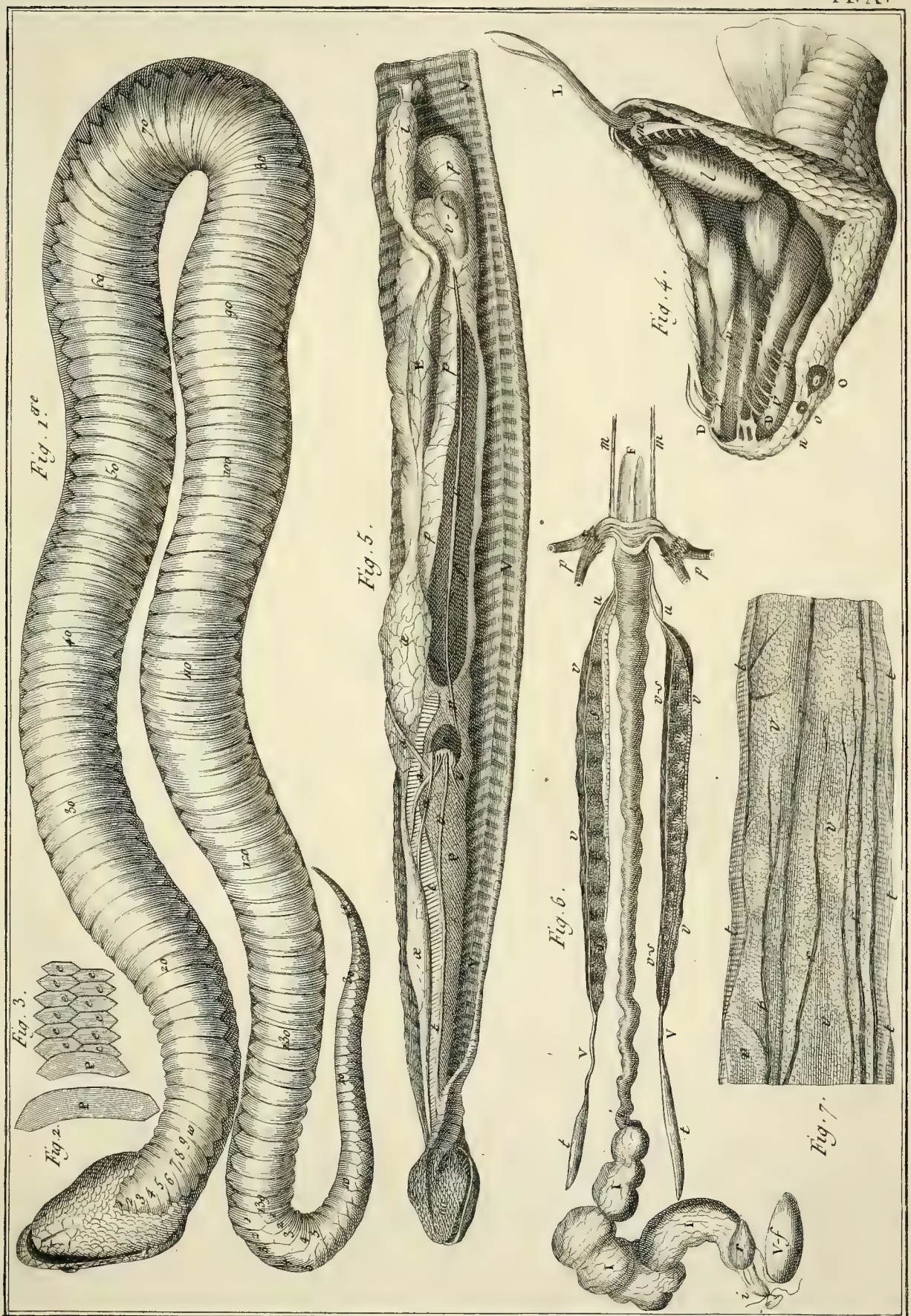

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE, *Ophiologie, V.me Ordre, premieres Figures.*

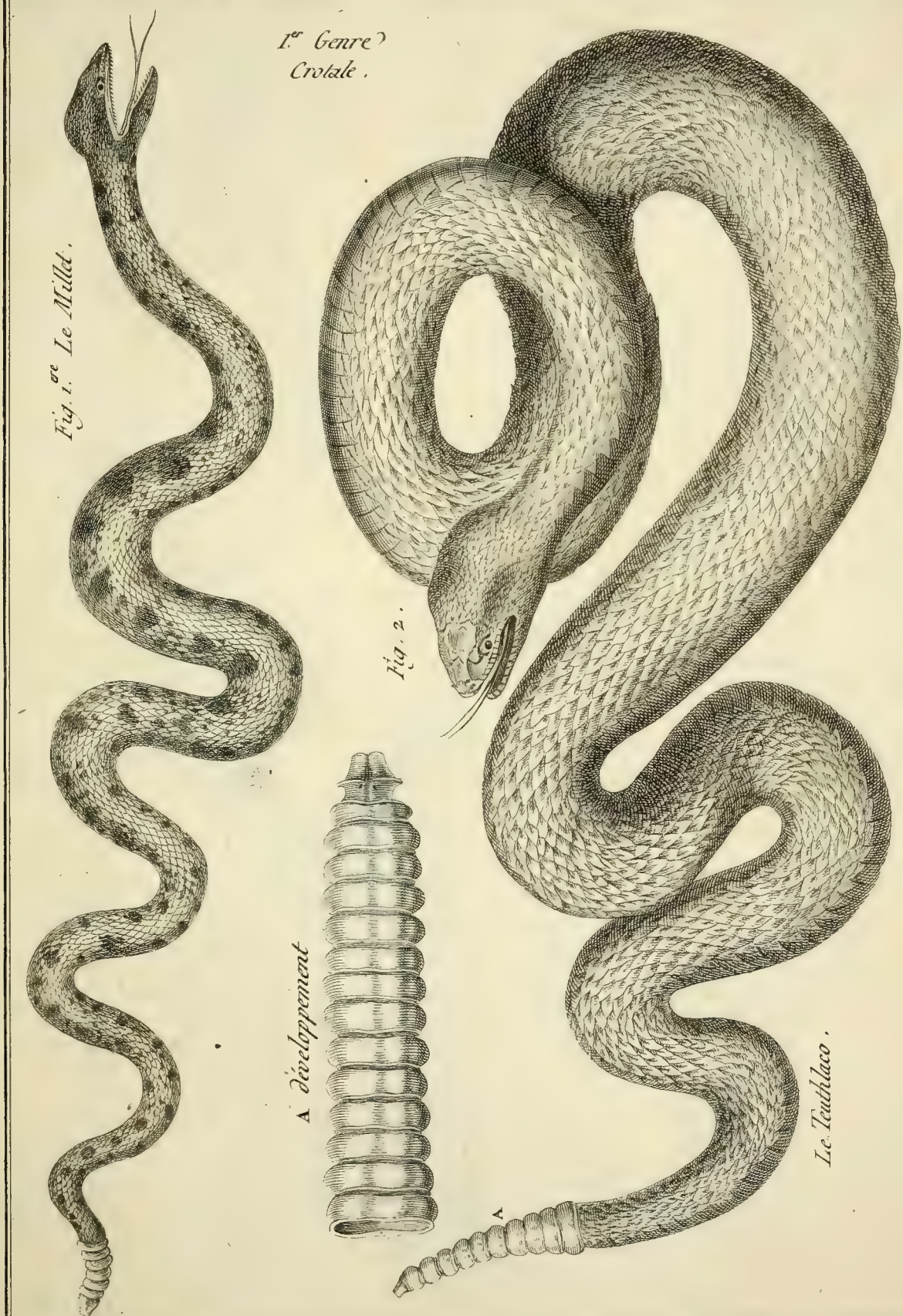

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

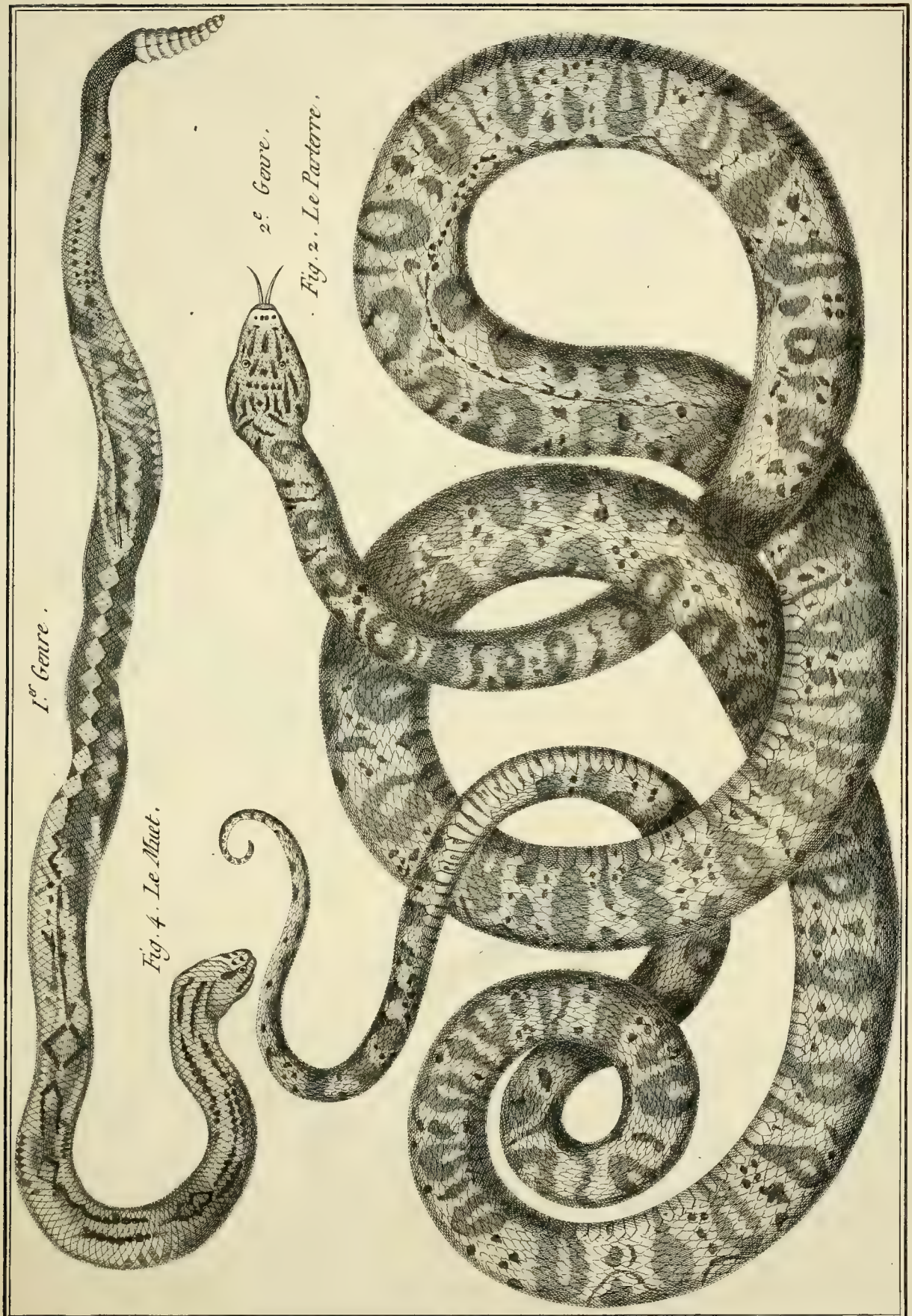

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

2.e Genre).

Fig. 3.
Le Tortu.

Fig. 4. L'Hipnale.

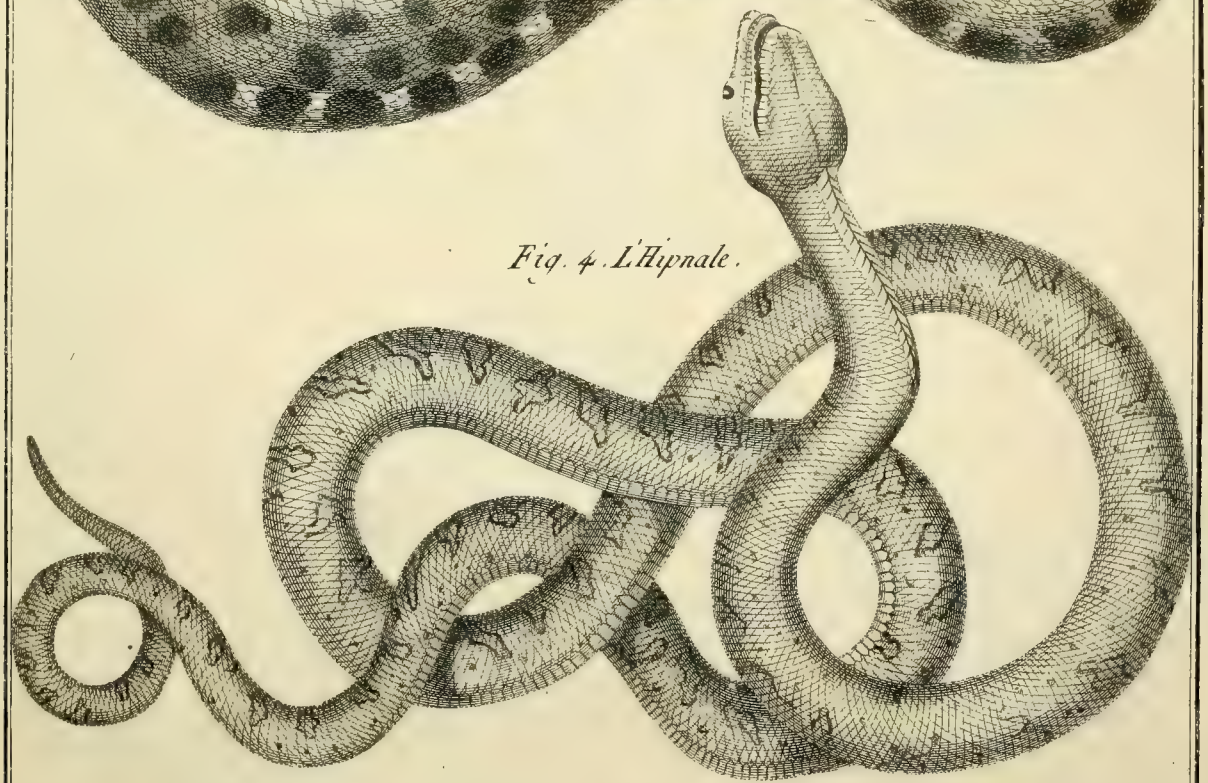

Benard Dessin.

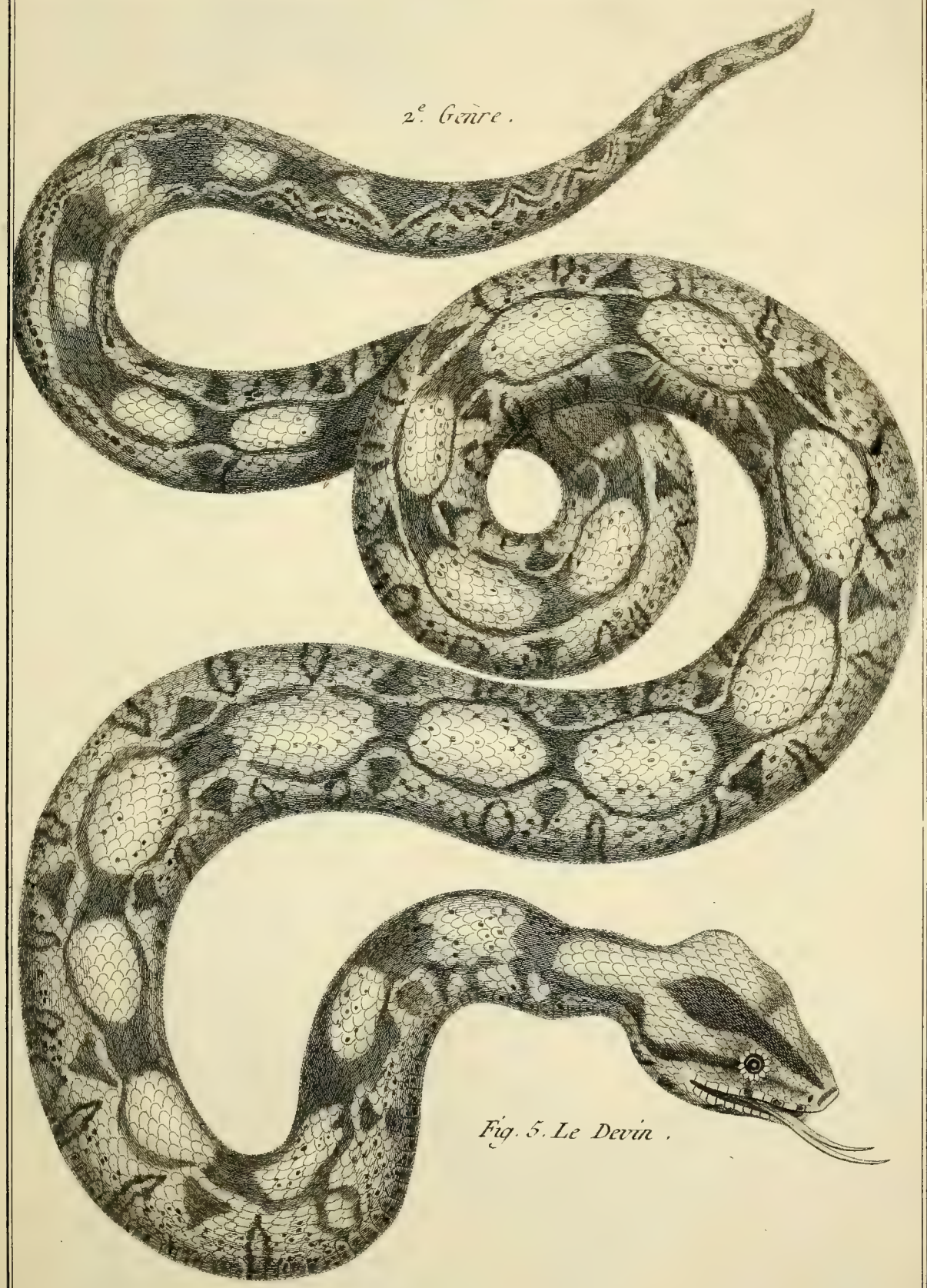

Fig. 5. Le Devin.

Benard Direxit.

2e. Genre).

Fig. 7. Le mangeur de Chèvres.

Fig. 6. Le mangeur de rats.

Benard Direxit.

3e. Genre. Couleuvre.

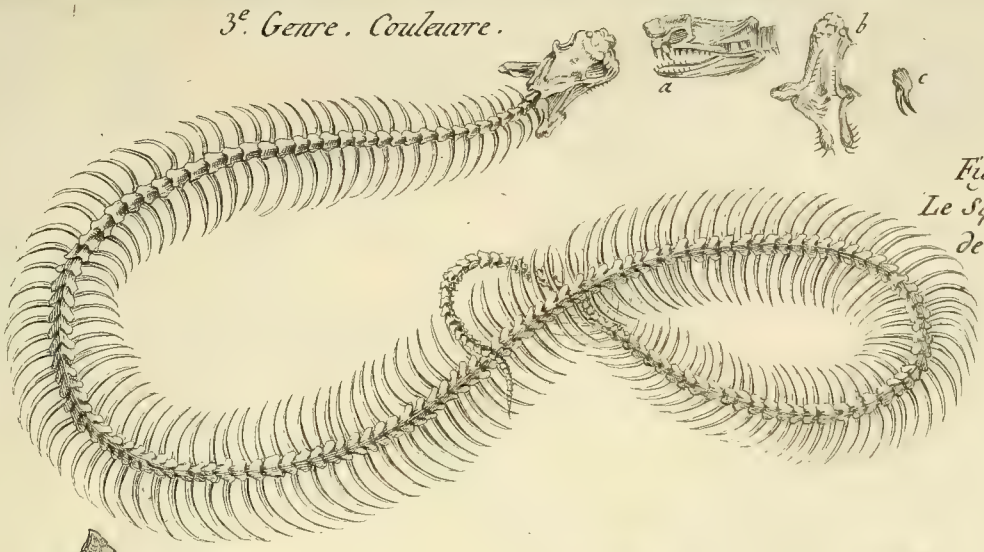

Fig. 1ere
Le Squelette
de la Vipere.

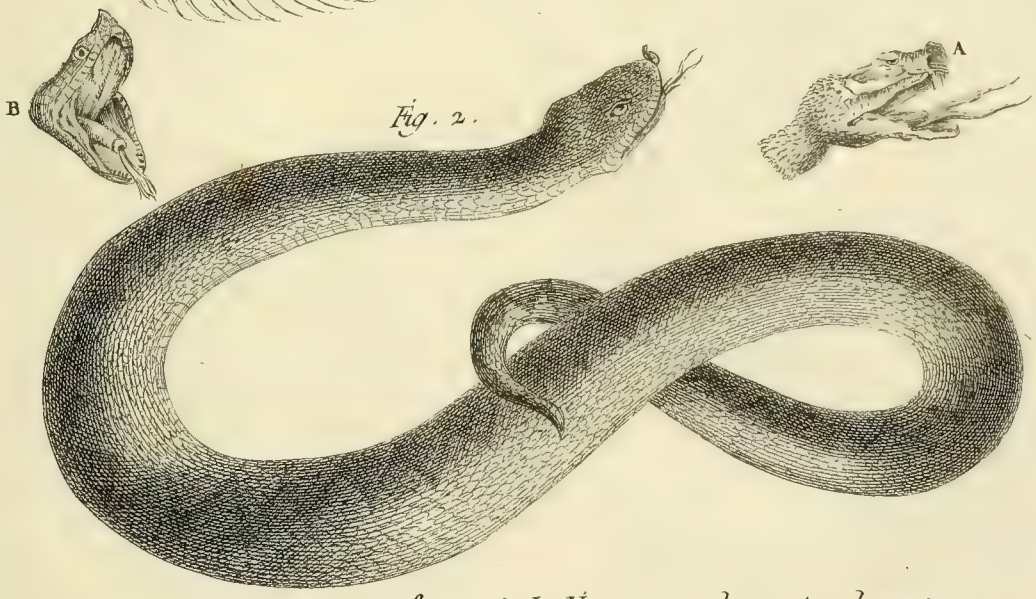

Fig. 2.

N°. 2 et 3. La Vipere vue en dessus et en dessous.

Fig. 3.

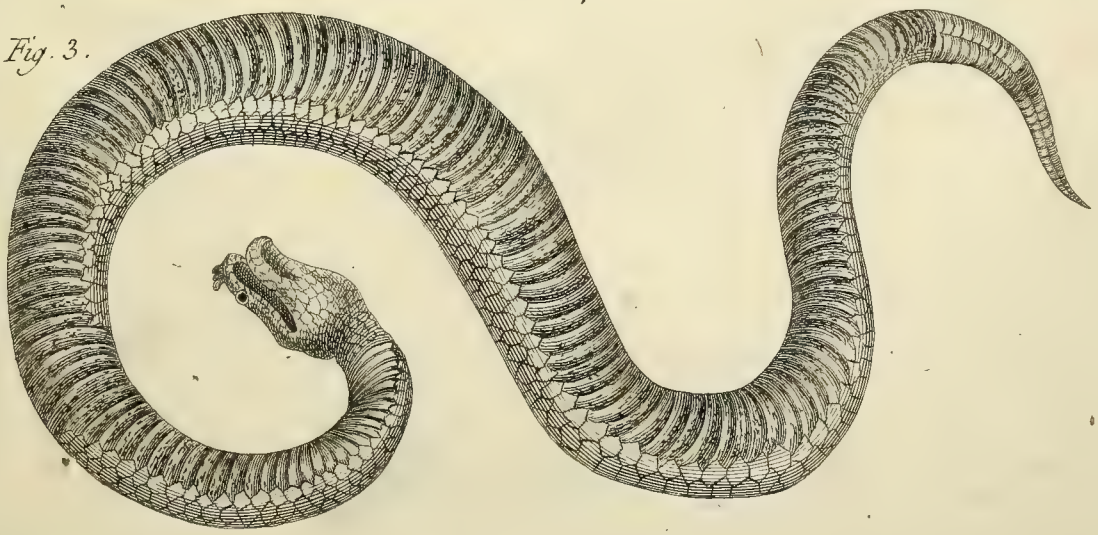

Benard Direxit.

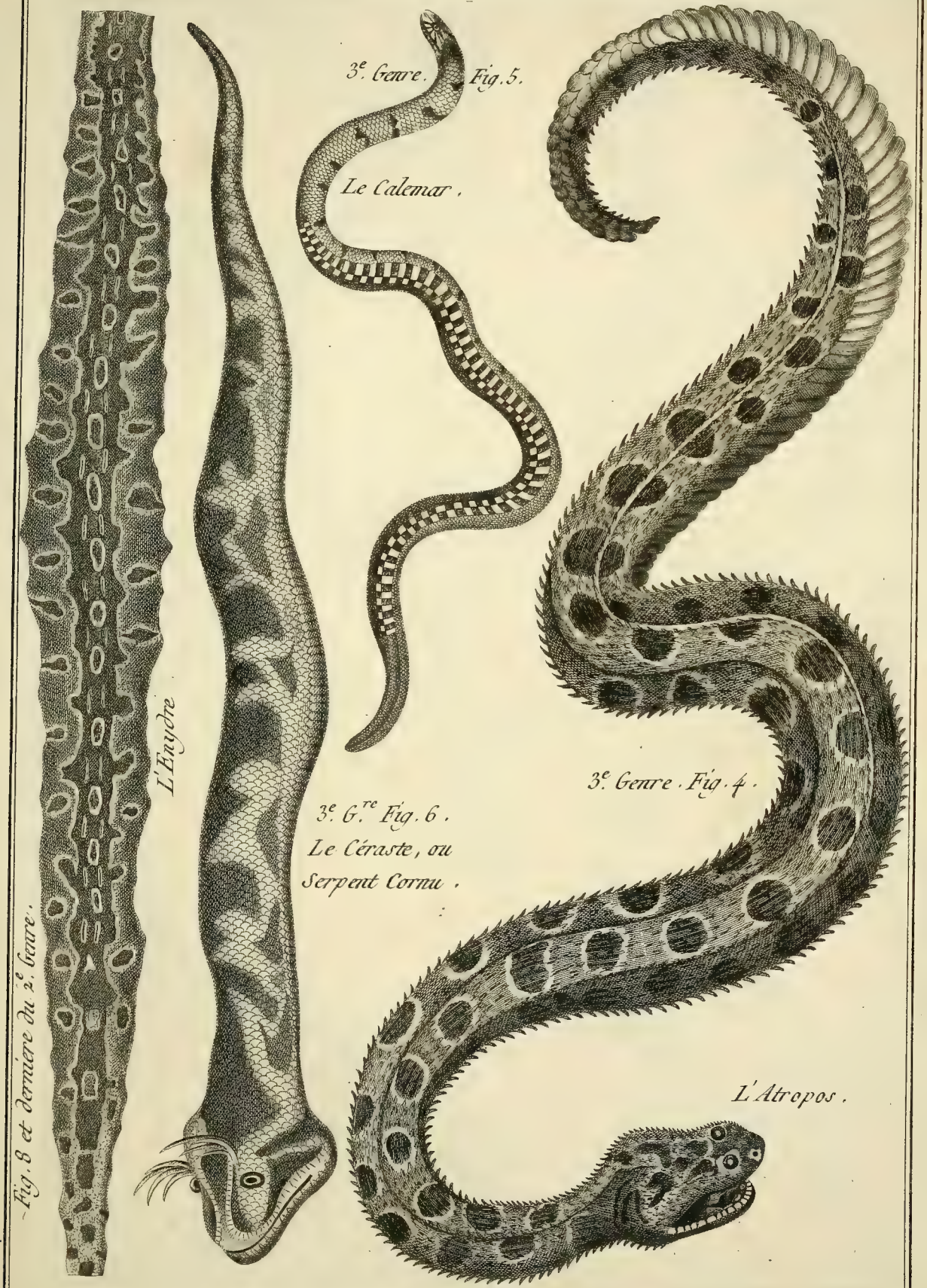

Benard Direxit.

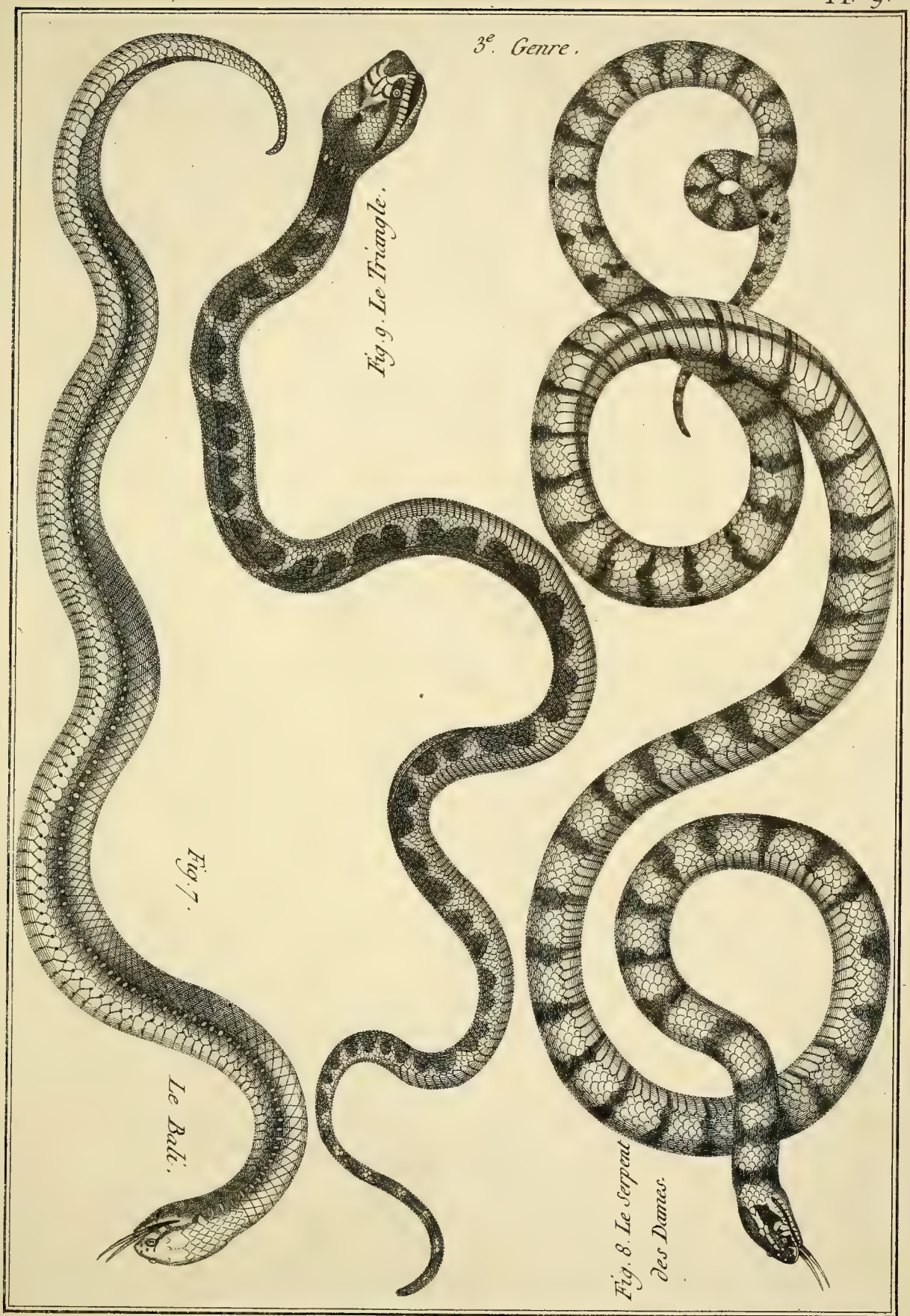

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

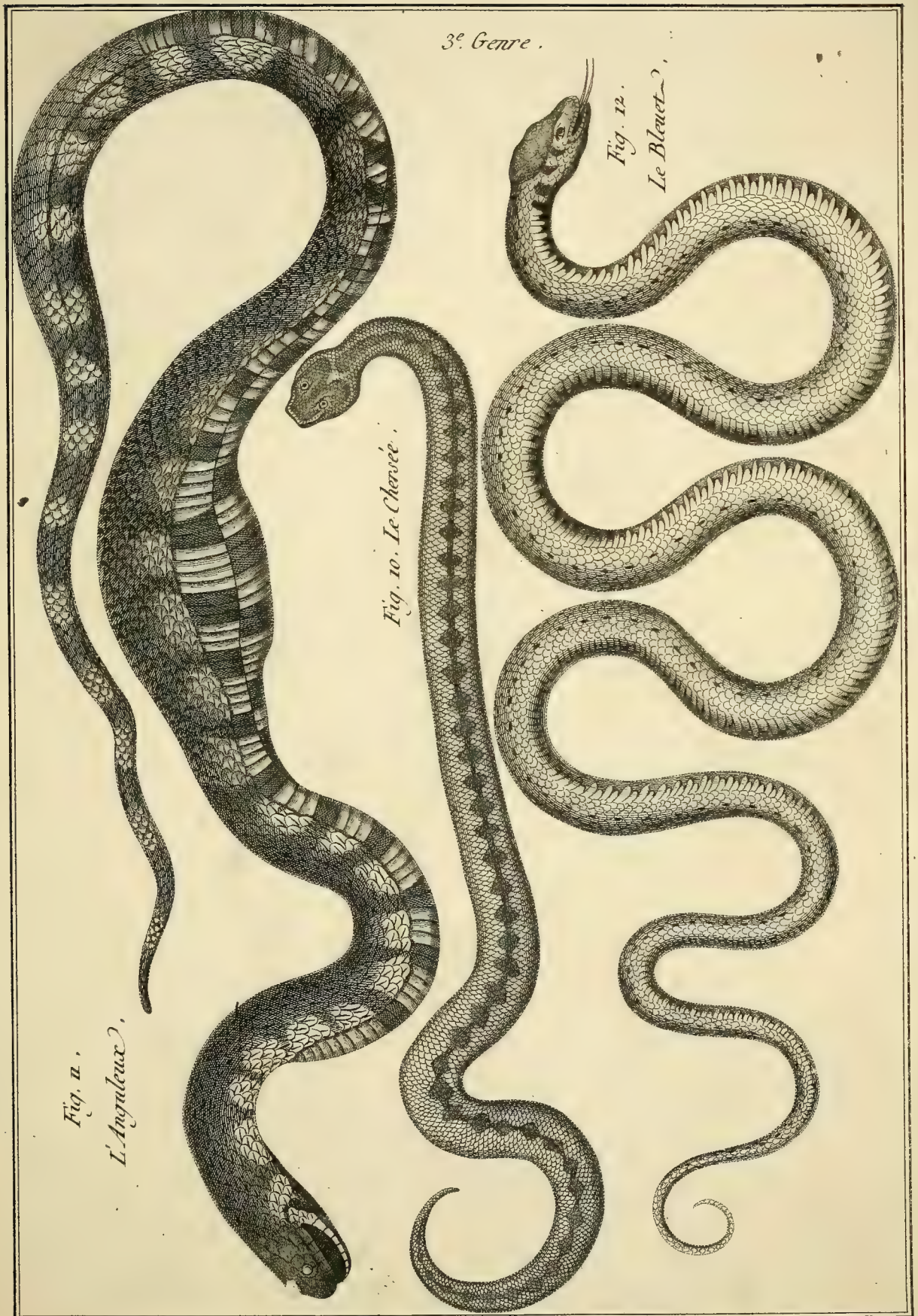

Benard Direxit.

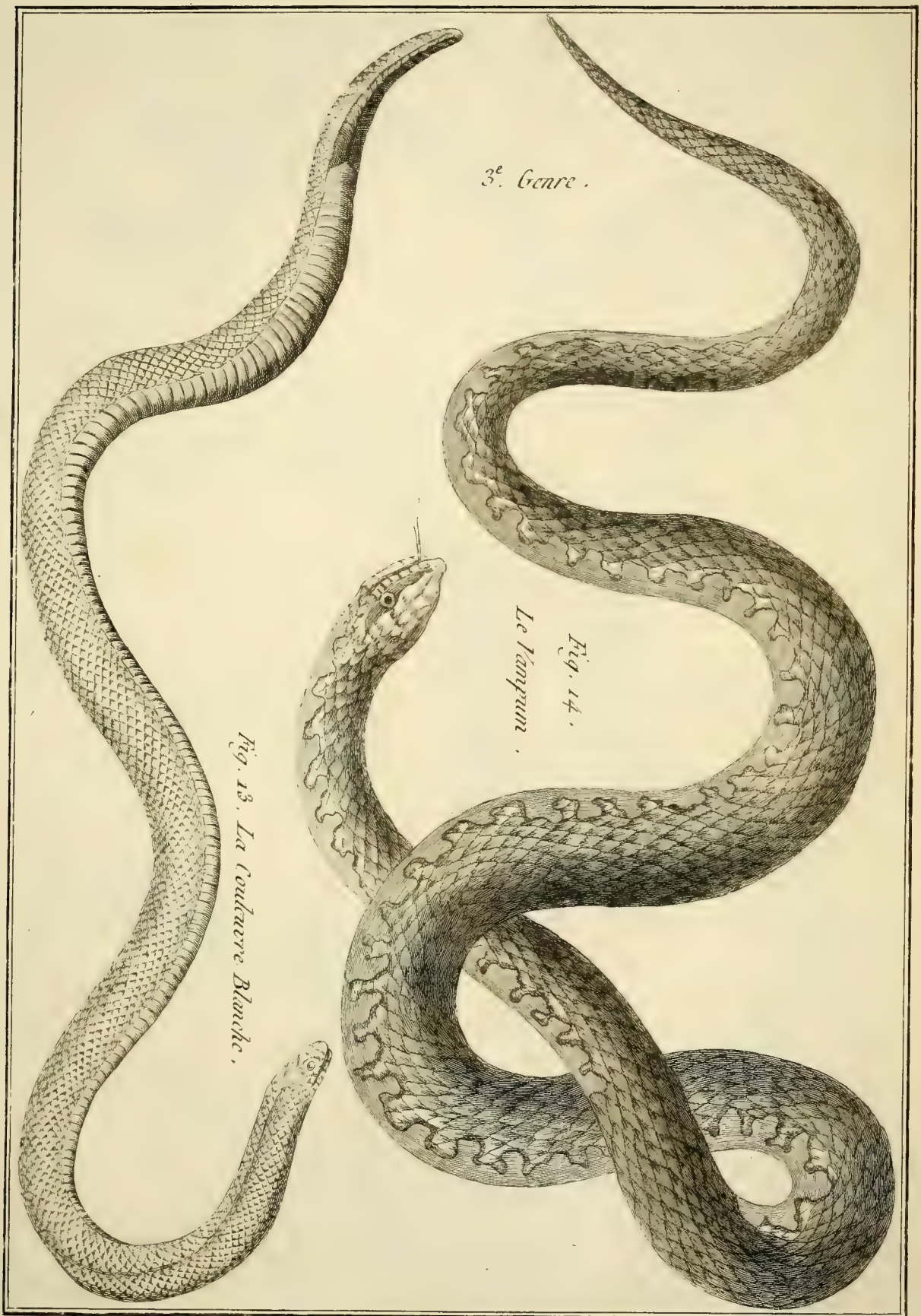

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

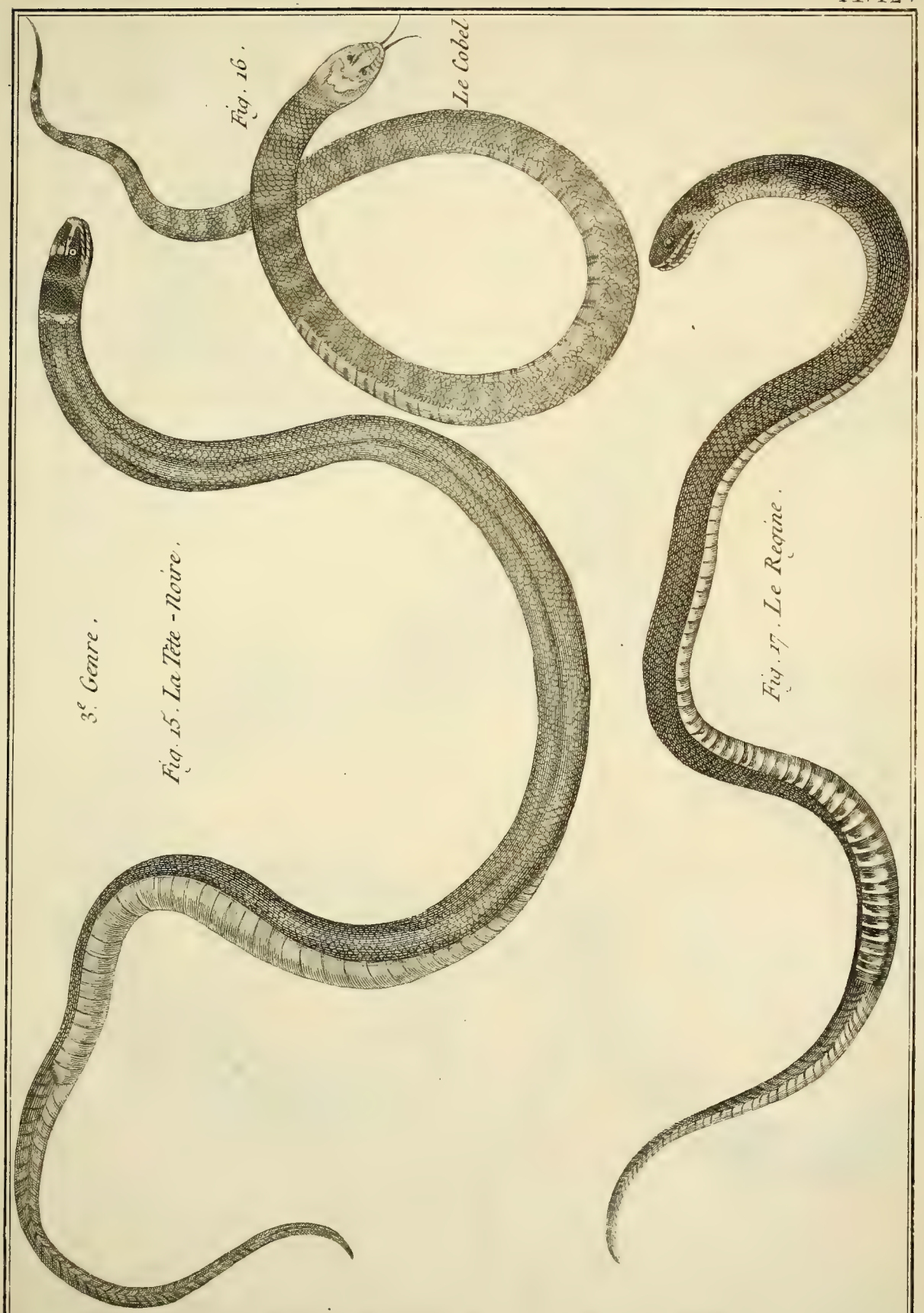

Benard Direxit

3.e Genre.

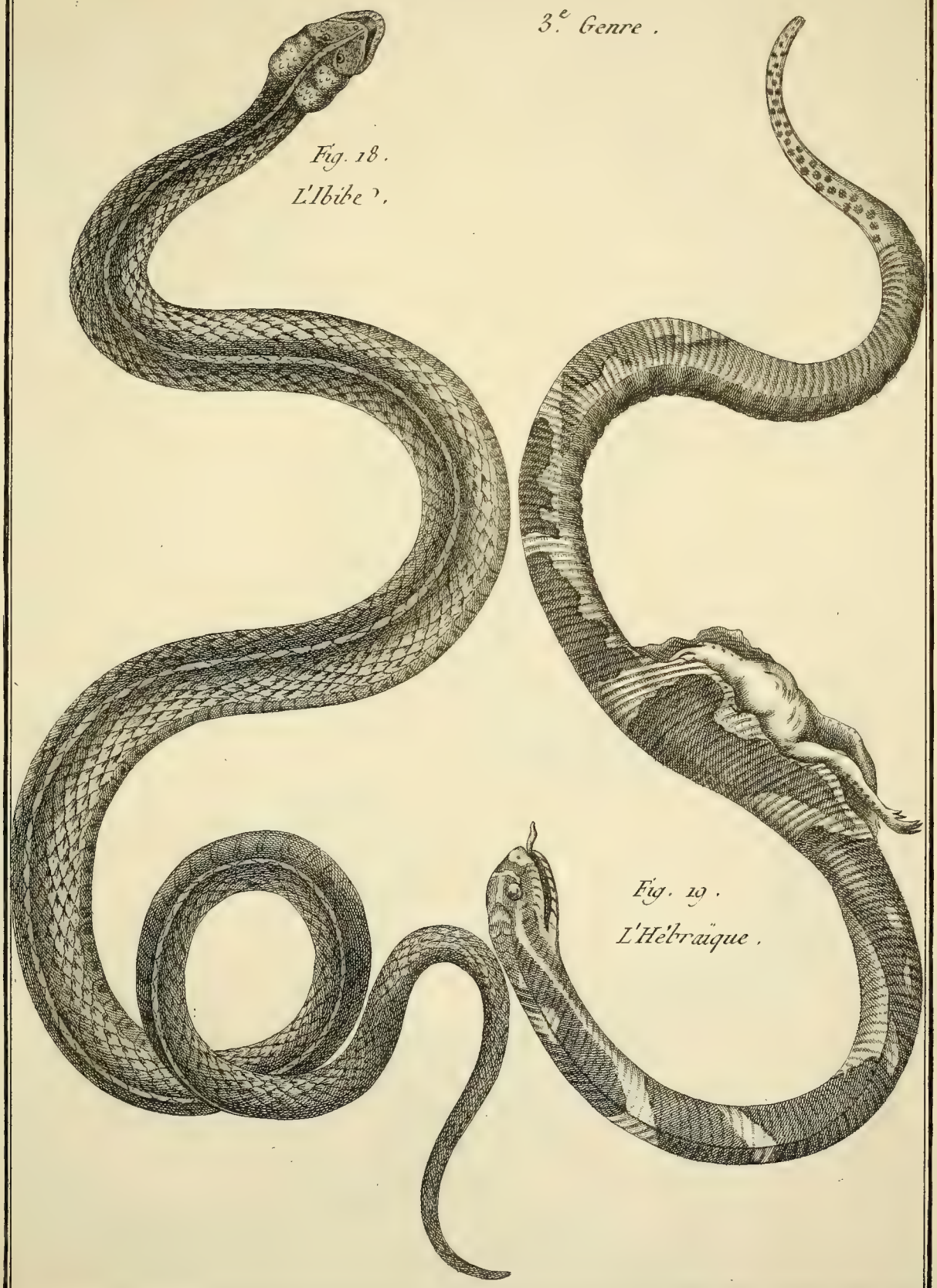

Fig. 18.
L'Ibibe ?.

Fig. 19.
L'Hébraïque.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

3e. Genre.

Fig. 20.
L'Aurore ♀.

Fig. 21.
Le Chayque ♂.

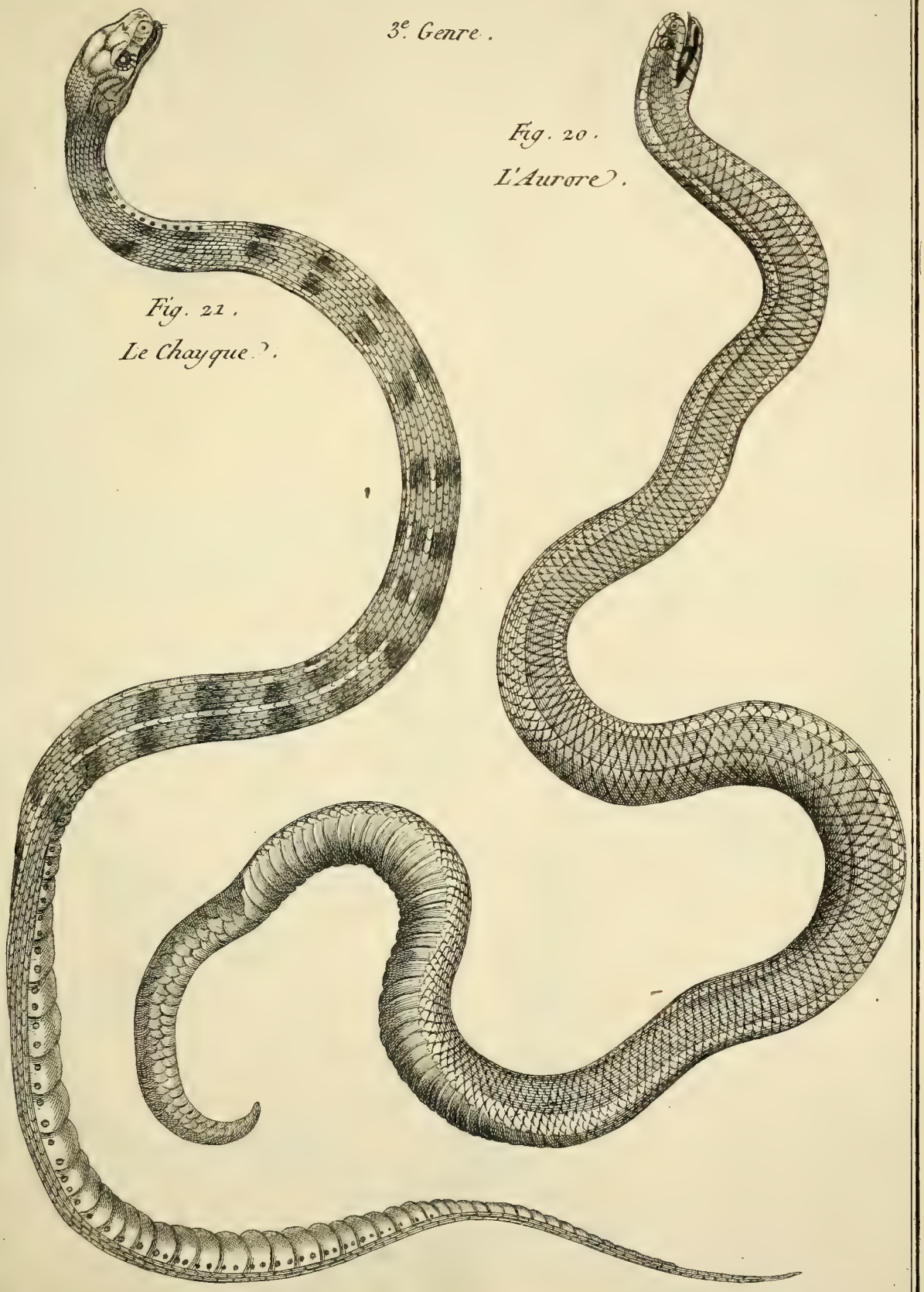

Benard Direxit.

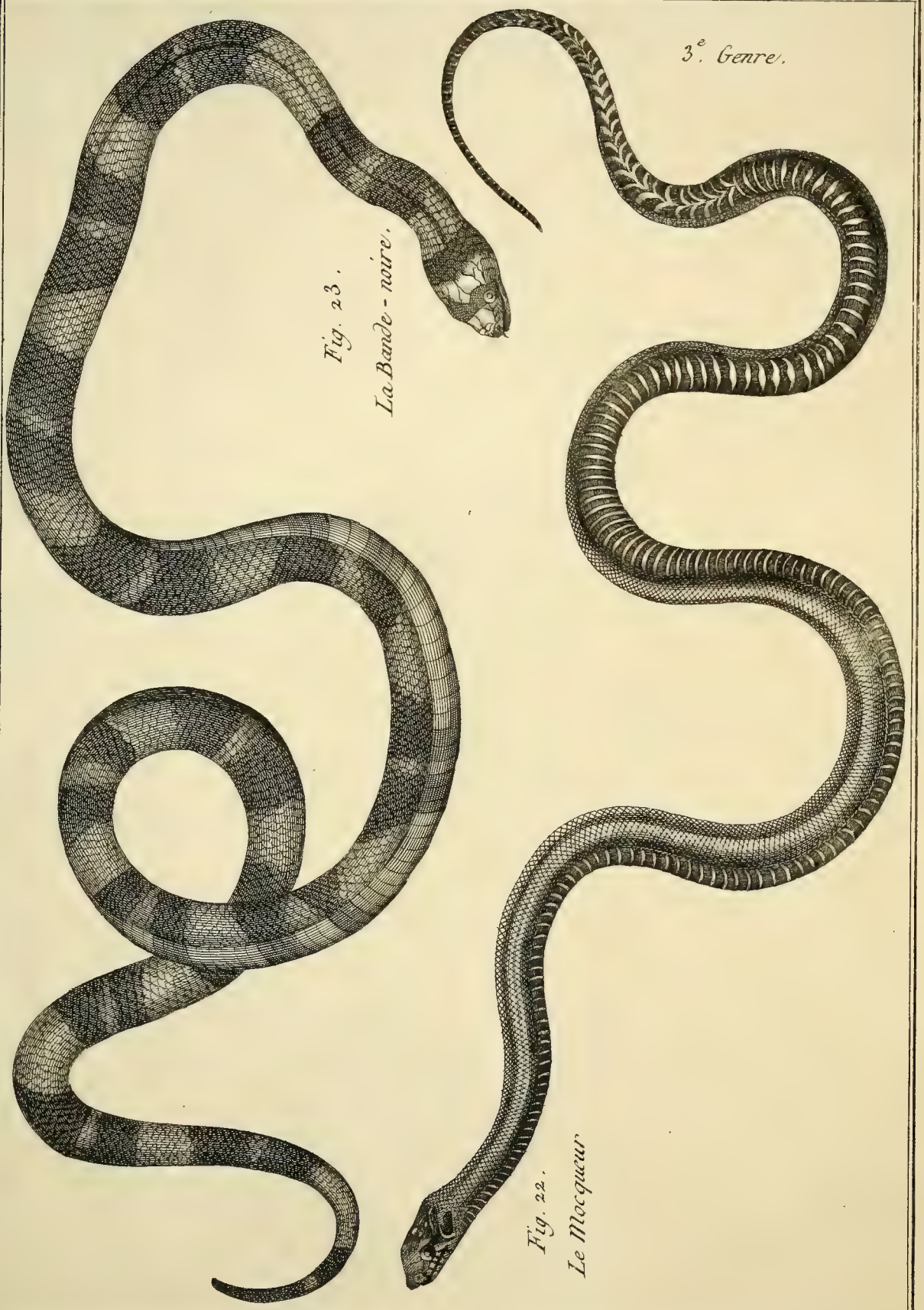
3.e Genre.
Fig. 23.
La Bande-noire.
Fig. 22.
Le Mocqueur

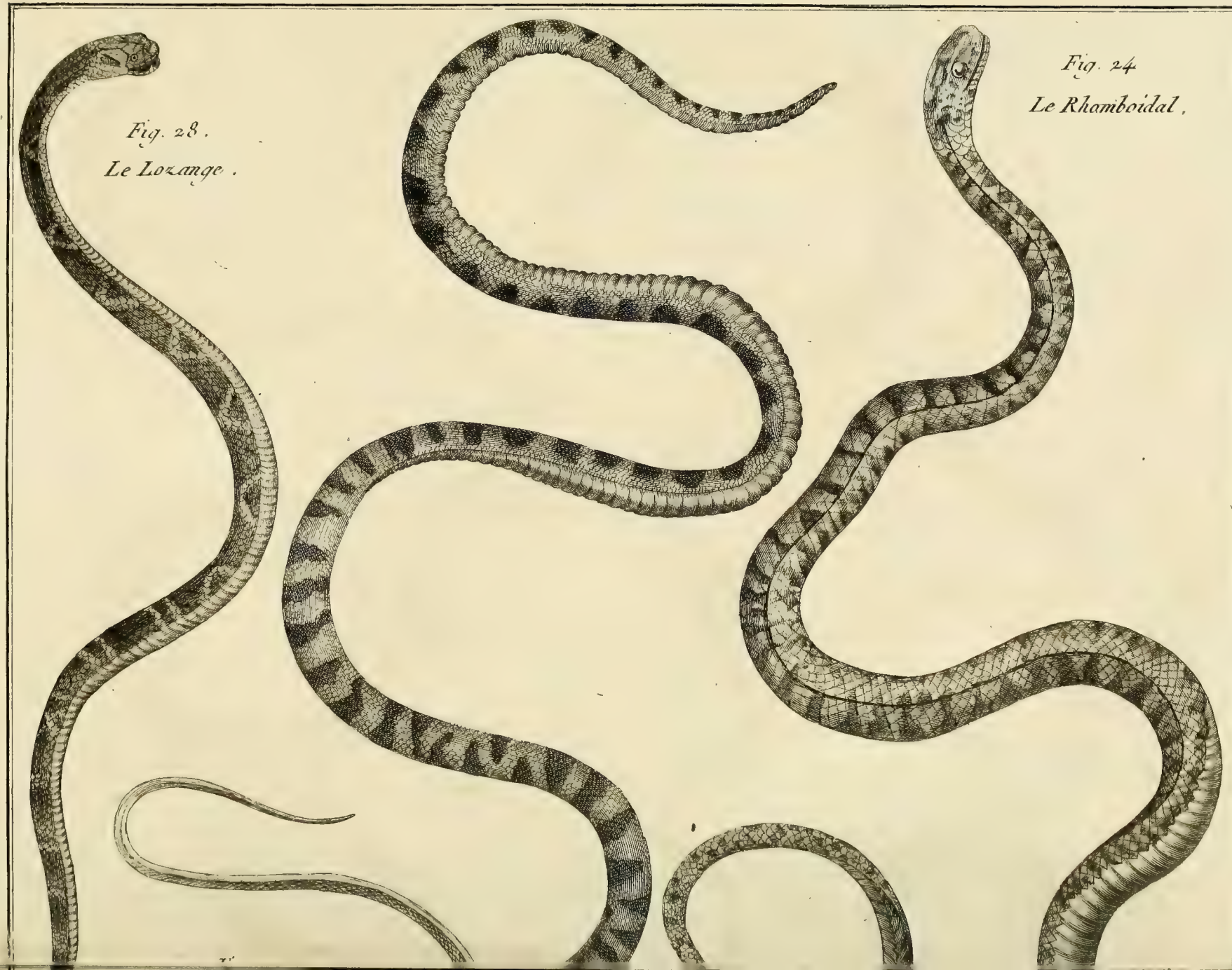

Fig. 28.
Le Lozange.

Fig. 24
Le Rhomboidal.

HISTOIRE

3.e Genre.

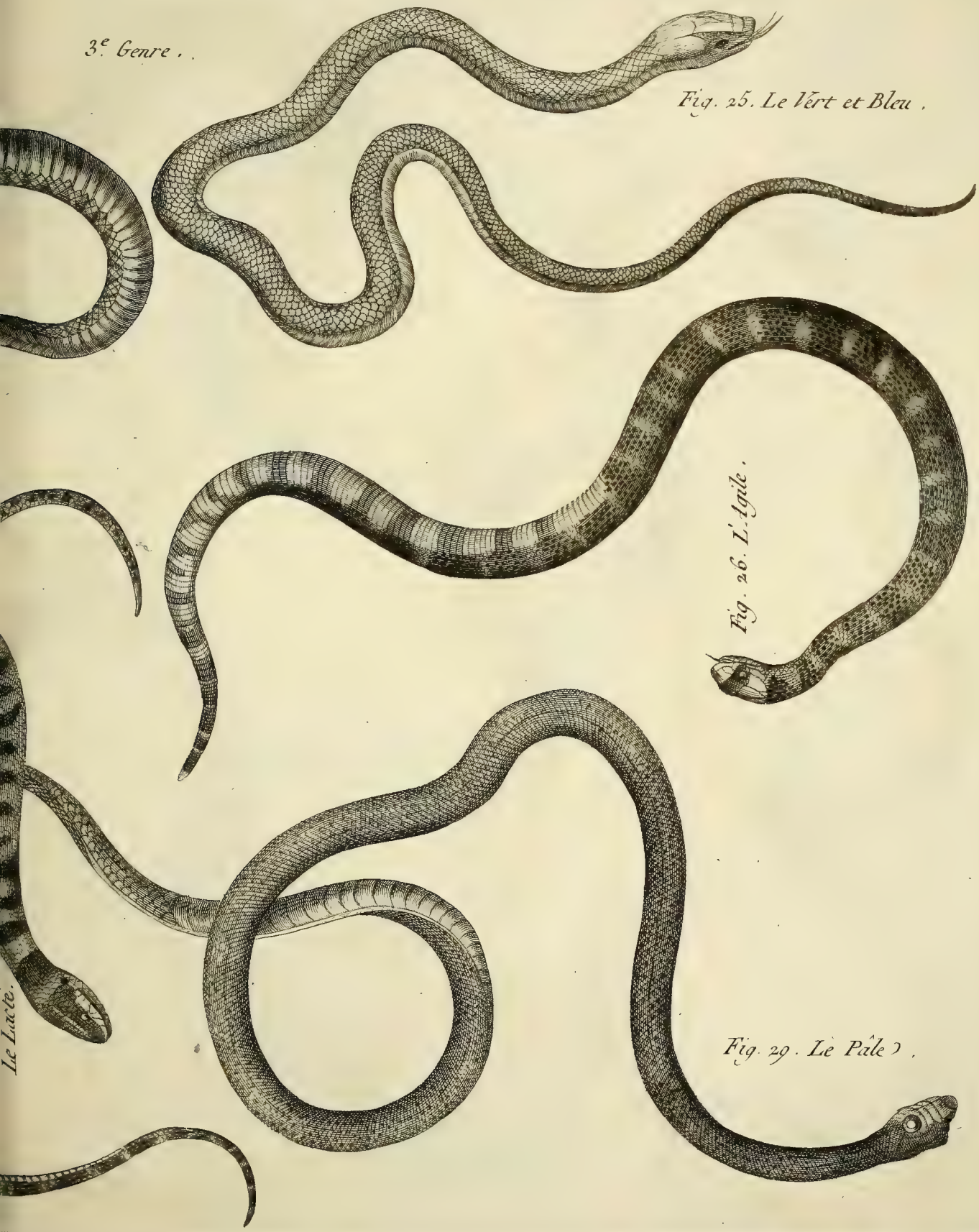

Fig. 25. Le Vert et Bleu.

Fig. 26. L'Agile.

Le Lutte.

Fig. 29. Le Pâle.

Benard Direxit.

ATURELLE.

3e Genre.

Fig 24
Le Rhombidal.

Fig. 25. Le Vert et Bleu.

Fig 26 L'Iguide.

Fig 27.
Le Lin[illegible]

Fig 28.
Le Losange.

Fig. 29. Le Pâle.

Bernard Direxit.

3e. Genre

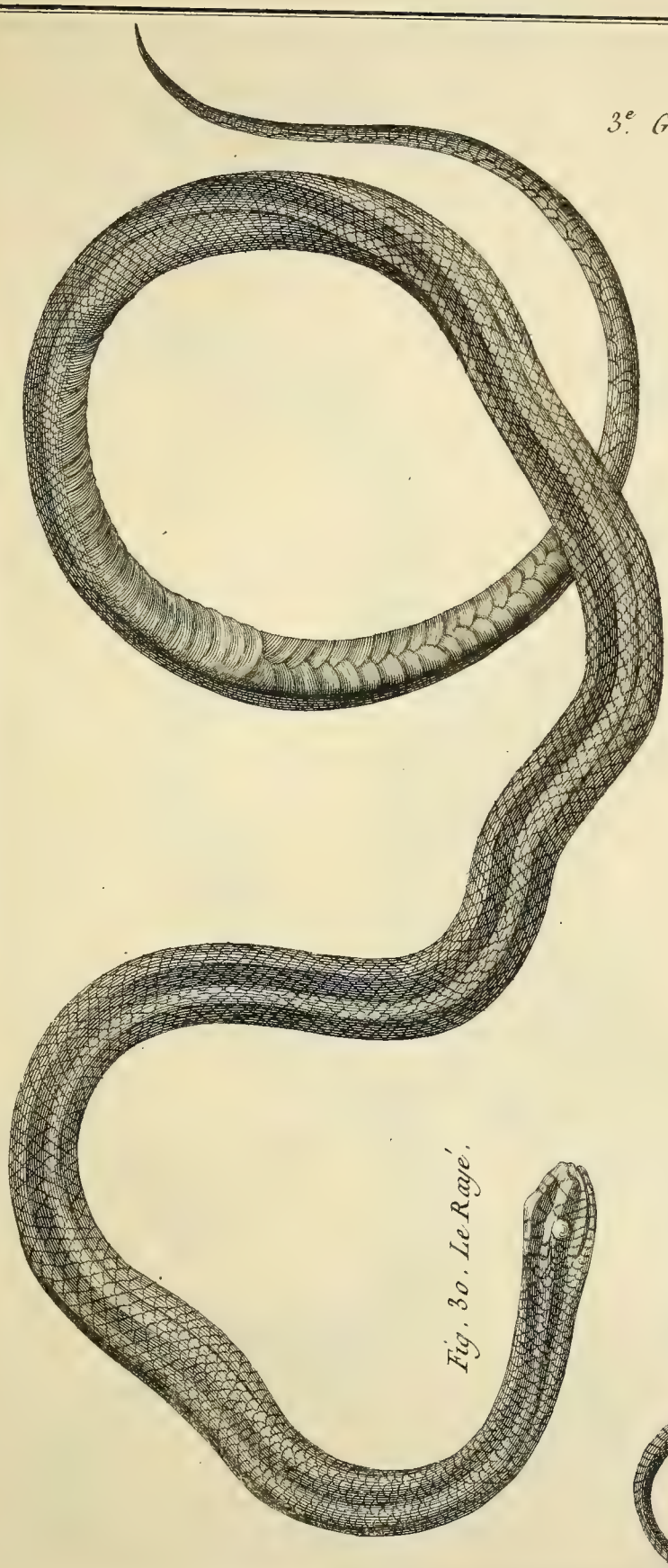

Fig. 30. Le Raye'.

Fig. 31. Le Serpent à lunettes.

Benard Direxit.

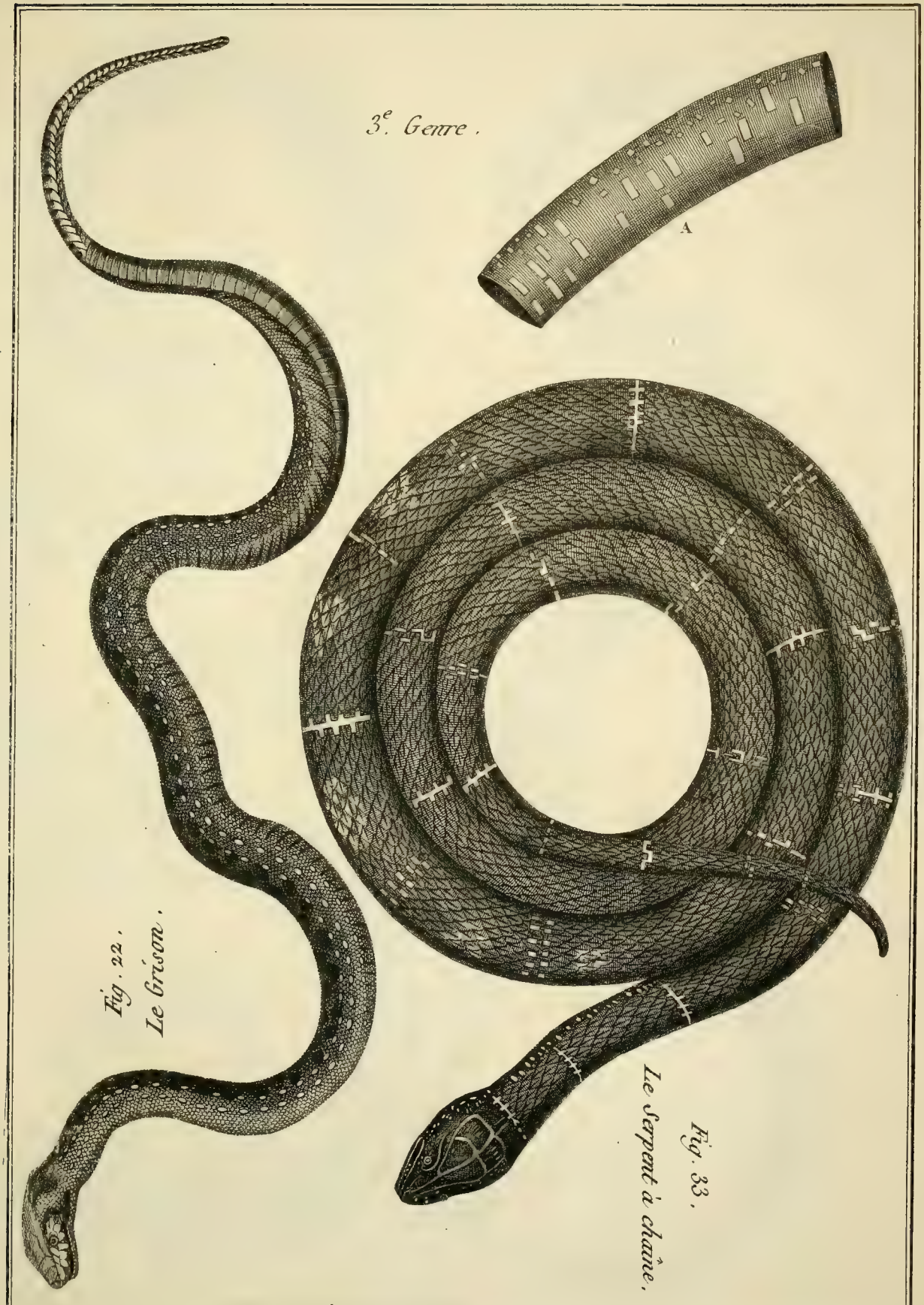

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

3.e Genre.

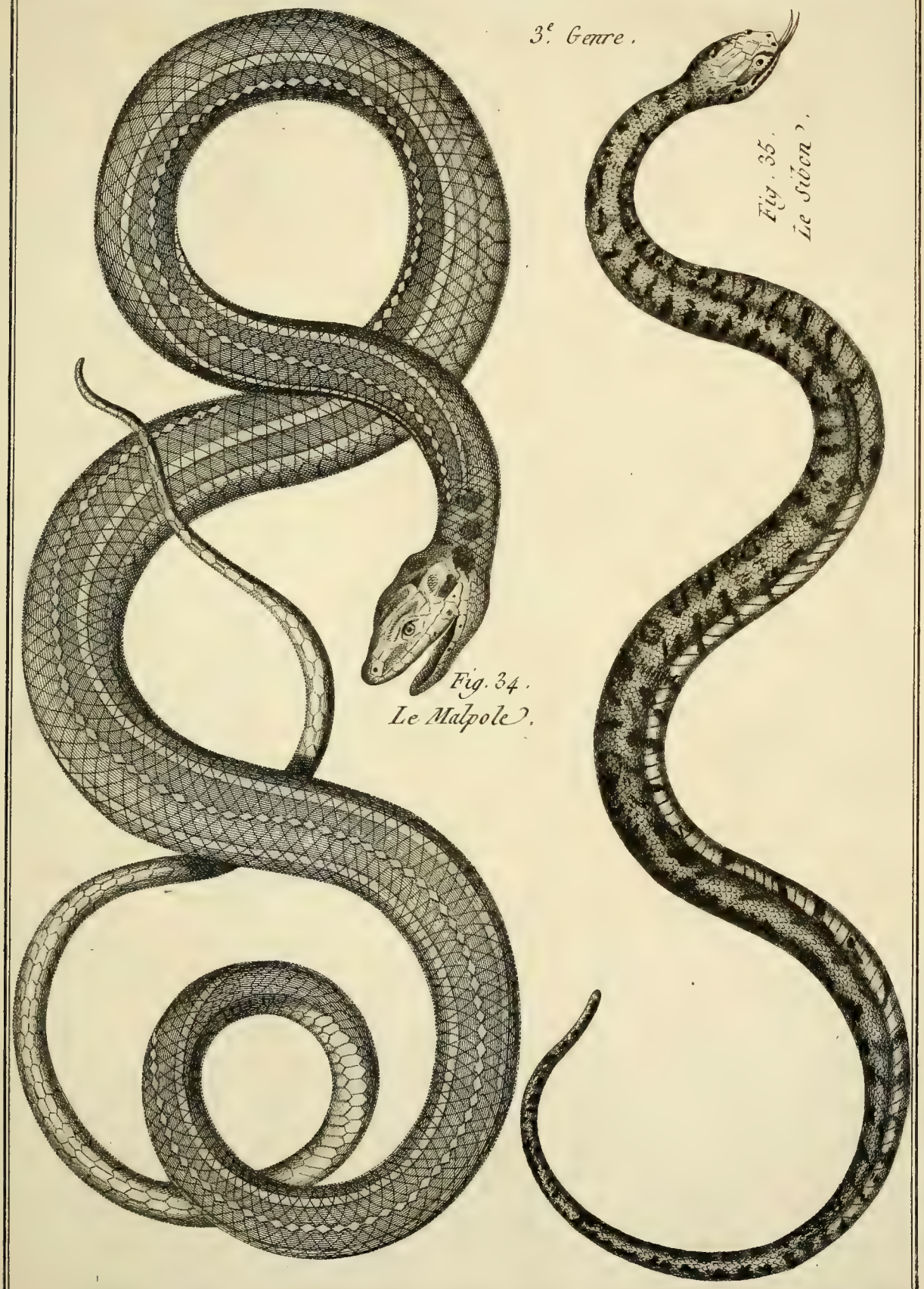

Fig. 34.
Le Malpole.

Fig. 35.
Le Sibon.

Benard Dirarit.

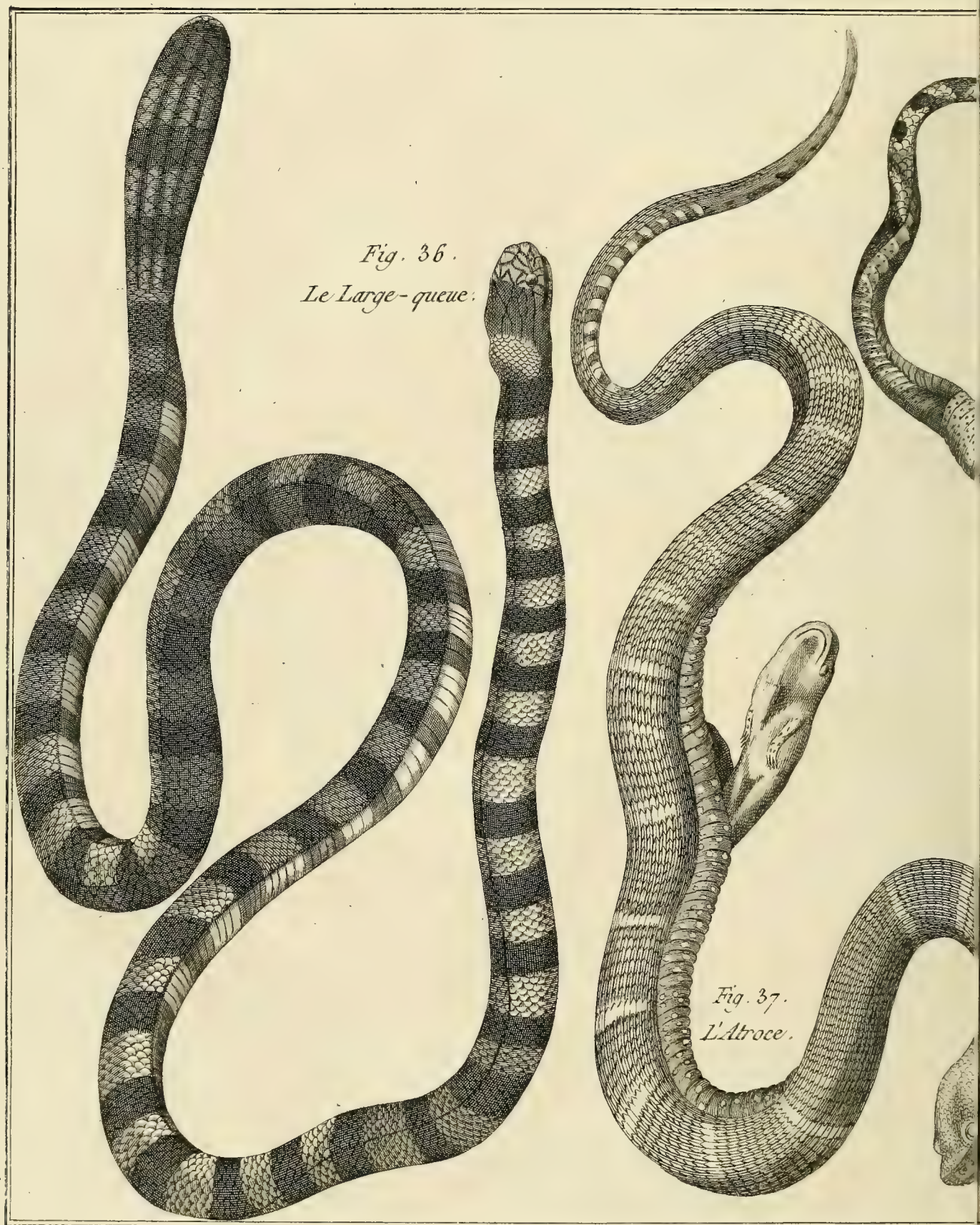

Fig. 36.
Le Large-queue.

Fig. 37.
L'Atroce.

3e. Genre.

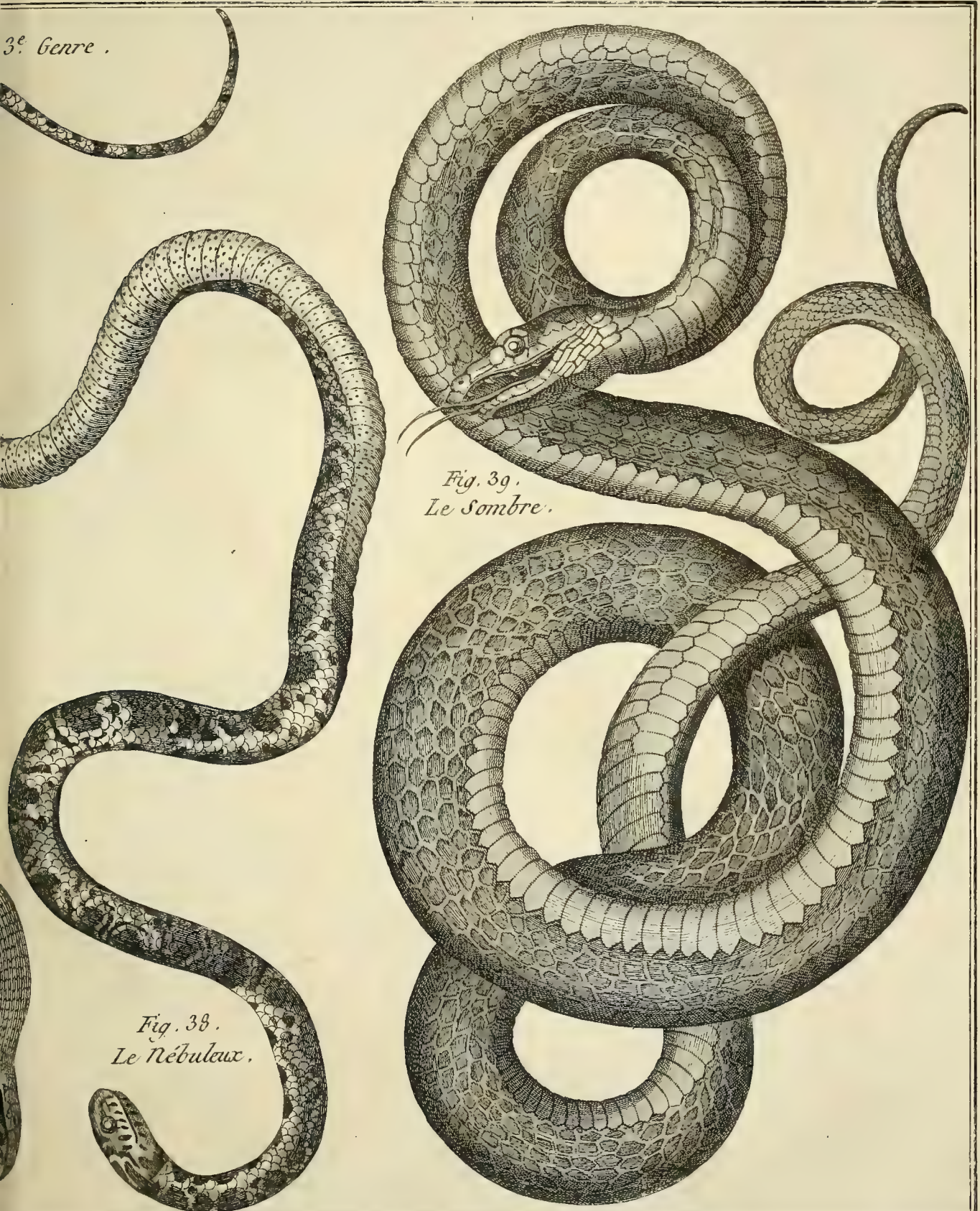

Fig. 39.
Le Sombre.

Fig. 38.
Le Nébuleux.

Benard Direxit

3e. Genre.

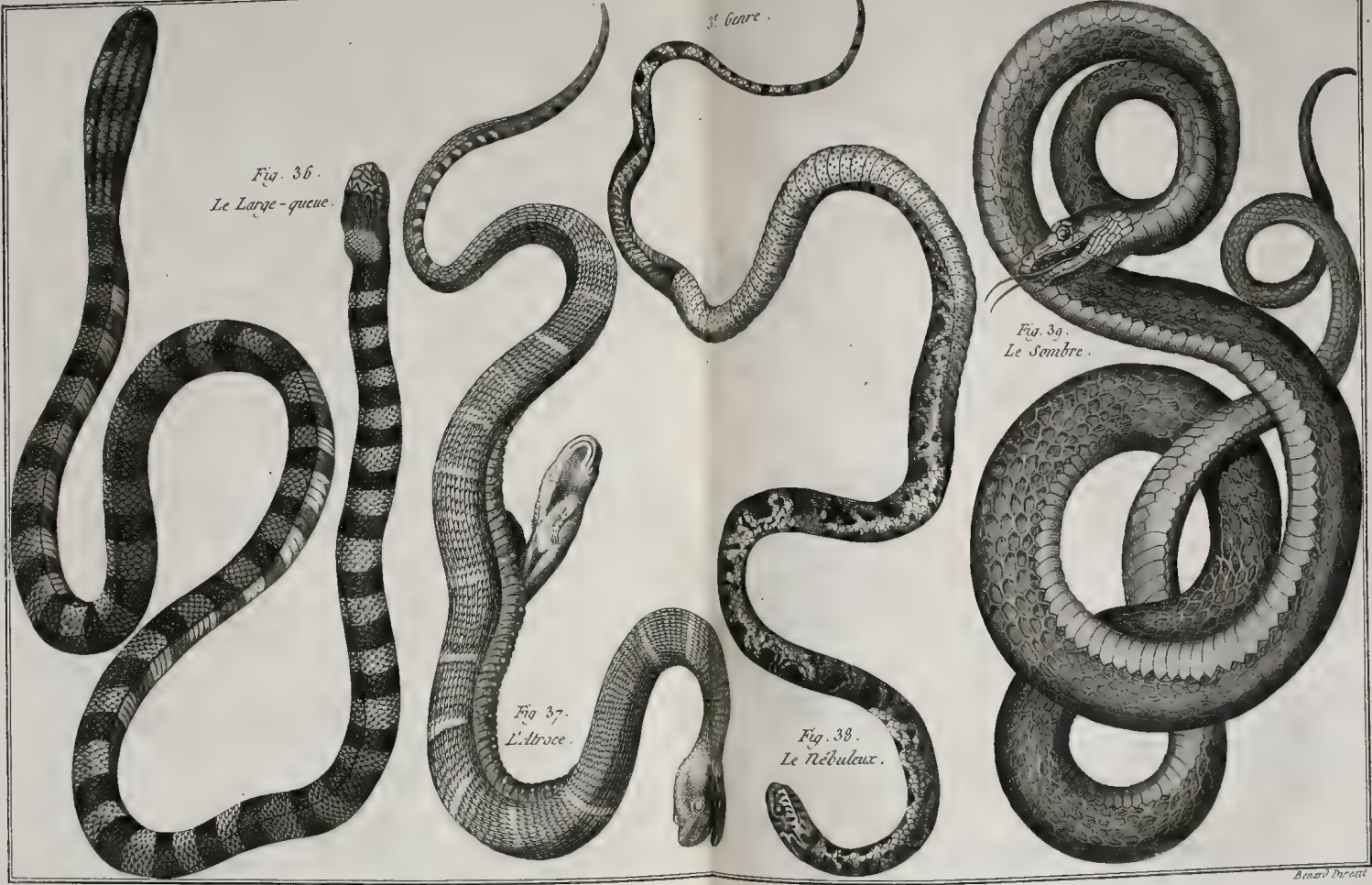

Fig. 36.
Le Large-queue.

Fig. 37.
L'Atroce.

Fig. 38.
Le Nébuleux.

Fig. 39.
Le Sombre.

Benard Direxit

3e. Genre.

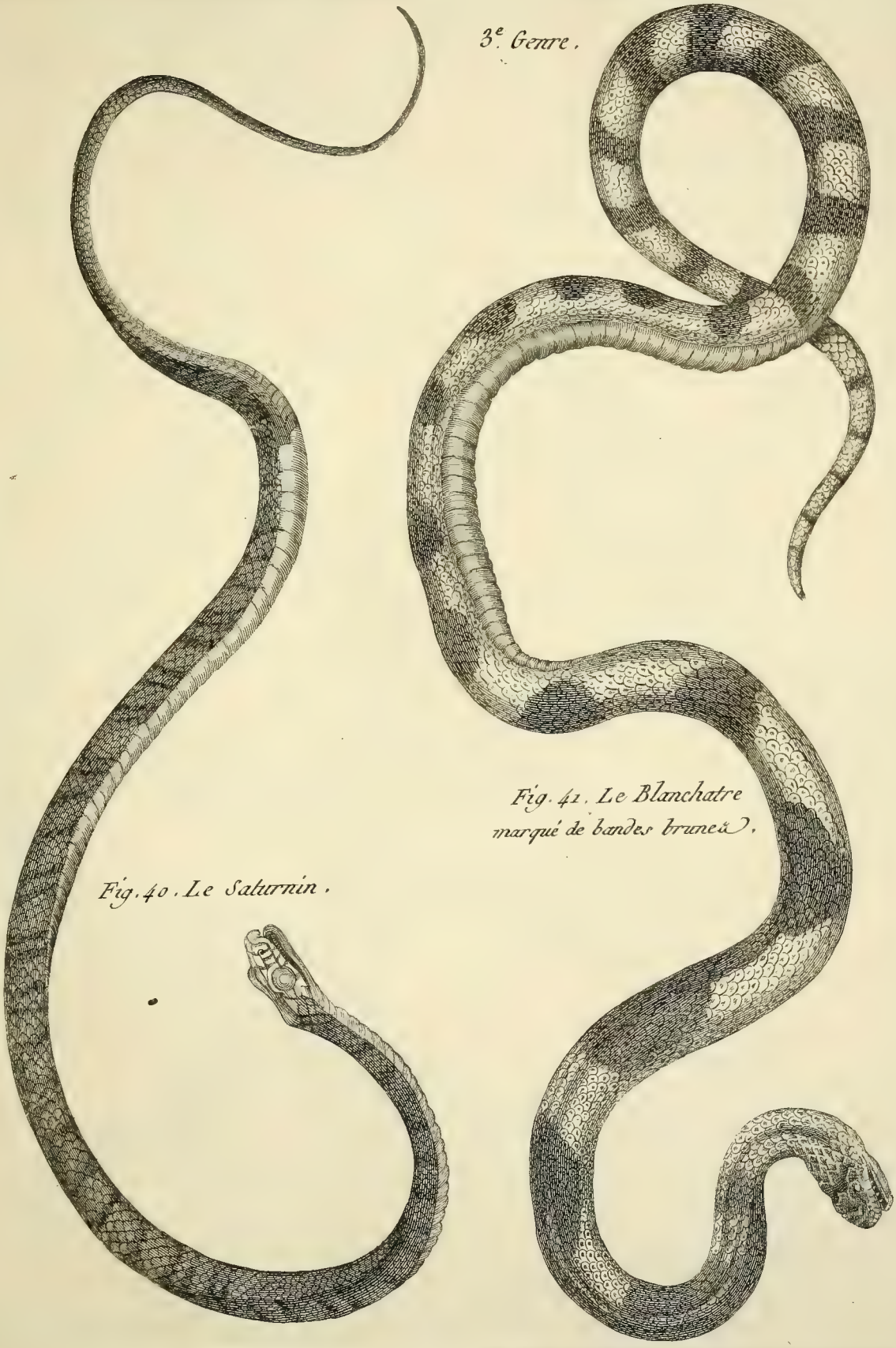

Fig. 41. Le Blanchatre marqué de bandes brunes.

Fig. 40. Le Saturnin.

Benard Direxit.

3e. Genre.

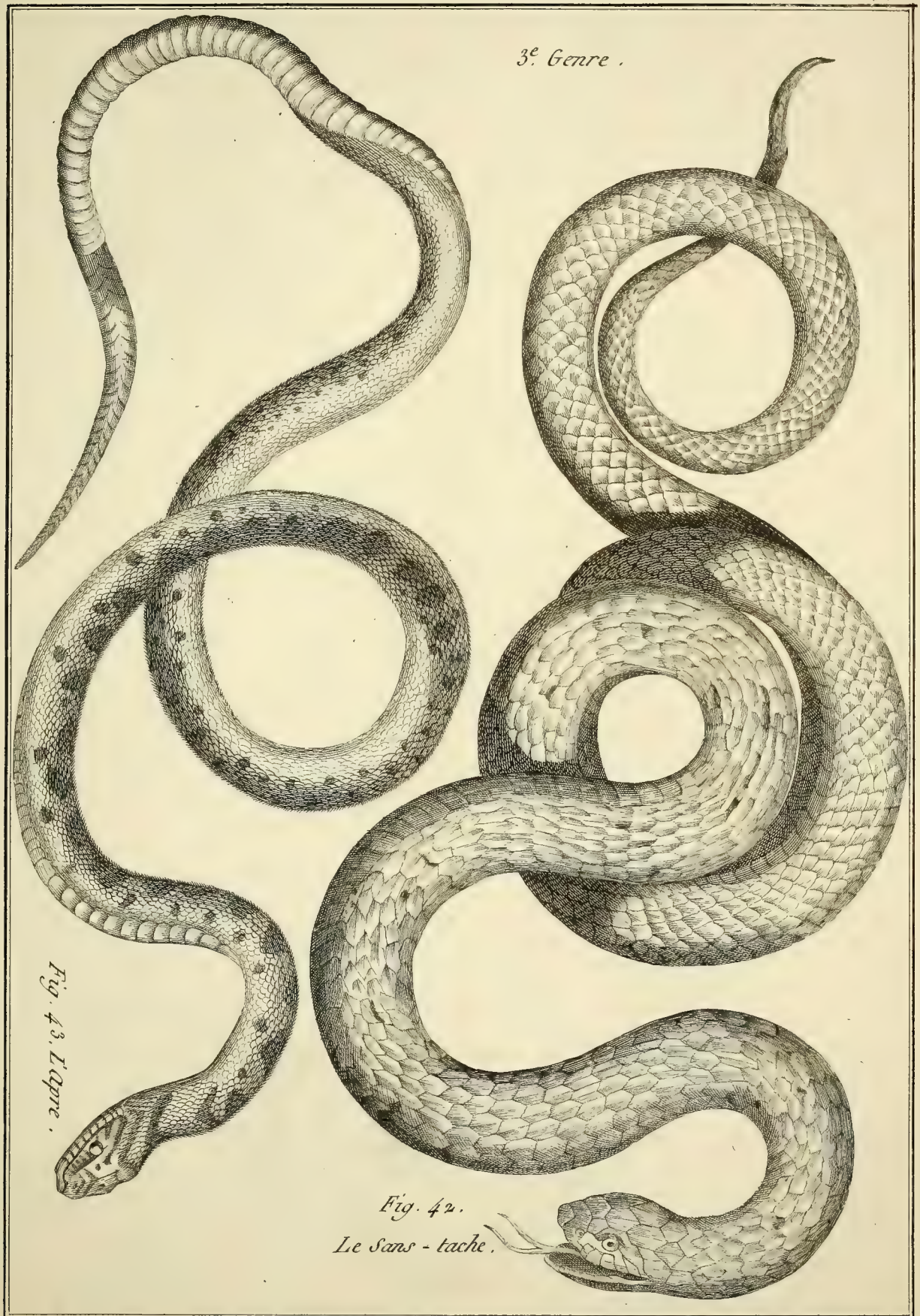

Fig. 43. L'Apre.

Fig. 42.
Le Sans-tache.

Benard Direxit.

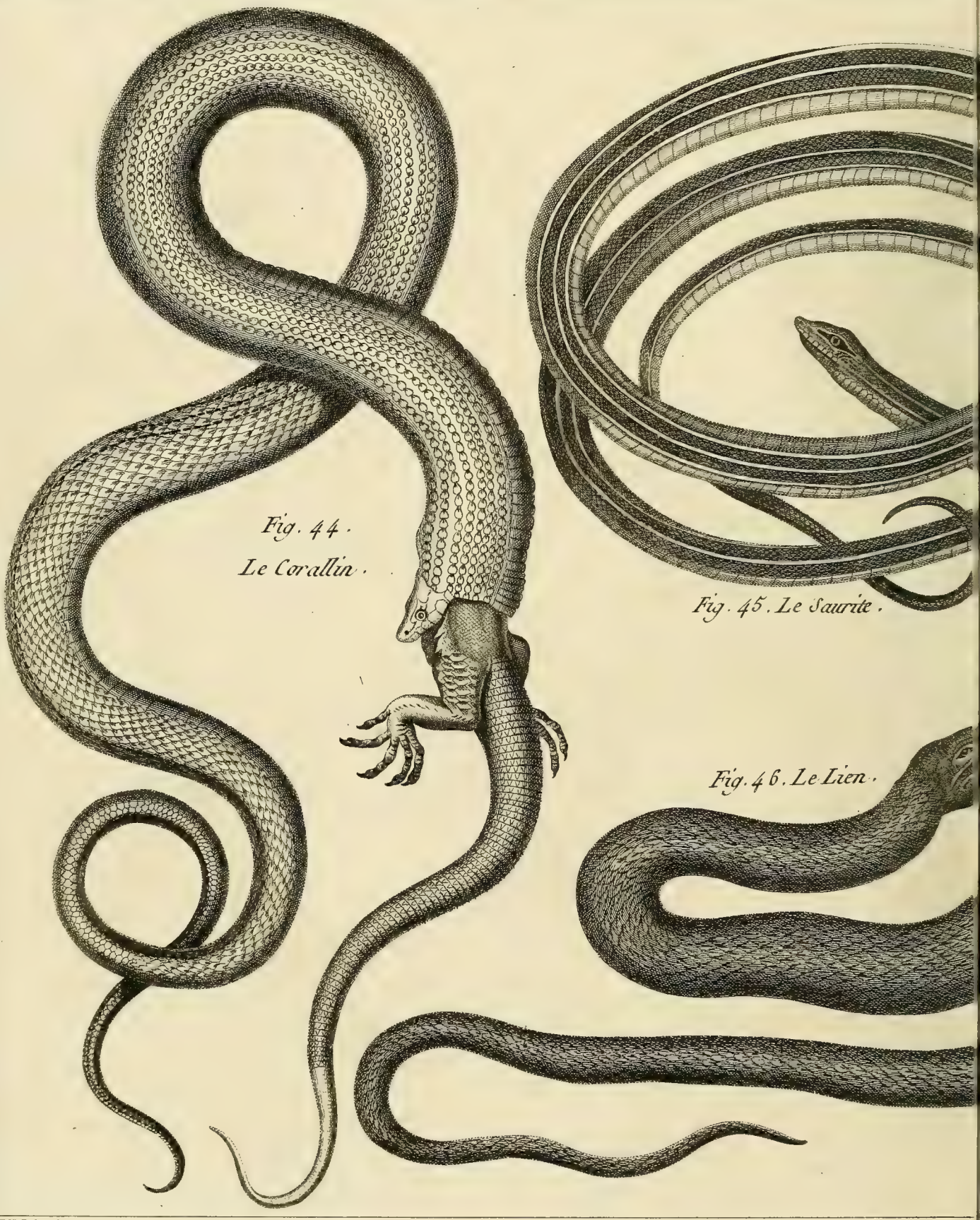

Fig. 44.
Le Corallin.

Fig. 45. Le Saurite.

Fig. 46. Le Lien.

3e. Genre.

Fig. 47. Le Décoloré.

Fig. 48.
Le Mouchetè

Benard Direxit.

3e. Genre.

Fig. 44.
Le Corallin.

Fig. 45. Le Saurite.

Fig. 46. Le Lien.

Fig. 47. Le Décoloré.

Fig. 48.
Le Mouchetè

Benard Direxit

3e. Genre.

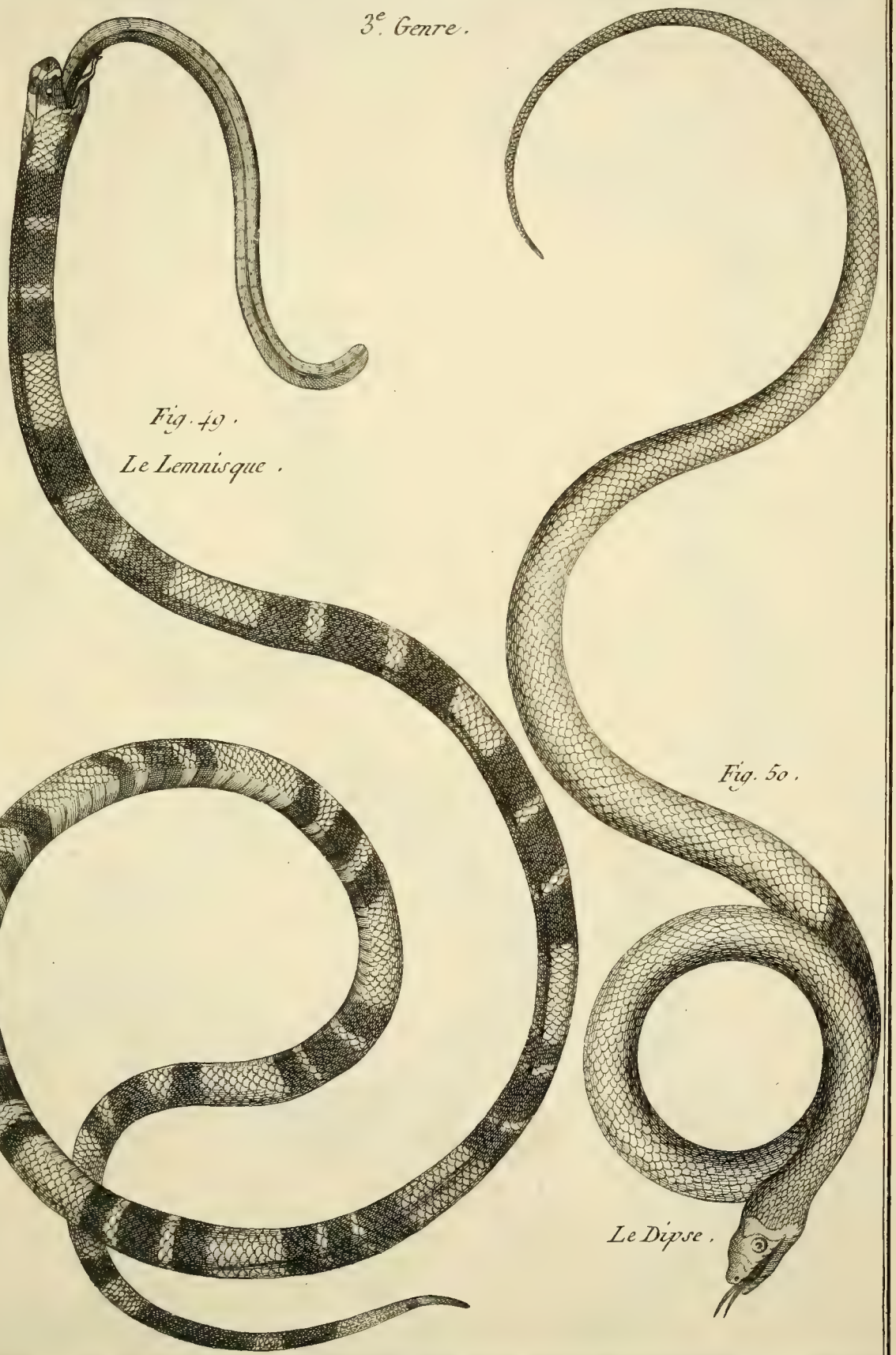

Fig. 49.
Le Lemnisque.

Fig. 50.
Le Dipse.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

3.e Genre.

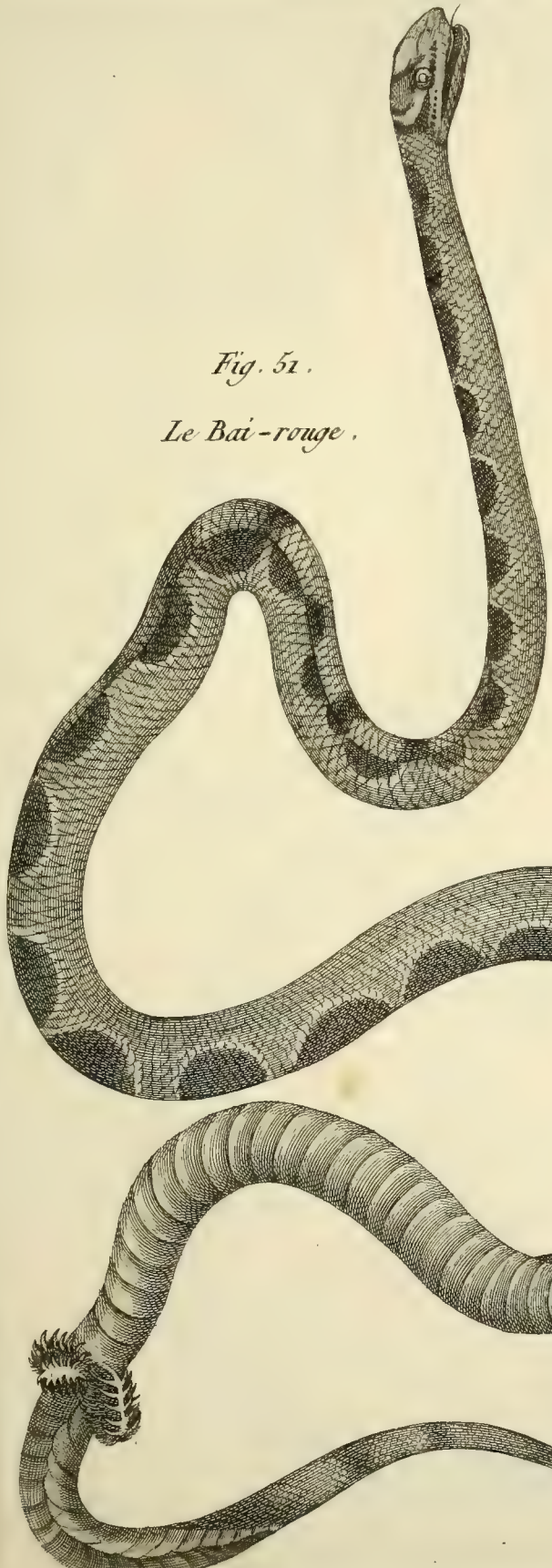

Fig. 51.

Le Bai-rouge.

Fig. 52.

Le Pethole.

Benard Direxit.

3e. Genre.

Fig. 54. Le Pétalaire.

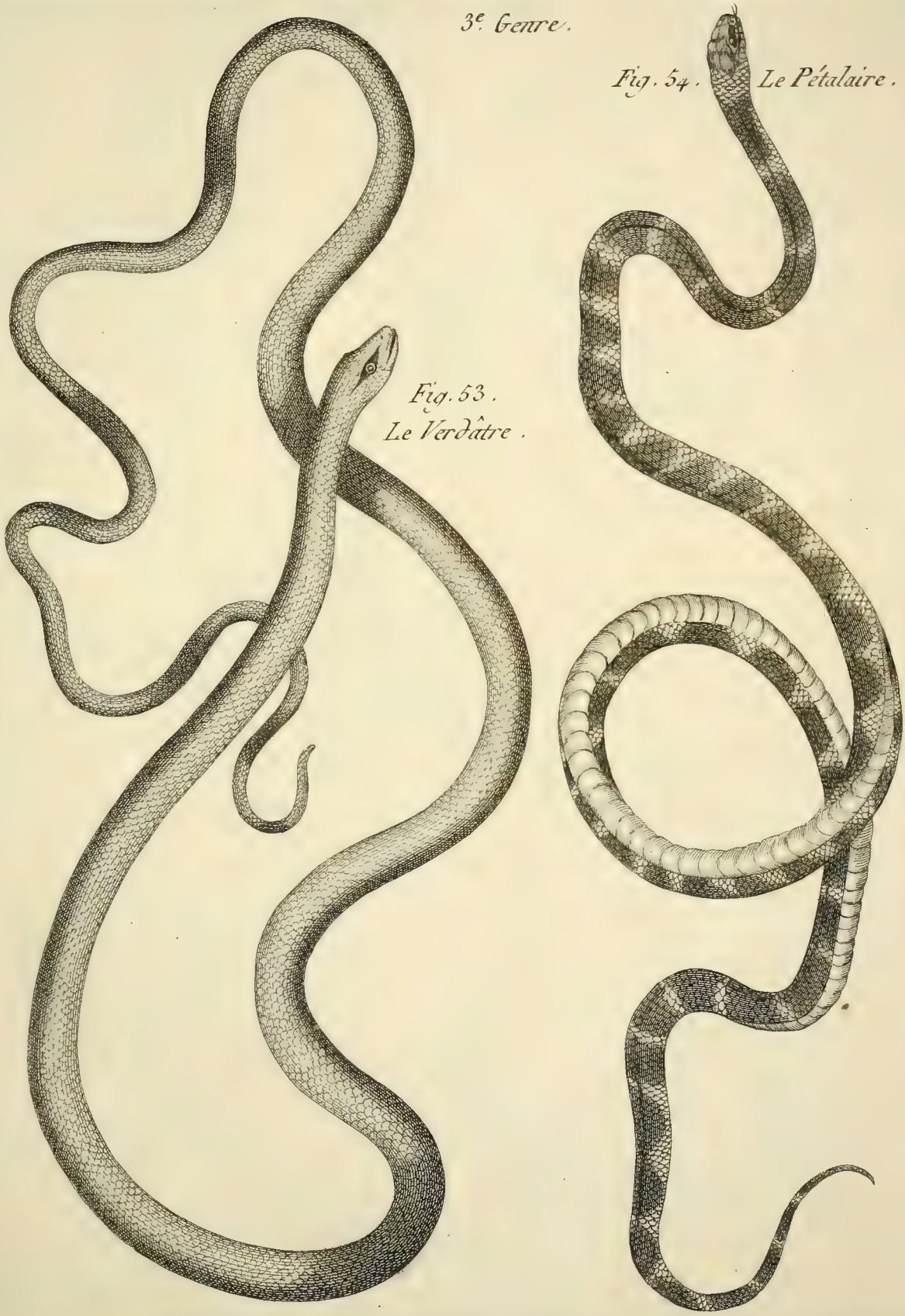

Fig. 53.
Le Verdâtre.

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

3e. Genre.

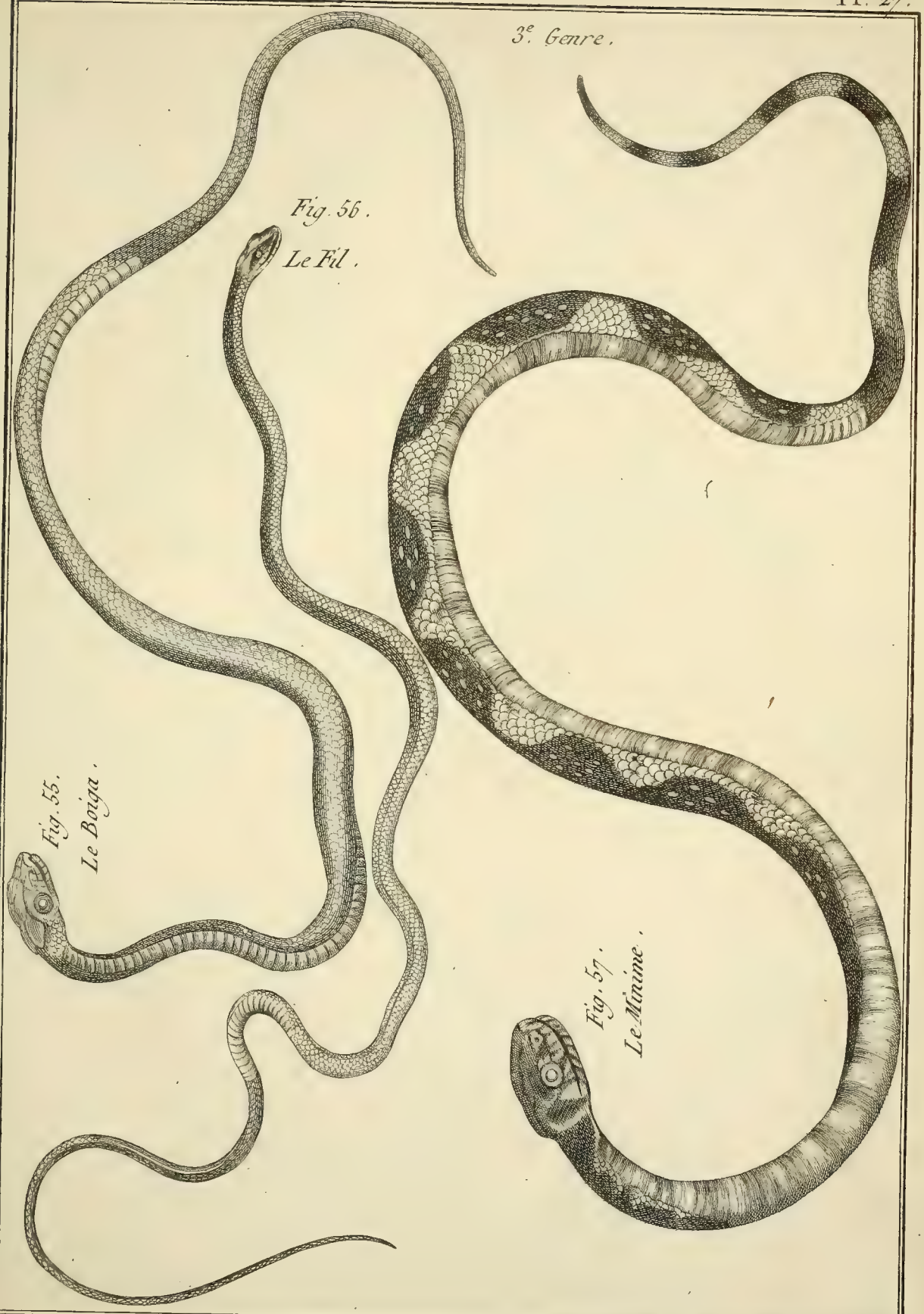

Fig. 56.
Le Fil.

Fig. 55.
Le Boiga.

Fig. 57.
Le Minime.

Benard Direxit.

3.e Genre.

Fig. 58. Le Fer à cheval.

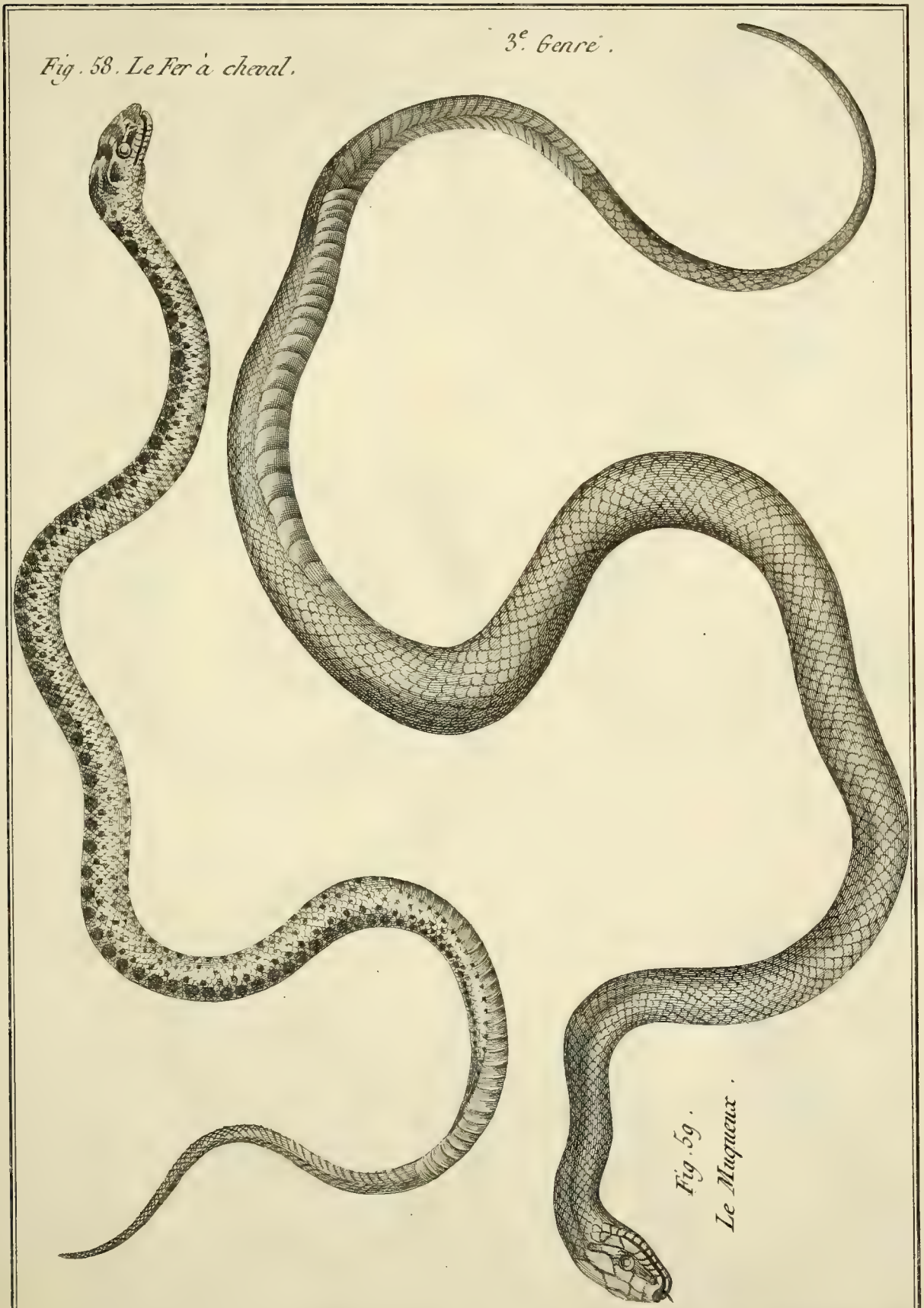

Fig. 59.
Le Muqueux.

Benard Direxit.

3e. Genre.

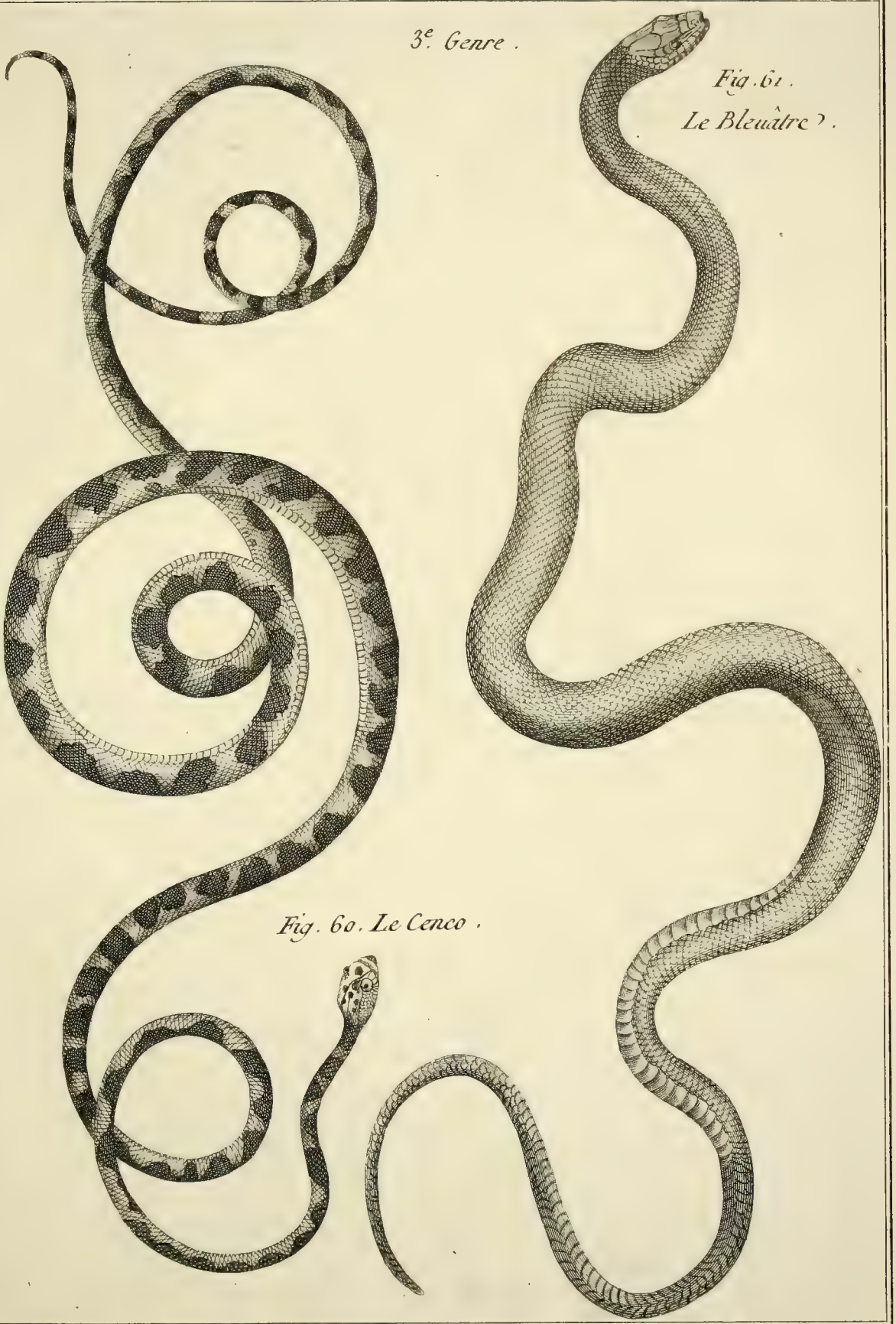

Fig. 61.
Le Bleuâtre.

Fig. 60. Le Cenco.

Benard Direxit.

Fig. 63. et dernière du 3.e Genre.

L'Argus.

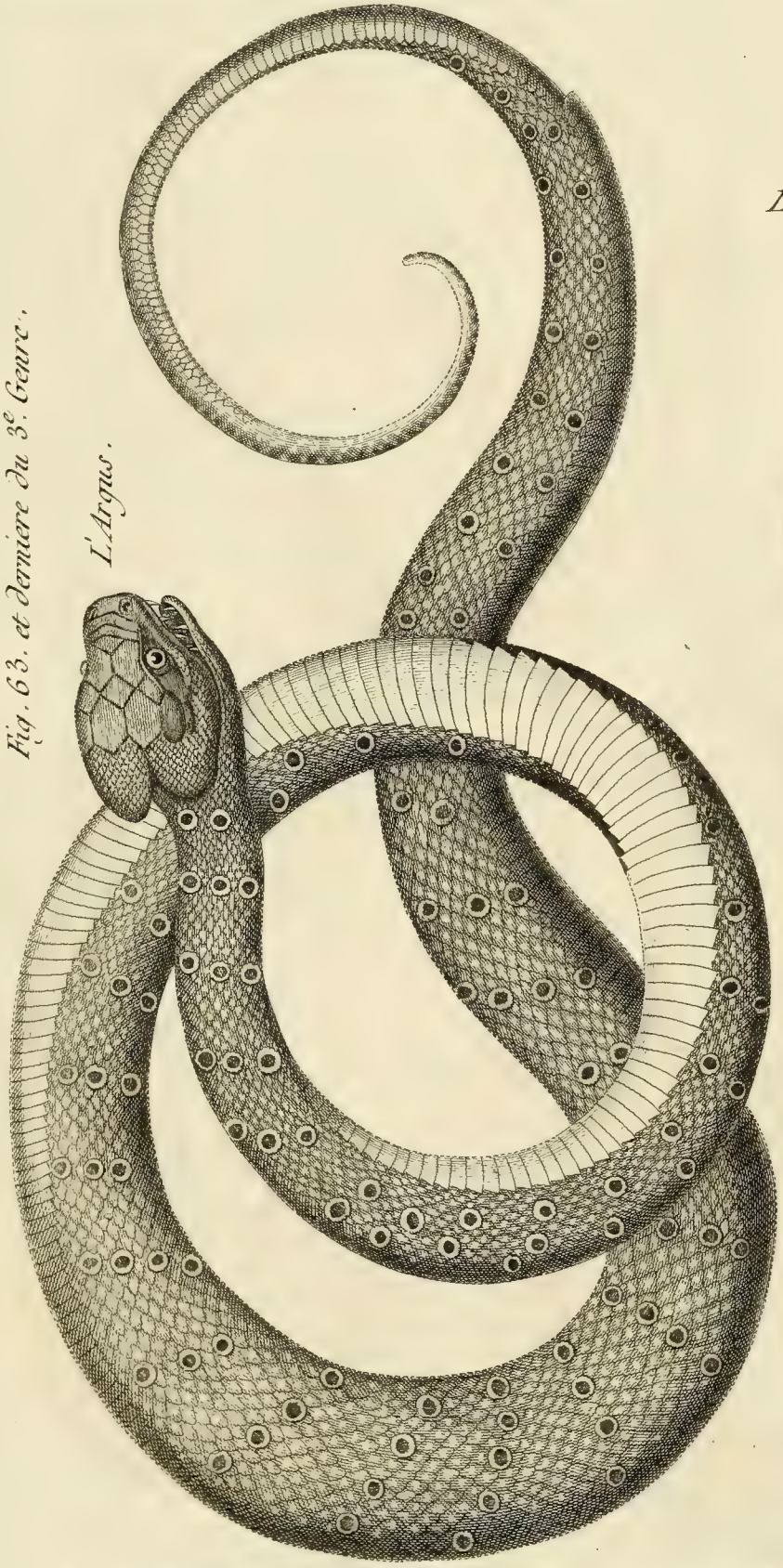

4.e Genre, Fig. 2.

Le Miquel.

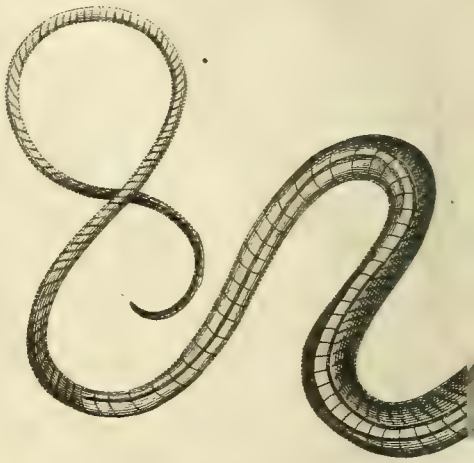

4.e Genre, Fig

Le Lombr

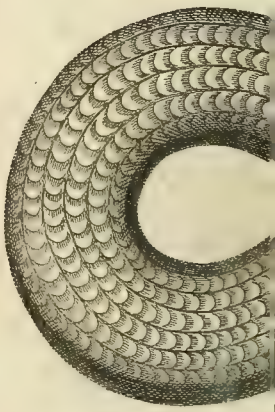

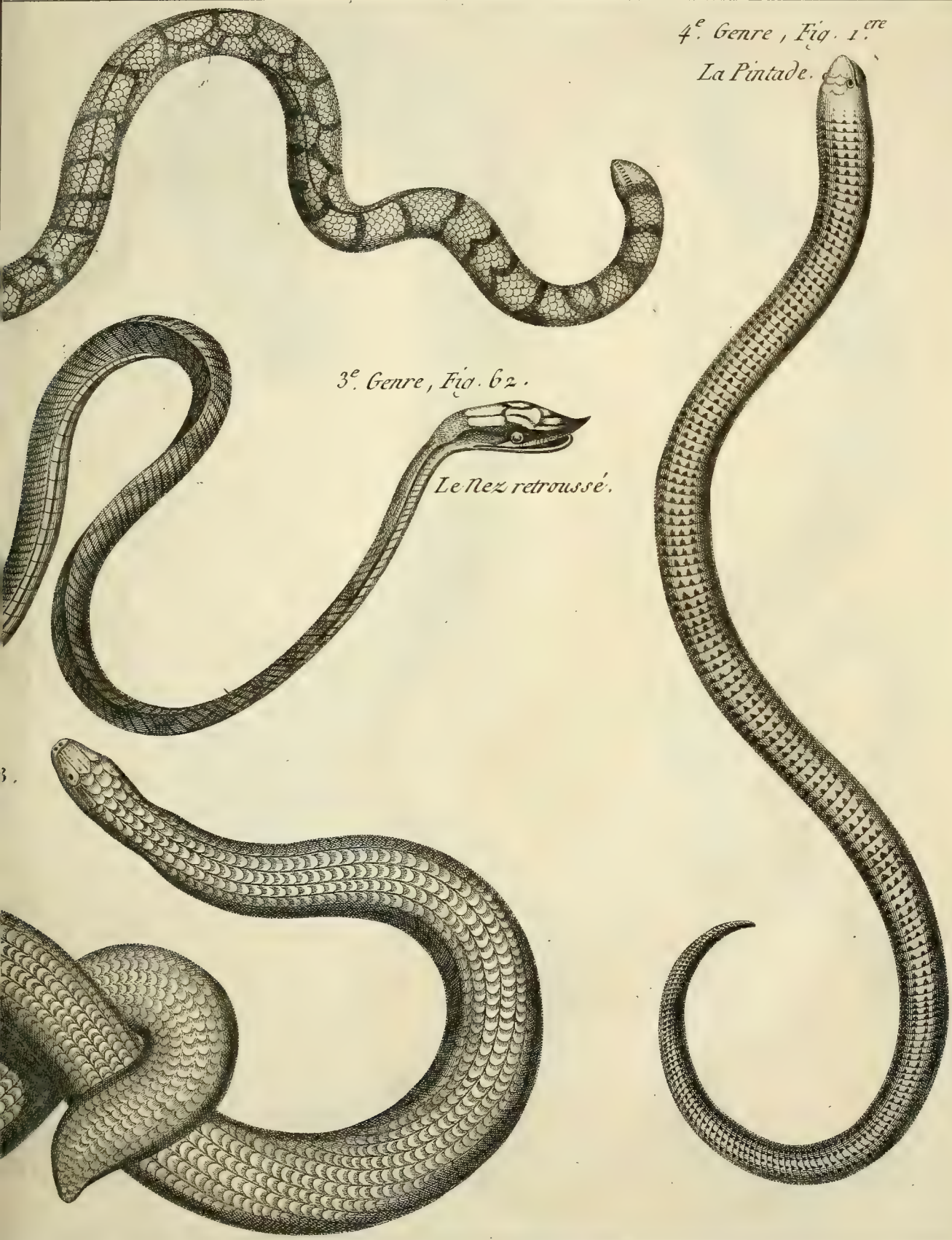

NATURELLE.

Benard Direxit.

30.

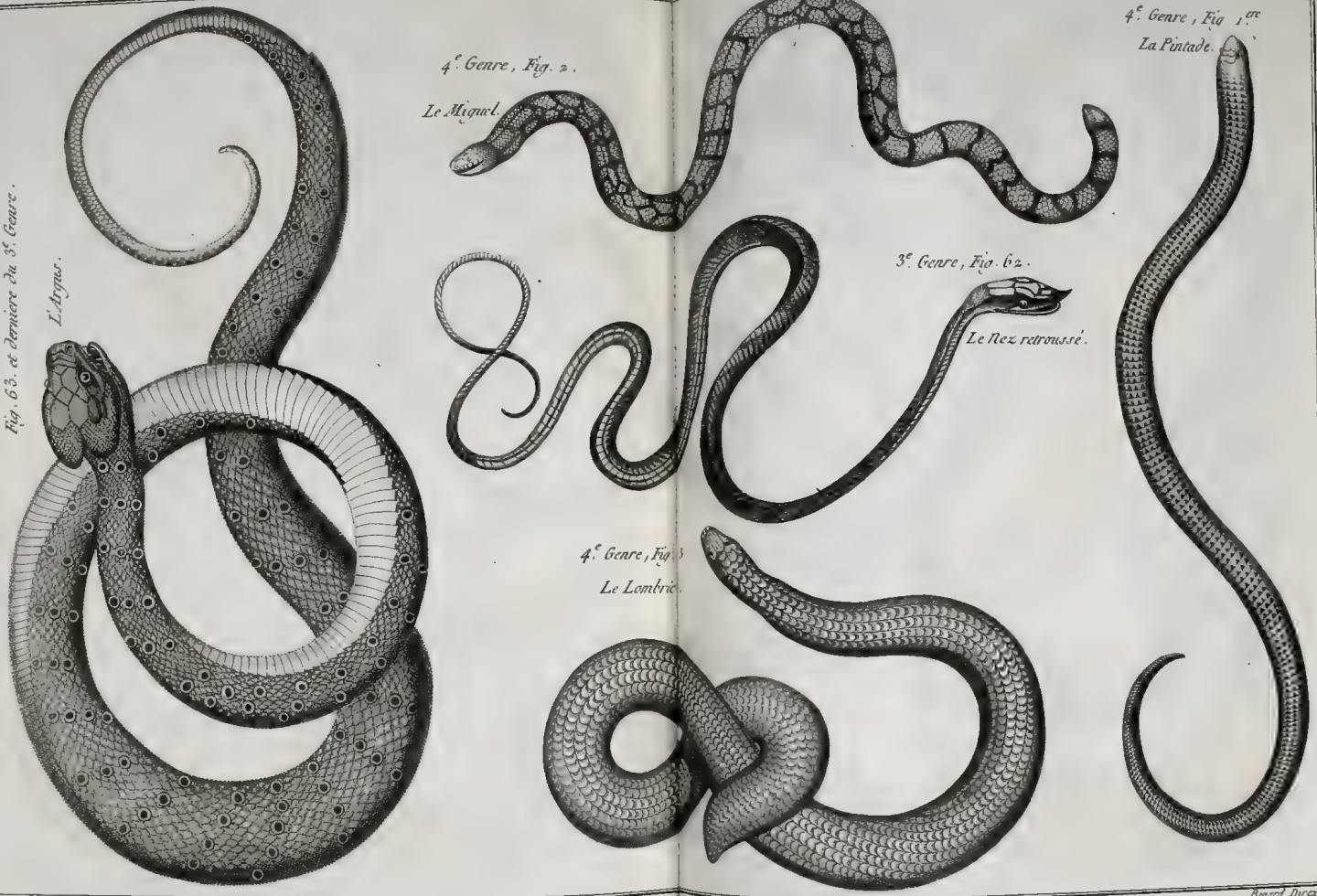

Benard Direxit

4e. Genre).

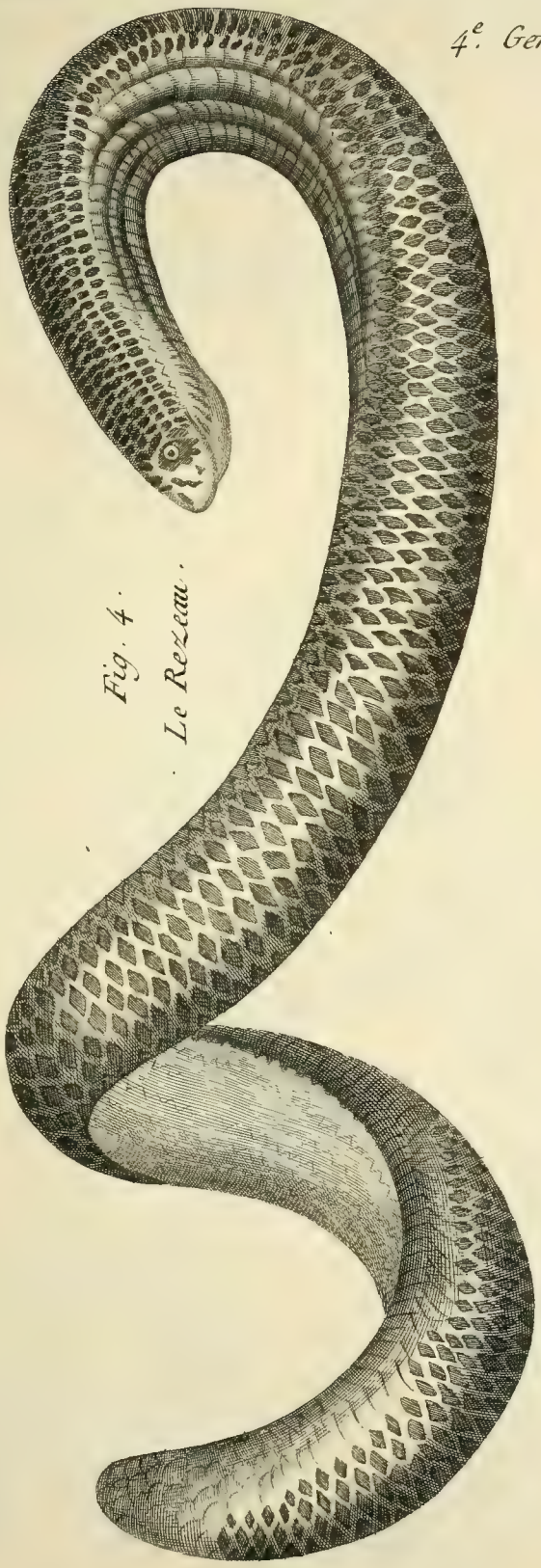

Fig. 4.
Le Rezeau.

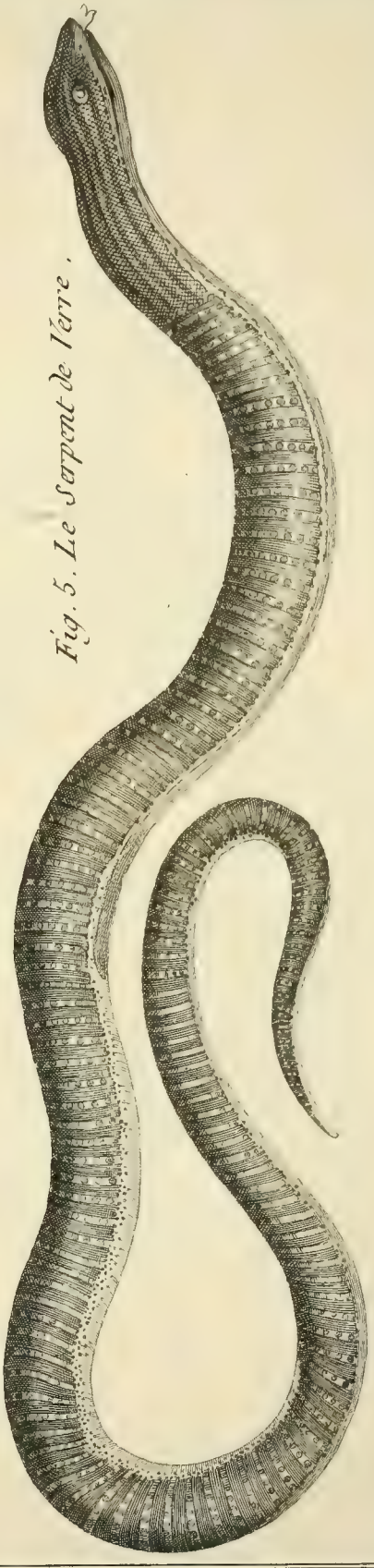

Fig. 5. Le Serpent de Verre.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

4.e Genre.

Fig. 6. Le Rouleau.

Fig. 7. Acrocorde de Java.

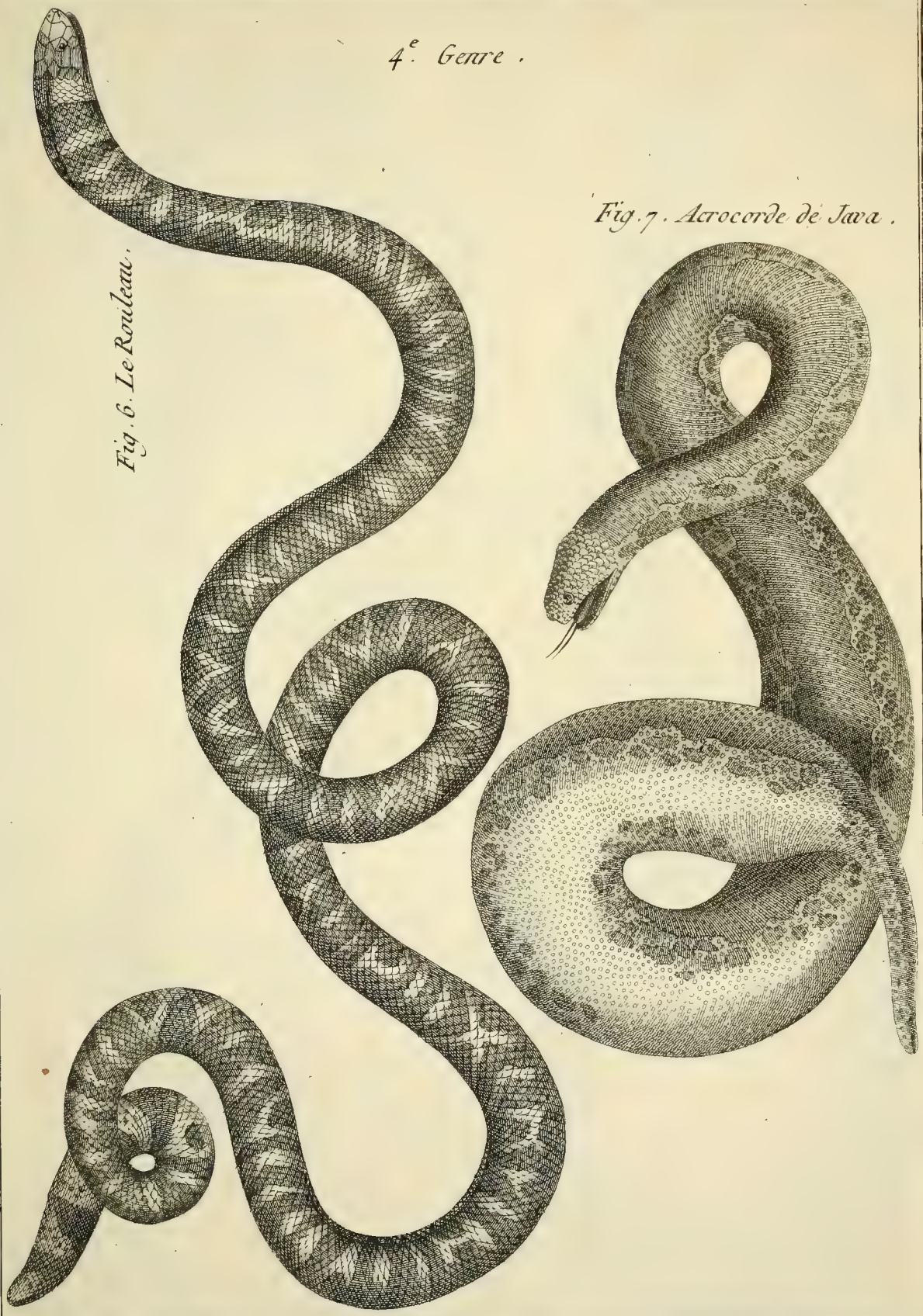

Benard Direxit

5.e Genre.

Fig. 2.
L'Amphisbene blanche.

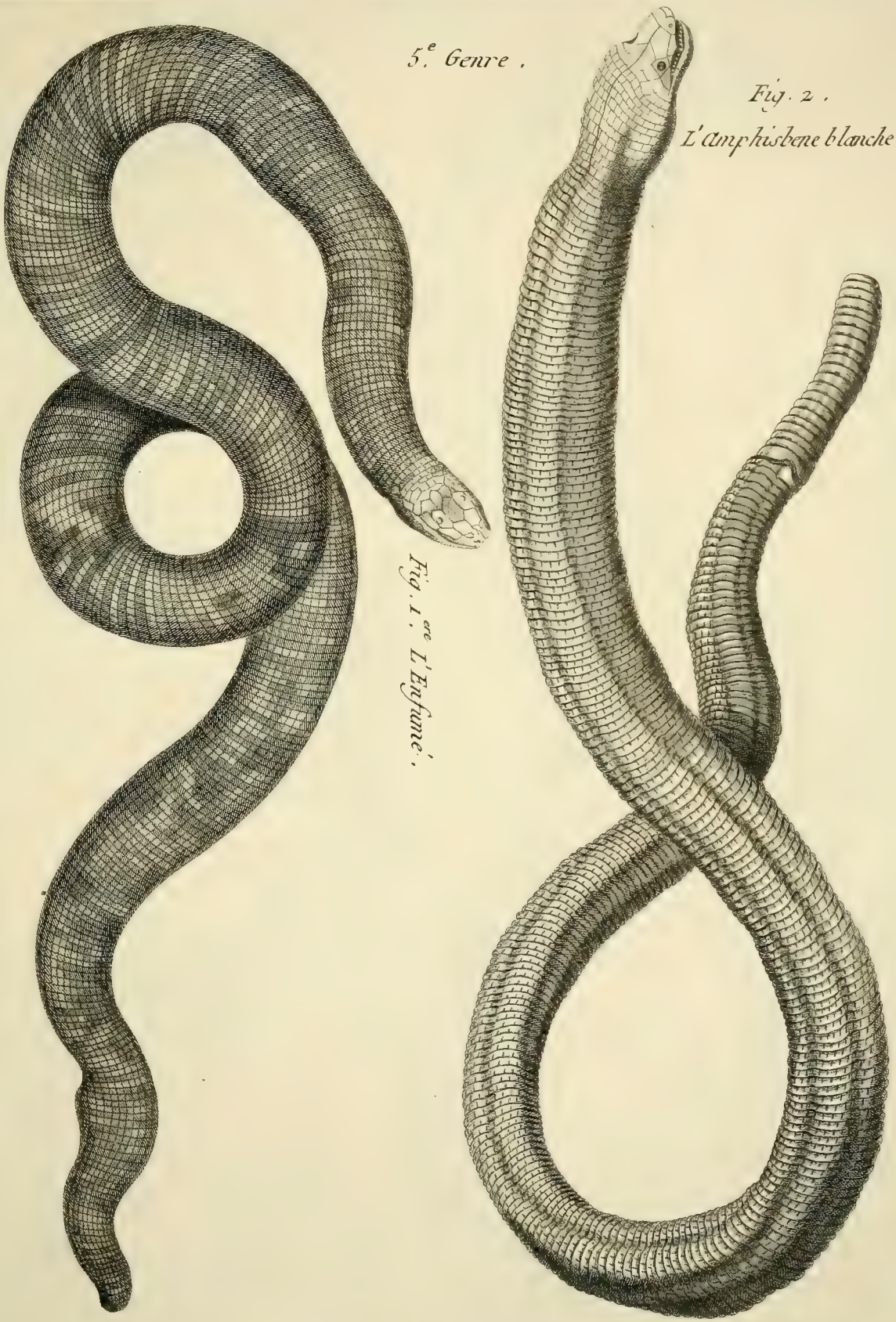

Fig. 1.re L'Enfumé.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

6.e Genre.

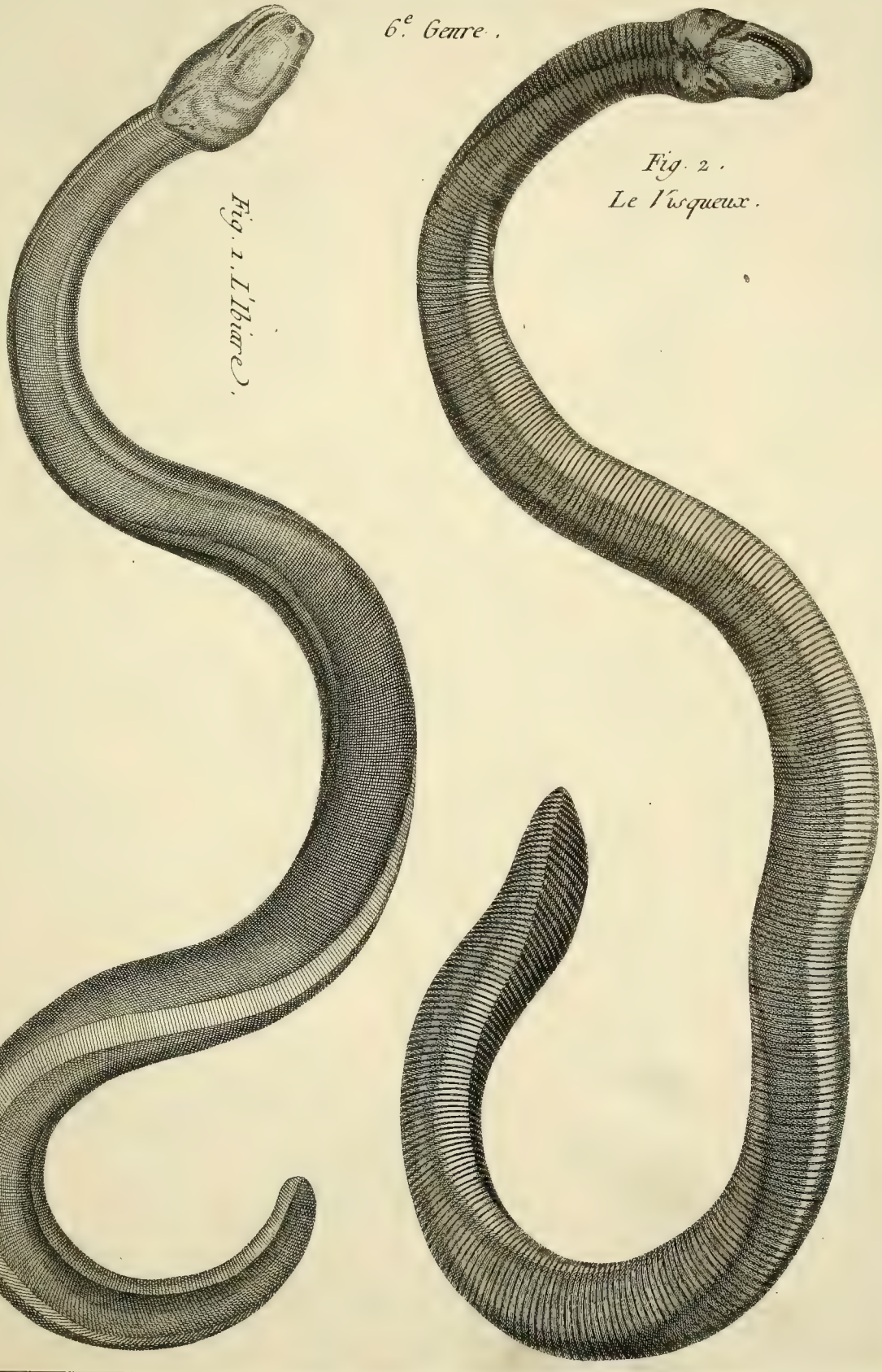

Fig. 1. L'Haire.

Fig. 2.
Le Vasqueux.

Benard Direxit.

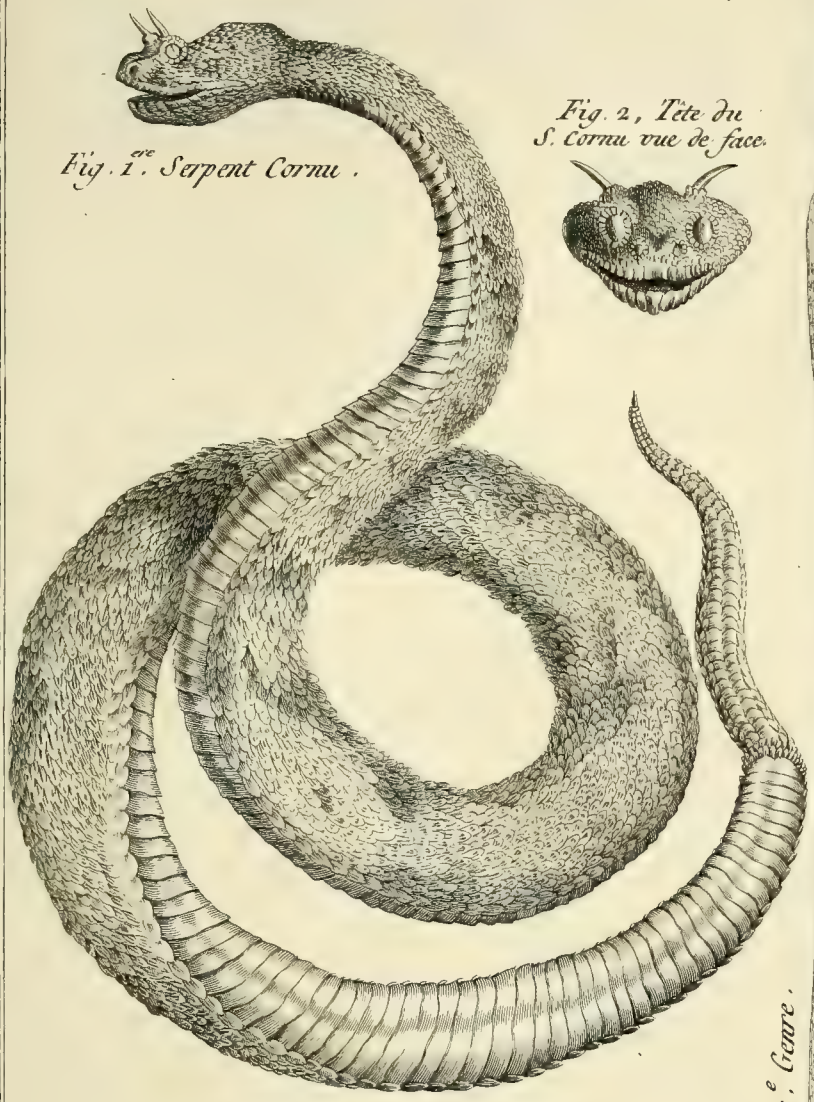

Fig. 1re. Serpent Cornu.

Fig. 2, Tête du S. Cornu vue de face.

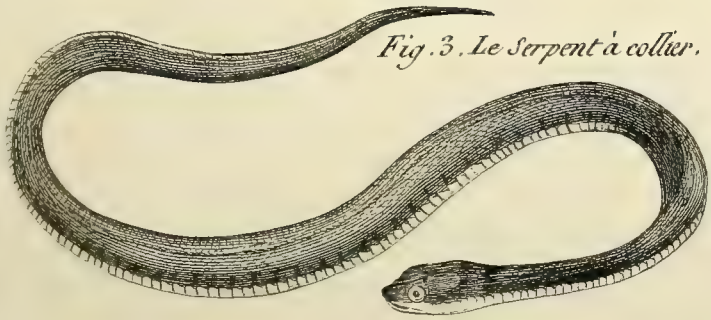

Fig. 3. Le Serpent à collier.

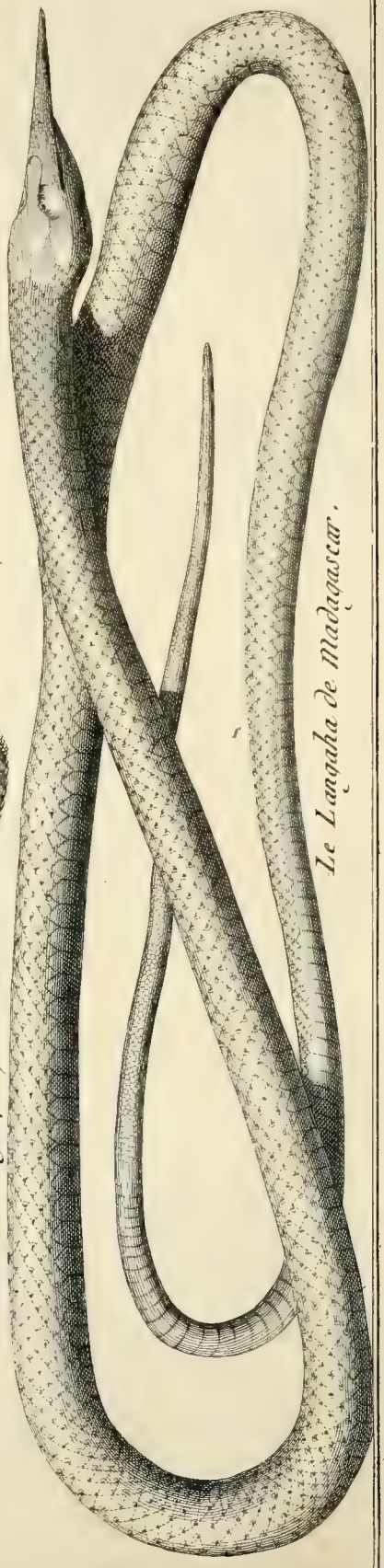

Fig. 4. 7.e Genre. Le Langaha de Madagascar.

Benard Direxit.

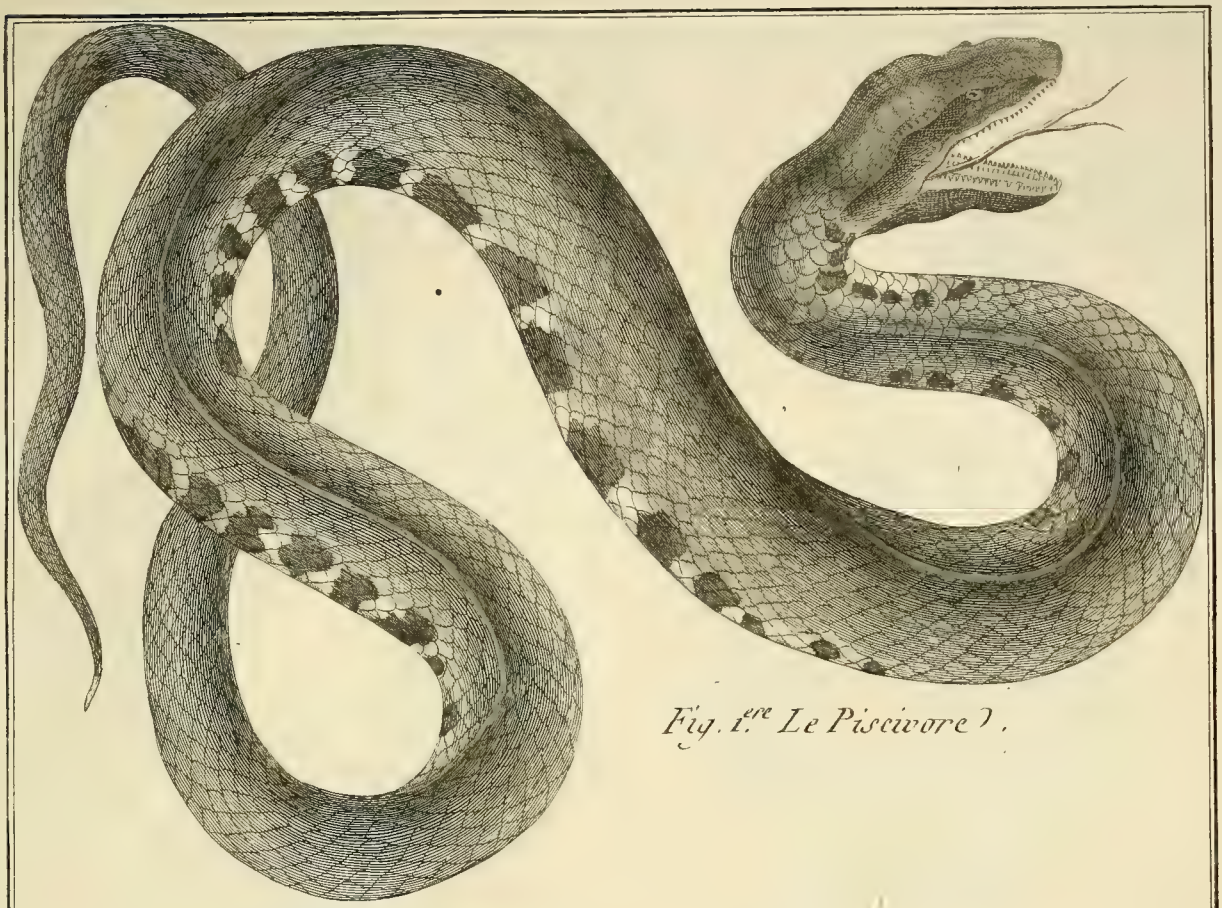

Fig. 1.ere Le Piscivore.

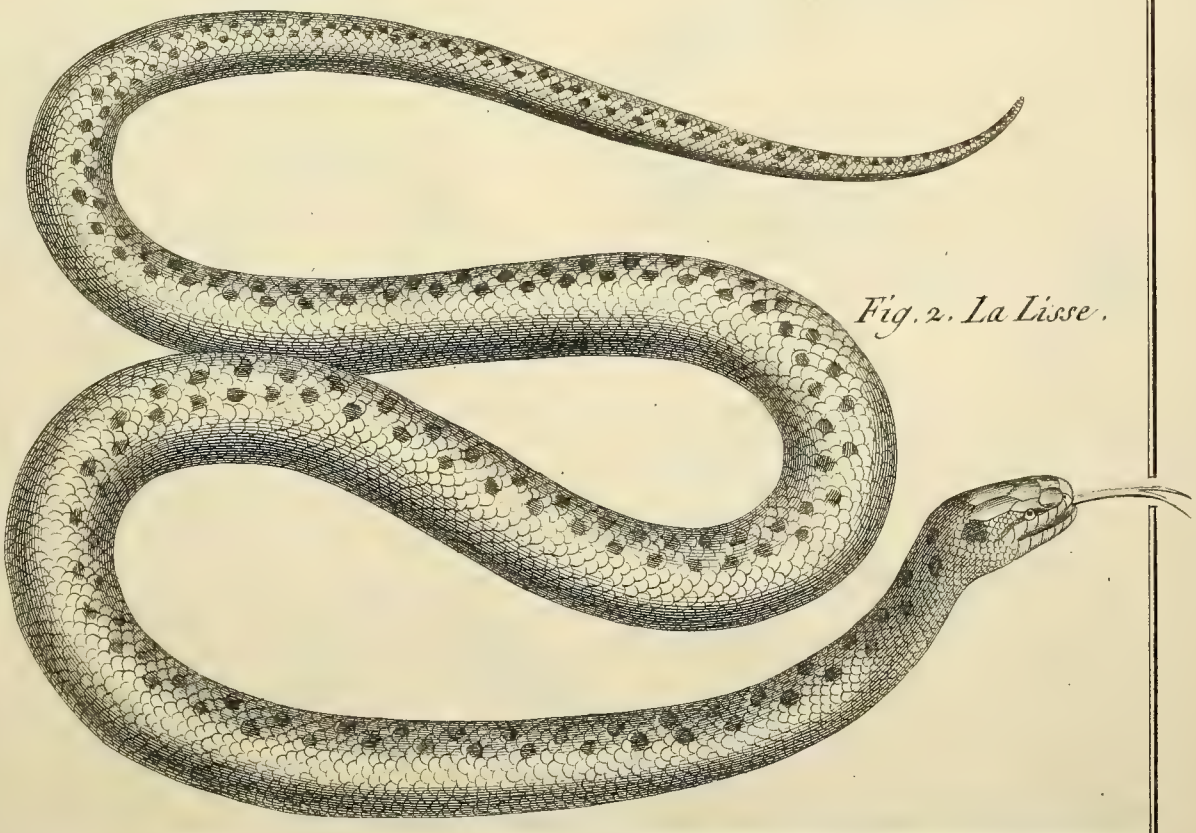

Fig. 2. La Lisse.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*

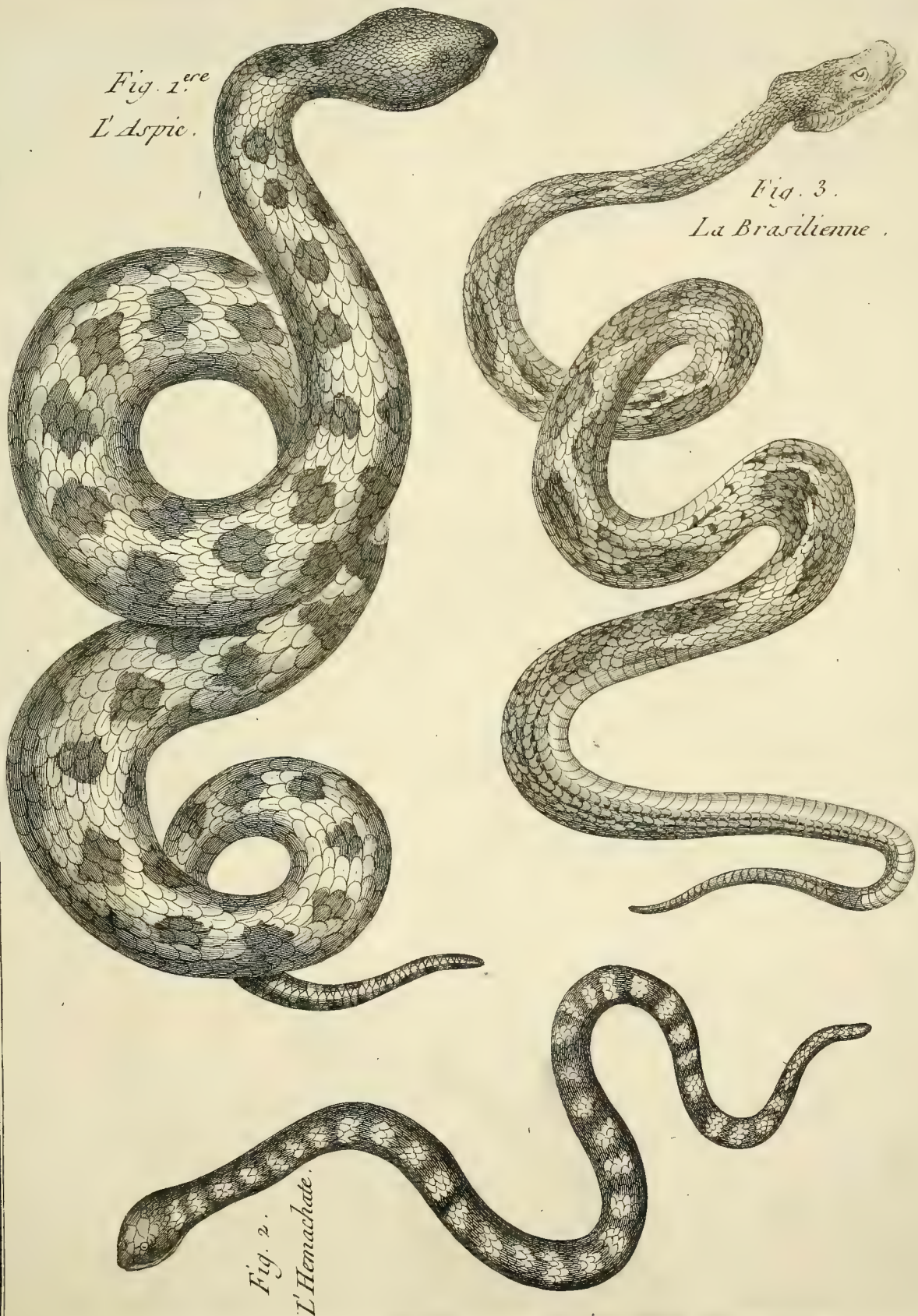

Fig. 1.ere
L'Aspic.

Fig. 3.
La Brasilienne.

Fig. 2.
L'Hemachate.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*

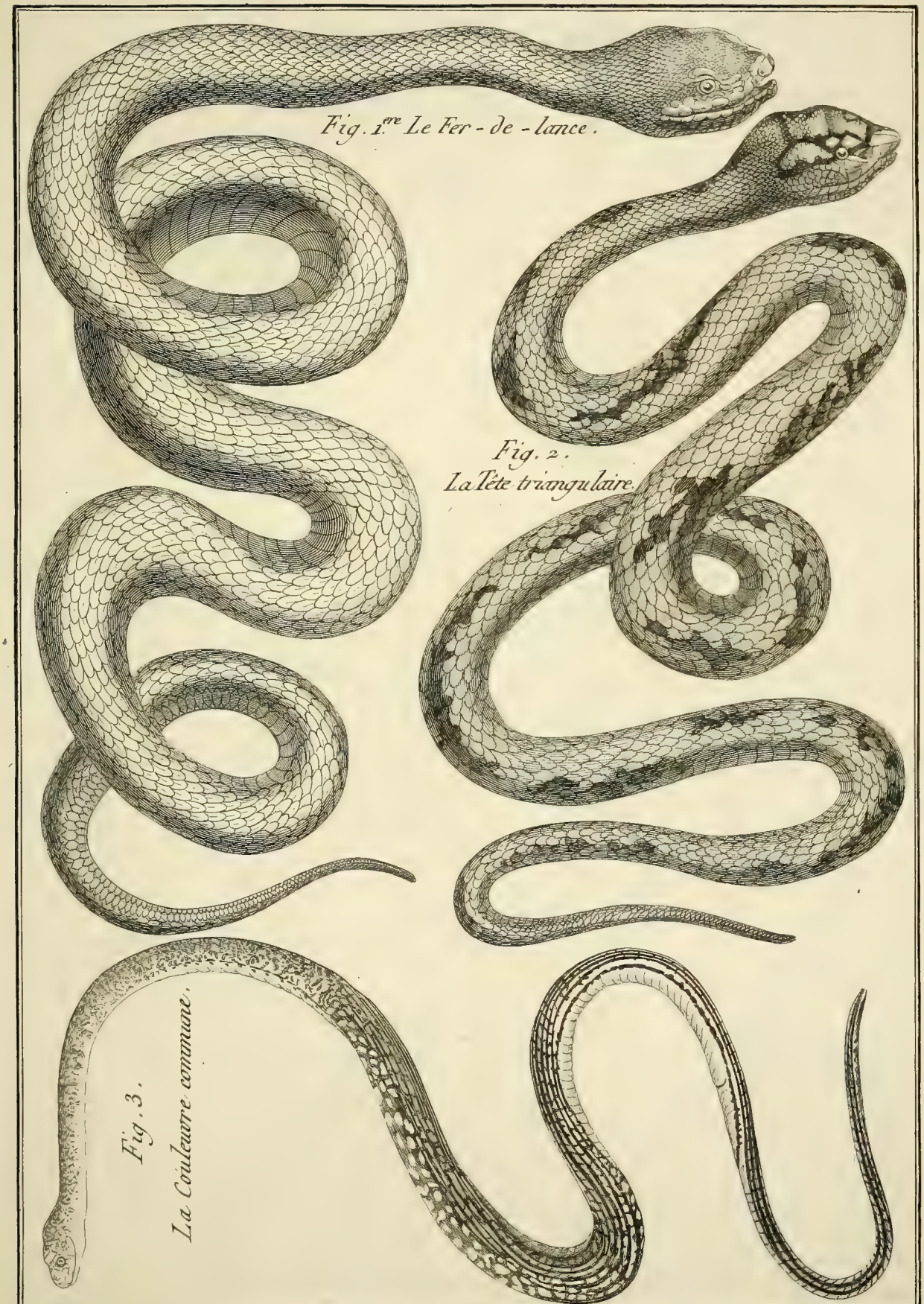

Fig. 1re Le Fer-de-lance.

Fig. 2.
La Tête triangulaire.

Fig. 3.
La Couleuvre commune.

Benard Direxit

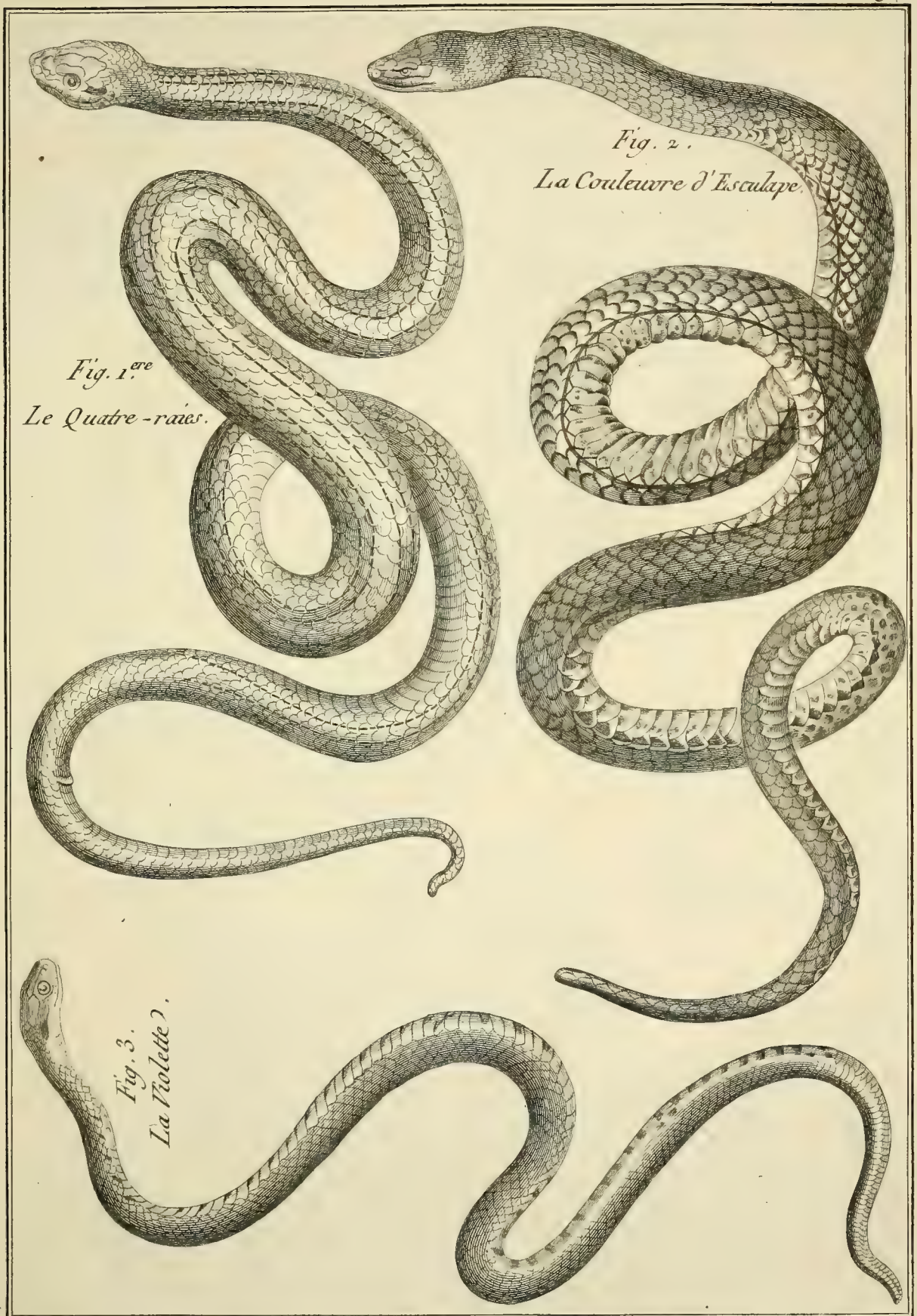

Fig. 1.ere
Le Quatre-raies.

Fig. 2.
La Couleuvre d'Esculape.

Fig. 3.
La Violette.

Benard Direxit

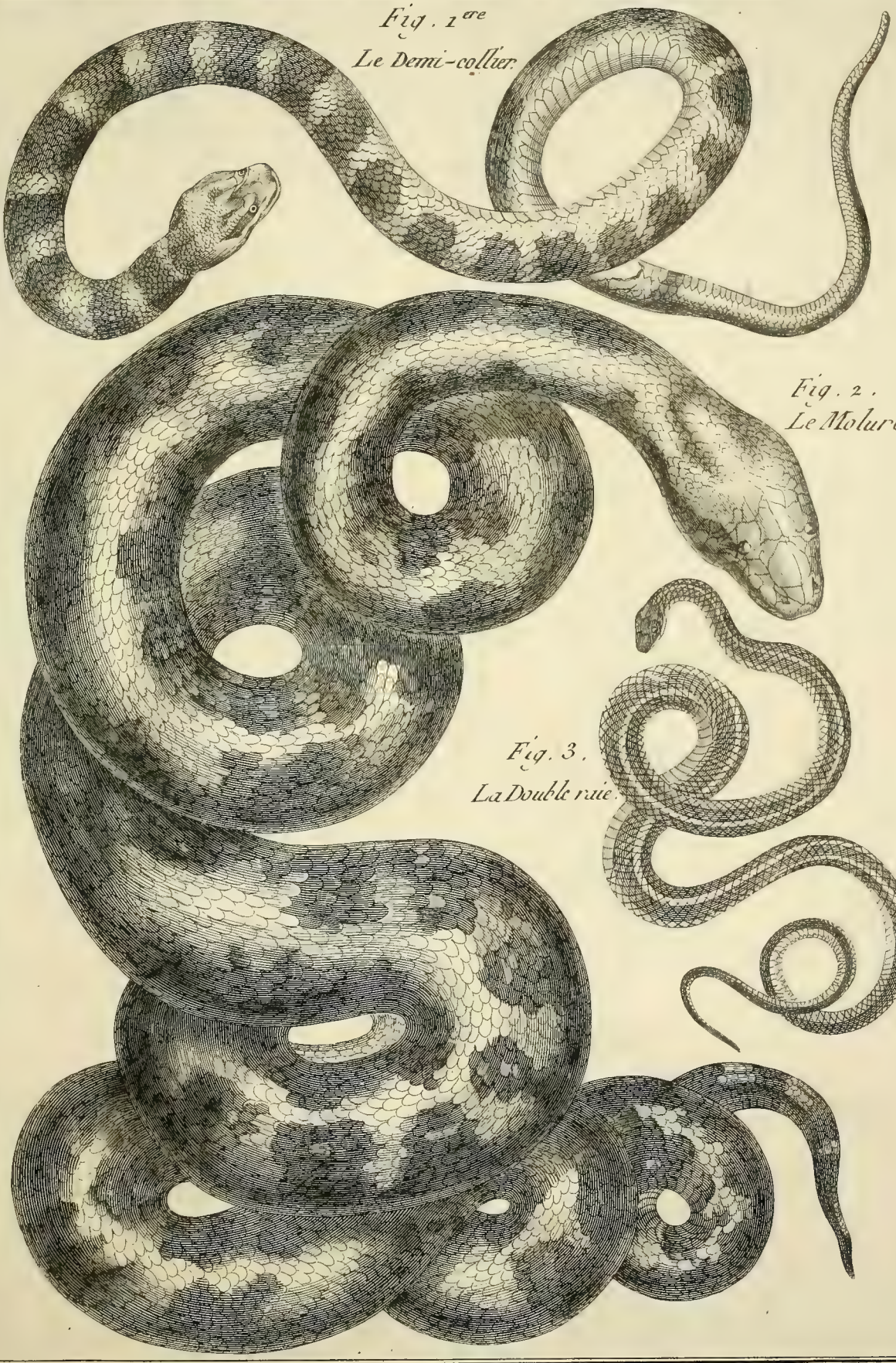

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*

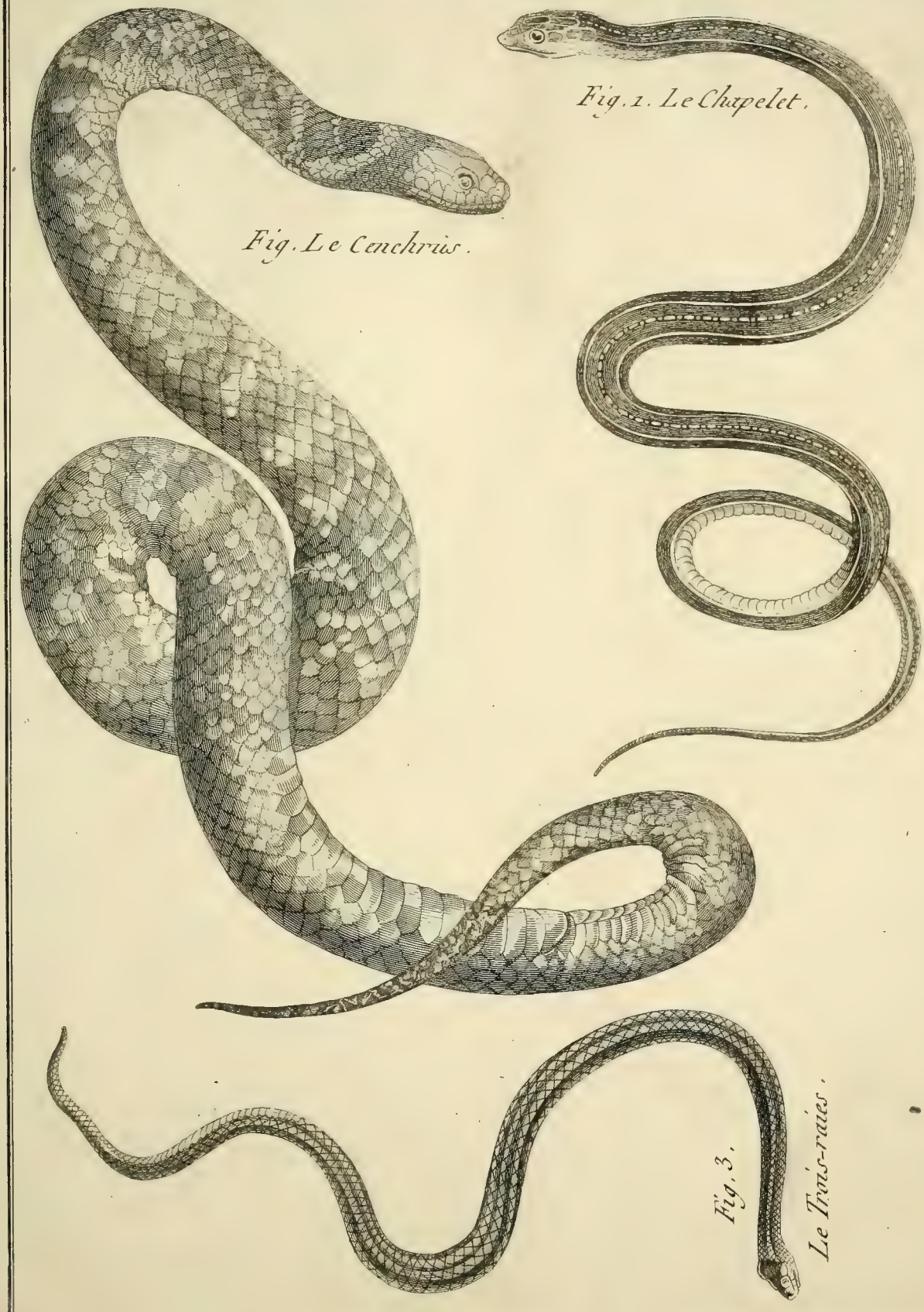

Fig. 1. Le Chapelet.

Fig. Le Cenchris.

Fig. 3. Le Tris-raies.

Benard Direxit.

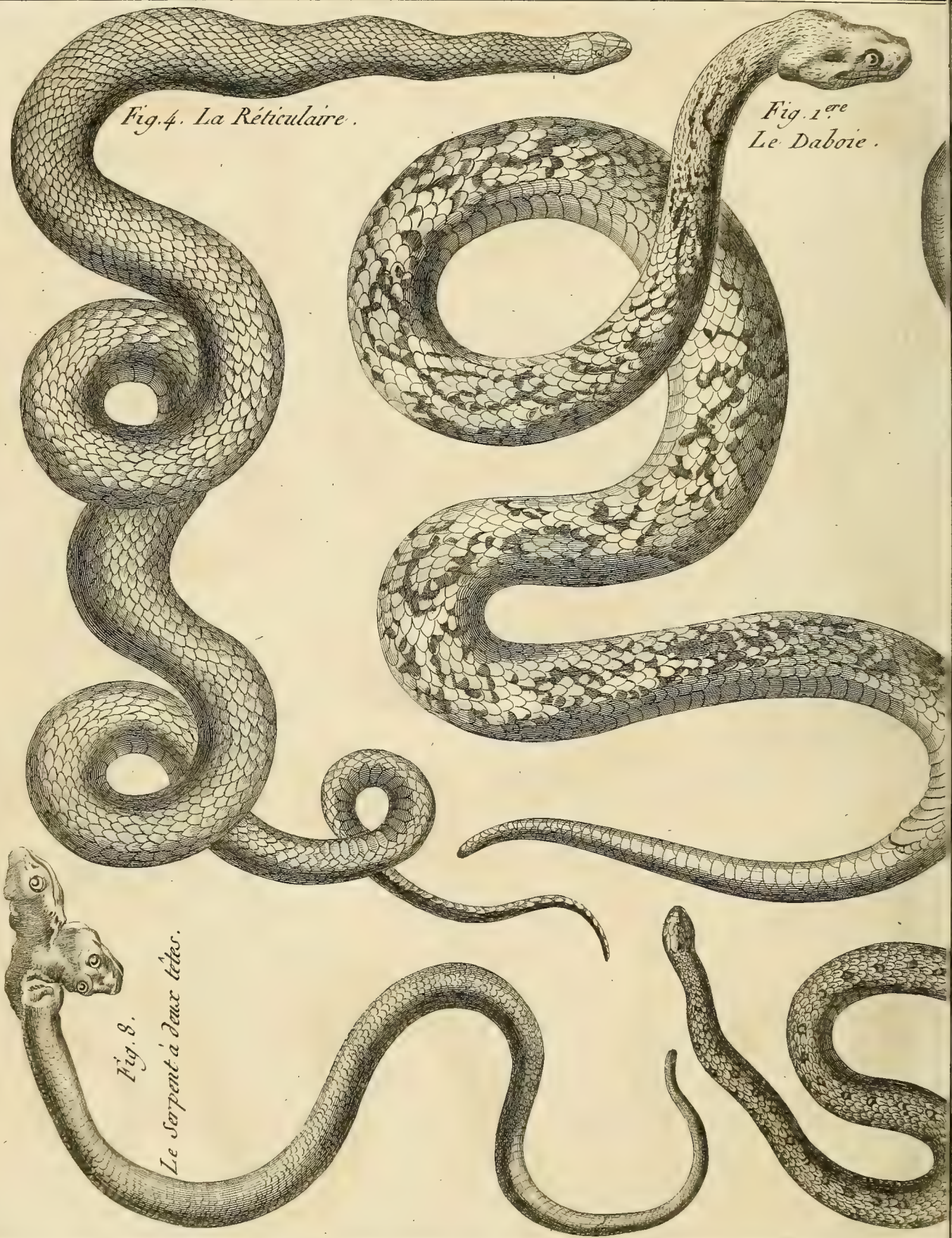

Fig. 4. La Réticulaire.

Fig. 1ere Le Daboie.

Fig. 8. Le Serpent à deux têtes.

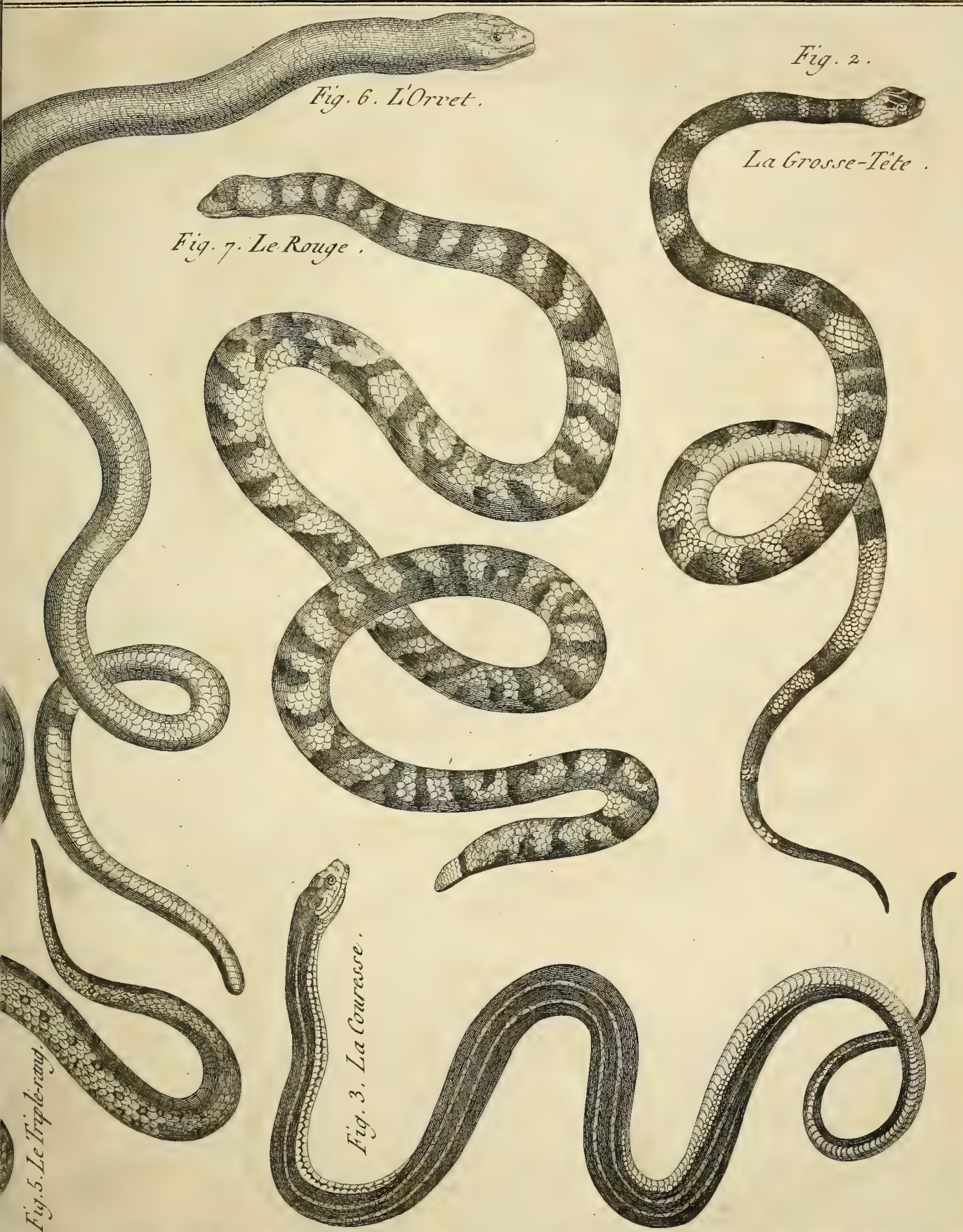
Fig. 6. L'Orvet.
Fig. 2.
La Grosse-Tête.
Fig. 7. Le Rouge.
Fig. 3. La Couresse.
Fig. 5. Le Triple-rang.

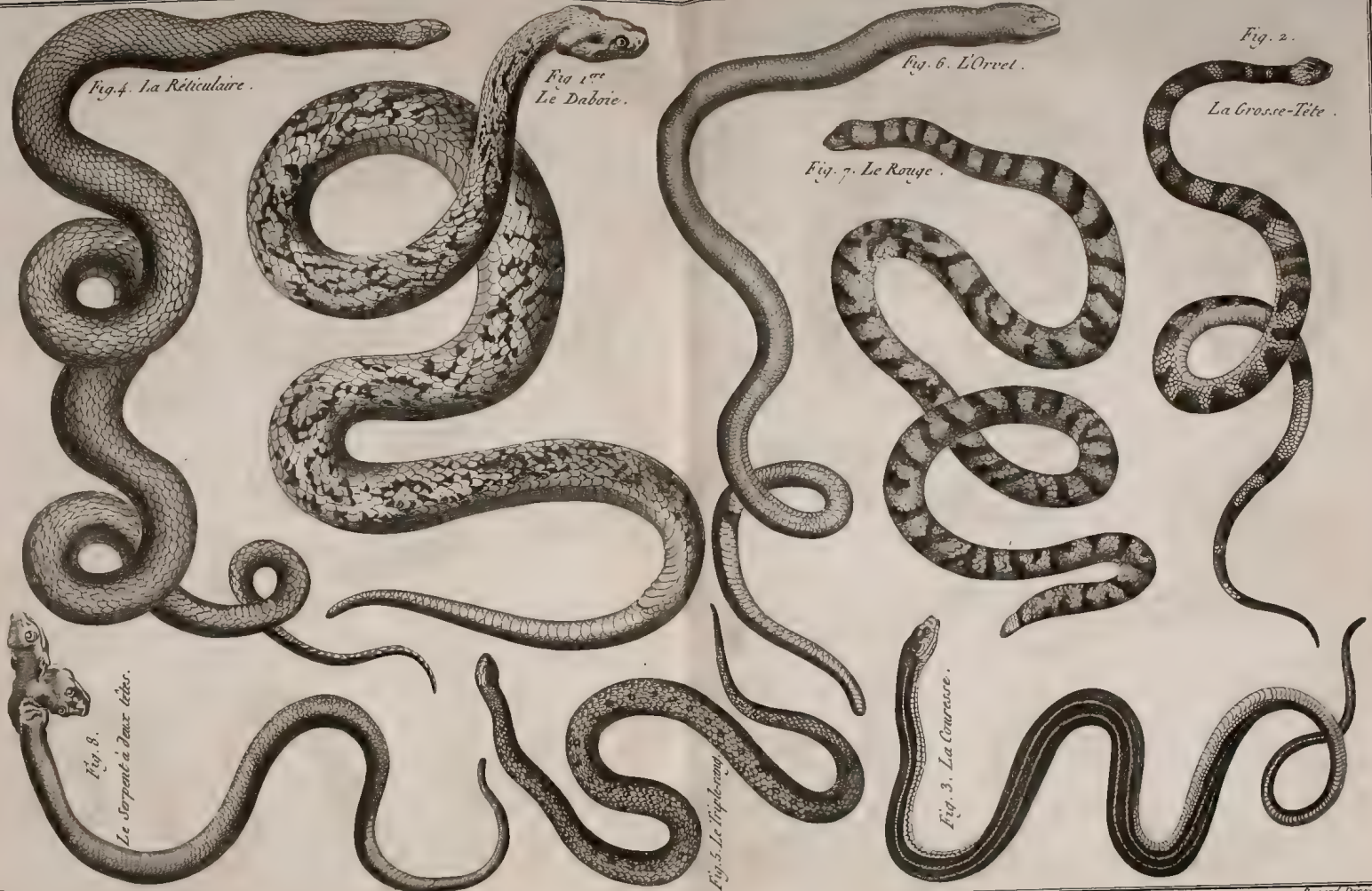

Renard Direxit.